



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

MEDITERRANEAN ACTION PLAN

BLUE PLAN/RAC

ACTES DU SEMINAIRE

**LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN MEDITERRANEE
ET L'APPROCHE PAR ACTEURS**

MINUTES OF THE SEMINAR

**TERRITORIAL PROSPECTIVE IN THE MEDITERRANEAN AND
THE APPROACH BY ACTORS**

7-9 novembre 1996, Sophia Antipolis

MAP Technical Reports Series No. 127

UNEP
Athens 2000

Note: The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of UNEP concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of their frontiers or boundaries.

Note: Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2000 United Nations Environment Programme
P.O Box 18019, Athens, Greece

ISBN 92-807-1787-1

This publication may be reproduced in whole or in part and in any form for educational or non-profit purposes without special permission from the copyright holder, provided acknowledgement of the source is made. UNEP would appreciate receiving a copy of any publication that uses this publication as a source.

No use of this publication may be made for resale or for any other commercial purpose whatsoever without permission in writing from UNEP.

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans qu'il soit nécessaire de demander une autorisation spéciale au détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source.

Il n'est pas possible d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toutes autres fins commerciales sans en demander au préalable par écrit la permission au PNUE.

For bibliographic purposes this volume may be cited as:

UNEP: Minutes of the Seminar, Territorial Prospective in the Mediterranean and the Approach by Actors, Sophia Antipolis, France, 7-9 November 1996. MTS No. 127, UNEP, Athens 2000. (French only).

Pour des fins bibliographiques, citer le présent volume comme suit:

PNUE: Actes du séminaire, La prospective territoriale en Méditerranée et l'approche par acteurs, Sophia Antipolis, 7-9 novembre 1996. No. 127 de la série des rapports techniques du PAM, PNUE, Athènes, 2000. (Français seulement).

This volume is the one hundred and twenty-seventh issue of the Mediterranean Action Plan Technical Reports Series.

This series contains selected reports resulting from the various activities performed within the framework of the components of the Mediterranean Action Plan: Pollution Monitoring and Research Programme (MED POL), Blue Plan (BP), Priority Actions Programme (PAP), Specially Protected Areas (SPA), Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (REMPEC), Environment Remote Sensing Centre (ERS), and Cleaner Production Centre (CP).

Ce volume constitue le cent vingt-septième numéro de la série des rapports techniques du Plan d'Action pour la Méditerranée.

Cette série comprend certains rapports élaborés au cours des diverses activités menées dans le cadre des composantes du Plan d'action pour la Méditerranée: Programme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution (MED POL), Plan Bleu (PB), Programme d'actions prioritaires (PAP), Aires spécialement protégées (ASP), Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC). Centre d'activités régionales pour la télédétection en matière d'environnement (TDE), Centre d'activités régionales pour une production propre (PP).

ACTES DU SEMINAIRE

**LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN MEDITERRANEE
ET L'APPROCHE PAR ACTEURS**

MINUTES OF THE SEMINAR

**TERRITORIAL PROSPECTIVE IN THE MEDITERRANEAN AND
THE APPROACH BY ACTORS**

7-9 novembre 1996, Sophia Antipolis

Table des matières

1. RESUME EXECUTIF.....	1
2. COMMUNICATIONS ET DEBATS.....	12
2.1 La pratique de la prospective du Plan Bleu.....	13
Panorama des activités du Plan Bleu <i>Michel Batisse, Président du CAR/PB.....</i>	<i>14</i>
La fonction prospective au Plan Bleu <i>Bernard Glass, Directeur du CAR/PB.....</i>	<i>17</i>
Idées clés et programme du séminaire <i>Arab Hoballah, Directeur Adjoint du CAR/PB.....</i>	<i>19</i>
La prospective dans les régions côtières méditerranéennes <i>Elisabeth Coudert, Chargée des études prospectives au Plan Bleu.....</i>	<i>21</i>
Débat intervenu au terme des communications de <i>Michel Batisse, Bernard Glass, Arab Hoballah et Elisabeth Coudert.....</i>	<i>28</i>
Prospective studies in coastal area management: The cases of the Syrian coast and the Island of Rhodes <i>Prof. Harry Coccossis and Alexandra Mexa, University of the Aegean, Greece.....</i>	<i>29</i>
Prospective in the Mediterranean coastal regions: Iskenderun Bay area and Fuka-Matrouh region <i>Prof. Çelik Aruoba, University of Ankara, Turkey.....</i>	<i>55</i>
Prospective de la façade méditerranéenne française <i>Guy Loinger, consultant - GEISTEL-LCA.....</i>	<i>61</i>
Débat intervenu au terme des communications de <i>Harry Coccossis, Celik Aruoba, Guy Loinger.....</i>	<i>66</i>
2.2 Concepts : prospective et décision, prospective et territoire, applications régionales.....	68
Prospective et décision ; la connaissance, le pouvoir et les signes <i>Paul Tollia, Chargé de Mission, Commissariat au Plan.....</i>	<i>69</i>
Débat intervenu au terme de la communication de M. Paul Tollia.....	88
Une approche prospective du territoire <i>Fabienne Goux-baudiment.....</i>	<i>90</i>
L'expérience du projet « futurs africains » <i>Jose Brito, consultant en gestion stratégique du développement.....</i>	<i>99</i>
Débat intervenu au terme des communications de <i>Fabienne Goux-Baudiment et José Brito.....</i>	<i>107</i>

Les enjeux de l'aménagement du littoral méditerranéen à <i>moyen et long terme</i> <i>Marc Lavergne, URBAMA/CNRS</i>	111
Débat intervenu au terme de la communication de <i>Marc Lavergne</i>	121
Intervention complémentaire sur les enjeux de l'aménagement du territoire <i>Jose BRITO</i>	125
2.3. Les groupes de travail : méthodologie, composition et résultats, articulation	127
Méthodologie des groupes de travail	128
Composition et résultats du groupe de travail N° 1 sur les acteurs	130
Composition et résultats du groupe de travail N° 2 sur les tendances lourdes	136
Composition et résultats du groupe de travail N° 3 sur les incertitudes.....	141
Articulation entre acteurs, tendances et incertitudes.....	146
2.4. Actualités prospective : villes portuaires, villes et mondialisation	149
Les villes portuaires méditerranéennes : quel avenir face aux mutations des économies portuaires et maritimes ? Le cas de Marseille <i>Didier Picheral – Port Autonome de Marseille</i>	150
Débat intervenu au terme de la communications de <i>Didier Picheral</i>	158
Mondialisation et villes : de la compétitivité à la coopération <i>Ricardo Petrella, Professeur à l'Université de Louvain - Membre du Groupe de lisbonne</i>	162
Débat intervenu au terme de la communication de <i>Ricardo Petrella</i>	172
ANNEXE 1	177
ANNEXE 2	188
Un exemple d'approche par grilles de lecture : l'audit des acteurs locaux concernés® <i>Fabienne Goux-Baudiment, Directeur, Bureau d'Etudes ProGective</i>	189

Liste des sigles

AEE	: Agence Européenne de l'environnement
ASP	: Centre d'activités régionales des Aires spécialement protégées (CAR/ASP) Regional Activity Centre for Specially Protected Areas (RAC/SPA)
BEI	: Banque européenne d'investissement
BP	: British Petroleum
CAMP	: Coastal Area Management Programme
CMDD	: Commission méditerranéenne du développement durable
DATAR	: Délégation de l'aménagement du territoire et de l'action régionale
DDA	: Direction départementale de l'agriculture
DDE	: Direction départementale de l'équipement
EEA	: European Environment Agency
EUROSTAT	: Statistical Office of the European Communities
FAO	: Food and Agriculture Organisation
GATT	: General Agreement on Tariffs and Trade
GRAF	: Génie Rural des Eaux et des Forêts
MAP	: Mediterranean Action Programme
MEDA	: Mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen
MEDU	: Co-ordinating Unit for the Mediterranean Action Plan <i>Unité de Coordination du Plan d'action pour la Méditerranée</i>
MEDO	: Mediterranean Observatory for the Environment
METAP	: Mediterranean Environment Technical Assistance Programme
MCSD	: Mediterranean Commission for Sustainable Development
NLTPS	: National Long Term Prospective Studies
NPN	: Neutre-Positif-Négatif
OMED	: Observatoire méditerranéen de l'environnement
ONG	: Organisations non gouvernementales <i>Non-Governmental Organisations (NGO)</i>
OREAM	: Organisation régionale d'études aire métropolitaine
PAC	: Programmes d'aménagement côtier
PACA	: Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAM	: Plan d'action pour la Méditerranée
PIB	: Produit intérieur brut / Gross domestic product (GDP)
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	: Programme des nations unies pour l'environnement
REMPEC	: Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (UNEP/IMO) <i>Centre Régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (PNUE/OMI)</i>
TDE	: Centre d'activités régionales pour la Télédétection en matière d'environnement (CAR/TDE) <i>Regional Activity Centre for Environment Remote Sensing (ERS/RAC)</i>
TGV	: Train à Grande Vitesse
UE	: Union européenne / European Union
UNEP	: United Nations Environment Programme

1.RESUME EXECUTIF

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le Plan Bleu est engagé dans l'analyse systémique et prospective pour des zones côtières, ce qui implique l'adaptation, au niveau local, des méthodes et outils de la prospective globale. L'approche prospective locale suppose notamment une prise en compte de l'espace littoral et de son utilisation. Ainsi, à la problématique globale Développement/Environnement, s'ajoute le volet « Aménagement du territoire ». L'approche prospective locale conduit également à considérer la société qui s'approprie, organise et régule l'espace concerné. Ce territoire possède en général une identité socio-historico-culturelle forte.

Cette approche territoriale a mis en évidence le poids fondamental des acteurs de l'aménagement, du développement économique et de la protection de l'environnement dans l'évolution des régions littorales méditerranéennes, que ce soit au Nord, au Sud ou à l'Est du bassin. Elle a également montré combien il est difficile, d'une part de mobiliser les acteurs concernés pour mener à bien une étude systémique et prospective, d'autre part de communiquer à ces mêmes acteurs les résultats pour une utilisation anticipatrice et proactive dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.

Conscient de ces difficultés, le Plan Bleu a organisé un séminaire portant sur « **La prospective territoriale en Méditerranée et l'approche par acteurs** », dont les thèmes privilégiés ont concerné plus particulièrement la méthodologie de la prospective et son adaptation à des contextes et à des territoires très différents, ainsi que les conditions de la prise en compte des éclairages que permet la prospective dans le processus de prise de décision.

Les objectifs concrets du séminaire étaient les suivants :

- présenter les évolutions de la méthodologie prospective ;
- expérimenter une analyse du jeu d'acteurs au cours de simulations en groupes de travail restreints ;
- mener une réflexion sur les enjeux de l'urbanisation littorale et les avenir des villes portuaires et sur les apports de la prospective dans les décisions politiques nécessaires.

Le séminaire s'est déroulé du 7 au 9 novembre 1996 à Sophia Antipolis. Il a rassemblé plus d'une trentaine de participants, venant de dix-sept pays (Cf. Annexe 1, liste des participants et ordre du jour).

Le présent rapport est organisé en deux parties. La première partie, très courte, contient une introduction au séminaire, le compte-rendu et la synthèse et enfin les conclusions. La deuxième partie rassemble la totalité des communications faites au cours du séminaire (certaines reconstituées à partir des enregistrements faits en séance), la quasi-totalité des discussions et débats, ainsi que les résultats des groupes de travail.

COMPTE-RENDU ET SYNTHÈSE

Fabienne Goux-Baudiment, Directeur, Bureau d'Études ProGective

A. BILAN

Rarement un séminaire institutionnel aura été aussi riche en termes à la fois de contenu et de niveau d'échanges.

Le Plan Bleu s'était donné pour double objectif, d'une part, d'avancer sur le problème épistémologique de la prospective dans son rapport à la décision : *« savoir comment utiliser à l'avenir cette fonction prospective, c'est-à-dire comment faire passer le message de la prospective, à laquelle parfois les hommes politiques demeurent un peu allergiques, et comment, par la prospective et par les études systémiques dont nous avons parlé, influencer sur la prise de décision »* (M. Batisse) et, d'autre part, à partir des exemples locaux évoqués par les uns et les autres, *« voir avec ces partenaires, avec vous, qui allez nous apporter vos expériences et vos réflexions, comment nous pouvons alimenter une démarche prospective territoriale qui ait une utilité pour les acteurs locaux »* (B. Glass).

Ces deux objectifs ont été pleinement atteints, compte tenu des modalités afférentes à un séminaire de ce type auquel les participants ont assisté nombreux.

De plus, un certain nombre d'autres éléments de réflexion (idées, concepts, propositions) ont émergé qui mériteraient un examen attentif.

B. ARCHITECTURE DU SÉMINAIRE

Le séminaire a présenté l'architecture suivante :

- une session d'ouverture, consacrée au Plan Bleu, ayant trait à l'évolution de son organisation et de son positionnement et montrant quelques exemples récents de ses activités en Méditerranée ;
- une session conceptuelle, destinée à montrer comment la prospective territoriale s'insérait dans la prospective générale. Les interventions se sont

- articulées en partant du général vers le spécialisé, du conceptuel vers le cas pratique, selon le schéma suivant :

**prospective
générale**

Paul TOLILA

**prospective
territoriale
conceptuelle**

Fabienne GOUX-BAUDIMENT

**prospective
territoriale
appliquée**

José BRITO

- une session méthodologique, visant à permettre aux participants de s'approprier l'approche territoriale spécifique à la prise en compte des acteurs. Une table ronde a permis de positionner les grands enjeux relatifs à l'aménagement du territoire dans l'espace méditerranéen. Elle a été suivie d'un travail en atelier (les participants étant divisés en trois groupes parallèles), puis d'une restitution des résultats qui a introduit un débat extrêmement intéressant sur des questions de fond.

les enjeux territoriaux → globaux *José BRITO*
→ spécifiques *Marc LAVERGNE*

groupes de travail → acteurs *Groupe 1*
→ tendances *Groupe 2*
→ incertitudes *Groupe 3*

résultats et enseignements *débat*

- une session d'actualité prospective, (relative aux faits actuels et à leur interprétation prospective) permettant de relier la problématique propre à l'espace méditerranéen aux grandes problématiques globales, à partir du cas des villes portuaires méditerranéennes puis de l'évolution des villes dans le contexte de la mondialisation.

Acteurs, tendances et
incertitudes : réalités

Marseille

Les villes portuaires méditerranéennes

Espace méditerranéen et espace européen

Impacts de la mondialisation sur les villes

L'avenir des villes : compétition ou coopération ?

- une session de clôture, animée par le Plan Bleu, qui a mis en exergue certains points particulièrement importants évoqués au cours du séminaire et qui a permis d'en tirer des enseignements.

C. LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DOMINANTS

A. Epistémologie : prospective et décision

L'intervention de P. Tolila a rapidement porté le débat sur le plan épistémologique (que les interventions précédentes avaient déjà effleuré) et les participants y ont massivement contribué. Se situant à l'évidence au sein des réflexions sur le sens qui se font jour dans l'ensemble des composantes de la société, les rapports entre prospective et décision posent, entre autres, deux questions fondamentales :

- Quel est l'objet de la prospective : une aide à la compréhension du monde (H. Coccoisis)¹ ou une aide à la décision (M. Mohattane, E. Coudert) ? De la réponse dépend étroitement la réponse à la question suivante et à l'ensemble de la relation prospective-décision.
- Pourquoi la prospective ne parvient-elle pas davantage à influencer sur la décision ? Et, de ce fait, n'atteint-elle pas un degré d'utilité auquel elle pourrait - conceptuellement prétendre ? (B. Glass).

Un certain nombre de réponses ont été passées en revue, sans qu'elles soient suffisamment approfondies pour trancher, au grand regret de certains (P. Gonod) qui ont suggéré de consacrer un autre séminaire de travail à cette question.

- Cette proposition renvoie -ainsi que d'autres- au problème posé par l'institutionnalisation de la prospective en France (et par sa non-

¹ Les noms entre parenthèses renvoient aux communications ou interventions les plus significatives de ce débat.

institutionnalisation dans la plupart des pays méditerranéens), ce que P. Gonod appelle « le verrouillage » de la prospective.

- Pour sa part, M. Batisse a longuement insisté sur la nécessité d'une présentation pédagogique des résultats de la prospective par le Plan Bleu : « Il y a là ce que j'appellerai une fonction « pédagogique » du Plan Bleu pour orienter les décisions et les actions dans le bon sens en Méditerranée. Ceci semble avoir eu déjà quelques résultats positifs puisque le Plan Bleu peut, je crois, se prévaloir d'avoir eu une certaine influence sur certaines prises de décisions importantes qui ont eu lieu à l'échelon de la région au cours des dernières années ».
- Autre réponse, moins ouvertement formulée mais perceptible : les outils traditionnels de la prospective, bien qu'ils existent depuis longtemps, n'aident pas à faire passer le message. N'est-ce pas parce qu'ils sont aujourd'hui obsolètes, tant dans leur façon de rendre compte de la réalité que dans leur aptitude à communiquer ? Ce dernier point paraît particulièrement important, comme l'a montré l'exemple syrien fondé sur l'utilisation d'un SIG très simple pour convaincre les autorités des risques encourus à terme. On est en effet entré - depuis bien plus longtemps qu'on ne le croit - dans l'ère de la communication (et, par extension, du marketing) qui affecte jusqu'à la science elle-même : « la science la plus utile est celle dont le fruit est le plus communicable » (L. de Vinci).
- A. Hoballah s'est demandé « comment les décideurs peuvent utiliser les résultats de la prospective : « But once concepts and methods are clarified and once data and information are collected and analysed, we usually find ourselves in front of a very serious question : how concerned actors can effectively use these tools and their results in social and economic development and land-use management ? » La question renvoyait non seulement à la communicabilité des outils de la prospective mais aussi à l'intérêt, à « l'efficacité » de la prospective sous sa forme actuelle. Ne devrait-elle donc pas en changer ? et, si oui, pour quelle autre forme ? La réponse à ces questions semble dépendre de la manière dont sera résolue ou non la dualité profonde de la prospective.
- Cette dualité de la prospective est multiple : prospective globale / prospective appliquée, prospective managériale / prospective territoriale, aide à la compréhension du monde / aide à la décision, prospective-exploration / prospective-action, etc. La confusion a tout particulièrement été soulignée entre la prospective comme lieu de volontarisme par rapport à l'avenir (vision) et la prospective comme moyen d'anticipation, d'exploration de l'avenir, de prévention des crises. M. Batisse propose d'assigner une nouvelle forme à la discipline : le principe de précaution comme raison d'être -opératoire- de la prospective. Le mérite de la suggestion est son application à l'ensemble des champs couverts par la prospective qui, jusqu'alors, ne trouvaient pas de principe fédérateur.

Le processus d'élaboration d'une vision partagée, par une communauté d'acteurs, est apparu comme une dimension nouvelle, mais universelle (du moins à l'échelle méditerranéenne) de la prospective. Toutefois, elle ne résout aucun des problèmes majeurs qui font obstacle à une relation efficace entre prospectiviste et décideur. La solution serait plutôt à chercher dans la formation

et l'éducation des décideurs par une pédagogie appropriée ou dans le principe de précaution.

Si la question épistémologique a fortement intéressé les participants, une nette majorité de la salle s'est déclarée en faveur d'une prospective plus opérationnelle que théorique, plus proche des décideurs que des professeurs. Il a été clairement montré qu'une ère s'achevait, celle de la prospective des Trentes Glorieuses, et qu'il fallait aujourd'hui que la prospective s'adapte pour mieux faire face à la nouvelle donne (la « glocalisation ») et aux nouvelles contraintes (de budget, de temps, d'efficacité).

2. Méthodologie : les conditions de l'utilité de la prospective territoriale

Ou comment transposer une vision théorique, avec des messages globaux, au niveau local ?

L'intervention de E. Coudert, a posé un certain nombre d'éléments de réflexion qui sont réapparus tout au long du séminaire. Plusieurs observations des intervenants et participants ont également mis en évidence les problèmes de fond (parfois de forme) auxquels se heurte le développement de la prospective territoriale. À l'évidence, il faudra qu'un acteur de la prospective (le Plan Bleu ou un autre) apporte rapidement des réponses pour que la discipline puisse avancer.

▪ Les méthodes de la prospective territoriale doivent être forgées *ad hoc*

La prospective, telle qu'elle est le plus fréquemment pratiquée depuis une quarantaine d'années, est généralement globale, donc a-spatiale puisque portant sur une échelle « macro »². La plupart des outils de la prospective ont été développés dans ce sens. Depuis les années 1970, il existe aussi une prospective industrielle, « micro », se concentrant sur une organisation donnée, avec ses propres outils. Il a plusieurs fois été constaté que les outils de l'une s'appliquaient difficilement à l'autre. Or, il en va de même pour la prospective territoriale qui fonctionne, elle, à l'échelle « méso ». D'où la question des outils qui semblent devoir être conçus, là encore, *ad hoc*.

Un certain nombre de méthodes *ad hoc* ont été évoquées telles que le « Faisabilité-Connaître-Imaginer-Proposer » du Plan Bleu, le NLTPS (National Long Term Perspective Studies) du programme « Futurs Africains », l'Audit des ALC du bureau d'études proGective... ainsi que des méthodes classiques comme l'analyse systémique, la méthode des scénarios, l'analyse structurelle, etc. A l'évidence, une véritable demande dans ce domaine émerge des pays du Sud-méditerranéen. Ceux-ci semblent être à la recherche de méthodes *ad hoc* qui tiennent compte de leurs spécificités, notamment culturelles, et qui ne soient pas un simple placage.

² « On peut établir ainsi des échelles d'observation des phénomènes. Les économistes parlent volontiers d'échelle (on devrait dire d'échelon) macro, méso, micro. La géographie a traditionnellement privilégié l'échelon moyen, « méso » (celui de contrée, de la région), mais s'intéresse maintenant aux deux extrêmes », in « Les mots de la géographie, dictionnaire critique », R. Brunet, R. Ferras, H. Théry-Redus. La Documentation Française, 1993.

■ La définition de l'objet : acteurs et territoires

L'objet de la prospective est le territoire. Mais quel territoire ? Qui le définit ? Comment les acteurs influent-ils sur la définition de ce territoire ? Quelle perception peut-on avoir de cet objet, sinon intermédiée par les acteurs ? Telle a été la problématique globalement évoquée. On peut souligner plus particulièrement les interrogations suivantes.

À l'échelle « méso », l'un des problèmes majeurs est celui des frontières. Il est donc normal de le retrouver très prégnant ici : comment limiter le territoire à étudier ? Doit-on s'en tenir aux limites administratives, qui nient souvent le fait sociologique ? La réponse la plus opérationnelle (s'en tenir aux limites qui permettent de disposer de statistiques) n'est pas forcément la plus satisfaisante, notamment dans les pays de la rive Sud et Est où la réalité sociologique, voire économique, est en complet décalage avec le découpage administratif. Parallèlement la question de la multi-territorialité a été évoquée, domaine sur lequel existe une littérature assez abondante depuis le début des années 1990.

Autre problème lié à cette échelle particulière, celui des relations entre les différentes composantes du système étudié. Par définition, la dimension « méso » est celle des flux, de la dynamique, de la mouvance ; plusieurs temps, plusieurs catégories d'acteurs, plusieurs territoires superposés y coexistent, sans qu'une hiérarchie stable puisse imposer un ordre clarificateur. La prospective, pour mener à bien ses analyses, doit donc impérativement trouver des clefs d'entrée ordonnant le territoire étudié en une structure cohérente explicative.

L'une de ces clefs d'entrée est, à l'évidence, celle des acteurs. Mais là encore, et les résultats du groupe de travail n°1 l'ont bien montré, comment délimiter le sujet ? Jusqu'à quel niveau de détail faut-il aller pour définir les acteurs ? Qu'est-ce que l'opinion publique ? Comment représenter au mieux, de manière opérationnelle, la société civile ? La typologie des acteurs est-elle la même d'une rive à l'autre de la Méditerranée ? et entre les pays d'une même rive ? Comment dialoguer avec les acteurs ? Ne sont-ils pas davantage les représentants de leur propre intérêt que ceux d'une collectivité ?

Au cœur de cette quête des acteurs authentiques, a émergé avec force la question de l'Etat. L'Etat perd pied, tant au niveau de la mondialisation qu'au niveau de la territorialisation. Ecartelé entre les forces du local et celles du mondial, perdant peu à peu son contrôle sur les processus via la déréglementation, la libéralisation, la privatisation, la financiarisation, l'Etat, en matière d'aménagement du territoire, soit cède du terrain (notamment sur la rive Sud) soit, au contraire, renforce son emprise comme en France. Mais, quelles que soient ses difficultés, l'Etat apparaît comme un acteur incontournable, même si de nouvelles stratégies semblent se mettre en place au niveau local (Tha Tu Tuy).

Parallèlement, l'accent a été mis sur la nécessité de repérer les acteurs émergents, les nouveaux entrants possibles dans le système, et de ne pas s'en tenir aux acteurs traditionnels (A. E. Saab).

Plus encore qu'une demande de méthodes, il existe une réelle demande d'aide à l'analyse et au repérage, à l'élaboration de méthodes *ad hoc*, aux échanges d'expériences et de concepts, ainsi qu'une demande de clarification des notions relatives aux acteurs.

3. Scénarios : la ville, fait mondial et facteur globalisant

La problématique de la ville, en termes de métropolisation, a permis de balayer un large champ d'interprétation de la réalité telle qu'elle est aujourd'hui perçue (interventions de M. Lavergne, R. Petrella, J. Brito, D. Picheral).

- On a pu constater que peu de participants étaient dupes du discours actuel sur la mondialisation « produit par une classe dominante mondiale ». Dès lors, les conditions conceptuelles étaient posées pour aborder la question, éminemment nouvelle, de la démondialisation, analysée comme le type classique de révolution. Mais le temps a manqué pour élaborer les multiples conséquences d'un tel scénario.
- En termes de discours, le développement durable est apparu, du côté du Plan Bleu notamment, comme particulièrement mobilisateur : tour à tour M. Batisse, B. Glass et E. Coudert ont souligné le rôle du concept de développement durable, comme support d'un scénario alternatif par rapport au scénario tendanciel. M. Lavergne a aussi été dans ce sens. Toutefois, probablement parce que le concept était acquis, les débats n'ont pas porté sur ce thème. Il convient de noter la remarque assez partagée de P. Gonod, précisant que l'objectif de développement durable -objectif généreux et moteur- ne pouvait que susciter l'adhésion de principe, mais qu'il était encore trop vague pour se traduire concrètement et d'une manière opératoire.
- Les autres thèmes abordés dans les différents groupes de travail ne présentaient pas vraiment de nouveauté : l'évolution des transports, du tourisme, la complexité des systèmes territoriaux, les acteurs, la nécessité d'un projet de société, etc. Aussi l'important ne résidait-il pas dans les faits évoqués mais dans les grilles de lecture qui ont été mises en évidence, c'est-à-dire dans l'interprétation que chacun fait des événements et de la logique qui les soutient. Une grille de lecture pourrait donc être définie comme l'articulation des événements qui résulte de l'interprétation (de la lecture) que l'on en fait. Celle-ci dépend des implicites, de la culture, des représentations du monde, de chacun.
- Enfin, un scénario n'ayant d'intérêt que s'il suscite son contre-scénario, la proposition de R. Petrella de créer un contrat méditerranéen de l'eau a eu pour mérite de placer chacun devant ses responsabilités : le Plan Bleu comme les participants représentants des pays riverains. A. E. Saab avait souligné, dès le premier jour, qu'en période de crise, ce n'est pas de connaissance dont on a besoin mais de création. Or, nous vivons assurément une période de crise (entendu au sens de fortes tensions) et nous péchons par manque d'imagination, de créativité, d'utopie même, ont dit certains. Cette idée du contrat mondial de l'eau réunit ces trois critères. Dans la complexité des relations, qui a été précédemment soulignée, l'abstention est devenue un choix, (car le non-choix est déjà un acte posé). Dès lors, ce séminaire -à

travers la proposition de R. Petrella- est devenu lui-même un cas pratique de jeux d'acteurs et d'exercice de la responsabilité collective.

D. Les enseignements du séminaire

Un certain nombre d'éléments pour orienter les démarches de travail, sur les régions côtières méditerranéennes et au plus près des acteurs qui y interviennent concrètement, ont été soulignés par les instances du Plan Bleu lors de la séance de clôture :

La base de la démarche :

- ne pas abandonner la réflexion globale mais l'adapter pour en faire profiter l'échelon local,
- cerner au plus près la réalité pour réaliser des travaux crédibles et adaptés au contexte.

Les contraintes incontournables :

- l'obligation de continuer à travailler avec les Etats, tout en sachant que ceux-ci ne sont plus les seuls détenteurs du pouvoir local,
- le fait que le Plan Bleu ne soit pas un acteur au sens plein du terme,
- les limites de la mission du Plan Bleu qui apporte des éclairages mais qui ne s'étend pas à l'ingénierie de projets.

Les améliorations apportées (ou à apporter) à la démarche :

- remodeler les activités du Plan Bleu sous l'angle du métier de facilitateur,
- élaborer des approches géographiques flexibles, au détriment de la démarche trop simpliste des zooms,
- adopter l'approche sémiotique mise en évidence par P. Tolilla,
- adopter l'approche « vigie stratégique » présentée par J. Brito pour alimenter l'Observatoire,
- choisir des thèmes forts et mobilisateurs.

CONCLUSION

Au terme de ces journées d'échanges, de réflexions et de débats, la mise en œuvre des enseignements que l'on peut en tirer, dans le domaine de la prospective et de l'observatoire de l'environnement et du développement, demande de prendre en compte les quelques points forts suivants.

Une plus grande flexibilité dans le choix de la zone géographique à étudier est nécessaire. Il s'agit de ne pas se figer sur une approche géographique fondée uniquement sur des unités administratives de base. La délimitation géographique de la zone doit également prendre en compte l'unité écologique quand elle existe.

Compte tenu de la complexité du système des acteurs, il convient de travailler avec les Etats tout en se rapprochant de sous-ensembles nationaux. Le rôle du Plan Bleu serait celui d'un facilitateur ou d'un catalyseur, en s'adaptant à chaque contexte régional spécifique.

En ce qui concerne l'approche conceptuelle, on ne peut ignorer les grands déterminants externes à un système géographiquement limité. Dans un travail au niveau des régions côtières, la réflexion globale oriente l'action locale. Les références globales restent indispensables.

La démarche qui consiste à faire des zooms sur les régions côtières semble trop simpliste pour appréhender la complexité du système local. Il convient donc d'infléchir la démarche en allant au contact des réalités à partir d'expériences partagées avec les autorités responsables.

Pour enrichir la réflexion prospective et augmenter l'efficacité de l'observatoire de l'environnement et du développement, la réflexion sémiotique, c'est à dire la reconnaissance des signes à travers l'utilisation d'indicateurs, semble une démarche prometteuse. Ceci suppose la mise en place d'une veille stratégique dans une optique de diagnostic et d'identification des facteurs de changements.

Pour mobiliser les acteurs en Méditerranée, il faut choisir des thèmes forts comme l'eau, les trois T -Télécom-Transports-Tourisme-, l'alternative agricole et le développement rural comme facteur structurant du territoire et contrepoids à l'urbanisation et à la métropolisation, dans un objectif de développement régional équilibré.

Outre les données quantitatives indispensables, la dimension culturelle et sociologique est absolument primordiale et doit être intégrée dans toute démarche au niveau des régions côtières. De plus, il faut veiller particulièrement à la présentation aux responsables politiques des résultats obtenus avec des outils spécifiques tels que l'analyse structurelle.

Pour construire une vision partagée et commune sur le devenir des régions côtières en Méditerranée, l'approche pluridisciplinaire et une organisation interactive du travail, avec les pays, les experts et les institutions, pourrait s'inscrire dans le cadre qu'offre la Commission Méditerranéenne de Développement Durable.

2.COMMUNICATIONS ET DEBATS

2.1 LA PRATIQUE DE LA PROSPECTIVE DU PLAN BLEU

2.2 CONCEPTS : PROSPECTIVE ET DECISION, PROSPECTIVE ET TERRITOIRE, APPLICATIONS REGIONALES

2.3 LES GROUPES DE TRAVAIL : METHODOLOGIE, COMPOSITION ET RESULTATS, ARTICULATION

2.4 ACTUALITE PROSPECTIVE : VILLES PORTUAIRES, VILLES ET MONDIALISATION

2.1 LA PRATIQUE DE LA PROSPECTIVE DU PLAN BLEU

PANORAMA DES ACTIVITES DU PLAN BLEU

Michel Batisse, Président du CAR/PB

(Transcription)

Je voudrais tout d'abord au nom du Plan Bleu vous souhaiter la bienvenue à Sophia Antipolis. Peut être est-il ensuite utile de resituer, en quelques mots, ce qu'est le Plan Bleu et son cadre. Le Plan Bleu est un élément du Plan d'Action pour la Méditerranée, dont le siège est à Athènes et qui est dirigé par L. Chabason. Ce Plan d'Action pour la Méditerranée est lui-même un programme d'appui à la Convention de Barcelone, qui a été signée en 1975 et qui porte sur la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution. Cette Convention a donc un objectif extrêmement précis.

Cependant le Plan Bleu n'est pas un programme qui s'occupe de la mer elle-même et ceci crée parfois des confusions, d'autant plus que les mots « Plan Bleu » évoquent la mer. En fait Plan Bleu c'est une expression, je dirais presque un slogan pour décrire tout ce qui se rapporte plus ou moins à la Méditerranée. En effet, dès la signature de la Convention et dès le lancement du Plan d'Action pour la Méditerranée, on a eu la sagesse de penser qu'il ne fallait pas simplement s'occuper des effets, c'est-à-dire de la pollution de la mer elle-même, mais qu'il fallait remonter aux causes. Et les causes de la pollution de la mer sont dans de très fortes proportions d'origine terrestre. C'est pourquoi on dit que le Plan Bleu est l'élément socio-économique du Plan d'Action pour la Méditerranée. Pour remonter aux causes de la pollution de la mer, on a été amené à définir, puis à analyser le système méditerranéen, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs et des éléments qui concourent à l'évolution de cette région du monde. Le système méditerranéen, tel qu'il a été défini par le Plan Bleu, est composé des éléments suivants : d'abord l'élément démographique, c'est-à-dire l'étude des populations et de leur évolution dans l'espace et dans le temps, avec en particulier les phénomènes d'urbanisation et de descente vers le littoral méditerranéen ; ensuite les activités économiques comprenant l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les transports et le tourisme, le tourisme ayant été considéré comme un élément en soi étant donné son importance particulière en Méditerranée ; enfin les différents éléments de l'environnement méditerranéen, c'est-à-dire la forêt, les sols, l'eau, la côte et la mer elle-même.

L'une des difficultés que l'on rencontre quand on parle de la région méditerranéenne est de définir l'endroit où elle se trouve. La mer est facile à définir. Pour la région méditerranéenne, c'est plus difficile et dans une première étape on a été amené à prendre comme région méditerranéenne l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée, ce qui évidemment présente quelques inconvénients puisque cela met Paris ou Madrid en Méditerranée. On a ensuite cherché à préciser la notion de Méditerranée, d'abord avec le bassin versant méditerranéen puisque pour tout ce qui touche à l'eau, à l'irrigation, à l'érosion, on peut s'y référer, puis avec une définition plus administrative de la Méditerranée en essayant de travailler sur l'ensemble des unités administratives

qui ont une façade méditerranéenne qui sont de dimension comparable dans les différents pays et pour lesquels on dispose de statistiques. C'est une définition purement pratique mais qui correspond assez bien à ce que l'on ressent quand on parle de la région méditerranéenne d'une façon touristique ou politique.

A partir de cette analyse du système méditerranéen, le Plan Bleu s'est lancé dans une démarche prospective car les pays voulaient savoir ce qui allait se passer ou risquait de se passer en Méditerranée. Pour mener cette démarche prospective, on a choisi la méthode des scénarios. Je pense que la plupart d'entre vous connaissent ces scénarios méditerranéens du Plan Bleu qui ont été préparés sous la direction de M. Grenon. Ceci a donné lieu à un premier rapport du Plan Bleu qui s'appelle « Le Plan Bleu, avenir du Bassin Méditerranéen » publié en 1989 dans différentes langues (français, anglais, espagnol, turc, résumé en croato-serbe et en arabe). Ce rapport a abouti à des conclusions fortes. En effet, la continuation des tendances actuelles de l'économie et du soin porté à l'environnement, tant naturel que humain, mène à des situations que l'on risque de trouver inacceptables, notamment pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. On a donc été amené à faire des scénarios, que l'on a appelés alternatifs et que l'on appellerait sans doute aujourd'hui scénarios de développement durable, qui comportent essentiellement trois conclusions.

La première, c'est qu'il faut prendre des mesures de protection de l'environnement physique et humain à priori et non pas à posteriori. Il faut donc les intégrer dans la démarche du développement. C'est toute l'idée du développement durable. La deuxième conclusion, c'est que les pays méditerranéens ont intérêt à donner priorité à un aménagement ordonné de leurs régions littorales car c'est là, en Méditerranée, que se concentrent les populations et les activités, mais aussi les richesses et notamment les possibilités du tourisme. Il s'agit donc de donner priorité aux régions côtières de la Méditerranée qui représentent peut-être la plus grande richesse pour l'ensemble des pays méditerranéens et qui sont les plus menacées. La troisième conclusion forte du rapport du Plan Bleu c'est que les pays du Sud et de l'Est risquent d'avoir de grandes difficultés s'ils ne reçoivent pas une aide au développement, sous des formes variées, des pays de l'Union Européenne. Le Plan Bleu est un appel à une coopération forte de l'UE vers les pays du Sud et de l'Est. Ceci n'exclut évidemment pas que d'autres pays puissent apporter une aide. Mais il y a quand même une complémentarité, une proximité et une histoire commune entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.

Après la publication de ce rapport, les pays ont été satisfaits, ils ont trouvé cela intéressant, certains n'ont pas voulu croire certaines des conclusions un peu pessimistes des scénarios tendanciels. Mais surtout les pays se sont posés la question de savoir quelle était l'utilité, pour eux directement dans leurs problèmes de tous les jours, de ce rapport. En effet, les scénarios du Plan Bleu se plaçaient à un niveau global méditerranéen et n'étudiaient pas telle ou telle situation spécifique de tel ou tel pays. On a donc été amené à faire d'abord des scénarios nationaux et puis ensuite des scénarios ou des approches prospectives plus pointues et plus localisées vers telle ou telle région de tel ou tel pays. En même temps on a été amené à publier des études plus approfondies sur

différents secteurs de l'économie ou sur différents milieux géographiques. C'est ce que l'on appelle les « Fascicules du Plan Bleu ».

La préparation du rapport avait donné lieu à l'accumulation d'une importante base de données, tant socio-économiques que sur l'environnement. On nous a demandé de poursuivre la mise à jour constante de cette base de données, de façon à pouvoir suivre les évolutions qui se produisent en Méditerranée, à partir d'un temps zéro, et évaluer les progrès ou le manque de progrès de la situation. Ceci se fait par la formulation d'indicateurs d'état et d'indicateurs de performances. Ce travail d'évaluation et de mesure des évolutions a pris le nom d'« Observatoire Méditerranéen de l'Environnement et du Développement » (OMED). L'OMED est donc l'une des composantes du Plan Bleu, l'autre composante étant la prospective. Une troisième composante, complémentaire des deux premières, porte sur la formation et l'information. Voilà donc aujourd'hui comment se présente le Plan Bleu.

La fonction prospective est donc toujours une composante essentielle du Plan Bleu. La question est de savoir, après la construction des scénarios et les différentes activités dont j'ai parlé, comment l'utiliser et comment faire passer le message de la prospective à laquelle parfois les hommes politiques demeurent un peu allergiques. Il s'agit finalement de savoir comment, par la prospective et par les études systémiques, influencer sur la prise de décision en faveur de ces orientations fortes recommandées par le Plan Bleu. Il y a là ce que j'appellerai une fonction « pédagogique » du Plan Bleu pour orienter les décisions et les actions dans le bon sens en Méditerranée. Ceci semble avoir eu déjà quelques résultats positifs puisque le Plan Bleu peut se prévaloir d'avoir eu une certaine influence sur certaines prises de décisions importantes qui ont eu lieu à l'échelon de la région au cours des dernières années. L'intérêt pour la Méditerranée marquée par la Banque Mondiale, qui a associé le PNUD, la BEI et la Commission de Bruxelles dans le programme METAP, est, dans une large mesure, un dérivé des recommandations du Plan Bleu. De même, sur l'importante question de l'aide au développement, la Convention Euro-Méditerranéenne a donné naissance (à Barcelone en novembre 1995) au programme MEDA de la Commission européenne. Il s'agit, pour la première fois, d'un programme d'aide d'une certaine ampleur du Nord vers le Sud et l'Est de la Méditerranée. Donc, de ce point de vue, je pense que le Plan Bleu a eu des résultats à l'échelle macro-méditerranéenne. Je pense qu'il faut qu'il y ait maintenant davantage de résultats à l'échelle des différents pays méditerranéens. En effet, les problèmes demeurent et ne sont pas résolus. Nous n'avons pas vraiment changé de scénarios, je pense que nous sommes toujours dans le scénario tendanciel et non pas dans un scénario de développement durable. Il faut donc continuer le travail, en partenariat avec chacun des pays et sous forme de réseau de coopération entre tous les pays. C'est dans cet esprit que ce séminaire est organisé.

LA FONCTION PROSPECTIVE AU PLAN BLEU

Bernard Glass, Directeur du CAR/PB

(Transcription)

Avant d'aborder la fonction prospective au Plan Bleu, je ferais une entrée un peu personnalisée sur mes relations antérieures avec la prospective.

Je suis fonctionnaire français, ingénieur GREF, et il y a environ 25 ans j'avais été chargé, par le premier Ministre de l'environnement, de faire valoir la politique de l'environnement en Alsace, une région de l'Est de la France. Je dirigeais en même temps une OREAM (Organisation Régionale d'Etudes Aire Métropolitaine) antenne de la DATAR (Délégation de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale) dont la prospective était un outil habituel. Cette structure menait des études prospectives sous l'impulsion du Ministère responsable de l'aménagement du territoire. La prospective a failli me coûter ma place pour la raison suivante. Le Président du Conseil (Premier Ministre) a découvert un jour que l'organisme que j'animais mettait en cause le processus d'industrialisation par grandes zones industrielles le long du Rhin. Il y avait là un ensemble de forêts rhénanes que les écologistes estimaient d'intérêt écologique international. Nos travaux de prospective concernant le développement à partir de grandes zones industrielles ont fait ressortir que cette industrialisation, qui se traduisait par le défrichement de milliers d'hectares de forêts, ne prenait plus du tout la tournure qu'elle avait 20 ans auparavant, c'est-à-dire par implantation de grandes unités, type industrie automobile. Au contraire, le tissu industriel se développait à partir de sous-traitances, c'est-à-dire par petites entités. En répercutant cette information sur la place publique, on mettait en cause la politique industrielle telle qu'elle était menée. L'utilisation de la prospective dans ce cas d'espèce peut présenter un risque pour ceux qui affichent l'information à partir de telles études. Ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que les deux tiers des zones rhénanes forestières qui devaient être industrialisées sont protégées.

Quand le Plan Bleu a publié son rapport en 1989, j'étais responsable d'un service départemental et le Préfet des Alpes-Maritimes m'a demandé ce que je pensais de ce travail. Je l'ai considéré comme d'intérêt évident, mais à un tel niveau macro que je ne voyais pas l'usage effectif à en faire au niveau local. En particulier, à ce moment-là, j'étais associé à l'élaboration d'un schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région où nous vivons actuellement. Nous étions dans l'incapacité effective d'utiliser les résultats du Plan Bleu, même si on considérait que les problématiques identifiées par le Plan Bleu étaient également fondées dans cette région. Il était impossible, à partir de ce travail, de faire passer le message en direction des décideurs locaux, c'est-à-dire des élus responsables de l'urbanisme.

Peu après, j'ai pris mes fonctions au Plan Bleu en ayant conscience de la difficulté qu'il y a de transposer cette démarche à l'échelle où elle a été menée dans une région côtière.

En ce qui concerne le partenariat, le Président a fait état de l'orientation et de l'inflexion forte vers le terrestre apportée par le PAM II, en particulier par la mise en place d'une Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) à laquelle nous pensons apporter une forte contribution.

Le Plan Bleu compte quatre cellules qui ont des responsabilités spécialisées :

- l'observation et l'évaluation de l'environnement et du développement
- l'analyse prospective et les études systémiques
- l'information et la formation
- l'informatique et les bases de données.

Le réseau, dans lequel nous sommes immergé, comprend d'abord l'ensemble du PAM proprement dit avec les structures qui en dépendent avec leurs fonctions respectives. MEDU, l'Unité de Coordination, a en charge la valorisation des travaux des centres spécialisés. Le réseau externe comprend des partenaires lourds, avec lesquels nous sommes en relation constante : la Banque Mondiale à travers le programme d'assistance technique METAP, les agences qui travaillent sous la dépendance de la Commission Européenne, comme l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) et l'agence responsable des statistiques Eurostat, les agences des Nations Unies pour un certain nombre d'activités, et bien entendu les Parties Contractantes c'est-à-dire les pays riverains et la Commission Européenne.

En ce qui concerne notre organisation, nous sommes amenés désormais à rechercher une plus grande synergie entre la fonction prospective et la fonction observatoire. Dans ce but et pour les 5 années qui viennent, nous avons l'ambition de mettre en place un programme fédérateur, qui vise à élaborer des propositions en direction des pays, concernant plus particulièrement les régions côtières. Il s'agit de passer du niveau macroscopique national au niveau des régions côtières pour nous rapprocher des acteurs, pour mieux cerner les dynamiques de la société et les stratégies locales. Je pense que tous ceux qui ont l'expérience de la prospective stratégique et qui sont chargés d'en transposer les réflexions, souvent académiques, pèsent les difficultés pour infléchir les comportements locaux selon le concept de développement durable.

Nous souhaitons, à travers ce séminaire et en fonction de vos expériences alimenter, dans une optique de développement durable, une démarche prospective territoriale qui ait une utilité pour les acteurs locaux. C'est un défi pour nous tous ici, parce qu'il n'y a pas beaucoup de références sur le passage effectif de la démarche prospective territoriale vers les acteurs locaux. Par exemple dans le système français, les schémas d'aménagement et d'urbanisme, qui concrétisent l'aménagement du littoral, n'intègrent pratiquement jamais des réflexions prospectives pour avoir un éclairage sur les évolutions à long terme et sur les anticipations qui s'imposent.

IDÉES CLÉS ET PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Arab Hoballah, Directeur Adjoint du CAR/PB

(Transcription)

Just let me come back to some main ideas that have been raised by Mr. Batisse and Mr. Glass and then present the program.

Obviously the systemic and prospective approach, as a key decision making tool, has really characterised the Blue Plan activities throughout its history. We can say, to a certain extent, it has been and still is its ID card.

From the global Mediterranean level to the national and coastal ones, we have tried to improve such approach, to make it better known and more accessible to decision-makers, managers and actors in general. Very helpful for a better understanding of environment and development interactions and perspectives, this tool, or the various sub-tools it is composed from, can quickly go through complexity and complicated issues in terms of techniques, technologies, financial means and timing. However, the better you know a system the better you understand its « in and out » interactions, its weaknesses and strengths, its challenges and stakes, and then the more the analysis, conclusions and recommendations, can be realistic and action oriented.

Therefore, in order to improve its efficiency, as a realistic and accessible decision making tool, the Blue Plan has developed an observation and evaluation function called the Mediterranean Environment and Development Observatory, with a growing network of similar national observatories.

Moreover, co-operation was strengthened with METAP, EUROSTAT, European Environmental Agency and UNEP, mainly on fundamental issues such as statistics and indicators, which will in return improve knowledge and understanding of a system for a more realistic prospective approach. We find ourselves in a somehow continuous self-sustaining top/down-bottom/up approach.

But once concepts and methods are clarified and once data and information are collected and analysed, we usually find ourselves in front of a very serious question: how concerned actors can effectively use these tools and their results in social and economic development and land-use management. The purpose of this Workshop is, through exchange of experiences, to assist us and you as decision-makers, for the ones that are decision-makers, in answering this question or at least to pave the way towards a satisfactory answer that could improve this approach.

After the introduction made by the Blue Plan management team, some experiences of Blue Plan's prospective approach at coastal levels will be presented by experts who carried out these exercises.

The Blue Plan has recently edited, and you will receive a copy this afternoon, of what could be called ambitiously a « Manual of prospective ». It is just the

experience of what we have had here. It will give you a « snap shot » of what has been done. It is in French and we will do our best to translate it soon.

After lunch and until Saturday morning, Ms F. Goux-Baudiment, who is working here as Blue Plan consultant and head of proGective, will act as a main facilitator throughout the sessions, first on concepts and methods on territorial prospective for this afternoon, second on Mediterranean coastal land use management through stakes and actors for tomorrow, and third on urban development with specific cases of harbour cities.

Finally around lunchtime on Saturday we will together draw out lessons for Blue Plan systemic and prospective further studies. Tomorrow you will be divided in three groups, for about two hours, where you will be asked to fill in an actors' game matrix. The sessions of today and Saturday will be chaired by our President Mr. Batisse and tomorrow will be chaired by Mr. B. Glass. Last but not least, we count on your dynamic participation in order to make this workshop very interactive. Interactivity is very important here. To that effect, and as much as possible, panels of experts rather than academic lectures will be privileged.

LA PROSPECTIVE DANS LES RÉGIONS CÔTIÈRES MÉDITERRANÉENNES

Elisabeth Coudert, Chargée des études prospectives au Plan Bleu

Résumé

Dans une première partie on rappelle le cadre général dans lequel prend place la prospective pour les régions côtières méditerranéennes. Il s'agit en premier lieu du mandat du Plan Bleu et de l'évolution du niveau global au niveau littoral, du processus de développement durable qui fournit le fil conducteur des études à mener, et enfin du cadre institutionnel du PAM dans lequel s'inscrivent les travaux du Plan Bleu.

Dans une seconde partie, on insiste sur la diversité des situations existantes sur le littoral méditerranéen général et en particulier dans les régions côtières ayant fait l'objet d'études prospectives.

Dans la troisième partie, on présente les démarches méthodologiques adoptées par le Plan Bleu et les outils disponibles, en insistant sur la nécessaire sélection des plus adaptés à chaque cas.

Abstract

The first part evokes the general framework of prospective studies on Mediterranean coastal regions, i.e. the Blue Plan mandate and the evolution from the global to the local level, the sustainable development process providing the leading strands for studies, and MAP's institutional framework for the Blue Plan exercise.

In the second part, the diversity of situations in the Mediterranean coastline is underlined, in particular those coastal regions where prospective studies have been carried out.

The third part presents the methodological approaches adopted by the Blue Plan and the available tools. The accent is put on the necessary choice of methods and tools adapted to each case.

1. Cadre général

Si on reprend la chronologie du Plan Bleu et sa pratique de la prospective, on voit que des séminaires du type de celui d'aujourd'hui ponctuent son histoire et qu'ils ont servi à faire évoluer les approches méthodologiques et les outils, depuis l'Atelier Technique d'Antibes en mai 1989, et avec la réunion de travail sur les méthodes prospectives applicables à des petites zones côtières en janvier 1991, le séminaire-débat sur la prospective méditerranéenne en octobre 1992, et enfin l'atelier de formation à des méthodes et outils systémiques et prospectifs applicables aux zones côtières méditerranéennes à Tunis en juin 1994.

Durant ces trois jours, le thème central des communications et des débats concernera, à partir des réflexions et des expériences de chacun, la conduite des études prospectives dans les régions côtières méditerranéennes. Il s'agit de poser les bonnes questions pour tenter de trouver des réponses appropriées en terme d'approches et d'outils, afin d'obtenir des résultats pertinents pour le choix de partis d'aménagement.

Pour commencer, il ne semble pas inutile de revenir sur l'intitulé du séminaire d'aujourd'hui : la prospective territoriale en Méditerranée et l'approche par acteurs.

Pourquoi la prospective ? Depuis l'origine, le mandat du Plan Bleu est d'étudier les impacts à long terme du développement économique sur les ressources naturelles et l'environnement, afin d'éclairer les autorités responsables et les planificateurs dans leurs choix. Cet éclairage sur les conséquences à long terme de décisions prises aujourd'hui doit permettre les anticipations nécessaires pour éviter des dommages environnementaux graves, parfois irréversibles et toujours coûteux. Il s'agit donc d'une démarche prospective et elle doit constituer une aide à la décision.

D'abord mené au niveau global méditerranéen, l'exercice s'est recentré depuis 1989 spécifiquement sur les zones littorales, lieux d'attraction pour les populations et les activités et lieux de conflits d'usage des ressources. Au niveau global, la prospective est a-spatiale, on y raisonne à une macro-échelle aussi bien en ce qui concerne l'économie que l'environnement, la démographie, la géopolitique, les stratégies de développement, etc.

Au contraire, à l'échelle d'une région côtière, la prospective doit prendre en compte les utilisations possibles de l'espace étudié. On y raisonne en terme d'aménagement du territoire, avec des localisations précises, des périmètres à sauvegarder, à réhabiliter ou à réserver à telle ou telle activité, la société vivant sur ce territoire lui donnant un certain nombre de caractéristiques et une dynamique propre. La prospective devient territoriale et, dans le cadre du Plan Bleu, elle se situe bien évidemment en Méditerranée.

L'approche par acteurs : dans la littérature du Plan Bleu, pour s'en tenir uniquement à elle, on parle constamment des acteurs, de leurs rôles, de leurs stratégies, de l'analyse de leurs jeux, pour souligner l'importance de la

connaissance qu'on doit en avoir pour mener à bien une étude prospective. Bien que de nombreux outils couramment utilisés par le Plan Bleu comprennent un volet "acteurs" (matrices d'analyse structurelle, scénarios), il a semblé intéressant d'en faire un des deux thèmes centraux du séminaire d'aujourd'hui, dans un objectif de renouvellement de l'approche prospective et d'amélioration constante de la pratique.

Deuxième point important, il convient de souligner à nouveau que les travaux actuels du Plan Bleu s'inscrivent dans le concept de développement durable, processus à instaurer et dont il faut surveiller la mise en œuvre d'une façon dynamique. Le Plan Bleu a adopté la définition suivante, qui est une combinaison de celle du rapport Bruntland et de celle de la FAO :

" un développement respectueux de l'environnement, techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable, permettant de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ".

Il s'agit avant tout d'un modèle intégrateur des trois domaines Environnement-Economie-Société, s'appuyant sur une forte base technique et scientifique, s'inscrivant d'une manière dynamique dans le long et le très long terme. Certains experts ajoutent comme principe de base le domaine institutionnel. Ce processus n'est possible et pensable que globalement, mais l'action est nécessairement locale. Le concept de développement durable fournit le fil conducteur pour définir et délimiter les domaines d'études, ainsi que pour choisir les outils les plus adaptés, répondant à la problématique de la région étudiée. En effet, la diversité des situations interdit une méthode unique, applicable partout : on est conduit à " tailler sur mesure " chaque étude prospective territoriale.

Dernier point également très important, le Plan d'Action pour la Méditerranée fournit le cadre institutionnel dans lequel le Plan Bleu travaille à des études prospectives dans les régions côtières méditerranéennes. Il s'agit des Programmes d'Aménagement Côtier ou PAC (en anglais Coastal Area Management Programme ou CAMP), à l'exception du Projet de la baie d'Iskenderun (Turquie) et de la façade méditerranéenne française, deux cas au statut un peu particulier.

En effet, c'est le Ministère turc de l'Environnement qui a été à l'origine du projet de la baie d'Iskenderun, qui en a confié l'étude à une équipe d'universitaires turcs et qui a demandé directement au Plan Bleu une assistance en terme de méthodes. Le professeur Aruoba, un des membres de l'équipe universitaire turque, nous parlera tout à l'heure de cette expérience.

Dans le cas de la façade méditerranéenne française, le Ministère français de l'Environnement et la DATAR ont commandé au Plan Bleu une réflexion sur les implications d'un processus de développement durable dans les trois régions méditerranéennes du pays. Le Plan Bleu en a confié la mise en œuvre à un consultant, M. G. Loinger qui interviendra également ce matin.

Le cadre des PAC est complètement différent : ils font partie du programme de travail du PAM, dont tous les Centres d'Activités Régionales (PAP, Plan Bleu, REMPEC, ASP, TDE) ainsi que le programme MEDPOL ont en charge une ou plusieurs activités. Les PAC donnent lieu à la signature d'un Agrément officiel entre le PAM et une institution (en général le Ministère de l'Environnement ou une de ses agences) du pays de la zone retenue. L'Agrément du PAC détaille formellement les activités, qui peuvent être très nombreuses. Par exemple, elles étaient au nombre de quatorze dans le PAC de l'île de Rhodes. Chaque Centre dispose de crédits (dont le montant est assez faible compte tenu du travail à faire) pour recruter d'une part un ou des experts internationaux pour cadrer et piloter l'activité et, d'autre part, recruter une équipe locale ayant une bonne connaissance de la situation. Les activités prospectives ne constituent qu'une activité du PAC parmi les autres.

A ce jour, quatre PAC sont terminés. Il s'agit de la baie de Kastela (Croatie), de la baie d'Izmir (Turquie), de l'île de Rhodes (Grèce) et des régions côtières syriennes. Le professeur H. Coccossis a été le responsable de l'équipe grecque chargée des études prospectives pour l'île de Rhodes et a également contribué en tant qu'expert international aux études concernant les côtes syriennes. Il nous exposera ces deux cas.

Trois PAC sont actuellement en cours pour la région de Sfax (Tunisie), pour l'Albanie et pour la région de Fuka-Matrouh (Egypte). Dans ce dernier cas, c'est le professeur Aruoba qui a cadré les études prospectives en tant qu'expert international. Les travaux sont actuellement en train d'être complétés par l'équipe locale égyptienne.

Cinq PAC sont en projet : Israël dont l'Agrément sera signé dans quatre jours, le Liban, Malte, la région d'Al-Hoceima (Maroc) et la zone périphérique d'Alger (Algérie).

Après ces remarques générales, l'exposé qui suit abordera la diversité des situations dans les régions étudiées, puis présentera l'approche méthodologique générale retenue par le Plan Bleu.

2. La diversité des situations

Si on considère le bassin méditerranéen, quelques données de base laissent penser qu'une profonde diversité est la règle en Méditerranée :

- trois continents,
- vingt pays riverains, ce qui suppose autant d'Etats et de systèmes politico-institutionnels,
- un littoral qui s'étend sur 46 000 km de côtes (environ 54 % de côtes rocheuses),
- 162 îles d'une superficie d'au moins 10 km² et près de 4 000 îlots de moins de 10 km²,
- 221 régions littorales regroupant 135 millions d'habitants, avec des densités variant de moins de 25 hab/km² à plus de 5 000 hab/km².

En terme de diversité, on pourrait parler également du relief, des différentes cultures, des héritages monumentaux, etc.

La diversité des situations tient à plusieurs facteurs dans les régions ayant fait l'objet d'études prospectives, comme le niveau de développement économique, les caractéristiques physiques, l'abondance ou non des ressources naturelles, le niveau de développement humain, l'existence ou non d'une forte identité culturelle, les ressources humaines en terme de capacité d'expertise, la disponibilité des données statistiques de base (population et société, économie, environnement), les moyens techniques et financiers à disposition, etc. Les différentes problématiques rencontrées rendent également bien compte de cette diversité.

Dans les tableaux suivants, on donne uniquement un aperçu de cette diversité qui sera mise en relief par les communications des experts qui ont été chargés de l'étude.

BAIE D'IZMIR	BAIE DE KASTELA
11 municipalités dont IZMIR	4 municipalités dont SPLIT
1 450 000 habitants	300 000 habitants
1 400 km ²	100 km ² environ
120 km de côte	50 km de côte
ILE DE RHODES	REGIONS COTIERES DE SYRIE
43 communes	2 mohafazas
110 000 habitants	1 362 000 habitants
1398 km ²	4 190 km ² environ
220 km de côte	183 km de côte
BAIE D'ISKENDERUN	ZONE COTIERE DE FUKA-MATROUH
7 districts côtiers	Zone semi-désertique. P = 100 à 180 mm/an
612 000 habitants en 1990	300 000 habitants
3 755 km ²	1 000 à 1 500 km ²
280 km de côte environ	100 km de côte environ
ALBANIE	ZONE COTIERE DE SFAX
pays entier	Grand Sfax : 5 délégations comprenant 7 communes
3 410 000 habitants	400 000 habitants
28 748 km ²	580 km ²
470 km de côte	30 km de côte

3. Démarche générale pour les études prospectives territoriales

La pratique de la prospective s'étend sur une quinzaine d'années et son objet est passé progressivement du niveau global méditerranéen au niveau local côtier. Au cours de cette période, il n'y a pas eu de changements majeurs au niveau de l'approche méthodologique générale. L'analyse des systèmes et la méthode des scénarios gardent tout leur intérêt, par l'appréhension globale du domaine étudié de l'une et par l'exploration des futurs possibles et la prise en compte du très long terme de l'autre. Le découpage initial en trois phases - Connaître-Imaginer-Proposer - reste très opératoire et pédagogique. Toutefois, dans le cas d'études prospectives pour une région côtière, une phase zéro de faisabilité s'est avérée nécessaire et même indispensable.

Par contre durant cette même période, de véritables bouleversements sont intervenus pour faire progresser les moyens techniques à disposition, notamment de la micro-informatique (traitement des données, logiciels spécifiques de prospectives, Système d'Information Géographique, outils multimédias, etc.). Cette accessibilité accrue à une certaine technicité » peut présenter des dangers dans la mesure où elle peut devenir l'arbre qui cache la forêt en entretenant une certaine confusion entre la fin et les moyens. En outre, la diversité des outils présentement disponibles ne doit pas masquer les adaptations nécessaires et les améliorations à apporter dans la pratique, pour mieux répondre aux besoins des décideurs et faire progresser la prospective en tant que méthode d'aide à la décision.

Les tableaux ci-dessous présentent les démarches adoptées et les outils disponibles pour l'analyse systémique et prospective d'une région côtière.

Analyse systémique et prospective d'une région côtière - Démarches et outils -

Phase 0 : Faisabilité

1. Choix et délimitation de la zone géographique.
2. Réflexion approfondie sur les objectifs poursuivis : quel est le projet global pour la région considérée (problèmes cruciaux à résoudre et grands objectifs à atteindre).
3. Evaluation des volontés politiques, des forces en présence, des besoins des acteurs locaux.
4. Bilan des études entreprises, des projets en cours et des projets futurs sur la région.
5. Inventaire des moyens disponibles (financiers, humains, institutionnels, etc.). Vérifier la *disponibilité et l'accessibilité* des données nécessaires (statistiques, cartes, monographies, etc.).
6. Rapport de faisabilité (termes de références).

Phase 1 : Connaître - Phase de diagnostic : évolutions et situation actuelle -

Démarches	Outils disponibles
1. Collecter et analyser de l'information dans : . le domaine socio-économique, . le domaine environnemental, . le domaine socio-politico-administratif.	Base de données statistiques Base de données géographiques Cartographies statistiques
2. Identifier : . les tendances lourdes, . les pressions sur l'environnement et les ruptures possibles concernant la disponibilité des ressources naturelles, . les acteurs.	Logiciels statistiques Indicateurs Systèmes d'Information Géographique Enquêtes, audits
3. Comprendre les relations entre ces éléments pour identifier les variables-clés pour l'avenir et les germes de mutation.	Analyse structurelle : logiciel MICMAC®
4. Analyser le jeu des acteurs qui opèrent les variables-clés et les dynamiques de changement.	Logiciel MACTOR® Audit patrimonial Audit des acteurs locaux concernés (ALC®)

Phase 2 : Imaginer - phase d'Exploration des futurs possibles et/ou souhaitables -

Démarches	Outils disponibles
1. Choix des horizons de temps : . moyen terme, 10 à 15 ans, . long terme, 20 à 30 ans.	
2. Elaboration des hypothèses fondamentales d'évolution des variables-clés.	Dire d'experts DELPHI
3. Combinatoire des hypothèses et choix du nombre et de la nature des scénarios : tendanciels, alternatifs, normatifs.	Analyse combinatoire : logiciel MORPHOL®
4. Construction des scénarios (enchaînement « si...alors ») par cheminement entre la situation de départ et la situation à l'horizon final.	Simulations spatiales localisées Projections : modèles statistiques et économétriques.
5. Image de la situation finale pour chaque scénario.	Cartographie des Images prospectives

Phase 3 : Proposer - Phase de présentation et de discussion des résultats -

Démarches	Outils disponibles
1. Présentation et discussions des différentes stratégies possibles.	Séminaires et ateliers Outils de présentation multimédia
2. Recommandations pour l'action.	

Cette véritable panoplie d'outils est à prendre avec circonspection. Il ne s'agit pas de les utiliser tous et tout le temps. Chaque cas étant différent, il est impératif de choisir les outils à privilégier paraissant les plus adaptés pour répondre aux problèmes posés. C'est pourquoi il convient périodiquement de partager les expériences, de confronter différents points de vue, de susciter critiques constructives et suggestions, de chercher de nouvelles pistes de travail. C'est l'objectif de notre séminaire d'aujourd'hui.

DÉBAT INTERVENU AU TERME DES COMMUNICATIONS DE

Michel Balisse, Bernard Glass, Arab Hoballah et Elisabeth Coudert

La première question a porté sur la **définition des « acteurs locaux »**

B. Glass considère qu'il y a trois catégories d'acteurs :

- les acteurs représentatifs des pouvoirs publics qui sont investis de responsabilités explicites ;
- l'entreprise au sens large, publique ou privée ;
- l'opinion publique qui se décline d'une façon différenciée selon l'organisation ou la non-organisation du public ; par exemple, les ONG sont un acteur qui compte.

A la suite de l'intervention de E. Coudert, un bref échange sur la méthodologie a permis de poser la question des **limites de l'emploi des matrices**.

E. Coudert a répondu que, dans l'emploi d'une matrice d'analyse structurelle, le classement indirect permettait justement de voir les interactions entre les différentes variables.

Quels sont les critères qui permettent de choisir et **délimiter la zone géographique** de l'étude ?

Pour E. Coudert « on a rarement un ensemble environnemental cohérent, qui corresponde à une entité administrative elle-même cohérente et reconnue et sur laquelle les statistiques sont cohérentes et homogènes. C'est un compromis, cela dépend des fois. Le plus souvent, on prend une unité administrative pour pouvoir disposer des statistiques et, à l'intérieur de cette unité administrative, on procède, quand c'est nécessaire, par zooms, notamment quand il y a des zones biologiques ou écologiques de grand intérêt. C'est ce qui s'est passé à Iskenderun où l'on avait un ensemble de districts côtiers et, dans ceux-ci, il y avait les lagunes. Or il n'y avait pas d'unité administrative pour les lagunes, car une lagune est trans-district ».

L'échange suivant, sous forme de questions sans réponse définitive possible, a porté sur les acteurs. **Comment approcher au mieux les acteurs** : à travers les bases de données par une approche quantitative, ou à travers des enquêtes de terrain pour connaître leurs visions, leurs vécus dans une approche plus qualitative ? **Jusqu'où aller dans l'identification des acteurs** eux-mêmes, de leurs besoins et de leurs attentes ? Les aménageurs ne vont-ils pas devenir des hommes de **marketing**, les populations devenant des clients ?

PROSPECTIVE STUDIES IN COASTAL AREA MANAGEMENT: THE CASES OF THE SYRIAN COAST AND THE ISLAND OF RHODES

***Prof. Harry Coccossis and Alexandra Mexa, University of the Aegean,
Greece***

Résumé

Dans le contexte des Programmes d'Aménagement Côtier du Plan d'Action pour la Méditerranée, des études prospectives ont été menées pour les régions côtières syriennes et pour l'île de Rhodes en Grèce. L'équipe grecque a agi en tant qu'expert national responsable de l'étude dans le cas de l'île de Rhodes et en tant qu'expert international dans le cas des régions côtières syriennes, pour le compte du Plan Bleu.

Dans les deux cas, l'approche méthodologique a été conduite selon trois phases :

- *Phase 1 : analyse du système*
- *Phase 2 : élaboration des scénarios Développement/Environnement*
- *Phase 3 : implications politiques.*

Régions côtières syriennes

L'étude prospective avait pour objectif d'identifier les opportunités et les conflits potentiels entre le développement et la protection de l'environnement sur le littoral syrien. Les conditions socio-économiques et environnementales ainsi que les modes de développement en Syrie et dans les régions côtières ont été analysés pour mettre en évidence les tendances passées, en terme de population, activités économiques, urbanisation, utilisation du sol et des ressources naturelles. Le contexte socio-économique élargi (le monde, le monde arabe, l'Union européenne, le bassin méditerranéen) a également été pris en considération. Quatre grandes dimensions, prépondérantes pour l'avenir des régions côtières syriennes, ont été retenues : la dimension géopolitique, la croissance économique, la société, la qualité de l'environnement. Deux hypothèses d'évolution ont été envisagées pour chacune, ce qui a conduit à identifier trois scénarios (ou combinaisons cohérentes d'hypothèses) possibles : un scénario tendanciel, un scénario d'efficacité économique et un scénario de développement durable. La comparaison des résultats des trois scénarios a permis de proposer des recommandations pour l'action.

L'île de Rhodes (Grèce)

L'objectif principal de l'étude prospective était d'explorer les impacts futurs des activités humaines sur les ressources naturelles et l'environnement de Rhodes. Plus précisément, l'étude se proposait :

- *d'explorer des stratégies alternatives de développement régional, de croissance urbaine et de développement urbain ;*

- d'anticiper les impacts probables du développement urbain sur l'environnement et les ressources naturelles ;
- d'identifier précocement les conflits probables d'utilisation des ressources et explorer les formes d'action possibles.

L'étude de l'île de Rhodes en tant que système a impliqué l'analyse de la structure et de la dynamique du développement socio-économique, l'analyse de l'état de l'environnement et l'analyse du contexte politico-administratif. Ces résultats ont servi de base pour élaborer les scénarios. Les grandes dimensions retenues pour le choix des scénarios sont l'efficacité économique, l'équité sociale et la conservation de l'environnement. Cinq scénarios ont été élaborés : d'efficacité économique, d'équité sociale, de conservation environnementale, d'efficacité et de conservation, et enfin un scénario de développement durable. En outre, plusieurs stratégies spatiales ont été envisagées (bi-polaire, linéaire et multi-polaire). La combinaison entre les scénarios et les stratégies spatiales ont conduit à analyser quatre scénarios de politique spatiale : un scénario bi-polaire d'efficacité économique, un scénario linéaire d'efficacité économique, un scénario multi-polaire d'efficacité et de conservation, un scénario multi-polaire de développement durable. Les résultats ont permis d'énoncer un certain nombre de recommandations pour l'action.

Analyse comparée des deux études de cas

Les points principaux sont résumés dans le tableau I.

Analyse comparée des acteurs impliqués dans les deux études de cas

Les principaux acteurs identifiés et leurs comparaisons sont donnés dans les tableaux II et III.

Quelques idées pour l'analyse des acteurs dans les études prospectives au niveau local/régional.

De nombreuses questions d'ordre méthodologique et technique se posent dans ce domaine. A ce stade de la réflexion, seules des remarques préliminaires peuvent être faites, notamment sur le type de système étudié, l'utilisation des approches « de haut en bas » et « de bas en haut », les conflits et les alliances entre acteurs. En terme de méthode, il convient d'encourager les innovations, d'adopter et de tester les outils en fonction du contexte, de faire appel à des experts locaux, de prendre en compte les durées et d'estimer le poids de chaque acteur.

1. Introduction

An increasing interest in the use of prospective analysis for a specific geographical area can be evidenced in recent years in the light of growing uncertainty about geopolitics, economic globalisation and competition and changing lifestyles.

In the context of the Mediterranean Action Plan Coastal Area Management Programme (CAMP) activities, for the Syrian Coast and the Island of Rhodes in Greece, prospective analysis was used in the preparation of Blue Plan scenarios for both cases. The following paragraphs outline the basic features of prospective analysis in each case with the purpose to evaluate its contribution to the study of development/environment issues at a national/regional/local level. Although an analysis of the actors role was not included in either of the two case studies some thoughts about possible future application of such a tool in corresponding systems will be included.

It should be noted that the participation of the Greek team in the prospective study for the Syrian Coast was under the status of International Expert while in the corresponding study for the Island of Rhodes the Greek group was the national expert responsible for carrying out the study. Rhodes preceded Syria in time. Rhodes, as CAMP was much broader and at a more advanced level of development than Syria.

Each one of these studies consists of two parts:

1. An analysis of systems structure and dynamics and
2. The formulation of Development/Environment Scenarios.

2. The Syrian Coast

Scope of the Study

The Coastal Region, one of the administrative regions of the country, was the focus of the CAMP of Syria. This activity intended to highlight the opportunities and conflicts that could arise between development and environmental protection on the Syrian coast in the future.

Structure

In the *first part* of the study the basic socio-economic and environmental conditions and patterns of development in Syria and the coastal region were examined in order to identify past trends and present tendencies, particularly in terms of population, economic activity, urbanisation, land-use and use of resources. The analysis of prospects followed primarily a top-down approach taking into consideration patterns and changes in the wider socio-economic context (the world, the Arab world, the European Union, the Mediterranean region) which might influence development in Syria, but also in a limited way internal opportunities and constraints. In the latter particular emphasis was placed on the environmental resources as a factor which is affected by and also affects socio-economic development. An analysis of the basic institutional context and the role of various key actors were also included.

In the *second part* the trend and alternative scenarios for the Syrian Coast were elaborated on the basis of the analysis of structure and dynamics in the previous phase.

Dimensions/Hypotheses

The Syrian Coastal Region has significant advantages at a national and possibly at an international level as well. The former relate to its favourable climate and rich water resources, a strong comparative advantage in the Middle East, which render it suitable for agriculture and recreation/tourism. The latter stems from the strategic position of the Region as a gate of Syria (and neighbouring countries) to Mediterranean and European markets.

Four seem to be the major dimensions or axes of reflection concerning the future of the Syrian Coastal Region:

Geopolitics: As the world economy becomes increasingly interconnected and globalised each country seeks to maximise its linkages with the world markets. Comparative advantages play a significant role in this respect. Within this context the following hypotheses were recognised:

- a. Should peace eventually prevail in the Middle East, intensive regional co-operation should be expected.
- b. Should regional Cupertino delay due to the need to build up trust over a long period of time and reconstruct war damages, or should repatriation of skilled labour, know-how and capital be delayed because of the continuation of regional conflicts, Syria would have to seek on its own new markets.

Economic growth: The macro-economic factors are important in this context. High growth rates of the past are not likely to continue as the world economy is hit by recession. The recent collapse of Syria's traditional market (Soviet economy) has worsened the situation. Two major hypotheses can be envisaged:

- a. The State would have to undertake strong restrictive policies to control the growing consumption needs of the population.
- b. The State would pursue a course of privatisation, as it already has done, but at a faster pace.

Society: Population pressures are likely to be high although some indications exist suggesting lowering of fertility rates as the population becomes urbanised. Population growth is likely to bring forward unemployment problems. Two options exist in this respect although they are not as clear-cut as they seem to be presented:

- a. Controlled modernisation
- b. Retaining traditional attitudes

Environmental quality: Environmental resources are in general not abundant in the Coastal Region. The beach areas are limited given the size of the country. If developed at the rates of the past decades they will soon become saturated and environmental quality will decline unless substantial investments and efforts would be directed to control urban development. Land resources are not

abundant, particularly as agricultural areas should be protected as key national resource. Population pressures will result in urban development and further concentration in the narrow coastal strip or the intermediate hill areas. Water resources, although abundant at present, become increasingly threatened.

Two options seem to be available:

- a. Extensive exploitation of resources.
- b. Rational use of resources.

The above four dimensions constitute a framework for the development of scenarios for the future.

Development/Environment Scenarios

Three scenarios, or coherent combinations of options, have been identified. Each scenario has differential impacts on the environment but also in each scenario the environment holds a key role in the future of the Region:

In the case of the **trend scenario**, conflicts over the use of water and land resources are likely to be the major environmental problem. Particularly the concentration of development in the coastal zone will create significant functional problems (conflicts with agricultural production, congestion, lack of access, overload of infrastructures, etc.). In the intermediate zone development pressures are expected to be high from the expansion of agriculture. Such intensive development is likely to require significant investments in infrastructure and in efforts -on the part of the administration- to overcome such problems. In view of the generally high pressures and meagre resources -financial and other- associated with this scenario, environmental problems are expected to worsen. Water resources could be threatened by sprawling development and overuse. Pollution problems could worsen as a result of uncontrolled agricultural practices and urban waste. Land for agriculture most probably will not be effectively protected and will be lost to other uses. Natural areas of special interest could be threatened. However one of the most significant problems could be uncontrolled development, mainly on the coast. The degradation of the environment will be the result of unresolved conflicts of use and lack of control. A lower environmental quality is likely to affect in the medium and long term the economic prospects of the Region in agriculture and tourism, eroding its competitive edge.

In the case of the **efficiency scenario** conflicts over the use of land and water are also likely to be the major issues including pollution. Two areas are most likely to suffer the most, the coastal zone and the intermediate hill area. The anticipated expansion of agriculture and agri-industry, as well of other industries and services, will lead to concentration of population, employment opportunities and activities -all associated with urban development- along the major transport axes and around the large urban centres, in the coastal zone and to a lesser extent the hill area. Significant irrigation and dam construction projects should be expected. Pollution and congestion should be also expected. Pollution of seawater and drinking water could be serious. Streams could be polluted. Natural areas are likely to be threatened. In the agricultural areas of the coastal zone pressures will be strong for expansion of agriculture intensifying conflicts with other uses (i.e.

urban development as discussed earlier). Water supply shortages could be possible, even. Overall significant problems of degradation of the environment are expected due to intensive development and conflicts. Significant efforts will be required to guide and control development, putting tremendous pressures on administrative, financial and social structures. The pace of development could exceed the capacity of local societies to adapt to change. Furthermore, the conflicts over the use of natural resources, the overexploitation of water and land resources and pollution could in the long-term threaten the development of agriculture and tourism and the quality of life in the coastal Region. Prospects for development could be also eroded significantly.

In the case of the **sustainable development scenario** pressures on the environment are likely to be moderated by the slower pace of changes -and associated development- and by strong preventive action in environmental management. Pressures for development are likely to be not only lower but also diffused over geographic space. The coastal zone is expected to face the highest pressures for development, the hill area moderate pressures and the mountain area lower pressures. The rational use of water is likely to prevent excesses in dam construction and careless expansion of irrigation and water supply schemes. Urban development is likely to be contained if not fully controlled. Development could be guided to the urban centres of the coastal zone and the hill area while some development is also likely to be directed -and supported - in the mountain area. The coastal zone is likely to be protected better from encroachment and development. If significant effort is invested at present in environmental protection and management future problems could be manageable although administrative structures need still to be strengthened.

In summary, environmental impacts are expected under every scenario. These influence development prospects in the Region and can be mitigated through environmental policy. Significant steps have to be taken at present to anticipate and prevent the possible negative impacts in the future.

The comparative analysis of the scenarios for the Syrian Coast suggests that there are key issues that should be seriously considered at present in order to achieve long-term prosperity in the Region as defined from the perspective of a strategy towards sustainability.

The main options identified:

- Agriculture is likely to be the strongest advantage of the Region with transport, trade and some tourism as secondary ones.
- In terms of agriculture there are three different options or possibilities: for the domestic market or primarily for export or a mix of the two.
- In terms of trade, two are the major possibilities: limited external trade and expanded foreign trade. Transport is related to trade.
- Both, trade and agriculture options depend on three important factors/conditions: geopolitics in the wider region, the role envisaged for the public and private sectors and social attitudes.

- The geopolitical situation could be as at present (fragmented relations) or slightly improved (limited intra-regional relations) or vastly improved (strong relations).
- The role of the private sector could be limited, as at present, or substantial (full privatisation) or mixed. The performance of the public sector is a key factor for future economic growth in all cases.
- Social attitudes are conditioned by education and institutional changes. Of central concern is the process of modernisation and its influence on the performance of the economy and the utilisation of resources (human, natural and financial).

3. The Island of Rhodes, Greece

Scope of the Study

The Study for the Blue Plan Development/Environment Scenarios is one of the fourteen activities envisaged under the Coastal Area Management Programme for the island of Rhodes.

The main objective of the Development/Environment Scenarios Study was to explore the future potential impacts of human activities on the natural resources and the environment of Rhodes. Specifically the study was intended to:

- Explore alternative strategies of regional development, urban growth and urban development in Rhodes.
- Anticipate the probable impacts of urban development on the environment and the natural resources of the area.
- Identify early probable conflicts of resource use and explore possible courses of action.

The systemic approach was employed in the Study of Development/Environment Scenarios for Rhodes, which assumes that the various environmental and human activity components and factors can be conceptually organised in distinct sets (sub-systems) of factors which are interdependent forming a complex human activity-environment system.

Structure

The study of Rhodes as a system involved the analysis of the structure and dynamics of socio-economic development, the analysis of the state of the environment and the analysis of the political and administrative context of Rhodes. Based on the findings about the structure and dynamics of the island system, a set of five scenarios was elaborated. Each scenario is a coherent system of hypotheses about future developments. These scenarios were then assessed on the basis of their spatial and environmental implications. A comparative analysis between five spatial-policy scenarios was also included based on a multicriteria approach, including both quantitative and qualitative criteria. On the basis of the interaction between environmental quality and socio-economic development options identified, some policy suggestions for immediate action were proposed.

In particular the prospective study included:

- Analysis of environmental conditions and characteristics.
- Analysis of the structure and dynamics of the socio-economic and administrative context.
- Identification of Development/Environment interaction.
- Analysis of existing plans and policies.
- Formulation of Development/Environment scenarios.
- Formulation of spatial policy scenarios.
- Identification of Environmental Impacts.
- Comparative Analysis of Spatial-Policy Scenarios.
- Risk Assessment Policy actions.

Development/Environment Scenarios

The generation of scenarios, was based on the study of both the external and internal system structure and dynamics of the Island of Rhodes.

The analysis of the internal system concentrated on the identification of the limitations and possibilities, arising not only from the economic activity sub-system, but from the socio-cultural and environmental ones as well.

The study of the external system focused on the exploration of the economic and geopolitical contexts, which could under certain hypotheses, create disturbances for the system structure and dynamics.

The elaboration of the following scenarios concentrated on the creation of « probable » outcome, but also on the construction of « desirable » outcomes.

The development of alternatives was based upon the following goals or policy guidelines:

- a. towards an economic efficiency perspective.
- b. towards a social equity perspective.
- c. towards an environmental conservation perspective.

These were used as extreme characteristic cases or in combinations drawing on the particularities of the case study in Rhodes (efficiency-conservation and efficiency-equity-conservation or sustainable development scenarios).

The reasoning behind the choice of the specific guidelines is:

1. The efficiency approach was adopted, reflecting basically on present or immediate future trends, towards exploitation of the resources, both human and natural.
2. The selection of the two other « axes of reflection » (equity and conservation) was decided on the basis that in the long-run economic variables will be largely determined by non-economic factors, such as technology, politics, social values, and the availability of natural resources.
3. The combination of efficiency and conservation strategies was justified on the grounds of the strong interdependence between tourism and environmental quality. As tourism has been a key sector of human activities for the island it

seemed plausible to examine a combination scenario which would be based on exploiting the island's comparative advantage and preserve its major assets: the quality of the built and natural environment.

4. A sustainable development scenario was also elaborated. In the case of Rhodes, the sustainable scenario could be described as the best balance of the three considerations: efficiency, equity and conservation.

The above scenarios were then elaborated on the basis of a coherent and internally consistent set of basic hypotheses as follows.

Efficiency Scenario: The efficiency concept focuses on further tourist development which is realised through the construction of large units, based on the availability of investments, mainly from the external to the island system. This situation results in increased dependence upon the international tourist industry.

Equity Scenario: The equity scenario has as a « core » of its development the maximisation of opportunities offered for self-realisation, basically through involvement of the local community in the tourism sector. The above target can be translated by the construction of small units, usually lacking the quality of services provided in case of the efficiency scenario.

Conservation Scenario: The aim of this scenario is the preservation of the natural and built environment, through discouragement of further expansion of the tourist sector.

Efficiency - Conservation Scenario: Conscious of the strong dependence of tourism upon the quality of environmental products, forms the starting point for the future development.

The basic characteristics of this scenario were:

- Long term considerations concerning the conservation and enhancement of the environment.
- Consideration of the future innovations in tourism:
 - Greater concern for environmental issues.
 - Demand for socio-cultural products.
 - New perceptions towards leisure, demand for more activities

Sustainable Development Scenario: The system has succeeded through structural modifications, to increase its complexity, its degree of diversification. In this scenario the local community has achieved differentiation with increased linkages, through specialisation. In the sustainable scenario a new view of social behaviour is required, its main characteristics being: equality, security, solidarity, participation, ecological awareness. Amelioration of services provided to local community, health provision, education, amenities, result in the development of Rhodes into an important pole of the south region, with not only economic significance.

Environmental Impacts

From the analysis, it has become evident that the most crucial environmental problem which Rhodes is likely to confront in the future is not sea pollution or waste accumulation both of which can be mitigated (if the planned necessary infrastructure is developed), but that of the preservation of environmental quality.

Spatial -Policy Scenarios

Without exploring the future, there is no freedom in constructing it. Having this in mind, the research efforts were oriented towards the exploration of all plausible and desirable alternative futures for Rhodes, the identification of constraints, opportunities, risks, imposed so to produce a useful input in the formulation of strategic planning for Rhodes. As already mentioned it was very important to ensure that a broad range of alternatives could be provided to both planners and decision-makers. The range of planning strategies was further expanded through the creation of three spatial strategies for each one of the policy scenarios presented.

Through these spatial strategies it was attempted to define those spatial distributions of development which could minimise conflicts, and the negative environmental impacts of each scenario.

This led to the formulation of spatial-policy scenarios, enriching through this process knowledge about opportunities, impacts, and restrictions.

The three *spatial strategies* selected for further study are:

1. a bi-polar spatial strategy.
2. A linear spatial strategy
3. a multi-nodal model.

Considering the internal consistence of hypotheses within the various possible combinations of scenarios and spatial strategies the following four policy-spatial scenarios were selected for further analysis:

1. a bipolar efficiency scenario,
2. a linear efficiency scenario,
3. a multi-nodal efficiency-conservation scenario,
4. a multi-nodal sustainable scenario,

It is understood that in order to define the appropriate strategy one has to study the impacts of each one of these strategies, which in this case are of a multidimensional character. The definition of these impacts, in case of the scenarios of tourism development, is a rather complicated process, as the impacts are the result of the synergistic action of several variables, not necessarily concentrated in time and space.

The decision-making process, which will lead in the selection of the appropriate strategy, should involve an impact analysis and a further evaluation, for the above four spatial-policy scenarios. Such a process was outside of the scope of this study, carried, but is necessary to indicate the parameters that should be taken into account and underline the fact that the impacts should not be regarded either through one aspect alone (economy or environment) but always in a more holistic way, emphasising mainly the synergistic action of the impacts.

Comparative Analysis

The main axes for the comparative analysis of the above spatial-policy scenarios were included considering the comparative advantages of each scenario concerning several factors.

1. The level of the investments required and in specific the private investments, the public investments required for infrastructure, and also the investments required for environmental protection.
2. Of great concern was the subject of employment, that is the labour demanded in each case and the immigration provoked, the sectoral mix to be accomplished, and most important the education and required, formulation level.
3. The institutional framework, the demand for planning and especially for land use control and management of resources, in every one of the spatial-policy scenarios.
4. The demand and degree of exploitation on resources (land, water).
5. The quality of the final tourist product, which is associated with the dominance of mass tourism, the existence of other forms of tourism of a more selective character, of the application of management and marketing etc.
6. The time required, for the realisation of each scenario depending on:
 - mobilisation of resources (mainly of an organisational aspect),
 - structural modifications
7. The process of urbanisation, which will lead to the saturation of the city of Rhodes and to a complete littoralisation of the coast.
8. The conflicts provoked over land uses and the negative impacts mainly on the agricultural sector.
9. Finally development opportunities provided by each scenario are to be explored, and the contribution of each scenario in to phenomenon of the polarisation between the north and south part of the island.

Scenarios and Risks

Besides the evaluation of scenarios based on their impacts on the environment, the society and the economy an additional parameter into consideration should be the probability and risks associated with possible evolutions in the broader context. This analysis intended to assess the strategies associated with each scenario against various outcomes. Certain dimensions of the external environment were selected, mostly reflecting changes in key for the island factors, i.e. tourism. Since the future evolution of these dimensions involved a great deal of uncertainty, a set of hypotheses was formulated.

1. Economy
 - a. national and international stagnation,
 - b. stronger competition in the Mediterranean region. Most of the countries in the region have suitable land for tourist development, untouched natural environment, cheap labour, cheap markets for tourists, weak regulatory and institutional systems, and could offer low prices and attract investments for tourist development.

2. The organisational and financial role of Tour-Operators in shaping market demand in the future:
 - a. stronger vertical integration and globalisation
 - b. diffuse decentralisation.
3. Society
 - a. more demanding and better informed clientele with higher expectations concerning environmental and socio-cultural products,
 - b. accessibility to new undeveloped areas with exotic physical environment offering new tourist product.

In the future one could probably deal with two main groups of tourists:

- mass tourism, those who are willing to travel, with no specific desire about the final destination, searching for a standard type of services (accommodation, food, entertainment, etc.), whose choice will be defined basically by the cost of the « package » provided by the tour-operator, a very large market,
- selective tourism, those who are well informed, ready to pay for a more expensive destination, in case it can assure a comparative advantage, a growing market.
- The performance of each of the Spatial-policy scenarios to the above external evolutions should be carefully taken into consideration.

Identification of Policy Actions.

From the above it is evident that one should encourage those spatial-policy scenarios which:

- respond to the comparative advantage of tourism,
- control tourism growth, through land control, as land is expected to be one of the most important limiting resources in the near future,
- succeed in developing the other sectors, achieving a balanced economic structure,
- induce social change in order to make the community capable to confront, in the long run, all the problems which could arise in the complicated, from the organisational aspect, tourism sector,
- Ensure to Rhodes a more important role, with broader influence in the region (economic, cultural, etc.).

In addition the definition of permissible and desirable land uses is crucial and in particular, the establishment within these areas, of development zones with specific development/environment characteristics (adoption of specific building regulation coefficients) which will also take into consideration the environmental and socio-economic aspects of the area under study.

The experience so far suggests that the existing planning and institutional framework are insufficient and in the long run become inactive and inefficient. To this contributes also the existence of several lobby groups that can exercise influence, on development decisions.

Planning, zoning, strong regulation and monitoring system will be undoubtedly required, but first of all if consensus is not to be achieved among the interested parties, no serious implementation of policy should be expected.

4. A Comparative analysis of the two case-studies

Although both cases were developed within the context of the same Programme (CAMP), several differences can be identified basically in terms of the methodology and techniques applied. Part of this has to do with the particularities of each system calling therefore for a modified approach for each case and part of it with the fact that different experts were involved having the opportunity in each case to enrich or modify the broad methodological guidelines originally provided.

Differences were also due to « programme » related factors, in the sense of the interaction with other activities within CAMPs or socio-economic and environmental planning in general, to the extent that inputs and outputs from/to other activities or studies were available or not. In the case of Rhodes, there was already a set of national Blue Plan scenarios developed as well as several background national/local studies and some other CAMP activities, which were active in parallel or preceded (i.e. Climate Change, Integrated Planning Study, etc.). In Syria the study explored and developed national scenarios and within these examined the development prospects of the Coastal Region. In Syria there was a limited range of available background data and studies to draw from except from a reconnaissance survey within the Integrated Planning Study (as part of CAMP) which preceded it. In terms of outputs the Scenarios in Rhodes provided input to the Integrated Planning Study, Water Resource management plan, energy resources management plan, etc.

The two case studies are compared on the basis of a few key issues such as time span of scenarios, characteristics of the internal system, methodology applied, etc. The main issues arising from such a comparative analysis are summarised in table I.

A. Time span

In both cases the time span for the elaboration of the scenarios was the same, set to the year 2025. No particular intermediate date was examined. The emphasis in both cases was drawn not only to the description of the final state -2025- but to the processes leading to that. This is interesting since in certain scenarios there were important differences between the first decade and the second one particular in terms of environmental impacts and economic development

B. Geographical Area under Study

The case of the Syrian Coast

In the case of the Syrian Coast the study covered an extended area which was highly related to the national context. The Coastal Region represents 2 % of the

total Syrian territory accounting for 4,190 sq. km (183 km of coastline) and 11 % of total population accounting for 1 474 000 inhabitants.

The coastal zone is the most densely populated section of the Coastal Region with 555 persons/sq. Km. The urban areas of the coastal region account only for the 43.1 % of coastal population. The main cities are Lattakia (286 000 in 1992), Tartous (80 000 in 1992), Tableh (60 000) and Banias (30 000).

The case of the Island of Rhodes

The study covered the island of Rhodes -local level- considered as one system with well-defined geographical limits. As a result inputs and outputs can be recognised easier.

The island of Rhodes has an area of about 1400 sq. km (221 km of coastline) and accounts for 1.1 % of the population of Greece (100 686 inhabitants in 1991).

The capital, the city of Rhodes is the largest city in the Region with a population of 43 619 (1991).

It should be noted also that in this case the system of the island of Rhodes and the coastal system, were treated as one, meaning that the study included both the coast and the hinterland. On the contrary in the case of Syria it was only the Coastal Region that was under study, for all practical reasons, although two important sub-regions were identified for analytical purposes (the coastal strip and the hill hinterland area).

C. Characteristics of the Internal System

The case of the Syrian Coast

The economy of the Syrian Coast is quite *diversified*. Agriculture in spite of its past decline is considered as one of the most important economic activities with significant prospects. The role of tourism is limited and is not expected to change radically in the near future although domestic tourism is expected to further increase its share. Last but not least it should be noted that the contribution of heavy industry is rather important.

It should be noted also that the system of the coastal region is highly interrelated and interdependent with the national system basically due to the fact that the Coastal Region is extremely valuable with ample water resources and from an economic activity perspective is the most important agricultural area and a major transport node for Syria. In methodological terms that implied that the system of the region should be carefully examined with great emphasis to its relationship with the overall national context. The prospects in the Coastal Region were not simply dependent on the national ones but were almost identical to the latter. As a result in certain cases in the development of scenarios the terms region and national territory overlapped.

Another important characteristic of the Syrian case was that the economy was in a phase of transition searching for new markets and new roles.

In terms of organisation and overall political and administrative structure it should be noted that the Syrian coast is a part of a highly centralised administrative system and in operational terms a *centrally planned economy*. The role of the public sector is crucial while private initiatives still play a limited role

The case of the Island of Rhodes

In the case of the island of Rhodes there was quite a different situation, although Rhodes is part also of a highly centralised administrative system, that is the national one. Still in spite of a great dependence on the central government, the future of the system is not fully dependent on national trends. This has to do a lot with the economic structure of the system. The island economy is almost exclusively based on tourism development that is a *market-based system*. The role of the private sector is crucial therefore the future of the island will be shaped to a great extent by both the internal factors -private entrepreneurs, local decision makers- and the external factors basically those related with the tourism industry. National policies are unquestionably of high importance; still the system has succeeded to develop its own direct linkages with the external environment confirming thus its own dynamism

D. External Environment

The case of the Syrian Coast

The Syrian Coast is one of the most important gates of access to Syria, Iraq and the Arabian Gulf. The future evolution of both Syria and of the coast is highly dependent on geopolitical factors. The study of geopolitics indicated great uncertainty about future evolution and of corresponding significant impacts. As a result the analysis of external relations was inevitably the core of the scenarios developed.

The case of the Island of Rhodes

The external environment was significant but due to different reasons. The island economy is exclusively based on tourism development, an activity highly dependent on external factors such as economic stability, trends in tourism industry, etc. That was the reason that called for a particular search of the "context". The geopolitical evolution was also studied but did not indicate a particular impact for the island as compared to the rest of the country.

E. Methodology applied

In both cases the approach included the following three basic steps:

1. Analysis of the system
2. Elaboration of Development /Environment Scenarios
3. Policy Implications.

Still several methodological differences can be identified within these broad guidelines. In addition some tools/techniques were used only in one of the case studies. These differences are justified basically by the fact that we had to deal with quite different systems, as a result some characteristics allowed us to proceed to certain kinds of analysis while some others did not.

In particular:

The case of the Syrian Coast

a) analysis of the system

A conventional analysis of the system was included in terms of the economy, demographic trends, characteristics of population (education, age-sex structure, etc.) and environmental components as in the case of Rhodes. The analysis provided a good picture of the system under study. Still the opportunity to compare it with the results of a proper systemic approach was not provided in the sense that a thorough analysis of interdependencies among the variables of the human and environmental systems was not performed. Possibly this was not necessary in view of the central role of the administration in regulating society and economy. However in view of the inevitable anticipated changes, in the transition period, a deeper understanding of the system structure and function would be desirable.

An additional analysis including the "Relation between the coastal Region, Damascus, Aleppo and the hinterland" and the "Branches of activities for which Syria and its coastal region have a potential comparative advantage" was included indicating the interdependence between the Region and the National context.

Projections/Forecasts

Before proceeding to the elaboration of Scenarios some projections and forecasts about population, employment and economy were developed.

Projections basically included qualitative description of present trends along with some suggestions about policy actions required in order to either reinforce these trends, ameliorate, or eliminate potential future dangers.

These trends are defined to a great extent by some significant projects undertaken in the region, which will no doubt shape the future profile of the area.

Forecasts of population and employment by major sector for Syria and the Coastal Region were formulated for the years 2010 and 2025 on the basis of past trends and Blue Plan forecasts for the Mediterranean. Two alternative forecasts were prepared reflecting a higher and a moderate growth.

Forecasts represented the quantitative approach.

It should be noted that both Projections and Forecasts can not be really considered as part of the methodological approach adopted for the development of Scenarios in the sense that the results produced did not serve as an input for the Scenarios instead they served as a broad context and reference framework.

c) Elaboration of Scenarios

The two approaches top-down and bottom-up are incorporated in the formulation of one set of scenarios in the sense that the evolution of the external system was incorporated to the policy options for the system under study. In particular hypotheses about geopolitical evolution of the broader region that is Syria, Israel, Arabian Gulf but also the Mediterranean, were incorporated with

hypotheses about changes at a national level and with suggested alternative policy actions at a local level. As a result uncertainty on a higher level (top-down) was incorporated with uncertainty of a different quality of the lower level (bottom-up). The particular approach was justified since the system under study is highly dependent upon the evolution of its context.

Within this context three scenarios were developed:

- Trend
- Efficiency
- Sustainable development

The environmental implications of these scenarios were also elaborated at this stage.

d) Policy Implications

Some policy actions were suggested on the basis of the major anticipated development/environment conflicts and opportunities.

The case of the Island of Rhodes

a) Analysis of the system

The findings of the study of the system were used in the elaboration of normative scenarios. A qualitative analysis of the system was prepared in a detailed way by international Blue Plan experts after a reconnaissance trip to the island and in collaboration with the national Blue Plan Scenarios team using several tools. The application of system's approach identified internal and external variables. The next stage involved the identification of the relationships among these variables with a view for identifying the most important variables, that is, the most dependent and less influenced by the others. It should be noted though that although the system's approach is a well recognised approach fully appreciated for its contribution, it should be carefully performed so as to guarantee that it would provide results that could have not been identified with conventional means of analysis. In the case of Rhodes certain weaknesses were identified in the implementation particularly relating to its conceptual basis organisation as there was a long list of heterogeneous variables without a thorough analysis of their direct and indirect interactions.

b) Sectoral Scenarios/Beach-Water Capacity

Some quantitative "scenarios" based on the broad regional context or on local key factors were formulated. These elaborate sets of forecasts or "scenarios" outlined the island's prospects in view of changes in the broader regional context or reflected on the local constraints and potential for development. These elaborate from an analytical quantitative scenarios included estimates of population growth, employment and economic structure. In addition alternative forecasts of population distributions were provided based on alternative hypotheses.

In the next step, population and tourism development in terms of future number of tourists was estimated on the basis of beach and water capacity of the island. It

proved that these estimations were higher than those provided by the sectoral scenarios, indicating that resources -land and water- are not a real constraint for future development.

c) Elaboration of Policy- Scenarios

The top-down and the bottom-up approach lead to the development of external hypotheses and normative scenarios. In this case it was understood that the system is capable up to certain degree to formulate its own future under of course both internal and external constraints. As a result in the first place alternative policy scenarios were developed regarding the evolution of the external system and uncertainty was confronted through the formulation of alternative hypotheses

The normative scenarios were developed around three axes: efficiency, equity and conservation. Five scenarios were finally formulated:

- Efficiency
- Equity
- Conservation
- Efficiency-Conservation
- Sustainable Development

d) Elaboration of Spatial-Policy Scenarios

The elaboration of policy/normative scenarios was further enriched with the formulation of alternative spatial distributions, leading thus to spatial-policy scenarios. In the case of the Syrian Coast this type of detailed analysis was not performed.

Four Spatial-Policy Scenarios were selected:

- Linear - Efficiency,
- Bipolar- Efficiency,
- Multi-nodal - Efficiency-Conservation,
- Multi-nodal- Sustainable Development.

e) Evaluation of Scenarios

Suggestions for a multidimensional evaluation of the scenarios were given. An initial attempt to perform such an evaluation was made in qualitative terms using multiple criteria.

f) Risk Assessment

Last but not least the normative scenarios were tested -Risk Assessment- with the external hypotheses initially formulated.

g) Policy Implications

As in the case of Syria policy suggestions were based on major priorities for action

Techniques used

The case of the Syrian Coast

No particular analytical techniques.

The case of the Island of Rhodes

Extended use of conventional projection/forecasting techniques.

Basic techniques for the analysis of the systems structure:

- i. "Mapping primaire",
- ii. Liste des variables,
- iii. Matrice Structurelle,
- iv. Development of NPN matrices,
- v. MICMAC,
- vi. Boucles de causalité,
- vii. Identification of processes.

G. Limitations

The case of the Syrian Coast

limited data availability, limited mobilisation of experts and time limitations for the development of scenarios.

H. Links with decision-making and planning process

The case of the Island of Rhodes

Presentation of results by Scenario development team to local decision-makers and other actors. Repeated consultations with other planning and CAMP activities.

Scenarios provided input to the Integrated Planning Study, Water resources Management Plan, etc.

I. Actor characteristics and dynamics

There were also important differences in the two case studies in terms of the characteristics and dynamics (relative role and potential) of key actors who in the case of Rhodes were more diversified while in the case of Syria almost exclusively within the context of a well defined institutional role. Such differences can be summarised in terms of:

- cultural diversity and identity,
- openness to changes and influences from the external environment,
- access to information about the system and to decision making,
- degree of "autonomy" in decision making.

5. Comparative Analysis of the Actors involved in the two Case-Studies

As mentioned previously an analysis of the Actors involved (Table II) was not included in either the two cases. Still the study of the system allowed to draw some conclusions concerning the identity of the actors in each case. A detail analysis will be required if an actor's analysis is to be performed in the future, still some initial characteristics were recognised. The study indicated that we had to deal with quite different systems in terms of actors involved. In practical terms this suggests that if any approach is to be applied it has to be carefully adopted or examined in order to confirm that it can respond to system's particularities.

The following paragraphs outline the basic features of actors in each case study. In addition their main characteristics/differences are summarised in Table III in the form of a comparative analysis.

As mentioned previously their differences are in terms of cultural diversity, openness to changes and influences, access to information and the degree of autonomy

Besides of course their differences they share a lot in common. In both cases we had to deal with systems which do not follow the structure of typical Organisations, private or public. Decision-making is quite different in these cases rarely following what we often call a "rational pattern". Decision-making is often a continuous strike for balance between conflicting interests. The particularities of decision making in such socio-economic systems on that level (local/regional) has to be carefully considered when analysing and particularly when applying different tools.

The case of the Syrian Coast

The identity of the actors is defined by the type of the system. In case of the Syrian coast the system -political and administrative -is highly centralised. In addition the role of the private sector is quite limited, in spite of recent efforts to limit the role of the public sector. As a result the actors are basically of institutional character representing corresponding sectors of national policy. This furthermore suggests that their policy is comparatively more predictable while a long-term strategy is usually involved in that case.

The total number of actors who have an influential role is quite limited since power is not diffused, instead distributed among well-defined institutional actors. Decision making on local level is on accordance with policy formulated on a higher level.

Due to system's particularities, along with cultural ones, the actors of the system under study are not highly exposed to external influences, changes. In addition it seems that there is not an increased access to information.

	THE SYRIAN COAST	RHODES
1. Time Span	2025	2025
2. Area	<ul style="list-style-type: none"> Land area: 4,190 sq. km, 183 km of coastline Population: 1,474,000 inhabitants (11%) 	<ul style="list-style-type: none"> Land area: 1400 sq. km (221 km of coastline) Population: 100,686 inhabitants (1.1%)
3. Internal System	<ul style="list-style-type: none"> Regional/National Highly centralised system Centrally planned economy Diversified Economy Limited private initiatives Co-ordinated mechanisms well established 	<ul style="list-style-type: none"> Local/Regional Centralised national system/recent decentralisation efforts Monoculture of economy/Overdependence on tourism Dynamic private sector Fragile system
4. External Environment	<ul style="list-style-type: none"> Great dependence on geopolitical factors 	<ul style="list-style-type: none"> Great dependence on external factors due to the exclusive development of tourism
5. Methodology applied.	<ul style="list-style-type: none"> Conventional Analysis of the system Projections/Forecasts Elaboration of Policy Scenarios Policy Implications 	<ul style="list-style-type: none"> Analysis of the system through system's approach Sectoral Scenarios Elaboration of Policy (normative) Scenarios (bottom-up approach) Formulation of external hypotheses (top-down approach) Development of Spatial-Policy Scenarios: Qualitative multidimensional Scenario Evaluation Risk Assessment based on hypotheses about the evolution of the external environment Policy Implications
6. Techniques used		<p>"Mapping primaire"; Liste des variables Matrice Structurelle, Développement de NPN matrices, MICMAC, Boucles de causalité, Identification of processes</p>
7. Limitations	data, time limitations.	
8. Links with Decision-making and Planning process		Presentation of results to local decision makers and other actors Input to other studies
9. Actors	Few Actors usually of institutional character	Power is diffused

As far as it concerns the external system it has been already mentioned that the Syrian Coast is exposed to a quite unstable, uncertain environment, where geopolitics are of great significance. Although external actors can not always be easily identified it should be noted that they have an influential role and their strategies will shape to a great extent the future of the region. Their number is not clear and it is quite possible that we may have to deal with "hidden" powerful groups/ actors in the external environment. Errors made due to "generalisations" could be often in that case.

In terms of methodology it should be noted that both the internal and external actors seem to adopt long term strategies. As a result the time reference of the scenarios formulated can be in accordance with the time reference of the actors strategies. The application of certain well-tested methods such as MACTOR method (Godet 1991) can be more successful in that case

It should be noted though that in case of the external actors the formulation of their strategy involves great uncertainty. Still the uncertainty involved can be dealt with the formulation of alternative hypotheses

Table II. Actors involved in the two case studies

ACTORS IN THE SYRIAN COAST
Public Sector
Central Government
Municipalities
Non-Governmental Organisations
Engineers Union
Peasants Union
Labour Union
Agronomists Union
Women Union
Physicians Union
Chambers of Commerce and Industry
Co-operative Societies
Arab Nationals and Foreign Enterprises
E.C.
South-East Mediterranean Countries
Turkey
Iraq
Jordan
ACTORS IN THE ISLAND OF RHODES *
Population
Professionnels du Tourisme
Propriétaires Fonciers
Exploitants Agricoles
Entrepreneurs BTP
Municipalities
Municipality of Rhodes
Prefecture
Greek Government
E.C.
South-East Mediterranean Countries
Turkey
Foreign Tourists
Greek Tourists

* recognised by P. Gonod and the Blue Plan team

THE CASE OF THE ISLAND OF RHODES	THE CASE OF THE SYRIAN COAST
<p>Internal system:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actors: Local decision makers, local businessmen, unions, individuals. • The actors are more. Power seems to be diffused among more people • The groups/actors involved can be reached/interviewed • Actors usually know each other. You can draw information for someone by discussing with the others • They do not always have a clear and well identified strategy • They do not always adopt a long-term strategy. Usually its a more day-to day adaptive, reactive attitude • Individual actors can be far more influential • Public opinion can have an influential role in the formulation of public policy • Cultural diversity • Exposed to changes/external influences • Access to information • Greater autonomy <p>External system:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actors: Decision makers and individuals -investors-(national level) and tour-operators, etc. (international level) • It is quite possible that we may have to deal with "hidden" actors • They usually adopt a more long term strategy (i.e. tour-operators) • Tourism Industry: it can not be easily described by a unique actor, since it is a very competitive environment where conflicting strategies appear 	<p>Internal system (Regional/National):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actors: Decision makers of central government, Local policy makers and Unions • They can be easily identified • The total number of actors who have an influential role is quite limited. Power is concentrated • They are basically of institutional character representing corresponding sectors of national policy. • Their strategy is more predictable • The actors can 't always be reached. Even if you succeed so, it is rarely the case that you would be able to speak with the main representative • A long-term strategy is usually involved • They do possess power • Homogenous System • Closed to external changes/influences • Vertical type of Organisation <p>External system:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actors: Neighbourhood countries. • Geopolitics are far more crucial on that level. The identification of the actors is far from difficult. Errors due to "generalisations" could be often made • They have an influential role. Their strategies will shape to a great extend the future of the region. • Their number is not clear and it is quite possible that we may have to deal with "hidden" powerful groups/ actors • The uncertainty involved can be dealt with the formulation of alternative hypotheses

The case of the island of Rhodes

The system of the island of Rhodes can be described as a dynamic one where the role of the private sector is quite crucial. In contradiction with Syria power seems to be diffused among more people. As a result the actors are more and they can not always be identified with a first attempt.

Power is diffused among local decision-makers, active businessmen, investors, unions, individuals, etc. The system is quite open to external influences due to the activity encouraged. This results to an important cultural diversity, which further leads to several difficulties in the identification of the strategy of corresponding actors.

In addition each one of the actors seem to be dynamic, succeeding in establishing direct linkages with the external environment. They have an increased access to information and a corresponding increased autonomy.

Some of the Actors on a local level do not always have a clear and well-identified strategy (clear goals, objectives, tactic, resources) in contradiction with typical private organisations. In this case there is no long-term strategy involved. Usually a more *day-to day adaptive, reactive attitude* can be recognised. This could lead to several methodological problems, usually dealing with the different time reference. The application of well-known techniques, which require the identification of the aims/objectives, tactics, long-term strategies is questionable

Individual actors can be far more influential on local level than on a higher level. Personal objectives and interests are far more important in several cases.

Public opinion, which is not usually considered as an actor (Godet 1991), can have an influential role in the formulation of public policy.

The external actors in that case are more compare to the size of our system. This has to do with the fact that the economy of the system is based on tourism. Most of the external actors adopt a more long-term strategy. Still in case of the tourism industry -tour -operators included- it should be noted that we have to deal with flexible strategies and often changes in preferences. It should also be noted that it's hard to refer to them as a unique actor, since it is a very competitive environment where conflicting strategies appear

6. Some ideas about the future implementation of "Actors Analysis" in the prospective studies on Local/Regional Level

The nineties are characterised by a growing concern on the ability of Government to provide solutions to a variety of complex problems such as development and environmental protection. Furthermore it has become apparent that top-down strategies are not sensitive to the complexity of situational structures and dynamics. But neither bottom-up approaches are adequate to transcend local interest structures or cope with broader patterns of change. More and more it has become apparent that a concerted effort is essential and sustainable development expresses just this attitude by which

development and environment issues are a matter of concern for all, issues of shared responsibility. In such context it seems essential to extend current methods of strategy development and policy making to include in the process as many actors as possible. Within this view it is interesting to explore innovative methods of actor analysis and employ them to understand attitudes, roles and assess the potential for mobilising as many interested actors as possible in *formulating and implementing strategies* for sustainable development.

In general one should be very careful in using existing methods in new fields of inquiry. Methods of actor analysis suggest a quite rigorous analysis in order to identify the additional dimensions ("areas with high uncertainty about their future evolution") around which alternative hypotheses can be created. The results from the application of such methods can serve as an input in the process of scenario development.

In this context some methodological questions arise concerning the application of such techniques:

Can actor analysis serve as an input:

1. for the development of alternative normative scenarios?
2. in designing and instituting decision making mechanisms?
3. to understand decision making and develop effective implementation mechanisms?
4. in the process of achieving consensus among actors?

Several key technical questions also arise from such a prospect:

1. Which actors are to be included? What are their characteristics? What is their influence in decision-making?
2. How about "actors" whose role cannot be easily articulated or identified?
3. Should actor analysis include both the actors of the internal and the external system? If so, should it be done in a separated or an integrated way?
4. How should roles and strategies be translated in operational terms and linked to scenario development?

Concluding, several preliminary observations can be made:

1. The *type of system* (local, regional, etc.) should be carefully taken into account when defining the approach for actors analysis.
2. A parallel top-down and bottom-up approach can be considered in Actors analysis.
3. "Rational" patterns in decision making in corresponding systems are not always followed. Appropriate approaches/methods should be encouraged.
4. Important Actors are involved in the formulation of different strategies. Conflicts and alliances between actors vary from one strategy to another.

In terms of *methodology*:

5. Encourage *new ideas on methodologies and tools*.

6. *Test existing tools and approaches.* Always taking into consideration the fact that these were used in different contexts. Adoption of existing tools to the new kinds of problems confronted.
7. The study of the actors strategy is an approach highly based on the capacity of the experts involved. In cases where strategies and goals are not well cleared it can be hard to draw conclusions. The *participation of local experts* in these cases is of high importance since they are familiarised with the particularities and the ways the decision making process is taking place.
8. If the *time span* of the actors strategy is limited then one may carefully consider the application of techniques where the time reference of actors strategy is longer.
9. The *significance* of each particular actor has to be carefully defined.

Références

- 1) Gonod F.P., (1991), "Analyse Structurale du Système Insulaire", Programme d'Aménagement Côtier "Ile de Rhodes"
- 2) Blue Plan RAC/MAP/UNEP, (1994), "Blue Plan Scenarios for the Syrian Coast" Ministry of the Environment ARAB Republic of Syria
- 3) Hatem F., (1993), "La Prospective. Pratiques et Méthodes" Economica, Paris
- 4) Godet M., (1991), "De l'anticipation à l'action. Manuel de Prospective et de Stratégie" DUNOD, Paris
- 5) University of the Aegean, 1993, "Development Environment Scenarios for Rhodes" Summary Report, UNEP/MAP/Blue Plan/RAC, Ministry of the Environment, Physical Planning and Public Works of Greece
- 6) Gonod F.P., "Prospective de l'île de Rhodes" Plan Bleu, Programme d'Aménagement Côtier "Ile de Rhodes" 1992.

PROSPECTIVE IN THE MEDITERRANEAN COASTAL REGIONS: ISKENDERUN BAY AREA AND FUKA-MATROUH REGION

Prof. Çelik Aruoba, University of Ankara, Turkey

Proceedings and results of both Iskenderun and Matrouh studies are communicated in various reports. Here, it is attempted to present a limited and combined valuation of these two studies, and try to underline some policy implications specifically on an international basis.

1. METHODOLOGY

- a) Appropriateness and applicability: Two studies carried out in two coastal regions with extremely different characteristics, Iskenderun and Matrouh have clearly showed that the « systemic and prospective » methodology is suitable for utilising in different countries and varying regional settings. In other words, actual research and evaluation in Iskenderun and Matrouh have revealed that the two basic themes, namely i. the development/environment issue and ii. long-term consideration, could be dealt with rather fruitfully within the framework of i. systemic analysis and ii. scenario method in order to provide the necessary insight and knowledge to the policy-maker and also to all societal actors to promote the initial target of integrated planning of land and water resources development and rational management of environmental resources.
- b) Problems of utilisation of the technique: Both studies have indicated that the main bottleneck appears at the stage of collecting the data, specifically series of numerical information, in order to construct the system in a prospective manner. In many instances, where long-term statistical series are available and even dependable on a national basis, it proves to be impossible to acquire similar information on regional variables of same definitions.

This observation and deficiency emerges as a very important point not only from the environmental policies viewpoint, but also for all kinds of socio-economic planning efforts on regional basis¹.

This primarily is a deficiency stemming from the accepted form or approach of national accounting system(s). First, the theory, specifically the main assumptions and definitions of national accounting theory construct a system which only can deal with national (or total) variables. For example, this approach initially assumes a closed economy and in a following step the rest of the world is included with the employment of well-defined and measured variables like exports and imports, capital flows, foreign debt, debt service, etc. On the regional basis, however, the economy (and the society) is inevitably an open one and the data collecting and processing system(s) is not interested or/and equipped to deal with inter-regional flows or even with flows between the region and the rest of the world. Besides,

¹ Experiences in Turkey clearly indicate that one of the main barriers towards establishing and employing rational development policies in regions like East and South-east is the lack of necessary regional information on certain social variables.

central governments, e.g. national planning organisations, are mainly interested to act within the framework of national totals and, thus the statistical institutions are similarly organised.

The studies at Iskenderun and Matrouh openly show that, in order to achieve a better regional understanding and planning it is imperative to improve the level and quality of information and thus regional national accounting should be promoted at the two interrelated basis of, i. theory -that is to improve the theory of presently sluggish regional national accounting procedures, and ii. application. At this point one may stress the importance of international assistance and co-operation.

One other salient point revealed by Iskenderun and Matrouh studies is the need and importance of economic evaluation of environmental resources use and degradation from an environmental/development policy-making point of view. Use of environmental resources is, in mentioned study areas (and generally elsewhere) only watched and in very limited instances measured in physical terms. Almost none of the societal actors are interested on pricing and/or value of depreciation of the resource used, economic (pecuniary) measurement of social costs and, even value of acquired commercial benefits. Consequently it becomes very difficult to engage the policy maker to comprehend and include environmental concepts in development planning.

c) Usefulness of the outcome: Integration of results of studies to actual policy making procedure is clearly a political problem. It should be understood that the solution of this problem solely depends on action (and inter-action) of nation-specific and region-specific societal actors, which, -at least in the study regions of Iskenderun and Matrouh- prove to be almost completely different in almost all respects due to differences in economic, social, administrative, political and even cultural and educational modes of organisation. However, at this point one can, again, argue that international (e.g. Mediterranean) involvement (assistance or co-operation) can efficiently be put in use in order to help to move the said actors of consecutive (or all) nations or/and regions towards expected actions.

2. DIFFERENCES AND SIMILARITIES IN ISKENDERUN AND MATROUH REGIONS

Even though the Iskenderun bay area and the Matrouh region of northern Egypt are two significantly different settings, they reveal several consequential resemblance: a. mainly as a result of a high rate of domestic immigration an expeditious population growth; b. an excessive rate of urban concentration² and c. although different in character, rapid socio-economic development.

² Urban growth is, and will continue to be explosive in the already densely populated Iskenderun area and also in Matrouh region in the near future. The expansion rate, on the other hand, is not the only factor to be considered. The size of the urban population will also be very large. Similarly, there arise a systematical and significant increase in area assigned to urban settlements and number of dwellings including summer resort houses specifically Northwest Egypt and also in Iskenderun Bay Area.

One other expressive likeness between the two regions is the considerably high and constantly increasing connections and linkages with the national economy and also with the rest of the world.

Significant differences, on the other hand, can be recognised as follows: a. natural setting and environmental prosperity; b. economic organisation; c. social and political organisation; d. administration:

It should be noted here that Matrouh should be considered as a very special -with unique and precious natural/environmental assets- and also a fragile region with initially very vulnerable flora, soils, beaches and underground water resources.

3. ENVIRONMENTAL PROBLEMS OF ISKENDERUN AND MATROUH REGIONS

Although rather different in substance, outstanding environmental problems in both Matrouh and Iskenderun regions are basically the outcome of rapid socio-economic development. From an analytical point of view these problems can be dealt under two headings:

- a) Pollution: Although -compared to environmental resource degradation and at least for the time being- pollution is still a relatively less important problem in Matrouh. Prospective analysis, however indicate that, specifically within a (T-1) scenario context, primarily soil and underground water pollution will become crucial problems in the region, in a near future. On the other hand, in Iskenderun both air and sea pollution seem to reach pressure levels and already pose a serious threat to human and marine life.
- b) Natural resource degradation: Respective systemic analysis of two regions rather clearly indicate that -specifically from the environment point of view- the problems are fundamentally related to management of natural and environmental resources. The survey to relate these regions suggests that in Matrouh the most important and urgent adverse environmental situations appear as: i. loss of natural vegetation, ii. active coastal erosion and iii. destruction of limestone ridges.

In Iskenderun, on the other hand, i. derogation and loss of underground water systems,³ ii. derogation and loss of land and soil, iii. loss of natural habitat, specifically the fauna and marine life, are the most urgent complications.

³ Agriculture has a strong impact on the environment on account of its massive and unparalleled consumption of water (and land) both in Matrouh and Iskenderun. The pressure in Iskenderun is specifically on groundwater resources due to unregulated and uncontrolled private dissipation. Due to various specific features, agriculture in Iskenderun tends to create high incomes and provide the necessary incentives for new agricultural investments. Thus, it could be argued for that in the near future, irrigation, together with the massive use of biological and chemical inputs and more or less, every kind of so-called "modern" machines for agricultural production will increase. Application for these inputs are particularly concentrated on irrigated land. Share of private (farmers own, or non-public) irrigation installations in total irrigated land in eastern and northern regions of Iskenderun Bay Area is extremely high. Majority of these private irrigation systems are pumping systems designed to use underground waters. There is not any control or restriction upon these applications. As a consequence, it is rather clear that it exists an important adverse pressure on underground water resources, and it also could strongly be argued that together with vast use of chemical inputs, irrigation arises as an important source of water (and land) pollution).

One of the interesting results that emerge during the analysis of societal actors game in Matrouh and Iskenderun regions is about the attitude of people and institutions on environmental matters. In other words, and as mentioned earlier, Matrouh region do not face an excessive pollution problem that directly and adversely influence the lives of people. This seems to be one of the more important reasons that explains the lack of interest of various societal actors, namely individual citizen, local administrators, representatives of economic sectors, etc. towards environmental issues.

In Iskenderun, on the other hand, the relatively high degree of air and sea pollution seems to divert the attention of private citizens, municipalities and even NGOs from environmental resources -e.g. groundwater- management towards a very limited and inadequate perspective of assessment of merely pollution control.

The use and management of environmental resources of both Matrouh and Iskenderun regions, particularly in recent years evolve in the context of overall development: rapid population growth and urban explosion, industrial growth, very rapid enlargement of every kind of transportation, tourism and an increasing demand for food production. In these particular settings, systemic and prospective analysis evidently disclose the need for defining the environmental resources like underground water systems, land and soil, natural flora and fauna and sea as socio-economic units or as integral parts of certain socio-economic systems. In other words, natural/environmental systems, in both instances, should be regarded also as social phenomena that involve a mixture of different social and political groups.

Research in said regions reveal that demand for the use of environmental resources -underground water in Iskenderun or agricultural land, beaches, etc. in Matrouh being good examples- is driven by four main forces: i. explosive population growth and immigration; ii. explosive urban concentration; iii. inevitable rise of certain economic sectors, namely industry and tourism and iv. expansion of irrigated agriculture.

The most observable features of environmental resources utilisation by certain social groups both in Iskenderun and Matrouh can be listed as follows:

- a) These resources are surmised as free goods and the land owner or the investor (farmer, vacation house owner⁴, factory or transportation company manager, etc.) asserts that he, as well own the environmental resource (groundwater, beach, sea, natural flora and fauna, etc.) to exploit it as one of his property rights.

⁴ The environmental degradation caused to the natural (and historical) environment by vacation homes at the Northwest coastal region of Egypt (and also in Turkey and other eastern and southern Mediterranean countries) are much greater than can be measured with existent standards and procedures. The solution of reducing those losses must be explored in staying within the boundaries of the city plan discipline and in the application of proper water use and discharge, and environmental pollution standards without any exemptions. Furthermore, the vacation homes are examples of non-productive use of resources and to this kind of waste a solution has to be found on a macro level. Instead of legalising disastrous cases of environmental use and destruction with minor taxes and fees, the laws protecting the society and the environment must be enforced.

- b) Public bodies (municipalities or local governments) under social and political pressure to provide certain goods like water, land or garbage or sewage disposal services, for very rapidly expanding urban populations, usually plan and invest for short-term purposes and thus abuse the environmental resources.
- c) Various, seemingly interested government bodies, namely provincial and/or local extensions of assorted central government institutions (on agriculture, housing, industrial enhancement, etc.) if not encourage (expansion of irrigation is actively advocated and promoted by ministries or departments of agriculture) prefer not to get involved with environmental resources (groundwater, land, beaches, sea, etc.) utilisation practices.

In other words, it can strongly be argued that the most salient characteristic of environmental resources utilisation procedures is the lack of appropriate management that can and will determine the priorities and effectively act upon them.

4. DECISION MAKING: Problems of integrating socio-economic and environmental aims/targets

Discussion of the problems of decision-making on environmental issues inevitably surface certain concepts like authority and finance. Environmental resources utilisation and management procedures are generally considered as local and/or regional occurrences. It is suggested that solving of local environmental problems, as a rule, should be left to (carefully selected or established) local administrations. The central authority, at the local level, should be confined to supplying and imposing the standards and financial assistance when needed. Regarding Iskenderun and Matrouh experiences, the problems seem to emerge as a much more complicated one.

Similarly, in the case of economics of management, the idea which advocates that the major financial contribution should be obtained from those using the resource, (and from those polluting the resource), in other words the « polluter pays » and « user pays » rules, must outline the basis for environmental policy making and management of financing, might better be discussed particularly in cases of integrated planning for regions like Matrouh.

Results of systemic and prospective analysis in both Iskenderun and Matrouh regions clearly suggest that the commanding issue is to establish a management system (and probably an institution) that can and will conduct in accordance with the needs of combined socio-economic and environmental totality. In other words, that can conceive and act in compliance with concepts like « pecuniary costs and benefits of use of common property environmental resources », « ecological resource degradation or depreciation accounting » « management of common property resources », « ecological resource management and decision making under conditions of uncertainty », « micro-economic behavioural patterns », etc.

However, certain obstacles seem to exist on the way to implement such a management system. Observations reveal that these obstacles can be described under two interrelated headings:

- a) Lack of necessary knowledge is unquestionably a substantial difficulty. The placing of environmental questions into a system of modern economic thought is rather new and rudimentary. In the development and application of public policies « allocation of resources » seems to be the most important point of departure and as long as the environmental terms do not become a part of methodical economic perception the policy maker, predictably shall not be able to observe and comprehend environmental problems rationally. In other words, the policy maker does not know how to combine economic/development and environmental policies. This deficiency is valid both for regional and national (macro) policy making procedures. Care should be taken to the emphasis that in these crucial points new assessments are needed in order to understand, learn and solve the ecological problems. This necessity particularly appears in a striking manner in societies whose foremost social aims are development and economic growth like Turkey and Egypt. Consequently, the first challenge is to eliminate the lack of the systematic and theoretical approach to the environmental issues to reach urgently to solutions for the problems faced.
- b) Observations within the systemic analysis in both Iskenderun and Matrouh openly indicate one other kind of crucial blockade in shape of the discord between active groups of users/consumers of environmental resources and various other societal actors. When/if a public body discloses its intention to regulate and control the use and prevent the complete loss of the resource before any sign of depletion is apparent both resistance to the public authority and accusations and strife among user groups and other societal actors inevitably ascend⁵.

At this point and as a last remark, it may be rather coherent to reveal that in order to overcome the political discord and to deprecate the resistance towards making and applying proper policies, a feasible consensus should be established between, both, the competing groups and various public bodies, more accurately between all social actors, which, in turn will give way to appropriate management systems.

⁵ It should be stressed here that due to the complex interactions of physical and social determinants and forces around environmental systems, after a point in time, that is, when the signs of the difference between the amount of resource used and the decreasing rate of replenishment of the resource from natural sources become evident, conflicts among the competitors will also and inevitably emerge and social conflicts will appear as political conflicts.

PROSPECTIVE DE LA FAÇADE MEDITERRANEENNE FRANÇAISE

Guy Loinger, consultant - GEISTEL-LCA

(Transcription)

J'aborderai d'abord les différences entre acteurs et agents puis, je vous parlerai de la prospective de la façade méditerranéenne française et des différentes logiques d'acteurs. Je terminerai par l'approche fonctionnelle et l'approche générique des questions environnementales.

1. On peut différencier les acteurs des agents

Un agent intervient dans les processus, c'est un opérateur, il a une identité, une personnalité mais il est dominé par des mécanismes qui déterminent le cadre dans lequel il intervient et agit. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas de liberté, mais il a des limites très précises qui l'encadrent.

Un acteur est une personne physique ou morale, individuelle ou collective, qui intervient et qui agit sur les processus. Il entend intervenir sur les mécanismes qui produisent les logiques socio-économiques ou culturelles, et modifier, d'une manière ou d'une autre, le cours des choses aussi infime soit la modification.

Il convient sans doute de différencier deux catégories d'acteurs. D'une part, il y a les acteurs qui agissent de façon implicite sur le réel, d'une façon qui ne se traduit pas nécessairement par du discours, de la parole, mais par des pratiques. D'autre part, il y a des acteurs qui agissent de façon explicite, ouverte, formalisée : ils parlent, annoncent la couleur, expriment des points de vues. Ce sont notamment les acteurs institutionnels dont c'est la vocation.

Par rapport à cela, un acteur territorial est une entité, une autorité, une personne morale qui a d'abord une capacité d'analyse sur les enjeux spécialisés. L'acteur territorial exprime une intentionnalité, en terme de projet, mais ne l'exprime pas forcément à travers une verbalisation, une formalisation. Il se donne des moyens individuels ou collectifs pour parvenir à ses fins, puis les met en œuvre. Cela renvoie à la question de la différence entre l'élaboration de stratégie formalisée explicite ou de stratégie non dite, informelle. De ce point de vue, je passe à la relation espace-territoire, espace-cadre de la réalité dans lequel des agents et des individus agissent. Un territoire est un objet pensé par une société ou par une organisation, qui pense, organise et régule l'espace. Sous cet angle, la territorialité renvoie très fortement à des logiques d'acteurs implicites ou explicites. Par rapport à cela, on peut différencier cinq niveaux de logiques d'acteurs.

Au premier niveau, on rencontre des pratiques sociales territorialisées, sans gouvernance. C'est la vie sociale agissant au premier degré, les gens dans la ville, les émigrants entre les pays : ils utilisent simplement l'espace. Là, la logique d'acteur cède à la logique des agents.

Au deuxième niveau, il existe une activité sociale et économique territorialisée. Il y a des personnes ou des organisations qui créent des activités, qui investissent, qui transforment l'espace, ou qui en produisent (capital immobilier, exploitations agricoles). Il s'agit là d'acteurs très souvent sous une forme non explicitée en tant que discours. Ce sont des gens qui agissent sur le réel, sur le cadre dans lequel ils vivent et travaillent.

Au troisième niveau, il y a une activité d'aménagement du territoire induite du niveau précédent, mais sous une forme collective et, notamment, sous forme de planification (au sens de définitions de plan d'occupation des sols), de projet collectif sur l'espace. C'est un niveau qui va dans le sens de l'explicitation du discours du projet.

Le quatrième niveau est celui des pratiques sociales collectives sur des territoires. Ce sont soit des pratiques qui prennent des formes conflictuelles, par exemple des associations d'habitants qui luttent pour le cadre de vie ou pour l'environnement, soit des formes collectives qui se traduisent par des interventions sur l'espace à travers des formes organisées. La différence avec le niveau précédent, c'est qu'il s'agit de lobbying, de chambres de commerce, des acteurs qui s'expriment effectivement en tant que représentants de domaines économiques.

Au cinquième niveau, il s'agit de l'aménagement du territoire au sens global. Celui-ci renvoie à des stratégies intégratrices et organisatrices du territoire, à de grandes stratégies institutionnelles qui agencent les composantes du territoire, comme les grands plans ou les grands projets d'aménagement.

2. Prospective de la façade méditerranéenne française.

Si l'on oppose la façade méditerranéenne française aux pays de la rive Sud de la Méditerranée, on se rend compte que ces trois régions sont surdéveloppées. Il y a là, en effet, un très haut niveau de développement. Si l'on prend par exemple les chiffres qui opposent les productions et les produits individuels par tête entre les régions méditerranéennes des trois pays les plus développés (Espagne, France et Italie) par rapport à l'ensemble des autres, on a une relation de 1 à 10. Si l'on oppose le PIB des territoires entre la France et l'Égypte, on a une relation de 1 à 29. Si l'on oppose le PIB par tête des trois régions de la façade méditerranéenne française aux autres, et à l'Égypte en particulier, on a une relation de 1 à 65. C'est à dire qu'on est en face non pas d'une mer qui oppose les deux espaces, mais quasiment d'un océan, en terme socio-économiques notamment. Il y a donc des différenciations très fortes.

Mais si on prend ces trois régions par rapport aux régions les plus développées de l'espace de l'UE, on se rend compte que ces régions ont un développement qui est dans la petite moyenne et qui présente en particulier non pas des retards de développement mais des carences structurelles. Ainsi dans la région PACA notamment, il y a un sur-développement du tertiaire et du tertiaire marchand en particulier. Dans cette région, les actifs du tertiaire représentent 73 % de l'ensemble des actifs (France entière : 64 %), et seulement 14 % des actifs travaillent dans l'industrie contre 22 % sur la France entière. Cela traduit l'impasse

faite par cette région sur la révolution industrielle du 19^{ème} siècle, d'où un surdimensionnement du tertiaire. Néanmoins, il y a des noyaux durs extrêmement intéressants, notamment tout ce qui concerne la recherche et la technologie, qui peuvent fonder un type de développement nouveau par rapport au siècle prochain.

Le deuxième point important concernant la question de la façade méditerranéenne française est de type géopolitique, géo-économique plus exactement. Si on regarde cet espace par rapport à ce que l'on appelle l'arc latin, il apparaît que les principaux pôles de développement ne sont pas sur la façade méditerranéenne française. En effet les deux principaux pôles sont la Catalogne, puis la zone Milan-Turin-Gênes. Puis, certes en dehors de l'arc latin, la région Rhône-Alpes intervient dans cette zone Sud-Europe. L'enjeu et la difficulté, c'est que l'espace maritime et la façade méditerranéenne française, dans ce cas de figure, sont en quelque sorte le parent pauvre coincé entre ces trois grands pôles de développement. Ceux-ci travaillant très largement avec le Nord de l'Europe, leur enjeu principal, en terme global, est de se ré-articuler à une économie qui est celle de la mondialisation et qui trouve ses centres directionnels ailleurs.

Au niveau plus fin des départements, on voit d'autres types de discours dans des documents publics des services de l'Etat. Par exemple, les enjeux sont présentés de façon totalement différente dans les deux départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

Dans les Bouches-du-Rhône, il s'agit d'enjeux de positionnement du département et de la zone géographique dans les grandes logiques économiques à l'échelle européenne. Ce qui apparaît dans les discours, c'est comment désenclaver la région, la repositionner, comment favoriser l'émergence de grands équipements type TGV, axe Rhin-Rhône, pour réinsérer cette économie dans la globalité de l'économie européenne. Les enjeux du type cadre de vie et environnement apparaissent très minorés. L'environnement n'apparaît qu'à travers la question du cadre de vie de la population, c'est à dire à travers la question des migrations alternantes et des conditions de vie de la population.

Dans les Alpes Maritimes, l'enjeu perçu clairement concerne la question de la relation entre la croissance de la population et la question environnementale. L'enjeu est de savoir comment rendre compatible la pression à la hausse de la population avec le maintien de la qualité de la vie. En effet en vingt ans, 40 % de l'espace non-urbanisé, c'est à dire les forêts et les zones rurales, ont été utilisés pour la construction de 200 000 logements, soit environ 1000 m² par logement, ce qui est considérable. Ceci signifie que l'espace encore disponible se rétrécit comme une peau de chagrin. Une des implications de ce phénomène se voit sur la bande côtière qui est de fait agglomérée en continu et quasiment saturée, ce qui contribue à l'urbanisation vers les zones intérieures, comme si l'urbanisation dense repoussait ses limites vers l'intérieur. De ce fait, les zones encore plus ou moins protégées deviennent les zones les plus immédiatement soumises à la pression foncière, immobilière, etc.

A partir de ces deux exemples, on voit bien que les préoccupations des acteurs, en l'occurrence par rapport à de l'espace réel, varient énormément d'une situation à l'autre. Deux cas de figure s'y font jour : une logique d'acteur par la base et une logique d'acteur par le sommet.

3. Logique d'acteur par la base et logique d'acteur par le sommet

La logique d'acteur par la base est illustrée dans le cas du massif de l'Estérel, près de la ville de St-Raphaël. La tendance des acteurs municipaux est de faire du grignotage face à un massif qui est classé. L'enjeu en est l'espace interstitiel entre ce qui est réellement urbanisé et le massif qui est protégé. C'est là la zone fragile, et tous les moyens sont bons pour grignoter l'espace encore disponible, soit par des transferts de coefficient d'occupation des sols soit par des tentatives de dérogation. Les acteurs ne disent pas « l'environnement ne m'intéresse pas, ce n'est pas une préoccupation majeure », mais ils disent « c'est important mais à condition que je puisse satisfaire mes intérêts particuliers ». Et peu à peu l'objet même disparaît, c'est à dire que l'on est dans un processus de réduction tout à fait radical.

Par opposition, la logique d'acteur par le haut est celle du Conservatoire du Littoral, organisme public, qui dit « j'achète avec les moyens dont je dispose du sol fragile et sensible pour créer des noyaux durs de protection ». Cet organisme a montré son efficacité dans le passé. L'ennui est que ses moyens sont limités : il est obligé de choisir les cibles les plus intéressantes, les plus prestigieuses, les espaces les plus rares. Le résultat c'est que d'une part les espaces de qualité intermédiaire sont en général abandonnés, non pris en compte, et que, d'autre part, puisque la fonction du Conservatoire du Littoral est de travailler sur le littoral, les zones qui échappent à son objet ne sont pas prises en compte, alors que c'est là précisément que les pressions existent. A travers cela, on voit qu'il y a des logiques d'acteurs très différenciées et qui aboutissent en fait à une logique défensive.

4. L'approche fonctionnelle et l'approche générique des questions environnementales

Une approche dite fonctionnelle permet aux politiques de l'environnement de coexister avec d'autres politiques. On aura une politique de l'environnement d'un côté, et de l'autre une politique des transports, des infrastructures, etc. Ces politiques ne sont généralement pas articulées les unes par rapport aux autres ou, si elles le sont, de manières conflictuelles, y compris au sein de l'appareil d'Etat. Il n'y a pas véritablement d'intégration des préoccupations environnementales dans les différents domaines.

L'autre approche, que l'on appelle générique, a pour objet d'articuler la préoccupation environnementale à l'intérieur de chaque domaine, comme les transports ou le développement économique. On commence à voir apparaître aujourd'hui des politiques de zones d'activités qui sont supposées aller dans le sens d'une conformité avec des préoccupations environnementales. Je ne veux pas dire que l'approche fonctionnelle est omniprésente et l'approche générique

absente. On perçoit une évolution dans un sens qui va de l'approche fonctionnelle classique, segmentée, sectorialisée, à une approche intégrée. Mais, lorsque les pressions sociales et économiques de base sont trop fortes, il est nécessaire d'avoir un surcroît de volonté politique et de volonté collective pour arriver à intégrer ces différents facteurs. C'est évidemment l'enjeu majeur, à savoir comment l'acteur politique va pouvoir articuler les cinq niveaux dont j'ai parlé, de façon à ce qu'il y ait une cohérence. De ce point de vue, l'approche territorialisée de type local ou régional est une approche privilégiée parce qu'elle est riche de capacité d'articulation entre les différents champs.

DEBAT INTERVENU AU TERME DES COMMUNICATIONS DE

Harry Coccossis, Celik Aruoba, Guy Loinger

Une première batterie de questions a porté sur le **plan méthodologique**.

Le problème des méthodes d'évaluation est important : il faudrait s'attarder un peu dessus ; et que recouvre la méthode multicritère ?

H. Coccossis précise que l'analyse coûts-bénéfices traditionnelle est largement utilisée dans l'évaluation de projet. Mais ces outils sont limités par la quantification des effets qui ne sont pas quantifiables. Aussi y a-t-il une tendance, actuellement, à rechercher de nouveaux types (ou formes) de techniques d'évaluation, qui correspondent aux aspirations de la société à une évaluation plus large des politiques publiques. L'analyse multicritère est une de ces nouvelles techniques. Elle essaie de cartographier, sous forme d'un graphe, les poids relatifs des différents critères d'évaluation. Elle est particulièrement intéressante à utiliser dans le cadre de l'analyse des acteurs.

Une transition naturelle s'est ensuite effectuée entre les questions relatives à la forme de la prospective (méthodologie) et les questions relatives au fond, par le biais d'un commentaire portant sur l'expérience syrienne.

H. Coccossis a souligné le fait que le point le plus faible de l'analyse prospective était le **changement de système politique**, surtout lorsqu'il est caché ou déguisé. Ainsi, en Syrie, le système - fondé sur une planification centralisée en charge des investissements - a changé de manière informelle, permettant à un nombre croissant d'initiatives privées de se développer notamment dans les secteurs de l'agriculture, du logement et du tourisme. Désormais, l'environnement n'est plus menacé par les industries lourdes que finançait auparavant le système central, mais bien davantage par le développement sauvage du logement et du tourisme. Dans ce contexte, il a fallu convaincre les autorités syriennes de ce qui allait se produire, en termes de dégâts, si cette tendance se poursuivait. Pour ce faire, un **système d'information géographique (SIG)** très simple a été utilisé pour simuler cette évolution probable sur un site particulier (la ville de Lattakya). On peut donc utiliser efficacement l'analyse prospective avec un modèle très simple.

Sur le fond, le problème du **processus de décision** est apparu comme particulièrement important.

Qui dit « acteurs », dit « intérêt », donc forcément « conflits d'intérêts », et - par suite logique - « arbitrage ». Ceci amène donc à parler des institutions, des processus de représentativité, etc. Il s'agit donc là d'un **problème d'ordre démocratique et institutionnel**. Or, celui-ci ne figure pas à l'ordre du jour du séminaire, ce qui est dommage.

Il serait intéressant de faire, entre les deux rives de la Méditerranée, des **comparaisons** (horizontalement ou verticalement) **des problèmes liés aux processus de décision**, pour en tirer des enseignements.

Qui a commandé les études dont le Pr. H. Coccosis nous a parlé, qui a précisé le contenu de ces études, et qui les a financées ?

H. Coccosis répond qu'en ce qui concerne le cas de Rhodes, le projet a été développé dans le cadre des initiatives PAC (programme d'aménagement côtier) du PAM, ce qui a prédéfini les acteurs. Des acteurs locaux et nationaux ont été associés à l'analyse des avens du tourisme car ils étaient particulièrement concernés par des questions telles que « où allons-nous ? que devons-nous faire ? devrions-nous investir pour avoir davantage de touristes ? comment cela affectera-t-il notre environnement ? » etc. Le contenu de l'étude a été défini selon l'approche conceptuelle du PAM, à savoir l'intégration de la décision environnementale aussi tôt que possible dans le processus de développement, sur une base consultative entre le gouvernement grec et le PAM. Le financement est venu du gouvernement grec, du PNUE et de la Banque Européenne d'Investissement.

Ç. Aruoba a précisé que le projet Iskenderun n'était pas une initiative de type PAC. Le projet a été conduit à la demande du gouvernement turc, et plus précisément du Ministère de l'Environnement. La municipalité d'Iskenderun et l'union des municipalités de la baie ont ensuite participé très activement à l'étude.

B. Glass complète ces réponses en précisant que les commandes des PAC qui ont amené ces réflexions prospectives étaient, pour la plupart, des commandes externes aux acteurs locaux. Ce sont les pays Parties Contractantes qui ont formulé des demandes de mise en œuvre de programmes d'aménagement côtier. Les autorités nationales ont esquissé, en général sur une carte, la zone pertinente selon eux pour que le PAM réalise un ensemble d'activités depuis les études jusqu'à des orientations du type planification intégrée, gestion intégrée des régions côtières en passant par l'utilisation des SIG et aussi des préconisations relevant de la protection des écosystèmes du littoral.

L'usage pertinent de la notion d'acteurs n'est toujours pas éclairci. Quelle est la distinction entre « acteur » et « agent » ? Il paraît difficile de séparer l'action dans un processus de l'action sur un processus. La typologie des acteurs en cinq strates paraît également peu convaincante car les distinctions s'interpénètrent beaucoup.

B. Glass estime qu'il faut que ces démarches représentent une utilité pour les acteurs locaux. Et les acteurs locaux doivent être définis d'une façon plus simple que celle proposée. En effet, si on la présente telle quelle à des acteurs locaux en situation, on risque d'être rejeté.

Enfin, M. Batisse a rappelé combien la fonction pédagogique est importante, en dehors de toute demande d'opérateurs, parce qu'il y a des acteurs qui ne demandent rien mais qui ont besoin d'être informés.

2.2 CONCEPTS : PROSPECTIVE ET DECISION, PROSPECTIVE ET TERRITOIRE, APPLICATIONS REGIONALES

PROSPECTIVE ET DÉCISION LA CONNAISSANCE, LE POUVOIR ET LES SIGNES

Paul Tolila, Chargé de Mission, Commissariat au Plan

Résumé

La décision publique, principalement dans une démocratie, subit de fortes contraintes de temps, avec des enjeux à quatre, cinq ou sept ans. Par contre, la période considérée par une étude prospective s'étale généralement sur vingt ou trente ans. De plus, nous vivons depuis des décennies dans un monde caractérisé par la vitesse et l'accélération. Dans ce contexte, comment la prospective peut-elle aider à la prise de décision ? Afin d'essayer de répondre à cette question, nous devons décrire la relation entre la décision publique et la prospective ainsi qu'émettre des critiques et des hypothèses sur la démarche prospective.

Décision publique et prospective : la rupture

La prospective se caractérise comme une production de connaissance, orientée vers l'avenir, prenant en compte les aléas et les conséquences des choix à long terme. Deux options sont possibles : une prospective ouverte vers les citoyens, une autre vers les décideurs. La prospective en elle-même n'a pas de pouvoir, ses études sont faites par des « hommes sans pouvoir ».

Au contraire, la décision s'organise en terme de présent, court terme, action, puissance. Peut-on réconcilier prospective et décision autour de la notion d'acteurs ? Cette proposition se heurte à des objections majeures : l'Etat n'est pas un acteur comme les autres, la régionalisation a gagné en responsabilités mais peu en pouvoir, une décision politique n'ira pas dans un sens qu'elle n'avait pas prévu. La décision politique reste au niveau du pouvoir, de sa conservation ou de sa (re) conquête. En tant qu'aide à la décision, la prospective se heurte au commanditaire ou au mandataire de l'étude, qui choisit le thème et le moment de l'étude.

En prospective, une seule solution, la fuite ?

La prospective utilise plusieurs tactiques pour contourner ces obstacles. L'une de ces tactiques est constituée par la fascination des méthodes et outils spécifiques dont le danger primordial est d'enfermer la prospective dans une cécité interne et rationalisée par les outils, les calculs, les simulations d'ordinateur, etc. Par ailleurs, l'analyse du contexte conduit trop souvent à une liste de lieux communs quasi pré-élaborés, alors qu'il conviendrait qu'elle adopte une démarche plus inductive afin de placer le décideur face à des responsabilités nouvelles auxquelles, peut-être, il ne songeait pas. D'une autre manière encore, la prospective peut se réfugier dans l'interdisciplinarité afin de justifier une position d'arbitre, éventuellement illusoire.

Pour un renouvellement de la pratique prospective : l'art du présent

L'auteur considère la prospective comme un art du présent par la prise en compte de tous les projets en cours, par sa capacité à refuser les idées dominantes, par son aptitude à faire des hypothèses sur le potentiel existant et dans sa capacité à élaborer des alternatives à l'état existant.

La relation au futur implique une sortie de toute rationalité scientifique pour entrer dans une logique de l'imaginaire. Pour ne pas être erratique, cette démarche demande beaucoup de modestie et de prudence, une transparence absolue concernant les hypothèses et la prise en compte de toutes celles qui sont exprimées, le refus de tout dogmatisme et la reconnaissance de l'unicité de chaque démarche prospective.

Pour décrire une logique d'évolution dans l'avenir, le prospectiviste est amené à choisir, dans le présent, ce qui lui paraît être les faits dominants et significatifs : il s'agit donc d'un choix d'interprétation sur le réel qui va évoluer. On appelle cette démarche « modèle sémiotique », c'est-à-dire basé sur des signes et leurs sens.

Dans la pratique prospective, l'important est donc le regard posé sur le réel et ce qu'il sélectionne comme étant important et significatif, et donc également ce qu'il considère secondaire, périphérique, marginal, comme étant des détails. Dans des évolutions futures, les deux termes peuvent s'inverser : l'important devenir secondaire et les détails devenir très significatifs. La prospective doit scruter ce qui aujourd'hui est jugé négligeable.

En conclusion : prospective, évaluation et intelligence économique

Une grande parenté existe entre prospective, évaluation et intelligence économique : elles sont fortement connectées aux problèmes des choix et des stratégies, dans une logique de connaissance. La prospective est sur la piste des potentiels, l'intelligence économique sur celle des stratégies et l'évaluation sur celles des politiques publiques, avec un but commun de produire des réponses adaptées pour décider.

Abstract

Public decision, mainly in democracy, comes under strong time constraints, with challenges at four, five or seven years. On the contrary, time span for a prospective study set currently to twenty or thirty years. Moreover, for some decades, we live in an atmosphere characterised by speed and acceleration. In this context, how prospective could be of help to decision-making? To try to answer, we have to describe the relation between public decision and prospective as well as to do some critics and hypotheses about prospective approach.

Public decision and prospective: the break

Prospective is characterised as being the production of knowledge, oriented towards the future and taking into account the hazards and consequences of long-term choices. Two options are possible: an open prospective towards citizens, another towards decision-makers. Prospective in itself has no power, its studies are carried out by « men without power ».

On the contrary, decision is organised in terms of present, short-term, action and power. Can prospective be reconciled with decision around the notion of actors? This proposition collides with major objections: the State is an actor different from the others, regionalisation has gained responsibilities but not much power, a political decision will not go in a direction that has not been planned. Political decision remains at the level of power, of its preservation or (re)conquest. Prospective as an assistance to decision-making, comes up against the backer or the agent doing the study who chooses the topic and the time of the study.

In prospective, one solution, flight?

Prospective uses several tactics to avoid obstacles. One of these tactics comprises the fascination for specific methods and tools whose prime danger is to confine prospective in an internal blindness, rationalised by tools, calculation, simulations by computers, etc. On the other hand, the analysis of the context too often leads to a list of generalities, which are almost preconceived when it should adopt a more inductive approach to place the decision-maker in front of new responsibilities of which perhaps he had not thought. In yet another way, prospective can have recourse to an interdisciplinary action to justify an arbitrating position that may be illusory.

For renewing prospective practice: the art of today

The author considers prospective as an art of today by taking into account all ongoing projects, by using its capacity for rejecting leading ideas, its ability to put forward hypotheses on the existing potential and its capacity for elaborating alternatives to the existing state.

Relation to the future implies leaving any scientific rationality behind to enter into a logic of imagination. In order not to be erratic, this approach requires a lot of modesty and prudence, an absolute transparency regarding hypotheses and the taking into account of all those already expressed, the denial of any dogmatism and the acceptance of the unicity of each prospective approach.

In order to describe the logic of evolution in the future, the prospective maker must choose what seems to be the prevailing and significant facts in the present: it is thus a choice of interpreting the reality that will change. This approach is called a « semiotic model », that is based on signs and their meaning.

In prospective practice, the important point is thus to look at reality and select what is important and significant, and also look at what is considered as

secondary, peripheral, marginal, as being mere details. In future evolutions, both terms can be reversed: the important point becoming secondary and details becoming very significant. Prospective must examine what is considered today as negligible.

In conclusion: prospective, evaluation and economic intelligence

A close relationship does exist between prospective, evaluation and economic intelligence: they are closely connected to the problems of making choices and strategies, in a logic of knowledge. Prospective is on the track of potentials, economic intelligence on that of strategies and evaluation on that of public policies with a common goal of producing responses adapted to decision-making.

L'activité prospective entretient avec la décision - quels que soient le niveau de cette dernière (local, régional, national, etc.) et sa nature (publique ou privée) - des rapports frustrants et proches. Ce n'est pas nouveau. De l'antiquité à nos jours, de la Mésopotamie ancienne à la France actuelle ou à l'Europe, de l'oracle de Delphes aux commissions de travail étatiques ou aux groupes d'entreprise, il y a, certes, rupture visible dans les pratiques mais continuité étonnante d'un cheminement commun entre pouvoir et exploration du futur.

Seulement, la frustration a changé de côté. L'histoire grande et petite, foisonne d'anecdotes de souverains dépassés par le sens des prédictions, courant après le futur dans la mauvaise direction ; la littérature également. Aujourd'hui ce sont les prospectivistes qui poursuivent la décision, se demandant avec inquiétude comment coller à elle, comment influencer sur un pouvoir qui a toujours une longueur d'avance et qui agit, décide, transforme, souvent loin de leurs recommandations. Les chemins ont divergé. Pourquoi ?

Ce mouvement s'enracine à la fois dans l'évolution de la décision politique et dans celle des pratiques exploratoires prospectives.

En fait, c'est le pouvoir qui a commencé. Si l'on excepte - et encore ! - le bref moment de la démocratie grecque athénienne, tous les pouvoirs se constituaient jusqu'à très récemment dans la sphère religieuse. C'est un lent processus d'autonomisation du politique et de l'Etat accompagné, en Europe, de périodes brutales de déchristianisation et ponctué par une laïcisation officielle qui, au cours de l'histoire, a produit cette inversion. La libération de la sphère politique a braqué la décision publique sur le présent, la lutte pour le pouvoir et les cycles propres à la vie politique, conçue et vécue comme espace spécifique. Le pouvoir est encore ressenti de façon mystique, ce qui désigne clairement ses origines religieuses, mais le lien organique entre proposition prédictive et décision est brisé.

Certes, gouverner c'est prévoir, mais il est clair que, en démocratie surtout, la décision publique est plus contrainte par des enjeux bornés à cinq, quatre ou sept ans que par les temps utilisés classiquement en prospective, une vingtaine ou une trentaine d'années. Depuis quelques décennies, nous baignons, en outre, dans une ambiance - une rhétorique ? - de la vitesse cumulée et de l'accélération qui fait de nous tous, bon gré mal gré, les disciples d'Héraclite et n'arrange pas les affaires de la prospective. Que ce slogan du tout va très vite soit une justification d'un pilotage à vue dans l'Etat et les institutions n'est que trop vrai, hélas ; mais il engendre des effets négatifs sur l'activité prospective qui peine à suivre cette focalisation du politique sur le moment. Ses répercussions méritent d'être analysées. Comment et en quoi l'activité prospective peut-elle prétendre à être, dans cette situation, une aide à la décision ? Pour tenter de répondre à cette question, nous devons non seulement décrire la relation entre décision publique et prospective mais aussi et surtout faire quelques critiques et hypothèses sur la valeur et la nature de la démarche prospective elle-même.

1. DECISION PUBLIQUE ET PROSPECTIVE : LA RUPTURE

A. Quelques préalables

La prospective se présente la plupart du temps comme une activité rationnelle de production de connaissance et se range, classiquement, dans la rubrique « aide à la décision ». Sa caractéristique la moins contestée est son orientation vers l'avenir.

B. Cazes (1993) a bien décrit les préoccupations de ses pères fondateurs en France, Gaston Berger et Bertrand de Jouvenel : critique de l'extrapolation linéaire provoquant la myopie des décideurs, prise en compte de l'aléa, attention portée aux conséquences des choix à long terme. Tous deux recommandaient la création d'*institutions-vigies* ayant le souci de l'avenir à long terme et dirigées par des « hommes sans pouvoir ». Pour eux, la recherche du souhaitable qui constitue théoriquement l'essence des choix collectifs, doit se faire en pleine connaissance des états du monde envisageables à un horizon lointain, inégalement probables mais tous considérables. Toujours selon B. Cazes, Jouvenel s'écarte de la ligne Berger quand il opte en 1965 pour des approches à long terme visant à « restaurer une discussion publique à large participation ». Et il traçait deux orientations à la prospective :

- 1) Une orientation large vers les citoyens ;
- 2) une orientation étroite vers les décideurs.

Ces deux options ne sont pas sans parenté avec un des débats modernes qui agite notre vie politique depuis la révolution française, celui de l'intervention des citoyens sur la décision des gouvernants, celui de la dualité, ou de la contradiction, entre démocratie représentative et démocratie directe.

L'orientation 1 a connu peu de succès au plan national et c'est au niveau régional qu'elle s'est le mieux développée. Jeunesse et fluidité des institutions ? Plus grande ouverture à l'expérimentation originale que dans l'administration d'Etat où les rôles sont plus rigides et la prospective, avant tout, affaire d'experts ? Peut-être. Toujours est-il, et je suis B. Cazes sur ce terrain que ce rapprochement entre démocratie et prospective à l'échelon régional se paie, en retour, d'une tendance à croire que la mobilisation des acteurs autour d'un document prospectif importe autant, sinon plus, que la qualité des analyses produites.

L'orientation 2 a fait florès dans les années 60, s'est repliée dans le plus parfait désordre sous les coups de la crise pétrolière dans les années 70 et a réoccupé le terrain dans les années 80. Elle reste aujourd'hui la norme dans l'Etat, en dépit de la crise généralisée que nous vivons, ce qui, nous y reviendrons, mérite explication.

B. Ruptures et jeux des acteurs

Récapitulons, pour le moment, les idées clefs de la prospective telle que ses fondateurs l'ont dessinée : futur, long terme, connaissance, pas de pouvoir. Si l'on déroule à présent les notions gravitant autour de la décision, on trouve : présent, court terme, action, puissance. Certes, on peut essayer, en cherchant bien, de

trouver des points communs sur un fil infiniment dévidé, mais il n'en demeure pas moins que les noyaux fondamentaux de ces deux paradigmes s'opposent terme à terme.

Il serait tentant de penser qu'ils peuvent se réconcilier au moyen de la notion d'acteurs et de leur mobilisation mais cela se heurte à plusieurs objections importantes. La première est que l'Etat n'est pas un acteur comme les autres, que ses responsabilités, son champ d'action et son pouvoir n'ont rien de commun avec ceux d'une quelconque partie sur le terrain¹.

Vouloir le nier consiste à biffer d'un trait de plume, l'histoire, le présent et la réalité. C'est illusoire et dangereux. Certains pensent, sincèrement ou non, qu'avec le processus européen d'un côté et le processus régional de l'autre, tout cela baignant dans le vocable vague de « mondialisation », l'Etat a disparu ou va disparaître, n'est plus d'aucune utilité, d'aucune efficacité. C'est un leurre. La construction européenne est loin d'être terminée, ses chemins sans doute multiples ; quant à la régionalisation, elle souffre de toutes parts du désengagement de l'Etat qui lui a le plus souvent délégué les coûts et les responsabilités de terrain en lâchant peu sur les moyens, et sur le pouvoir. L'Etat est là et bien là : sa dénégation relève ou de la naïveté ou d'une position politique qui ne dit pas son nom. Les prospectivistes n'en ont pas fini avec le pouvoir d'Etat ; s'ils l'oublient, c'est lui qui se souviendra d'eux.

La seconde version revient à souligner l'objection de B. Cazes déjà citée. Une trop grande valorisation de la mobilisation des acteurs peut mener à transformer la prospective en activité pédagogique interne, à se satisfaire du dialogue ou du décroïsonnement, ce qui n'est pas rien, je le reconnais, mais nous éloigne du sujet.

Si, dans le mouvement, on perd l'idée centrale de production des connaissances, que reste-t-il de la prospective activité rationnelle et d'innovation intellectuelle ? La dynamique du groupe est nécessaire à cette élaboration mais elle n'en est qu'une condition, pas un but en soi.

La troisième raison est simple : jamais, au grand jamais, une quelconque mobilisation d'acteurs - dans un groupe de prospective s'entend - un quelconque document ou rapport ne fera bouger la décision politique dans un sens qu'elle n'avait pas prévu. Je veux dire que jamais un gouvernement ne se saisira immédiatement d'une idée ou de propositions dans un geste rationnel, anticipateur. Quand des recommandations sont appliquées par un commanditaire d'un travail prospectif c'est, en général, qu'elles sont ad hoc, adaptées à sa propre stratégie, prédéfinies sans le dire. Sinon le rapport est enterré, par ceux même qui l'ont voulu ou par ceux qui les suivent. S'il est réouvert, examiné, entendu et poursuivi en idées ou en actes, c'est, en général aussi, sous la pression des événements, sous la contrainte de la confrontation politique et toujours sous le poids des réflexions dominantes à ce moment-là.

¹ Je ne fais ici aucune distinction entre Etat et pouvoir en place ou gouvernement ; cette dichotomie, bonne en sciences politiques, n'est pas pertinente pour mon propos.

Dans tous les cas, la décision politique reste à son niveau, celui du pouvoir, de sa conservation ou de sa (re)conquête ; les raisons des acteurs et des groupes de prospective ne deviennent les siennes que si elle y est obligée et si elles la favorisent. Ce qui, d'un point de vue strictement pratique, revient au même. Excepté quand c'est elle qui les met en scène, la décision n'est en rien liée aux scénarios du futur ; elle est déterminée par le vouloir politique. Par lui seulement. Ce qui montre bien que, pour la décision, aucun scénario ne concerne l'avenir : ils sont des outils - ou des obstacles - du présent, conjugués sur un temps qui paraît seulement indiquer autre chose. Une stratégie de langage en quelque sorte.

C. Rupture et aide à la décision

Vues sous l'angle de l'aide à la décision, les choses ne sont pas plus faciles pour les prospectivistes. Elles peuvent même devenir très ambiguës

Une idée simple tout d'abord : aucun groupe de prospective ne se met en place tout seul, par le mouvement de sa réflexion propre. C'est dans le cadre d'une mission ou d'une commande qu'adviennent les commissions, groupes et autres comités de travail. Dans l'Etat, en particulier, cette commande a une visée précise, une structure, un objet défini. Il n'est pas question de les critiquer, des les mettre en cause, de les réélaborer. A l'inverse des autres disciplines - mais en est-elle une ? - la prospective ne se propose pas ses objets de travail : on les lui impose. Le choc initial appartient à l'Etat, au décideur et à son entourage immédiat ; l'entreprise de prospective est, avec eux, dans le même rapport que la lune et le soleil : elle ne brille que par lui, n'apparaît que grâce à lui.

Dans ces conditions, l'aide à la décision peut rapidement devenir plus que relative, se contenir toute entière dans le sens le plus pauvre du mot aide : celui de « coup de main ».

L'Etat, en effet, choisit le thème et le moment. C'est-à-dire qu'il détermine non seulement l'objet de la pensée prospective mais aussi quand on peut penser l'objet. Ici tous les dérapages sont possibles. Signalons-en au moins deux : la prospective-diversion (par exemple : réfléchir sur le travail et l'emploi en 2010 alors que la réalité impose aujourd'hui des décisions politiques urgentes), la prospective-allibi (le rapport d'Alain Minc « La France de l'An 2000 ») ; elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent s'enchaîner en de nombreuses variétés.

Quelle aide à la décision une prospective réduite à de la légitimation peut-elle donc fournir ? Aucune. Quel profit en tirera l'Etat, en dehors de quelques échos médiatiques, s'il y en a ? Aucun. Nous sommes dans un cercle, vicieux mais confortable pour la décision, désespérant pour la prospective, destructeur sans doute pour les deux à terme. Car un pouvoir fasciné par le présent - dimension éminemment instable - en éternise les contraintes, les fige dans une cécité périlleuse, renvoie à la périphérie floue de son regard tous les éléments qui le gênent. Si elle s'intègre dans cette logique, la pratique prospective se condamne à l'impuissance et à la métaphysique, à la répétition de l'actuel. Ombre portée de la décision, elle ne peut l'éclairer.

La frustration des prospectivistes, cet éloignement qu'ils ressentent par rapport à la décision politique, ne sont donc pas que des sentiments. Ils s'expliquent au contraire par une série de ruptures entre la pratique de la prospective et la pratique de la décision politique. On croit toujours que la chaîne réflexion-décision-action est quasi naturelle, fédératrice et que l'ordre de ses maillons est immuable. C'est faux, pour le cas qui nous occupe tout au moins. Décision et réflexion prospective sont aux antipodes l'une de l'autre et leur relation principale n'est pas le dialogue mais la domination.

2. EN PROSPECTIVE, UNE SEULE SOLUTION, LA FUITE ?

Continuer à faire de la prospective de façon classique, consiste à contourner tous ces obstacles, c'est-à-dire à adopter des tactiques de fuite. Toutes ont l'avantage de permettre de travailler, mais toutes aussi l'inconvénient d'obérer une analyse en amont, une réflexion sur la spécificité de l'acte prospectif et sur la nature de ses objets. Ces tactiques peuvent être de plusieurs ordres

A. La fascination des méthodes et outils

C'est l'aspect le plus technique dans la démarche. Il n'est pas question ici de se lancer dans un examen interne des différentes méthodologies ou boîtes à outils en vogue de nos jours. Nous les connaissons tous : la méthode des scénarios contrastés, la systémique (voir les travaux de F. Gonod et G. Loinger), les boîtes de type Mactor, Delphi, etc. Toutes sont respectables, valables et également critiquables. Toutes aussi ont la caractéristique de se transformer en recettes applicables partout et toujours : en entreprise, en région, dans l'Etat. En règle générale, elles aboutissent à une marée de variable, des schémas, de mappings dont la lecture rebuterait le décideur le plus bienveillant. En règle générale, encore, l'ensemble se cristallise en des propositions qui, oh merveille, le confortent dans sa stratégie préconçue et ne bousculent aucun de ses présupposés. Le danger ici n'est pas l'usage de méthodes ou d'outils en soi, mais de croire qu'il peut remplacer un travail critique en amont sur la commande et dispenser le groupe prospective d'élaborer des hypothèses contradictoires sur l'objet de son travail, sa définition, ses logiques d'évolution. Le danger, pour la prospective, est de répondre à la cécité du décideur par une autre cécité, interne et rationalisée par les outils, les calculs, les simulations d'ordinateur. L'outil le plus précis, le mieux huilé peut n'être qu'un fantasme s'il n'est pas fortement lié à des positions explicites préalables, à la mise à plat du projet et des hypothèses du commanditaire, à la scrutation commune des intérêts et des projets des acteurs, au débroussaillage des représentations spontanées et des implicites des membres du groupe.

De ce point de vue, le consensus dans un groupe prospectif est souvent plus le signe d'un manque dommageable que d'un accord élaboré. Mieux vaut ne pas pouvoir conclure et dire pourquoi que de vouloir conclure sans avoir débattu de ces problèmes. Mieux vaut placer les décideurs devant des alternatives ouvertes et non figolées et lui laisser la responsabilité de ses choix, de ses décisions. Inutile de le mimer, cela ne sert de rien.

La plupart des outils et méthodes tendent au consensus, à son organisation. Certes, elles prennent en compte les représentations, mais c'est tout de suite pour les

réduire, les normer, tenter de les cristalliser en un noyau commun. Cette érosion des différences, cet arasement des hypothèses des uns et des autres, brident l'innovation et conduisent à la formation d'un groupe dominant à l'intérieur du groupe lui-même. Dans ce groupe, on trouve toujours les économistes - véritables oracles de notre temps - et, en tout cas, les éléments d'un économisme vulgaire et tyrannique. Par un curieux renversement - on accusait, il y a trente ans, le marxisme de tout voir par le trou de l'économie - c'est aujourd'hui le libéralisme généralisé et la prospective qu'il commande qui pratiquent un économisme débridé et, en général, sans se soucier des débats et des positions concrètes dans les sciences économiques. Cette autonomisation de la sphère économique, son abstraction au sens propre de l'ensemble de la vie sociale et de la responsabilité politique, s'accompagne toujours d'une incantation à la « société complexe », où nous sommes censés vivre, et en juge la validité.

Bardée d'un côté de méthodes quantitatives et d'outils-lits de Procuste, appuyée de l'autre sur les certitudes de modèles économétriques, la prospective avance, croyant avoir trouvé littéralement une base de science dure. Cette idée est clairement présente chez les adeptes de la systémique. Elle fait la grosse économie d'une réflexion qualitative.

B. Le contexte et les lieux communs

C'est un lieu commun dans le milieu des prospectivistes que d'affirmer qu'il faut les éviter. Mais le fait-on assez ? La réponse est non.

Un des lieux commun parmi les plus vicieux est la notion de contexte, parce qu'elle ne dit pas son nom, paraît évidente. Il semble normal que tout travail, que tout rapport débute par une contextualisation du sujet examiné. Or quand on regarde de près, on s'aperçoit que les contextes - et quel que soit l'objet - finissent par se ressembler tous avec des items devenus classiques, obligés : la mondialisation, l'internationalisation des échanges, le changement continu, la construction européenne, l'affaiblissement des Etats, le jugement des marchés, la force de la monnaie, la crise de l'emploi, les nécessaires compétitivité et productivité, la dualisation interne des pays riches, la complexité croissante de nos sociétés, la montée de l'Asie, la stagnation de l'Afrique, les menaces, les opportunités...

Dans ce maelström, on ne sait plus très bien ce qui relève de l'analyse ou du slogan. Mais le problème n'est pas là : il gît dans le fait que, la plupart du temps, cette contextualisation est parfaitement rhétorique, elle précède l'analyse de l'objet spécifique en cause. La précédant, elle le contraint et déjà l'oriente, pleine de balises tabous et d'implicites.

Or, contrairement à ce que l'on pense spontanément, le contexte d'un objet de travail n'est pas un donné. Il est le résultat d'une élaboration faite à partir de l'objet lui-même. C'est dans la relation entre le projet du groupe s'il s'en donne un et l'analyse de l'objet et de ses traits fondamentaux que se révèle son contexte : il n'est pas un avant, mais un après ; il n'entoure pas l'objet de façon extérieure et pesante, il est en lui. En bref, pour sortir de la rhétorique, il est indispensable de concevoir le contexte comme *endogène d'abord* pour pouvoir le restituer ensuite dans ses

composantes efficaces et hiérarchisées. Dans ce domaine, il faudrait procéder un peu à la manière des historiens de l'antiquité qui ne possèdent plus pour travailler que des traces mortes sans ambiance vivante. Ils sont forcés de *construire* le contexte de la trace à partir de la trace elle-même. Le contexte, pour eux, n'est pas un « hors texte » mais un « sous-texte » (J. P. Vernant, P. Vidal-Naquet, 1974).

A la place de la chaîne traditionnelle : contextualisation→consensus→travail sur l'objet, je propose donc une autre chaîne : travail sur les hypothèses et confrontation des représentations→modélisation de l'objet étudié→élaboration de son contexte. Ce faisant on quitte les lieux communs pour articuler une (ou des) représentation(s) qui placeront le décideur, non face à des contraintes immuables, mais face à des responsabilités nouvelles auxquelles, peut-être, il ne songeait pas.

Un exemple de lieu commun-contexte est, entre autres, cette idée sans cesse ressassée que nous vivons dans des sociétés complexes. Que dit-on en affirmant cela ? Rien, sinon que celles qui nous précédaient, ou les autres, sont des sociétés simples et que tout étant dans tout on ne peut plus agir sur rien. L'idée de complexité est devenue une mondanité vide mais lourde, un alibi pour ne pas penser. Même en l'entourant des notions de feed-back, d'interaction, de boucle, cette affirmation de la société complexe ne nous apprend rien. D'ailleurs, l'argument peut se retourner complètement. Dans cette société « complexe », dans ce monde « complexe » où tout bouge vite, où tout est en interaction immédiate et où l'aile d'un papillon français provoque un cyclone en Chine, les riches restent les riches, les pauvres deviennent plus pauvres, et le chômage demeure. Allez comprendre ! La chasse aux lieux-communs est une activité autrement plus difficile qu'on ne le croit.

C. L'interdisciplinarité et l'absence

Autre appui d'une prospective fuyante, sa certitude d'être « couverte » par l'interdisciplinarité dans le travail. Outre qu'elle n'empêche jamais la formation de groupes dominants, cette interdisciplinarité-là est, la plupart du temps, abstraite et incantatoire. Certains y voient même « l'essence de la prospective » (F. Gonod et G. Loinger, 1994) déclarent que le propre de la prospective est d'articuler les autres disciplines. L'affirmation est belle mais ne nous rend pas service. Par définition, « l'articulateur général » n'a pas de territoire ni d'objet propre : il survole ceux des autres. Faire de cette articulation une nature essentielle, c'est ce poser en méta-discipline, vouloir être tout et se condamner à n'être rien. Dans ce cadre, la prospective n'est pleine que des autres, c'est-à-dire qu'en soi, elle est vide. Comme dans le cas du contexte, plus haut, nous sommes ici devant un confort illusoire et peu productif. Quelles que soient la joie intellectuelle qu'elle apporte ou l'ouverture qu'elle représente, l'interdisciplinarité ne peut-être ni un principe a priori ni une essence. Elle est une *opération de l'entendement*, fondée dans le modèle de l'objet étudié. En toute rigueur, c'est l'opération de modélisation des objets de travail qui va déterminer les autres champs disciplinaires auxquels nous devons avoir recours. Remplir une salle de toutes les compétences ne sert à rien sans cela car on n'aura pondéré aucune structure de pertinence informationnelle. Etre interdisciplinaire pour l'être, tout court, est sans doute plaisant mais n'a aucun sens théorique et pratique ; c'est en revanche, le champ libre aux différents rapports de

force antérieurs au travail à faire. Mot-problème, l'interdisciplinarité est toujours pratiquée, en fait, comme une solution.

Cela explique, entre autres, l'attitude de beaucoup de prospectivistes - experts ou non, rapporteurs ou non - dans les groupes et commissions. Ils se taisent, sont discrets, parfois ésotériques, d'une présence-absence éclatante (comme le commanditaire, d'ailleurs). Cette discrétion n'est pas une désertion. On la justifie souvent par le souci de laisser le groupe se constituer, se cimenter. Pourquoi ? N'en font-ils pas partie ? Il y a là quelque chose du fantôme et du grand prêtre... En fait, ils sont sous la dépendance des autres rationalités qui s'expriment, attendant le moment du consensus ou de l'épuisement, pour intervenir enfin avec la méthode et la boîte à outils qu'ils ont choisies.

L'ensemble de ces remarques, où j'ai volontairement forcé le trait pour être entendu, dessinent pour moi, le périmètre de l'impuissance d'une certaine prospective aujourd'hui largement pratiquée dans l'Etat : légitimation des idées dominantes, manque de réflexion sur le couple rationnel/irrationnel, focalisation sur les outils au détriment de l'esprit critique, absence de pouvoir et de persuasion. Ces deux derniers éléments, par ailleurs, mériteraient des développements qui dépassent le cadre de ce travail. Il faudrait, en effet, revenir longuement sur la place, le fonctionnement et la position institutionnelle des institutions-vigies évoquées au début. On peut, par exemple, gagner du pouvoir en se rattachant aux contre-pouvoirs d'un gouvernement, entre autres, les cours de contrôle, les assemblées... On peut aussi envisager la création de véritables et fortes cellules prospectives dans les principales administrations, formant entre elles à terme un réseau serré d'échanges d'idées, d'expériences et de diffusion massive. Un tel réseau aurait assez vite un poids et des liens autrement plus puissants que ceux de telle ou telle commission isolée...

Pour le moment, je souhaiterais faire quelques hypothèses et propositions concernant la pratique prospective.

3. POUR UN RENOUVELLEMENT DE LA PRATIQUE PROSPECTIVE : L'ART DU PRESENT

Afin d'être clair, je dirais tout de suite que je considère la prospective comme un *art du présent*, rapprochable sur ce point de la politique, et possédant ses logiques et sa rationalité propre.

Art du présent, la prospective l'est à plus d'un titre :

- a) dans la nécessaire prise en compte des projets actuels des uns et des autres et dans l'élucidation critique de leurs présupposés ;
- b) dans la capacité à refuser les idées dominantes et à élaborer, construire l'objet précis de son travail ;
- c) dans l'aptitude à faire des hypothèses permettant de scruter le potentiel au sein de ce qui existe ;
- d) dans la capacité à élaborer des propositions véritablement alternatives à l'état des choses dans un style compréhensible.

Si l'aide à la décision a un sens, la pratique de la prospective a donc pour buts à la fois d'opérer un recul critique sur le présent et de formuler des hypothèses concernant les potentiels sur lesquels le décideur s'aveugle.

A. La question de la rationalité spécifique à l'activité prospective : l'écart

Elle se pose dans la relation à cette dimension très spéciale de notre conception du temps qu'est le *futur*. C'est la *posture* spécifique d'être tourné vers l'avenir qui la définit. Réfléchissons : les sciences sociales et humaines ne peuvent se dire scientifiques que par l'étude d'objets *présents* ou *passés*. L'existant ou les traces de ce qui a existé détermine le champ de leur pratique ; quelles que soient leurs théories et leurs outils, la dimension temporelle « présent » ou « passé » est intérieure à leur objet, c'est la dimension de ce qui est ou a été réellement.

Tout économiste sérieux, tout sociologue, tout historien, sait que lorsqu'il sort de ces bornes, il sort du même coup du champ particulier qui le définit, lui et sa rationalité, comme « scientifique ». Même les sciences de la nature, pourtant prédictives, se méfient de cette sortie.

Et pourtant le prospectiviste l'effectue tous les jours. Nombre d'exercices prospectifs évitent de s'interroger sur l'étrange rapport qui s'installe avec l'idée même de rationalité quand on travaille sur des objets/situations qui *ne sont pas encore* (et peut-être jamais).

Toute la difficulté est là : reconnaître que dans l'attitude prospective on *est sorti* de toutes les postures dites rationnellement scientifiques, qu'on est dans un autre cadre. Et ce n'est pas en s'entourant d'un aréopage de sociologues, de démographes, d'économistes, etc., qu'on parera à ce problème, car dans l'exercice on n'est pas là pour faire de la démographie, de l'économie... mais de *la prospective* ! C'est-à-dire qu'en entrant dans le groupe de prospectivistes, ces scientifiques laissent leur scientificité au vestiaire. Ne pas le voir, c'est fantasmer leur rôle, leurs sciences ; ce qui explique la fréquente formation de « groupes dominants » à l'intérieur des équipes de prospectives qui dès lors fonctionnent sur une rationalité imposée. Qui ignore que la posture spécifique de la prospective est de réfléchir à partir de ce qui est ou a été *sur ce qui n'est pas encore*, transforme toute vérité scientifique du moment en dogme.

En un mot : aucun participant à un travail de prospective n'a plus d'autorité scientifique ou rationnelle qu'un autre. Tous sont égaux dans *l'écart prospectif*, dans le passage au futur. Aucun n'imagine de la même manière, mais tous imaginent et hors d'un vrai débat il n'est pas d'argument d'autorité sur la « bonne idée ».

Cette première approche de la prospective comme écart a immédiatement plusieurs conséquences pratiques :

- a) il est illusoire de chercher le modèle épistémologique de la pratique prospective dans les sciences dures ;
- b) le premier acte de tout participant à un travail de ce type, et du prospectiviste lui-même, devrait être la *modestie*, et la *prudence* vis-à-vis de sa rationalité spontanée et de ses implicites ;

- c) loin d'avancer « masqué », le prospectiviste - parce qu'il a une forte responsabilité dans son champ - doit au contraire affirmer cette prudence, la donner pour règle aux participants, fournir un travail constant d'explication des hypothèses, éviter l'apparition des dogmes. Il n'est pas l'articulation vide de l'interdisciplinaire, il est l'affirmation de l'écart prospectif ;
- d) l'écoute des différentes rationalités qui s'expriment non plus comme des vérités intangibles mais comme des *supports* de la posture fondamentale de cet écart, permet de prendre beaucoup mieux en compte des hypothèses - autrement perçues comme délirantes ou inadaptées - du style « What if ? ». C'est la fameuse anecdote de Raymond Aron et de la commission 1985 du Plan, en 1965 ;
- e) l'écart prospectif impose de *construire* l'objet du travail, de le modéliser à chaque exercice en tant qu'*objet individuel* et de refuser toute problématique qui tendrait à le faire considérer comme donné, évident et toute démarche qui voudrait remplacer cette modélisation précise par un système applicable à tous les objets. Il n'y a pas de « prêt à porter » prospectif.

B. Comment qualifier l'écart prospectif : l'univers sémiotique

Dire que l'écart prospectif nous fait sortir des champs de la rationalité habituels en prospective, c'est dire qu'il nous fait entrer quelque part. Notre hypothèse est que nous entrons dans un *univers sémiotique* qu'il faut penser comme tel pour expliciter la rationalité spécifique de l'acte prospectif.

Supposons un cas d'école et une temporalité acceptée (on reviendra sur ce problème) du type « le travail à l'horizon 2015 » ou « la concurrence japonaise dans les vingt ans à venir », peu importe. Dans tous les cas, il s'agira à partir de l'analyse de la situation présente de produire une image possible de la situation ou de l'objet à l'horizon fixé. Comme plus personne aujourd'hui ne peut penser en termes de transposition mécanique et linéaire, on décide en général d'exprimer ces logiques d'évolution en scénarios (avec une gradation entre eux). Mais une logique d'évolution est, si l'on veut bien nous suivre, un parti pris - souvent très étayé rationnellement - sur le couple actualisation/potentialisation (Y. Barel, 1989), c'est-à-dire un parti pris sur la structure hiérarchisée de l'objet qu'on examine dans le *présent*. L'histoire pourra, quand c'est possible, nous aider à mieux comprendre l'état actuel de ce présent mais, pour l'avenir, le prospectiviste est nécessairement amené à privilégier les *traits dominants actuellement* dans son objet, au détriment de ce qu'on appelle les « faits » marginaux, secondaires.

Ce sont ces aspects dominants qui, en général, sont les objets de l'analyse et de la logique d'évolution : ce qu'on appelle les faits *significatifs*. L'ambiguïté de l'exercice prospectif tient à cette sélection de *ce qui fait sens* dans le présent. Ce sens est fourni et par le débat et par les apports des différentes disciplines sollicitées, mais *rien* ne peut nous assurer que cette hiérarchie de traits dominants ou significatifs ne sera pas invalide d'ici vingt ou trente ans. L'exercice prospectif, en tant que spécifique, relève donc d'un *choix d'interprétation* sur le réel qui va évoluer. Nous disons choix parce que rien, rationnellement, n'interdirait de faire un choix différent et de s'intéresser, par exemple, aux faits marginaux, périphériques, secondaires, aux *détails*.

Mais s'il y a choix d'*interprétation*, c'est bien que la modélisation du réel opérée est toute entière une activité symbolique qui hiérarchise des signes perçus comme importants, comme représentant bien les aspects fondamentaux du réel. On croit, en général, que ces signes sont « naturels », c'est-à-dire que c'est le réel qui se donne à voir mais cette croyance est un leurre produit par l'adhésion naïve à une « rationalité » : le réel ne fait pas signe, il ne fait rien, il *est* et *devient*. C'est l'acte prospectif qui l'articule et le profère en signes logiquement liés. En ce sens, il y a une grande parenté entre la prospective et l'histoire : « les *faits* ne sont pas des objets bruts qui sont *là*, attendant d'être découverts par l'historien (...). Les historiens, dirait Droysen, doivent savoir ce qu'ils cherchent ; c'est dire qu'il existe aussi de mauvaises questions : alors c'est tout l'ensemble qui est faux, *même si dans cet ensemble chaque fait est exact* » (Finley, 1987, p. 104, souligné par nous).

En un mot, nous ne pensons pas que la rationalité de la prospective puisse être cherchée dans les sciences de la nature. Elle relève, selon nous, d'un tout autre modèle épistémologique, de type interprétatif, élaboré et à l'œuvre à l'intérieur de toute une série de disciplines : médecine clinique, police scientifique, psychanalyse, histoire... ce modèle que nous appellerons *sémiotique* requiert une attitude particulière (celle du chasseur, du détective ou de l'analyste) : suivre des *pistes*, traquer des *objets absents* (le gibier, le coupable, l'évolution future...) de les *construire* comme objets de la pratique à partir de *traces*, d'*indices* interprétés *au moyen d'hypothèses* comme des *signes* et des *symptômes*.

C'est à l'intérieur de ce modèle que l'expression fameuse de P. Massé sur les « faits porteurs d'avenir » peut prendre tout son sens.

C. Raison sémiotique et modèle de l'objet prospectif

Cette approche ne doit pas être confondue avec une impuissance subjectiviste. Au contraire, elle permet à la fois d'inhiber les extravagances rationalistes (et les dominations non dites, dogmatiques, de telle ou telle rationalité) et de contrôler les impacts subjectifs par la nécessaire mise en valeur des hypothèses d'interprétation. En fait, elle autorise de repenser nos découpages naïfs et *spontanés* entre rationnel et irrationnel. Elle peut, par exemple, permettre de reconsidérer, sous un angle radicalement nouveau, les rapports historiques, conceptuels et pratiques entre prospective et divination sans caricaturer ni diaboliser ridiculement cette dernière².

Elle permet surtout de comprendre que dans la pratique prospective, le problème n'est pas *dans le réel*, mais *dans notre œil*, dans le regard que nous posons sur les objets considérés, c'est-à-dire dans les hypothèses qui guident notre regard et dans leurs tâches aveugles. Ces remarques fondent un certain nombre de conséquences essentielles en termes de méthodologie.

a) Si le réel ne fait pas de signes, *il ne cache rien non plus*. F. Gonod et G. Loinger écrivent que « la réalité est *trop complexe* pour être appréhendée immédiatement dans sa *profondeur* » (1994). Dans notre démarche, nous

² Dans un travail en cours d'élaboration nous reviendrons plus longuement sur ce problème ainsi que sur l'ensemble des hypothèses et concepts évoqués dans cette dernière partie.

poserons que, au contraire, la réalité n'a *aucune profondeur*, elle est toute entière devant nous, sous nos yeux. Cette soi-disant profondeur n'est que le produit de l'impuissance relative de nos hypothèses. Posons les bonnes questions et « les choses répondront ». La notion de profondeur est de type métaphysique, très opératoire pour figurer l'inconnaissable, peu utile pour connaître.

- b) Si notre regard (nos hypothèses, notre question) est bien le grand facteur d'occultation, alors la distinction opérée par Y. Barel entre actualisation/potentialisation³ devient très productive. On comprend que tout regard, tout choix d'interprétation qui ne s'avoue pas comme tel *potentialise* des pans entiers du réel, au sens propre *se les dissimule*. Il est incapable de comprendre même qu'il est partiellement aveugle. Cela revient à dire que le regard le plus contrôlé, a ses « espaces » de cécité et c'est qu'entre autres toute méthode, toute décision et toute stratégie se doit d'être modeste car elles intègrent en *elles-mêmes* cette zone d'incertain et « d'aléatoire » qui fait qu'il y a toujours du réel à récupérer. Du réel qu'elles ne voient pas, du réel qu'elles produisent à l'aveugle et qui revient comme par surprise faisant que les choses ne « marchent » pas comme on l'avait « prévu ».
- c) Si nous sommes bien dans un tel processus, alors il devient illusoire de penser trouver la construction prospective dans la tension entre « réel perçu » et « réel voulu » (ou désiré, ou rêvé). Ce n'est pas dans cette « tension » que gît le problème mais dans *l'ensemble de ces représentations tout court*, c'est-à-dire dans l'opération d'actualisation et d'aveuglement qu'elles constituent.

Car elles ne s'aveuglent que parce qu'elles actualisent : en d'autres termes, parce qu'elles érigent certains traits du réel comme importants, certains signes comme signifiants. Mettre en examen leur cécité reviendra donc à jeter en pleine lumière ce qu'elles déclarent *secondaire, périphérique, marginal*, ce qui ne leur paraît que des *détails*.

Contrairement à l'entreprise systémique qui vise à rationaliser les représentations, c'est-à-dire à les réduire logiquement, il s'agit ici de les laisser se déployer au maximum jusque dans leurs hiérarchies inconscientes. Il faut leur donner du champ. C'est dans leur déploiement que se révèlent les détails dont nous parlons, indices des pistes à suivre permettant d'éviter une prospective vouée à la répétition de l'actuel.

³ Levons tout de suite une ambigüité qui pourrait s'attacher à l'emploi des mots « potentialiser » ou « potentialisation ». Ils n'ont rien à voir avec le sens qu'on leur donne en chimie ou en neurobiologie où l'on parlera de la potentialisation comme d'une intensification des effets d'une molécule, sous l'action d'une autre (l'alcool, par exemple).

Comme Y. Barel, je les utilise dans un sens philosophique dont les équivalents pourraient être « rendre potentiel », c'est-à-dire « non actuel », « non perçu dans le réel », « non signifiant », « négligeable ». L'opération de potentialisation est ici conçue comme un mouvement d'aveuglement interne, consubstantiel à l'acte de choisir, de décider, de mettre en place une stratégie. Elle tient, si je peux me permettre ce rapprochement téméraire de la distinction aristotélicienne entre ce qui est en acte et ce qui est en puissance et du concept freudien de refoulement.

Pour s'établir, le choix, la décision, la stratégie oblitèrent, dès leurs hypothèses de départ, une série d'autres hypothèses et de représentations du réel ; cette mise à l'écart, cette marginalisation (repérables dans le geste nécessaire de la hiérarchisation) ouvrent la voie au passage à l'action, aux mesures appliquées dans le réel. Mais comme le réel (telle société, tel problème politique, tel phénomène social) est plus vaste que celui perçu et structuré dans le choix ou la stratégie en question, les mesures concrètes atteindront peut-être leur but mais produiront, en tous cas aussi, du réel oblitéré, incompréhensible.

Potentialiser, c'est donc tout à la fois s'aveugler sur le réel et produire du réel que l'on aura pas envisagé.

Pour aider les décideurs, la prospective ne peut se focaliser sur les objets *déjà brûlants à l'évidence*, elle doit se concentrer sur *l'actualisable, le potentiel* et son seul chemin est justement ce qui *maintenant et de façon massive* est négligé, exclus du champ de vision.

- d) Les balises de ce chemin sont les détails qui clochent, les « anomalies » déjà mentionnées, les phénomènes secondaires, tout *traces* et effets d'une logique dominante qui les marginalise mais aussi *indices* d'un réel qui évolue en dehors d'elle. Ces traces sont les documents du prospectiviste et sa matière première, tout comme les résidus du passé sont la seule matière première de l'historien qui, lui aussi, se méfie comme de la peste des représentations spontanées et dominantes. Tout comme le médecin, le psychanalyste ou le bon détective. Dans un texte célèbre sur la longue durée écrit en 1958, F. Braudel (1969) parle très bien de ce surgissement de la surprise, de *l'étrangeté*, de certains détails « exotiques » qui, en retour, vous font soudain comprendre les traits que « vous ne connaissiez pas à force de les connaître » (souligné par nous) et plus loin du danger qui guette « l'observateur pressé (...) qui pense avec des questionnaires habiles et les combinaisons des fiches perforées, cerner parfaitement un mécanisme social. *Le social est un gibier autrement rusé* » (souligné par nous).
- e) Notre hypothèse de la logique sémiotique inhérente à la prospective détermine la modélisation particulière de l'objet prospectif. Quelques éléments, à défaut de développements plus longs :

- l'objet prospectif est un objet par définition *individuel*; il ne relève pas de la conception dominante qu'il n'y a de science que du général. « Le travail à l'horizon 2015 » ou « la concurrence japonaise dans 15 ans », c'est non pas le travail en général mais ici, en France et avec les déterminants de notre pays, idem pour l'autre question. Ce concept de l'objet individuel peut paraître évident mais en fait il requiert une approche méthodologique spéciale : celle d'une *connaissance par modèles* et non d'une *connaissance par systèmes*. C'est-à-dire qu'il interdit que faire rentrer l'objet considéré dans des classes préétablies et impose de construire la *classe* (le modèle) *particulière de l'objet*. Une fois ce modèle construit, alors il pourra servir de cadre pour d'autres objets identiques, s'il y en a (Pariente, 1974).

La connaissance de l'objet individuel ne va pas du général comme modèle au particulier du concret, mais part du modèle individuel de l'objet pour comprendre et sa spécificité et le général qui est en lui.

- Ce type de modèle - très différent des modèles mathématiques - requiert une formalisation précise et s'assimile aux modèles utilisés en histoire. L'histoire aussi travaille sur des objets individuels, uniques. Braudel (1969) : « Et surtout, si l'on saisit (une) société dans son ensemble, on peut affirmer qu'elle ne répétera jamais ce qu'elle est dans son entier : *elle s'offre comme un équilibre provisoire, mais original unique* » (souligné par nous).

Elle ne répétera jamais *ce qu'elle est dans son entier*, mais elle répétera quelque chose. Ce quelque chose répété, cette redondance, dirait Barel, c'est aussi ce qui va évoluer, donc une forme du futur, mais c'est aussi ce qui peut se révéler dans l'étude des *potentiels*. L'approche de l'objet individuel est donc à la fois une approche de l'unique mais aussi de ce qui peut se développer. Tout cela donne une forme, modeste, à notre concept de modèle. Braudel encore (1969) : « Pour moi, la recherche doit être *sans fin* ».

conduite de la réalité sociale au modèle, puis de celui-ci à celle-là et ainsi de suite, par une suite de retouches, de voyages patiemment renouvelés. Le modèle est ainsi, tour à tour, essai d'explication de la structure, instrument de contrôle (...). Si je fabriquais un modèle à partir de l'actuel, j'aimerais le replacer aussitôt dans la réalité, puis le faire remonter dans le temps (...). Après quoi, je supputerai sa vie probable jusqu'à la prochaine rupture, d'après le mouvement concomitant d'autres réalités sociales ».

Comment mieux dire que la notion de modèle en histoire (et en prospective) permet, en tant que construction de l'objet singulier, une véritable itération avec le réel, un processus « boudonnien » dirait Bernard Cazes. Comment mieux dire, aussi, qu'il est susceptible de transformations et de mort. « Il est dans la nature des modèles d'être constamment sujets à réajustement, correction, modification ou remplacement pur et simple » (Finley, 1987).

EN CONCLUSION : prospective, évaluation et intelligence économique

A partir du modèle sémiotique, nous avons défini en *amont* une série de disciplines auxquelles la prospective se rattache : médecine, police scientifique, psychanalyse, histoire...

Dans l'administration française, elle fonctionne aussi au coude à coude avec deux disciplines qui nous semblent relever du même paradigme : l'évaluation et l'intelligence économique. L'une et l'autre sont, comme la prospective, fortement connectées aux problèmes des choix et des stratégies, mais comme elle aussi, dans une logique de connaissance. La première cherche dans le réel (administratif ou non) les traces des politiques publiques sur telle ou telle question : elle tend à reconstituer les politiques publiques à partir de leurs effets supposés et supposés repérables.

L'intelligence économique cherche à comprendre les stratégies des autres pour être capable de proposer des stratégies de réponse ou d'anticipation.

Or, une politique publique où la stratégie d'un pays (le Japon par exemple) n'est pas faite pour être évaluée ou comprise : elles sont faites pour l'action, c'est-à-dire pour appliquer un choix politique et faire prévaloir ce choix dans le réel. C'est-à-dire que l'évaluateur ou le spécialiste en intelligence économique se trouve, comme le prospectiviste, devant un réel qui ne fait pas signe : c'est son œil qui doit l'organiser. Et l'organiser en une série de *signes pertinents* pour restituer dans sa vraisemblance *cette politique publique* ou *telle* stratégie économique de *tel* pays dans *tel* domaine.

Autant dire que comme la prospective, évaluation et intelligence économique se retrouvent en situation de chasse au *gibier informationnel* avec, pour la première toutes les « réticences » administratives possibles et pour la seconde toutes les tactiques de diversion possibles. Mais comme nous l'avons dit, si une politique ou la stratégie économique d'un pays ne sont pas faites pour être *comprises*, leur nature qui est d'être *appliquée avec succès* doit laisser des *traces visibles* même dans la « réticence » (n'en est-elle pas une ?) et au sein même de la diversion.

Nous voici donc revenus à notre proposition que rien n'est caché *pour qui sait voir* et que ce qui semble se dérober peut être parfaitement vu, analysé, compris à l'intérieur de ce qui paraît à première vue le rendre opaque.

Un bon espion, dit-on, se fond dans l'environnement comme une bête dans le paysage, faisant corps avec lui, il se fait aussi insignifiant que les détails les plus anodins ; aussi est-ce là qu'il faut aller le chercher.

La prospective est sur la piste des potentiels, l'intelligence économique sur celle des stratégies de « l'autre », l'évaluation sur celle des politiques publiques. Toutes trois chassent en terre étrangère et le plus grand danger pour elles, est de fantasmer cet autre qu'il faut saisir dans sa spécificité, son caractère unique afin de produire la (ou les) réponse(s) adaptée(s), pour décider.

Si notre hypothèse possède un minimum de pertinence, alors un champ de recherches et d'actions fructueuses s'ouvrirait à nous dans une interdisciplinarité véritable cette fois.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

GONOD, Pierre et LOINGER, Guy.- *Prospective et aménagement du territoire*, Geistel, 1994.

BAREL, Yves.- *Le paradoxe et le système*, PUG, 1989.

LEMOIGNE, Jean-Louis.- *La théorie du système général*, PUF, 1977.

BRAUDEL, Fernand.- *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, 1967.

FINLEY, Moses I.- *Sur l'histoire ancienne*, La Découverte, 1987.

KUHN, Thomas S.- *La structure des révolutions scientifiques*, Gallimard, 1972.

FOUCAULT, Michel.- *Naissance de la clinique*, PUF, 1961.

PARIENTE, Jean-Claude.- *Le langage et l'individuel*, Armand Colin, 1974.

Sous la direction de GUILLAUME, H.- *Faire gagner la France*, Hachette, 1986.

CAZES, Bernard.- *Histoire des futurs*, Seghers, 1986. Intervention à Futuribles, 1993

DE JOUVENEL, Hugues.- *Prospective et politique*, Futuribles, 122, 1988.

VERNANT, Jean-Pierre et VIDAL-NAQUET, Pierre.- *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Maspero, 1974

DEBAT INTERVENU AU TERME DE LA COMMUNICATION DE

M. Paul Tolla

Un point extrêmement important dans ce qui vient d'être dit est la relation entre les prospectivistes et les décideurs. Mais il n'apparaît pas y avoir plus de réponses à la question « comment la prospective peut-elle influencer efficacement les décideurs ? » qu'à celle concernant l'efficacité de la démocratie. Toutefois, on peut évoquer quelques clefs qui sont des embryons de réponse, telles que :

- être attentif à ne pas fermer les horizons, dès le début de l'étude ;
- essayer d'identifier les frontières de la logique du système ;
- explorer les alternatives.

Mais l'analyse prospective apparaît surtout comme **une opportunité d'enrichir notre compréhension** et, potentiellement, notre influence sur les décideurs. On ne doit pas se soucier de l'efficacité d'un tel exercice parce que, bien sûr, il n'est pas efficace. Il balance toujours entre la rationalité, la politique, les conflits, etc.

Ce qui vient de se dire ici est important parce que c'est une déstabilisation de tous les schémas et de toute la philosophie de la prospective en général, ce qui mériterait alors de prendre le temps d'un véritable débat. La question essentielle n'est effectivement pas celle des outils. Il y a ici des ouvertures à creuser pour toute recherche et dans toute direction qui apportent quelque chose par rapport à la pauvreté conceptuelle de l'état actuel de la prospective. Est-ce que c'est dans une direction sémiotique comme il est suggéré ici, ça se discute.

En ce qui concerne la scientificité de la prospective, des interventions se sont succédées soit pour se déclarer tout à fait d'accord avec l'aspect sémiotique de la prospective évoqué par Paul Tolla, soit pour réfuter le caractère non scientifique de la prospective. Sur ce dernier point, la matrice d'analyse structurelle est apparue comme un outil scientifique dans la mesure où elle peut s'utiliser partout, et où elle est normative, empirique et ses résultats vérifiables. La « dose de scientificité » ne tient pas à l'exactitude de la prévision chiffrée mais à la capacité d'alerter sur un état possible du monde (du pays, de la région, etc.) à un horizon donné, même approximatif.

P. Tolla répond à cela que les critères de scientificité dans les sciences dures et les critères de scientificité dans les sciences humaines n'ont rien à voir les uns avec les autres. La prospective ne peut absolument pas relever d'un modèle de science dure, elle doit relever d'autres modèles. « *Quand je dis "modèle épistémique de type sémiotique", réfléchissez-y, vous verrez qu'il fonctionne à l'intérieur de toutes les sciences humaines* ». Le problème de la scientificité est donc plus complexe que ce que l'on peut croire.

Dans le rapport de la prospective à la décision, il faut bien préciser le destinataire de l'analyse prospective. Ainsi, si la prospective est bien une aide à la décision, personne n'a dit qu'elle était une aide à la décision de l'État. La définition de l'acteur selon G. Loinger (un acteur, c'est une capacité d'analyse, c'est un porteur de projet, c'est une mobilisation de moyens et c'est une capacité de

mise en œuvre) ouvre la porte à une multitude d'acteurs autres que l'État. Ainsi, la prospective dépasse largement ce souci d'influencer la décision de l'État. D'autant plus qu'il y a un réel leurre des prospectivistes à croire que leur travail vise à changer les politiques de l'État. Or, l'efficacité même du travail des prospectivistes sera d'autant plus forte qu'ils visent d'autres acteurs que l'État qui est en fait - d'après ce que P. Tollu a dit en le vivant de l'Intérieur - indestructible.

Il est d'autant plus important d'être clair sur cette notion d'acteurs que l'exemple syrien offre un cas intéressant. La région côtière syrienne évoquée (sur laquelle porte l'étude prospective) est le berceau du régime politique actuel en Syrie depuis plus de trente ans. On peut donc comprendre que l'État syrien ait un intérêt particulier à l'étude prospective dans cette région. Mais les choses sont plus complexes car les acteurs locaux, eux, ont une position différenciée, un jeu par rapport à l'État pour obtenir tel ou tel aménagement. D'où la difficulté, et la nécessité, d'un bon repérage des acteurs du système considéré.

UNE APPROCHE PROSPECTIVE DU TERRITOIRE

Fabienne Goux-Baudiment

Le concept de prospective est une telle source de malentendus - comme en témoignent encore deux récents articles¹ - qu'il convient toujours d'en poser la définition avant d'aller plus loin.

Le schéma suivant ordonne un peu la vision de la prospective que j'ai choisie de vous présenter :

En termes de :	la prospective n'est pas :	mais elle est :
discipline	Prévision	<i>anticipation</i>
méthode	Modélisation	<i> systémique</i>
résultat	Quantification	<i>qualification</i>
processus	en aval	<i>en amont</i>
temporalité	à court terme	<i>à long terme</i>

La prospective n'est pas prévision mais anticipation ; elle n'est pas modélisatrice mais systémique ; elle n'est pas quantification mais qualification ; elle ne se situe pas en aval des processus, mais en amont et enfin elle ne travaille pas sur le court terme mais sur le long terme. Autant cela a l'air extrêmement trivial, autant, si l'on devait décortiquer aujourd'hui quelques méthodes couramment utilisées en matière de prospective, on se rendrait compte que la plupart de ces méthodes, d'une part, font appel à la modélisation et à la prévision - c'est-à-dire à l'élaboration de données quantifiées à un horizon lui-même précisément fixé - et, d'autre part, travaillent à court terme plus qu'à long terme.

Quatre champs de réflexion prospective émergents

Nous assistons en ce moment à l'émergence de nouvelles formes de prospective, différentes des formes traditionnelles, souvent complémentaires, parfois opposées. Mais ces nouvelles formes n'éliminent pas les précédentes, car nous vivons aujourd'hui dans un monde dont la complexité se traduit par la coexistence de tendances antagonistes, parallèles, mais qui ne s'excluent plus mutuellement, et que les sociologues appellent des « doublets antagonistes »² Ces approches apparaissent non seulement en France, mais aussi en Australie, à Taiwan, aux Philippines, qui émergent dans le domaine de la prospective.

Elles se caractérisent globalement par quatre nouveaux champs de réflexion que nous allons brièvement brosser.

Le premier est la redécouverte de l'humain. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les sciences sociales étaient relativement tournées (d'où peut-être l'expression « sciences ») vers des objets très déterminés, vers des mécanismes, des enchaînements logiques obéissant à des lois. Or, on est en train de

¹ Cecilia CABELLO et alii, "Prévision et innovation : le rôle des initiatives à l'échelle européenne", in *The IPTS report*, IPTS-JRC, Séville, 1996, pp 34-40

Bernard CAZES, « Le marché du *futurisme* », in *Futuribles* n°213, Paris, oct. 1996, pp. 63-64.

² Jacques ANTOINE, *Valeurs de société et stratégies des entreprises*, PUF, 1996

redécouvrir, principalement en prospective, mais c'est aussi le cas en économie, qu'au cœur des systèmes il existe toujours l'humain, c'est-à-dire un aléa possible au regard de la logique. Ainsi ce qui a fait tomber le mur de Berlin n'était pas une loi économique, mais le poids du facteur humain. De fait, la plupart des dernières « révolutions » (c'est-à-dire des grands changements) que nous avons connues au cours des vingt dernières années sont davantage le produit de faits sociologiques que de faits économiques. Cette redécouverte de l'humain est donc l'un des premiers éléments de cette nouvelle approche.

Deuxième champ : la question de l'éthique. Nous vivons dans une société dite « informationnelle », manipulant de plus en plus d'informations. Cela pose de véritables problèmes d'éthique, de la préservation de la vie privée à l'obtention d'informations de nature concurrentielles... Qui dit éthique dit aussi responsabilité : et ces deux termes sont au cœur des nouvelles problématiques prospectives. Responsabilité dans ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable ; responsabilité aussi vis-à-vis des générations futures (c'est-à-dire de ce qui n'existe pas encore), ce qui est en soi un concept très fort.

Troisième champ de recherche : le sens (en termes de finalité). Parce que nous sommes face non seulement à une perte de visibilité du réel, de l'existant, du présent, mais aussi à une perte de vision commune, de lisibilité de l'avenir, qui se concrétise par un véritable déficit de projet, de pari, sur l'avenir. Ce qui nous renvoie précisément à la question du volontarisme. Que voulons-nous, comme futur ? Pouvons-nous dire ce que nous voulons pour demain si nous ne sommes pas capables d'analyser le présent, de lui donner un sens ? Je crois que c'est la question qui est au centre de la problématique du sens : à quelle aune mesurer les mutations du présent, selon quelle grille de lecture interpréter les changements que nous vivons ?

Le quatrième champ, qui n'est pas sans rapport avec les précédents, **est l'émergence de nouveaux types de territoires.** Des territoires liés précisément à l'homme, c'est-à-dire non plus forcément au sol mais à ce qui forge l'identité. Donc des territoires qui peuvent être des lieux a-spatiaux, comme les réseaux, l'entreprise, de nouvelles formes de collectif, etc. C'est sur ces nouveaux types de territoires que nous sommes de plus en plus appelés à travailler. Mais cela n'exclut pas pour autant la partie spatiale des territoires qui nous réunit ici. Car celle-ci s'inscrit, elle aussi, dans une nouvelle dynamique qui dépasse les frontières traditionnelles bornant habituellement les lieux spatiaux. En effet, on assiste maintenant à un double mouvement : la constitution de régions supra-nationales et la recombinaison des territoires à l'échelon infra-national (au niveau des régions, de nouveaux espaces infra-régionaux et des villes). Ces trois niveaux différents montrent bien que, désormais, nous ne pouvons plus raisonner sur la question territoriale comme nous le faisons il y a trente ans.

Les trois principales caractéristiques de ces nouveaux territoires.

Tout d'abord, ils sont le fruit de l'initiative de ceux qui vivent sur ces territoires et non pas de l'État ou des autorités supra-territoriales.

Deuxième point, la nouvelle organisation qui se met en place, relativement informelle dans la plupart des cas, est une organisation fondée sur la co-gestion du territoire par les différents acteurs, très souvent grâce à une négociation entre les acteurs économiques et les acteurs politiques, et qui intègre maintenant de plus en plus les acteurs sociaux, ce qui est un phénomène récent.

Troisième point, la cohésion de ce nouveau territoire se fait autour de projets. Bien que le terme de projet de territoire soit très à la mode - et de ce fait souvent vidé de sens - on constate cependant sa prégnance dans la réalité des faits. Car le projet est destiné à donner du sens, c'est-à-dire de la durée, au nouveau territoire qui se met en place.

La prospective territoriale exige l'élaboration de nouvelles méthodes, plus adaptées.

C'est dans ce contexte-là, en tant que prospectivistes de terrain (ce qu'on appelle en anglais des « activists »), que nous sommes obligés d'élaborer, sinon toujours de nouveaux outils, au moins de nouvelles visions. En effet, bien souvent, nous n'avons pas pu utiliser à l'échelle territoriale des méthodes classiques en prospective telles que celles des scénarios par exemple. La raison est la suivante (cf. schéma page suivante) :

1. **sur le plan organisationnel**, les contraintes fréquentes de la méthode des scénarios sont souvent inadaptées aux contraintes liées à la demande. Au niveau territorial, nous constatons que les budgets alloués sont considérablement plus faibles que les budgets des États et, à plus forte raison, des organismes internationaux. Les délais imposés sont relativement courts et les ressources humaines impliquées en volume et en temps sont, de bien loin, inférieures à celles des grands exercices qui servent généralement de référence. En face de cela, nous avons une pratique des scénarios résultant précisément de ces grands exercices, donc relativement coûteuse, relativement longue et fortement mobilisatrice en temps et en hommes, d'où une première inadéquation. Deuxième type d'inadéquation, les commanditaires territoriaux nous demandent de mettre en place des processus participatifs de type bottom-up. Or la prospective des scénarios offre généralement une vision top-down à travers, notamment, des panels d'experts qui analysent les faits en regardant du haut vers le bas. La démarche territoriale demande, au contraire, que les faits soient regardés du bas vers le haut.
2. **sur le plan du contenu** : le commanditaire territorial veut une production *ad-hoc*. Le prospectiviste ne peut plus être l'expert qui vient donner la bonne parole mais il doit être un facilitateur. La maïeutique étant au cœur de ce processus, le prospectiviste est celui qui vient faire accoucher des visions communes, qui vient aider à produire du sens au niveau local.
3. **sur le plan de la méthode** : la commande affiche clairement son refus de la « boîte noire ». Jusqu'à présent la plupart des consultants venaient effectivement sur le terrain, ramassaient un certain nombre d'informations, rentraient dans leurs bureaux, y demeuraient quelques temps et ressortaient avec le produit terminé en disant « voilà le résultat ». Ce qui s'était passé entre la collecte des données et le résultat final, seul l'expert le savait. Aujourd'hui le

Facteurs d'inadaptation de la démarche classique des scénarios à la demande territoriale

<i>Contraintes générales liées à la demande</i>	<i>Contraintes fréquentes de la méthode des scénarios</i>
<ul style="list-style-type: none">● budget serré● délais courts● ressources humaines faibles (en volume et en temps) <hr/> <ul style="list-style-type: none">● bottom-up (processus participatif)● production construite ad hoc● facilitateur et méthodologue opposé à experts et « boîte noire » <hr/> <ul style="list-style-type: none">● vision intégrée de l'action à long terme● orientation <i>problem-solving</i>	<ul style="list-style-type: none">● budget élevé● délais longs● ressources humaines impliquées fortes (en volume et en temps) <hr/> <ul style="list-style-type: none">● top down (processus "macro")● méthode formalisée et reproductible● contribution importante des experts <hr/> <ul style="list-style-type: none">● orientation assez conceptuelle● vision <i>grasp-oriented</i>

commanditaire est extrêmement exigeant sur ce point-là : il veut une démarche transparente, claire et qu'il comprenne. Je vous assure qu'il n'a pas toujours été très simple d'expliquer à des maires de relativement petites communes toute la démarche des scénarios ou de méthodes aussi lourdes en matière de prospective. Là encore, il y a une inadéquation de la méthode classique des scénarios à la demande territoriale.

4. **sur le plan de l'action** : ce que recherche le commanditaire territorial, c'est d'abord une vision intégrée du long terme. Intégrée dans la mesure où il veut un interlocuteur qui soit capable de prendre en charge le projet du début à la fin sans qu'il ait directement à faire avec une succession d'études (de faisabilité, de prospective, d'impact, de mise en œuvre, etc.) aboutissant à une pile de rapports qu'il n'aura ni le temps, ni l'envie d'ailleurs, de lire. Car il a besoin, plus que de connaissances, d'une orientation pour l'action, d'un outil de résolution de problème. La prospective territoriale doit donc aider le commanditaire à préciser son problème, à vraiment bien le définir, puis à trouver une solution qui soit durable à long terme.

D'où une nouvelle évolution de la prospective, de type « problem-solving », qui se juxtapose à la classique orientation « grasp-oriented » (qui aide à comprendre la façon dont fonctionne le monde, son environnement, etc.). Pour faire face à ce nouveau type de commande, il fallait donc trouver de nouvelles approches. Pour ce faire, nous avons d'abord essayé de comprendre pourquoi jusqu'à présent, et je crois que le Plan Bleu en a témoigné tout à l'heure avec une remarquable franchise, la plupart des rapports de prospective ne donnaient pas lieu à des réalisations concrètes dans l'application de la décision.

Le rôle des représentations du réel

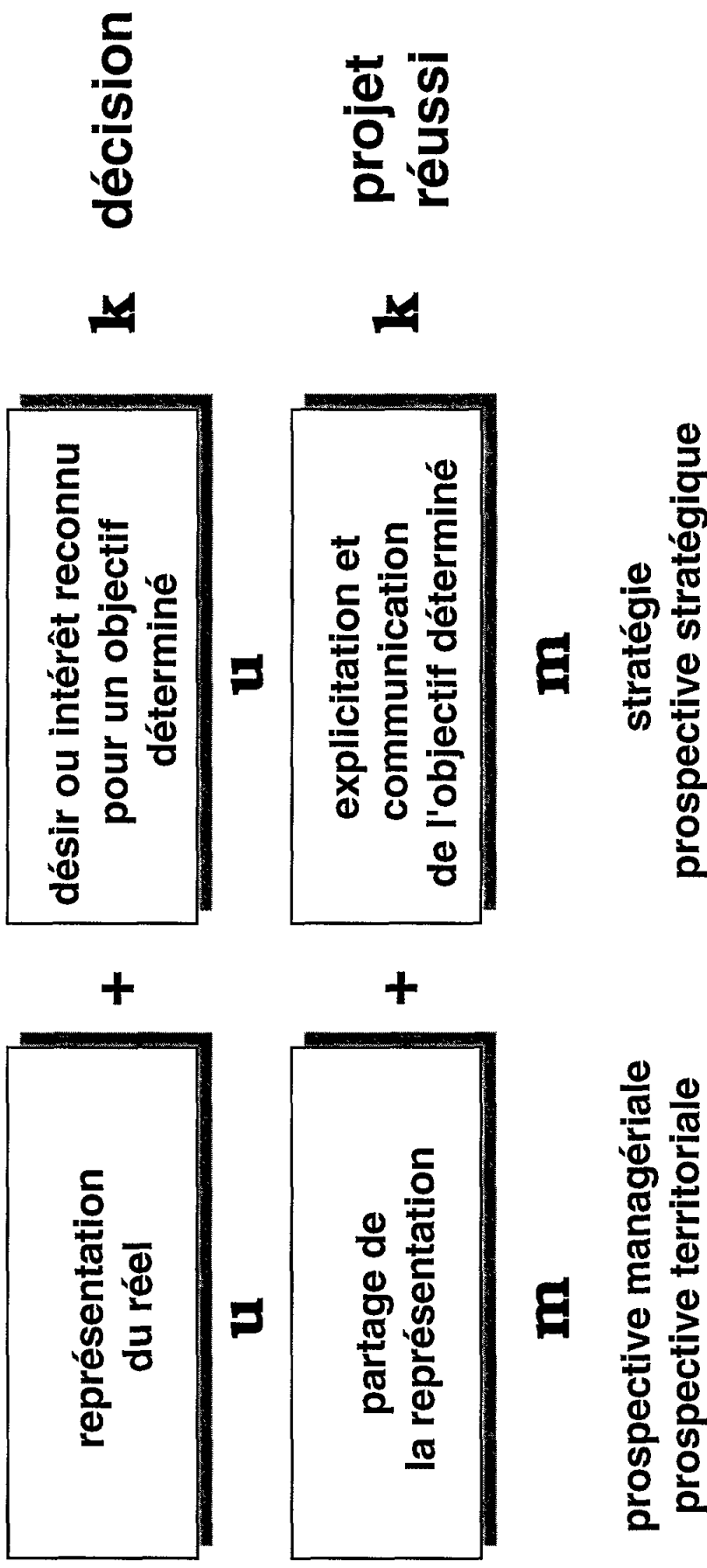
Nous avons donc mis au point le schéma qui représente, très sommairement, nos postulats fondateurs (cf. page suivante).

Qu'est-ce qui alimente une décision ? Deux grands éléments : d'une part la représentation du réel qu'a le décideur, ou ceux qui sont en charge d'élaborer la décision, et d'autre part une somme de désirs et/ou d'intérêts (désirs si on parle d'irrationnel, intérêts si on parle de rationnel) qui se manifestent par rapport à des objectifs déterminés. Autrement dit, on a à faire à une volonté d'atteindre un objectif.

Mais la composante la plus importante de la décision est que l'on veut atteindre un objectif à partir non pas d'une représentation que le monde entier aurait du réel mais à partir d'une représentation donnée du réel, extrêmement locale et extrêmement spécifique. Un décideur n'est jamais égal à un autre décideur : il a sa propre culture, son propre pays, sa propre langue (et l'impact de la langue sur le mode de raisonnement est extrêmement important), ses propres acquis, etc. bref, un substrat qui modèle totalement sa propre représentation du réel. Et c'est avec cela que nous essayons de travailler.

Gouvernance

Analyse du processus de décision en univers collectif



Donc : représentation du réel + désir de réaliser un certain nombre d'objectifs = décision. Mais pour que cette décision débouche sur une action réussie, il faut à la fois que la représentation du réel soit partagée et qu'il y ait communication et explicitation des objectifs, voire une réelle stratégie marketing. Ces deux facteurs ont donc été considérés comme les plus importants.

Si l'on fait une lecture verticale du schéma, vous voyez que d'un côté, sur la partie droite, l'enchaînement « désir/Intérêt par rapport à des objectifs déterminés » et « explicitation/communication de ces objectifs » aboutit à ce qu'on appelle traditionnellement la stratégie et à la prospective stratégique. Sur la partie de gauche, l'autre enchaînement vertical débouche sur des approches relativement nouvelles : la prospective managériale (dans l'entreprise) et la prospective territoriale. L'amalgame peut paraître curieux mais, en réalité, si l'on analyse les composantes de ces deux types de prospective - qui sont simplement appelées différemment en fonction de l'environnement dans lequel on les décline - vous verrez que le cœur qui les compose, le processus qui les fonde, est exactement le même.

Tout le défi de la prospective territoriale réside dans cette orientation vers l'action, vers la mise en œuvre d'une grille de lecture (une représentation) du monde. Ce n'est plus la seule compréhension en tant que telle. C'est sur cette problématique précise que nous essayons d'avancer. Comment ?

L'ingénierie prospective

Tout d'abord en élargissant le concept de prospective, parce que nous croyons que l'échec de la prospective au niveau de l'application, de la mise en œuvre des recommandations qu'elle formule, s'enracine dans sa réduction par les prospectivistes eux-mêmes, plus que par les commanditaires de travaux de prospective. Je ne reviendrai pas sur ce qu'a dit P. Tolila mais je crois qu'il a assez évoqué toute cette frustration du prospectiviste vis à vis de sa discipline. Car le prospectiviste est fondamentalement un homme de doute, me semble-t-il, ou alors ce n'est pas vraiment un prospectiviste. Or, il est difficile de côtoyer un commanditaire sans lui faire implicitement partager vos doutes, et cela dessert profondément cette discipline. Autrement dit, nous assistons, à une sorte de réduction de la prospective qui souffre d'un véritable complexe d'infériorité au regard des études purement économiques, techniques ou urbanistiques par exemple. Aussi les prospectivistes se contentent-ils souvent d'une « petite étude prospective » dans un vaste ensemble de projets de développement.

Je m'insurge profondément contre cette vision *ad minima* car la prospective elle-même est un processus global, un processus qui part de la compréhension d'un problème, se poursuit avec l'élaboration de solutions et conduit jusqu'à la mise en œuvre des solutions retenues. Cela signifie que la prospective ne doit plus se limiter à des études prospectives (comme on le fait depuis quarante ans maintenant) ou à du conseil en prospective mais elle doit s'étendre jusqu'à inclure l'ingénierie de projet. Cette conception est l'apport d'un homme que personne n'a cité ici, mais dont la forme de pensée et l'apport en matière de prospective ont considérablement enrichi la discipline : Thierry Gaudin. Il est en effet le premier à avoir mis en avant la nécessité de faire de l'ingénierie de projet

quand on veut faire de la prospective, sinon cette dernière n'est qu'une réflexion amputée de l'action.

Pour préconiser des recommandations ou des actions à mon commanditaire, je dois donc pouvoir disposer des moyens de les mettre en œuvre. D'où la nécessité d'avoir des outils pour le faire. Et cela me semble extrêmement important. Il faut donc revenir à une vision beaucoup plus large de la prospective et si vous relisez les classiques comme Gaston Berger ou Bertrand de Jouvenel, vous verrez dans leurs textes que lorsqu'ils parlaient de prospective, ils parlaient effectivement d'une démarche complète de la réflexion à l'action (Cf. notamment le concept d'ingénierie sociale de Gaston Berger mis en œuvre par les Conseillers de Synthèse).

L'Audit des Acteurs Locaux Concernés®

En application de ces principes, la façon dont nous travaillons au niveau territorial place les acteurs locaux au centre du processus de projet (de développement, d'aménagement, etc.). Qui sont ces acteurs ? Ce sont les représentants des autorités territoriales, au sens large, c'est-à-dire ceux qui ont du pouvoir au niveau territorial. Nous avons répertorié différents types de pouvoir et d'exercice du pouvoir dont le pouvoir d'autorité, le pouvoir lié à la fonction, le pouvoir lié à des modes non formels (médias, universités, lieux de production de la connaissance et du savoir, véhicules des phénomènes de mode, etc.) et le pouvoir d'influence. Nous travaillons donc sur les acteurs en fonction de ces critères.

Nous sommes loin des grilles très peaufinées de G. Loinger car nous devons fonctionner la plupart du temps avec des grilles empiriques, construites ad hoc, très « terrain ». Ainsi lorsque nous rencontrons le commanditaire pour qu'il sélectionne les deux cents personnes qui « comptent » sur son territoire, nous lui demandons de tenir compte de ces différents types de pouvoir.

Ces trois niveaux d'acteurs sélectionnés selon la fonction, l'influence et le niveau relationnel seront ensuite interpellés selon trois modalités distinctes et complémentaires : la première prendra la forme de commissions thématiques formelles, officielles et institutionnelles. Les participants invités par l'autorité commanditaire vont fonctionner de manière régulière, et seront investis d'une autorité de délégation. La seconde modalité est la création d'ateliers de travail indépendants, composés d'un certain nombre de personnalités que nous jugeons représentatives du territoire étudié, en accord avec le commanditaire. Enfin, troisième modalité, nous procédons à la consultation d'acteurs locaux par questionnaire sur des panels de l'ordre de 2 à 300 personnes, puis par entretien avec 20 % environ d'entre eux. Nous utilisons ensuite des modes de traitement statistique sur les réponses fermées, et analytique sur les réponses ouvertes. Car nous cherchons toujours à baliser l'interprétation qualitative par l'évaluation quantitative, et vice-versa.

Le résultat de ce travail nous permet de proposer la représentation immédiate du réel que dégagent les acteurs locaux. C'est à partir de celle-ci qu'a lieu le processus d'élaboration du « projet de développement adaptatif de long terme » (DALT), c'est-à-dire un développement qui permette à l'aire considérée de se

développer au maximum de ses capacités, sur le long terme sans hypothéquer son avenir. Ce projet de développement se fonde sur un deuxième type de représentation, issu des travaux des ateliers et d'un certain nombre de démarches qui contribuent à bâtir une vision commune des « avènements souhaitables ».

Nous sommes là au cœur du volontarisme des acteurs. On leur demande, en effet, ce qu'ils veulent faire car ils ont, mieux que personne, la maîtrise de leurs moyens, de leur budget, de leur agenda. Mieux que personne, ils savent ce qu'ils sont capables de faire au regard de leur volonté propre, c'est-à-dire, si on revient au schéma plus haut, de leur désir et de leur intérêt à réaliser tel ou tel objectif. Vous voyez là que nous nous ancrions directement dans les processus décisionnaires.

A partir de cette étape, nous développons une série d'outils de mise en œuvre qui sont assez classiques, comme les études techniques, les études de faisabilité, d'impact, etc. qui sont confiées à des spécialistes. Le fait de maîtriser l'ensemble de la démarche permet d'avoir connaissance des résultats des études. Cela est nécessaire pour assurer une fonction d'épine dorsale du projet, de la partie stratégique à la partie opérationnelle composée des études de faisabilité (notamment d'ordre juridique et budgétaire) et des études d'opinion (publique) visant à faire partager le projet. Car l'enjeu de cette démarche globale est bien d'enclencher un véritable processus participatif.

Mais tout cela ne sert-il pas qu'à alimenter, comme disait P. Tolla tout à l'heure, la décision qui aurait été prise au départ ? Non, car je pense qu'il y a là une différence fondamentale entre l'exercice de la prospective en entreprise et son exercice dans un territoire. Si, dans le premier cas, l'exercice a souvent pour but de faire accepter une décision par le corps social auquel elle va s'imposer, en revanche, dans le second cas, le décideur - élu ou mandaté par l'État - n'a pas besoin d'une autre source de légitimité.

Une bonne étude de prospective est donc généralement celle qui, par rapport à une décision qui s'orientait vers telle direction, a réussi à la modifier pour aller vers quelque chose de plus optimal. Comment ? Grâce, et c'est là un point important, à cette mobilisation des acteurs locaux (à travers les commissions thématiques, les ateliers indépendants, les consultations, etc.) que l'on ne met pas impunément en action. Car ce type de processus crée un contre-pouvoir qui va peser sur l'autorité commanditaire pour que celle-ci négocie ses décisions plus étroitement qu'elle le faisait auparavant. C'est ce processus dit de *bottom-up* qui est vraiment à la base de cette démarche de prospective territoriale.

On est sans doute davantage ici dans la science politique que dans la prospective, mais après tout la prospective n'est-elle pas plus politique qu'économique ? Ne doit-elle pas aider au gouvernement des hommes plus qu'à celui des faits ? Si l'on peut avancer aujourd'hui dans une démarche de production du réel, qui fasse une plus large part aux représentations des acteurs - c'est-à-dire que cette représentation même soit porteuse de nouveau réel, soit créatrice de réalité - c'est uniquement parce que l'on arrive à mettre en place des processus - de nature démocratique - de partage de la responsabilité décisionnelle collective.

L'EXPERIENCE DU PROJET « FUTURS AFRICAINS »

Jose Brito, consultant en gestion stratégique du développement

(Transcription)

Je vais vous présenter une expérience de cinq ans dans un projet de prospective sur le continent africain, le projet régional « Futurs Africains », et essayer d'en tirer des leçons sur l'applicabilité de la méthodologie de cette expérience dans d'autres domaines. En effet, c'est l'une des rares fois où un projet concernant un continent doit se dérouler au niveau du pays, de la nation, avec une certaine caractéristique de participation.

Regarder l'avenir pour changer le présent

Les justifications du lancement d'un tel programme en Afrique sont assez évidentes. Tout d'abord l'environnement est de plus en plus complexe et incertain. Il y a un problème de complexification puisque les acteurs - et les interactions entre les acteurs - se multiplient. Ce problème d'environnement complexe et incertain n'est pas seulement africain. Les faibles performances de l'Afrique sont connues de tout le monde, je n'insisterai pas dessus.

Parallèlement, des décideurs africains, au moins au niveau de conférences internationales africaines, ont exprimé une certaine volonté de mettre fin à la gestion des urgences qui a toujours caractérisé la gestion du développement en Afrique. Quand je parle de l'Afrique, je me situe en Afrique sud-saharienne, qui s'est exprimée dans les conférences ministérielles sur une évaluation globale des planifications en Afrique ; ce qui a mené à une expression de la nécessité de sortir du court terme. Donc il y avait une demande, un besoin.

Puis, il y a eu la conférence de Maastricht, l'autre, celle qui n'est pas connue, qui a réuni les décideurs africains et les partenaires du développement non africains. Ceux-ci avaient décidé, à la suite du rapport de la Banque Mondiale intitulé « De la crise à la croissance durable », la création d'une coalition mondiale pour l'Afrique. Dans cette conférence, on a justement beaucoup parlé de la nécessité de sortir de la gestion des urgences en Afrique.

Comment peut-on être perçu en Afrique quand on a une tâche de ce genre à faire ? Automatiquement parler d'avenir en Afrique, alors qu'on ne sait pas régler les problèmes immédiats, apparaît comme une fuite en avant. C'est d'ailleurs ce qu'on nous a toujours dit : si l'on n'arrive pas à traiter les problèmes immédiats, pourquoi regarder plus loin ? Ce que l'on oublie très souvent, c'est qu'on ne regarde pas l'avenir pour le plaisir de regarder l'avenir, mais on le regarde pour changer le présent, avant tout pour mieux prendre des décisions aujourd'hui. C'est donc ce que nous avons essayé de développer.

On ne peut déléguer le futur à personne

Il fallait se demander quel serait le rôle de ce projet financé par le PNUD à la suite de la conférence de Maastricht. Une équipe régionale a été mise en place à Abidjan, pour aider à la prise en compte du long terme par les décideurs africains, et il a fallu se poser la question du rôle d'une telle équipe. Nous avons subi beaucoup de pressions pour prendre des consultants extérieurs et les amener à faire de belles études, que les gens aiment beaucoup parce qu'il y a des chiffres. En effet un peu partout on a encore une culture du quantitatif. La Banque Mondiale est peut-être l'élément le plus représentatif de cette culture du quantitatif qui veut que n'est bon que ce qui est quantifié.

On m'avait demandé de diriger ce projet, alors que je n'étais pas prospectiviste. Je venais d'une longue expérience sur le terrain au Cap-Vert, mon pays, et je voyais très bien que les belles études quantifiées n'étaient pas ce dont on avait besoin. Nous avons donc cherché à définir notre mission.

Nous l'avons définie d'abord comme une mission de promotion de la réflexion stratégique et de la gestion stratégique dans le processus du développement en Afrique, considérant que le développement est une question de processus. Promouvoir la participation des citoyens dans la gestion des processus de développement est vraiment une tâche extrêmement difficile. Mais toute analyse de la gestion du développement, un peu partout mais particulièrement en Afrique, montre effectivement que l'un des grands problèmes est l'absence de participation des citoyens.

Cette mission avait pour but d'aider à la création de véritables capacités de prospective et de gestion stratégique en Afrique. Pour cela, nous avons une équipe d'experts, que nous avons voulu entièrement africaine, courant le risque de ne pas avoir de prospectivistes africains, mais partant du principe que seuls les Africains pouvaient régler leurs problèmes et qu'on ne pouvait déléguer le futur à personne.

Sur cette base, l'équipe régionale a travaillé comme facilitateur, en refusant la position de l'expert qui « donne le futur ». Il fallait d'abord sensibiliser les gens au fait que, malgré la crise, il faut penser au long terme pour améliorer les décisions d'aujourd'hui. Nous avons travaillé dans le cadre du NLTPS (National Long Term Perspective Studies) terme anglais issu d'une étude de la Banque Mondiale, et nous avons pu développer une certaine sensibilisation, faire de la formation et du suivi, faciliter les exercices nationaux et les échanges entre les équipes, et enfin donner un cadre régional.

Voilà le rôle que nous pensons devoir être celui d'une équipe de ce type qui travaille dans le domaine de la prospective, de l'exploration du futur. Nous considérons que toute autre fonction ne serait pas appropriée.

Les résultats du programme

Aujourd'hui, au bout de cinq ans, nous avons développé, au niveau du continent africain, un cadre conceptuel et méthodologique qui était absolument nécessaire, tenant compte du fait que nous ne pouvions pas nous contenter de ce qui se fait ailleurs, dans des contextes totalement différents.

Actuellement quatre pays ont terminé les quatre premières phases du processus. Il s'agit de l'île Maurice, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Guinée Bissau. Huit pays sont en cours de réalisation, répartis un peu partout en Afrique : Zimbabwe, Malawi, Madagascar, Cap Vert, Zambie, etc. Plusieurs pays sont entrés dans la phase de démarrage. Ce qui veut dire qu'il existe maintenant en Afrique - en partant d'une position où, il y a cinq ans, personne ne savait ce qu'était l'exploration du futur - une véritable demande émanant surtout des gouvernements africains mais aussi des universitaires africains qui ont été formés à cette méthodologie.

Il existe donc aujourd'hui une capacité qui est encore faible mais qui commence à exister au niveau des pays. Pour moi, le plus grand succès que j'ai rencontré c'est lorsque l'équipe de Guinée Bissau a aidé celle de Sao Tomé qui démarrait. C'est à dire que les gens qui avaient appris, ont commencé à apprendre à d'autres : je crois donc que si l'on arrive à développer ce type d'action, on pourra effectivement avoir un exercice soutenable.

Les fondements de l'approche NLTPS

Les fondements de l'approche NLTPS reposent tout d'abord sur l'expérience de la gestion du développement en Afrique. En particulier, nous avons beaucoup appris de ce qu'il ne faut pas faire, surtout au niveau de l'aide au développement à l'Afrique. En effet, celle-ci s'est faite, avant tout, de substitution aux pays africains ce qui a mené, aujourd'hui, à une mentalité d'assistance qui fait qu'on attend toujours de l'extérieur la résolution du problème.

On a utilisé aussi les principes et les pratiques du management stratégique des entreprises que nous avons beaucoup étudié, au niveau de Shell en particulier. Nous avons également fait une synthèse des différentes approches qui se développent aujourd'hui dans le monde, notamment celles de certains prospectivistes américains et français, et nous avons cherché à l'adapter au contexte africain.

Les innovations de l'approche NLTPS

Parmi les innovations introduites dans le cadre de ce travail, l'accent mis sur l'engagement des décideurs dans le processus paraît être un élément très important. En effet, c'est en étant engagé dans un processus qu'on apprend le plus. Au niveau des commanditaires de l'étude, particulièrement le PNUD et la Banque Mondiale, la compréhension de cet élément n'était pas évidente. Les commanditaires sont très « results oriented » : il leur faut des résultats, et, ce qui est le plus facile, sur du papier.

Un élément essentiel de tout l'exercice concerne la participation. La participation est vraiment un exercice difficile à mettre en œuvre dans les pays où la démocratie rejette la différence ou les divergences d'opinion. Il est évident que c'est là où nous avons rencontré les plus grands obstacles. Mais l'exercice depuis son commencement n'est qu'une étape vers quelque chose d'autre. Une forte participation des différents acteurs en est l'élément essentiel, faute de quoi sa mise œuvre sera problématique.

Un autre aspect important concerne la dimension économique. Parmi les diverses dimensions du développement, et ce partout en Afrique, celle-ci a complètement dominé les stratégies de développement. Le concept en était que seuls les économistes savent comment gérer le développement et que sans l'économie rien ne pourrait marcher ou fonctionner. Nous nous apercevons a contrario chaque jour que le problème de l'Afrique n'est pas un problème économique.

La prospective nous a apporté un autre élément important, l'approche interdisciplinaire, qui n'est pas dans les habitudes. Et nous avons du apprendre aux économistes comment travailler avec les autres disciplines (historiens, géographe, etc.).

Notre tâche consiste essentiellement à définir et formuler des stratégies. Nous réalisons alors que la procédure de formulation de la stratégie n'est pas prise en considération habituellement. C'est une leçon que nous avons apprise. On fait des stratégies parce que c'est à la mode ou parce que c'est dans les livres, on fait ce que j'appelle de la « stratégie photocopiée ». Nous oublions que la stratégie est avant tout le résultat d'un objectif et d'un contexte dans lesquels nous nous situons. A moins d'avoir compris cet objectif et le contexte global, la stratégie ne fonctionnera jamais. Par exemple, la Banque Mondiale a recommandé d'appliquer la stratégie des pays du Sud-Est asiatique. Mais le contexte du développement africain diffère totalement. Et parce que nous sommes en présence d'un contexte radicalement différent, l'option stratégique ne peut rester la même. La prospective, en nous aidant à visualiser l'objectif, est un élément qui nous donne la possibilité d'élaborer des stratégies.

Le rapport entre stratégie régionale ou générale au sein de la stratégie opérationnelle est une question importante. Les décideurs optent pour les stratégies opérationnelles alors que la stratégie générale peut constituer un cadre global pour tous les acteurs. Très souvent, la confusion entre les deux aspects, stratégie générale ou stratégie opérationnelle, crée beaucoup de frustration que nous avons mentionnée tout particulièrement lorsqu'il s'agit de faire prendre en compte une étude prospective par les décideurs.

Nous parlons d'une « nation apprenante » pour reprendre le concept britannique d'« organisation apprenante », qui est lié aux procédures. Par exemple, si nous observons l'Afrique trente ans après l'indépendance, qu'en apprenons-nous ? L'un des éléments essentiels est probablement l'absence de procédure. Nous devons remonter certaines étapes pour découvrir l'erreur commise ou bien que le

contexte a changé, pourquoi une décision a été prise et pourquoi nous ne sommes pas capables de corriger les choses. Au niveau national, nous devrions améliorer la compétence générale et le processus de participation qui est un élément essentiel pour la nation apprenante. Par conséquent, le processus que nous essayons de mettre en œuvre ne s'éloigne pas tellement de ce qu'on fait ailleurs en management prospectif ou stratégique dans les entreprises.

Le processus NLTPS

Un autre élément fondamental est le consensus pour la réalisation d'une telle procédure. D'après notre expérience, on ne l'a pas toujours trouvé. Il peut se produire du fait des gens qui fournissent une aide financière suite à un échec du développement. Ils font fortement pression sur les pays africains pour définir une stratégie, et le gouvernement exigera en conséquence qu'une étude stratégique soit entreprise. Mais si nous acceptons ceci sans créer un cadre participatif institutionnel, si les gens acceptent d'intégrer un tel processus nous aurons alors des problèmes d'appropriation. Nous essayons d'encourager la participation autant que nous le pouvons dans tous les pays où nous avons un rôle à jouer, et ce rôle devrait être transparent.

Une étape importante concerne l'identification des attentes nationales dans les divers pays. Dans le processus que nous recommandons, l'aspiration nationale est un point très fort. Nous refusons de procéder à un NLTPS sans savoir exactement ce que veulent les gens. Le processus commence par une enquête d'opinion à grande échelle, dans tout le pays, avec un échantillon aussi large que possible, afin d'essayer de comprendre quelles sont les attentes des gens pour leur propre pays. Les comprendre est essentiel. Cela devrait nous permettre de réduire le champ de l'étude en adoptant les informations les plus pertinentes relatives aux besoins de la population et à leurs attentes.

Le processus NLTPS comprend également le diagnostic stratégique, la construction de scénarios, la production d'une vision partagée. Cette dernière diffère des autres éléments. La vision partagée se différencie de l'attente car elle est l'expression de ce que chacun veut en faire. La vision c'est l'objectif vers lequel vous voulez vraiment vous diriger. Elle se situe après les scénarios, parce que les scénarios ne visent qu'à nous aider à préparer des futurs possibles et pas des prédictions. Je pense que nous ne pouvons pas édifier de stratégie à partir des scénarios. Nous la construisons sur une vision. Le processus de formulation d'une vision constitue donc un élément essentiel de l'exercice tout entier.

Quelle vision avons-nous de notre pays concernant les événements des cinquante ou cents prochaines années ? Nous envisageons habituellement un horizon à vingt ou vingt-cinq ans. La volonté est l'élément essentiel dans ce cas. Une telle vision différera quelque peu si par exemple vous avez décidé d'envoyer une fusée sur la lune. Nous nous organisons alors pour atteindre la lune. La vision est bien claire : la lune est là, c'est quelque chose qui existe de manière sûre et nous planifions, en fonction du contexte, ce qu'il faut faire pour y arriver. La vision partagée d'un pays est quelque chose de virtuel. Il s'agit d'un objectif qui doit être partagé par la plupart des citoyens pour qu'ils puissent travailler ensemble.

Pour que cette vision devienne possible, il faut une direction. Avant tout, le processus qui mène à la vision doit devenir parfaitement clair pour les citoyens. Il implique que chaque acteur, le moment donné, se pose la question : « que puis-je faire pour que notre vision soit atteinte ? ». Et ce n'est le cas que si vous partagez vraiment la même vision, si elle est acceptée par tout le monde.

Cette volonté d'être impliqué dans la construction par une approche pratique n'est pas des plus aisées, mais nous donnerons ainsi une direction et une signification à l'action collective. L'élément essentiel de l'exercice tout entier consiste probablement en ce que les gens donnent un sens à l'action collective qui sera entreprise, sinon chacun agira ou réagira selon ses propres réactions dans son propre environnement et personne ne se dirigera dans la même direction. Il s'agit donc d'un élément essentiel que nous essayons de développer. Dans la vie réelle ce n'est pas facile parce que vous ne pouvez pas diriger les gens afin qu'ils se lancent dans l'action.

En Afrique par exemple, si nous nous basons sur les scénarios tendanciels, il est probable que le sens de l'action collective disparaisse parce que chacun prédit des choses différentes pour l'Afrique. Les Africains ont par conséquent besoin d'une vision de leur futur avec la volonté d'y arriver. L'étude doit aider un maximum de gens convergeant vers la même vision partagée et, si nous nous montrons capables de la gérer, nous progresserons fortement.

Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel se compose d'un comité d'orientation de très haut niveau, d'une équipe pluridisciplinaire au niveau national, de groupes multidisciplinaires de gens qui travaillent et de consultants nationaux externes. Même dans un pays comme le Gabon qui éprouve beaucoup de difficultés à se prendre en charge sans l'aide de la pensée française, nous avons réussi à obtenir quelque chose.

Les outils et techniques utilisés

Un an après le démarrage du projet, nous nous sommes rendus compte que nous devons simplifier les choses. La complexité des outils est telle que nous sortons du vrai travail et de la vraie tâche que nous voulons accomplir. Nous en sommes ainsi arrivés à la conclusion que grâce à un maximum d'ateliers avec des groupes ciblés et une méthode de travail très claire, les gens savent exactement ce qu'ils vont faire, comme ils vont y arriver, avec l'aide de facilitateurs. L'outil « atelier prospectif » a été hautement performant.

Lorsque le projet a commencé, nous avons essayé d'appliquer l'analyse structurelle. L'analyse structurelle a pour résultat de permettre aux divers participants d'avoir une vision commune du système. Mais elle n'apporte que très peu à part cette compréhension. Si on considère le coût, il faut multiplier les chiffres très rapidement. C'est ingérable. Nous avons donc abandonné progressivement l'analyse structurelle. Nous avons une matrice, très simple.

La surveillance stratégique est très importante. Elle permet aux différents participants d'obtenir l'information. Nous continuons également à utiliser la planification via les scénarios et la planification stratégique.

Quand vous traversez la phase du diagnostic stratégique, vous avez tendance à recueillir le maximum d'informations. Mais, en nous basant sur notre expérience, nous devons nous concentrer sur les facteurs d'information les plus importants, ceux qui nous feront agir sur le futur. Nous connaissons les évolutions majeures qui peuvent influencer le futur. L'incertitude - ou « incertitude critique » pour utiliser l'expression américaine - se révèle l'élément essentiel de notre travail. Les stratégies passées et présentes des principaux acteurs et les analyses nous permettant de définir les stratégies, sont l'information dont nous avons vraiment besoin pour élaborer une ou des stratégies.

Une fois que nous disposons des facteurs clés classés par importance, nous devons sélectionner les deux incertitudes les plus importantes pour construire des scénarios. Le débat consiste à choisir quelques incertitudes parmi une multitude d'incertitudes, celles qui influenceront sur le futur du pays et celle que nous maîtrisons peut-être moins ou sur laquelle nous en savons moins. Ces deux incertitudes doivent être choisies. Ce choix pèsera lourd. D'après notre expérience, dans la plupart des pays africains où nous avons travaillé, il y a deux incertitudes critiques : d'abord l'avenir des organes dirigeants qui vont gérer le pays et, deuxièmement, l'impact des facteurs extérieurs sur le pays. Nous ne connaissons pas ces deux éléments, mais leur influence peut mener le pays au futur ou à un futur différent.

A la fin du processus, nous disposons habituellement d'un certain nombre de résultats concernant les attentes nationales, de scénarios alternatifs, d'une vision partagée, des questions stratégiques majeures et d'une stratégie nationale. A la fin du processus, on devrait se trouver dans une situation de consensus national sur le futur du pays. Une plus large démocratisation constitue un facteur essentiel pour obtenir le consensus national.

Les acteurs clés ont alors un cadre pour une stratégie à long terme. C'est là la différence entre stratégie opérationnelle et stratégie générale. La question majeure c'est que vous ne pouvez pas définir de stratégie sans les acteurs clés qui décideront. Mais beaucoup de gens prenant des décisions ne peuvent pas être inclus dans le processus. Dans un tel cadre, nous essayons de différencier la stratégie. Nous avons une stratégie globale et puis chaque acteur devra prendre une décision à son niveau, tout en espérant que ce cadre global puisse donner un sens à l'action des différents acteurs.

Dans la réalité c'est plus difficile parce que les problèmes majeurs surviennent habituellement après l'étude, à la dernière phase que nous appelons planification stratégique. Cette phase dure habituellement plus longtemps que s'il s'agit d'avoir une vision et de définir des stratégies. Le travail doit être effectué avec les acteurs principaux, en particulier au niveau étatique. En Afrique, c'est une obligation parce que cela influence beaucoup de choses. Il faut donc

accomplir un travail majeur de sensibilisation afin que les gens comprennent clairement dans quel sens nous nous orientons.

Ayant compris le but de toute cette étude et s'étant assuré que l'aspect éducatif a été également développé, comment pouvons-nous influencer un décideur politique dont la seule ambition est d'être élu ? Orienter son pays vers le long terme n'est pas une tâche aisée. Pour autant que nous ayons essayé, nous ne pouvons pas dire que nous ayons réussi parce qu'il s'agit d'un élément particulièrement délicat. Mais nous espérons, si l'exercice est suffisamment participatif, s'il y a assez d'acteurs en dehors de l'Etat, avoir peut-être ce contrepois nécessaire pour pouvoir avancer dans une direction spécifique conformément aux intérêts de la collectivité.

DEBAT INTERVENU AU TERME DES COMMUNICATIONS DE

Fabienne Goux-Baudiment et José Brito

M. Batisse a ouvert le débat en restituant la démarche du Plan Bleu au regard des deux dernières communications. L'approche du Plan Bleu au niveau de la Méditerranée présente en effet une certaine similarité avec l'approche africaine présentée par J. Brito. Bien sûr les méthodes respectives sont différentes dans la mesure où le Plan Bleu était une entreprise top-down, c'est à dire une entreprise délibérée qui avait pour vocation de délivrer un message. Par ailleurs, F. Goux-Baudiment a présenté une approche plus locale mais qui va très loin puisqu'elle inclut l'ingénierie prospective. Entre les deux, il y a une question d'échelle. Et la question qui est posée aujourd'hui au Plan Bleu est peut-être moins celle de la Méditerranée dans sa globalité que celle de l'approche territoriale locale pour une région dans un pays donné.

La première série de questions a porté sur l'intervention de F. Goux-Baudiment.

Vous parlez de la dimension temporelle, dans votre méthode, à propos des acteurs locaux. Mais je n'ai pas vraiment trouvé la dimension relative au temps. Le problème est que cette méthode est destinée à aider les décideurs locaux à agir. Or, comme M. Tolila l'a dit, les décideurs travaillent dans une urgence permanente, sont débordés, vivent sous la contrainte électorale, et n'agissent donc que sur le très court terme. **Comment leur faire intégrer le long terme ?**

F. Goux-Baudiment : Nous leur faisons intégrer la dimension du long terme de deux manières différentes. D'une part, nous essayons de provoquer une rupture par rapport à la tendance locale (c'est le but du projet de territoire), mais une rupture qui s'inscrive dans le long terme (ce qui renvoie au développement durable). La méthode qui nous permet d'élaborer et de mettre cela en place s'appelle l'Audit des ALC[®], Acteurs Locaux Concernés (Cf. Annexe...). D'autre part, parce qu'il faut du temps pour mettre en œuvre un projet de territoire - au moins cinq à six ans, ce qui est supérieur à la durée du mandat électoral du maire - nous essayons de travailler à un autre niveau que celui de la municipalité. Pour cela, nous utilisons des formes juridiques préexistantes, comme les Syndicats mixtes (de schémas directeurs ou autres) qui réunissent des acteurs privés et publics. Nous levons ainsi la contrainte électorale du court terme car le Syndicat mixte a précisément pour objet de travailler sur le long terme (à vingt ans pour les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme).

Je voudrais témoigner de l'émergence de territoires qui s'instaurent à l'écart des questions électoralistes. Nous parlons bien de cet aspect « court terme » des autorités élues. Je pense qu'il y a d'autres formes de territoires et particulièrement les bassins versants. A travers certains projets, nous essayons de planifier l'eau et nous voyons alors bien la définition que F. Goux-Baudiment donne à ces initiatives locales de co-management du territoire et de construction autour d'un projet. Il y a aussi d'autres territoires, tels que les districts urbains par exemple. Nous ne devons donc pas être arrêtés par cette myopie caractéristique des décideurs élus car il y a d'autres territoires pour lesquels nous devons travailler à leur avenir.

J'aimerais exporter votre méthode vers le Sud. Vous avez dit que pour élaborer votre intervention, vous deviez prendre en compte le degré d'éducation et d'intelligence des décideurs. Malheureusement, dans nos pays, nous avons très souvent affaire à des décideurs qui n'ont pas été élus sur la base de leurs compétences (techniques ou autres). Et il y a des politiciens. C'est donc sur la scène culturelle qu'il y a les plus fortes différences.

F. Goux-Baudiment : En réalité, le niveau de certains décideurs français n'a certainement pas à être envié de qui que ce soit. Ils sont élus, ici aussi, sur des bases qui n'ont souvent rien à voir avec leurs compétences. Ce qui rend la méthode transposable est précisément ce que je viens de décrire comme Audit des ALC car il s'agit surtout de maïeutique.

Vous avez parlé de la contrainte budgétaire en précisant que, souvent, les montants alloués à l'étude prospective sont imposés à l'avance. Mais nous pouvons montrer aux décideurs comment trouver des fonds complémentaires, nationaux ou internationaux.

F. Goux-Baudiment : C'est tout à fait exact, et cela est même impératif parfois. Nous prenons en charge cette activité dans notre département « Ingénierie ». Mais il ne faut pas oublier que l'aptitude à se donner les moyens est un critère de mesure du véritable volontarisme des acteurs locaux.

Un philosophe allemand disait qu'en période de crise, on n'a pas besoin de connaissance mais de création. Les problèmes que vous avez soulevés en matière de territoires sont effectivement posés aujourd'hui en situation de crise. Ce ne sont donc pas les experts, avec leur savoir, qu'ils soient économistes ou autres, qui vont apporter des solutions. La prospective, dans sa dimension conceptuelle et multidisciplinaire qui mobilise l'imagination et les compétences les plus diverses, a cette capacité de faire bouger les choses pour partager la définition des enjeux impliqués, pour identifier le champ d'incertitude et les facteurs de rupture qui sont toujours un des points les plus structurants pour nos réflexions. Nous ne cherchons pas seulement à passer d'une extrapolation à une exploration des futurs possibles, mais surtout à dire que le futur n'est pas prévisible. Nous devons donc le préparer. L'exercice de prospective doit faire œuvre pédagogique auprès des décideurs pour faire passer ce message, pour les éduquer à ce postulat. La prospective oblige ainsi les décideurs à considérer l'avenir comme pluriel. Car, lorsque l'on est mentalement préparé à différentes formes du futur, on peut mieux gérer ce qui affectera le futur.

Dans le domaine de la planification territoriale, le citoyen reste un élément significatif et il est important de connaître ses attentes, ce qui fait aussi partie de la diversité, de l'Égypte au Maroc. Sans s'arrêter aux acteurs traditionnels, il faut aussi développer une forme d'imagination qui puisse permettre de chercher ce que seront les nouveaux acteurs demain et quels seront les nouveaux entrants possibles dans le système. D'où l'importance des synergies entre des pays différents qui est extrêmement créatrice de richesse intellectuelle. La remarque de J. Brito sur la notion de nation ou de partenaire « apprenant » est très

intéressante. Les enjeux consistent en effet davantage, maintenant, à développer des capacités d'apprendre de manière permanente.

En ce qui concerne la frustration, le prospectiviste doit aussi être attentif aux limites de sa mission. Il ne doit pas se transformer en décideur. Il doit rester dans le rôle de celui qui prépare le futur tout en sachant que la frustration peut venir de voir que les autres réalisent ce que lui a imaginé. Il doit donc accepter le fait que d'autres utilisent ce qu'il a préparé.

F. Goux-Baudiment : la frustration du prospectiviste ne vient pas du fait que d'autres utilisent ce qu'il a préparé, au contraire cela signifie qu'il a bien fait son travail et il en est heureux. S'il doit se sentir frustré, c'est lorsque les recommandations qu'il a préconisées ne sont pas suivies, alors qu'il les croit plus appropriées.

M. Brito a parlé de la bonne option en matière de modèle économique. Mais c'est un problème plus vaste parce que tout est système : nous sommes dans un système, il y a un écosystème, il y a un système politique, etc. Et la question à laquelle je n'ai pas de réponse est la suivante : jusqu'à quel point cette prospective peut être utile, lorsqu'un certain nombre de données ne sont pas connues, lorsque les plus hauts intérêts au niveau planétaire peuvent changer ? Si la prospective, à notre niveau, est réalisable, quelle forme de crédit pouvons-nous lui accorder ?

Les intervenants ont parlé de « vision », mais cette notion n'est pas tout à fait claire. Pouvons-nous l'approfondir un peu, par exemple en prenant le cas de l'URSS de 1917 à 1989. Il y avait bien un projet de société mais le chaos qui est apparu en 1989 n'avait pas été anticipé.

J. Brito : En ce qui concerne la vision, c'est un excellent exemple qui est donné avec l'Union Soviétique. Aucune région ne peut être séparée d'une stratégie. Vous pouvez avoir une vision très claire, si elle n'est pas suivie par la stratégie... Cela signifie que la vision en elle-même est nécessaire mais pas suffisante. La stratégie doit prendre en compte une foultitude de choses et lorsqu'une erreur apparaît c'est généralement dans la stratégie et non dans la vision.

P. Tollia : La notion de vision est extrêmement intéressante car elle fonctionne avec ce que j'appelle la cécité. Toutes les visions ne sont pas égales. On peut dire que Staline avait une vision de l'Union Soviétique : on voit où cela a mené le pays. Ce qui nous renvoie à une notion très importante évoquée par M. Brito : la notion de démocratie, l'inefficacité de la démocratie. Je considère qu'il y a dans toute vision, comme dans toute stratégie, un phénomène de cécité. L'intérêt de la démocratie est sa capacité à intégrer une masse aussi large que possible, et à réduire ainsi la zone aveugle. De plus, la démocratie est extrêmement efficace : c'est une composante importante du travail intellectuel et elle est fondamentale pour une vision efficace.

F. Goux-Baudiment : Une « vision » n'est pas simplement un mot, mais c'est un concept extrêmement utile en prospective à condition que l'on spécifie « vision

partagée » ou « commune ». Cela contribue à donner un sens particulier à la prospective, celui de la démocratie, des processus bottom-up. Car vous ne pouvez parler de « vision partagée » que si elle a été établie sur une base aussi large que possible. Il ne s'agit pas de la vision d'une seule personne, comme c'est le cas pour Staline : cela relève de la science politique et non de la prospective.

Il est important d'ouvrir les fenêtres aussi largement que possible quand on fait un exercice de prospective. Autrement dit, ce qui me choque dans l'approche de J. Brito, est que l'exercice soit fait exclusivement avec des nationaux. Car on ne peut voir toutes les options possibles d'un même problème. Il est indispensable d'avoir l'avis de personnes étrangères au système considéré pour disposer d'approches différentes.

On a véritablement l'impression que chacun de nous met, derrière le mot prospective, des choses qui sont totalement différentes. A part F. Goux-Baudiment, qui a essayé de définir ce que la prospective était et n'était pas. Aussi devons-nous expliquer dans quel contexte nous nous positionnons : nous parlons de la prospective territoriale avec un bureau d'études, nous parlons d'aspirations au niveau national avec M. Brito sans savoir exactement qui ou à travers qui il a été mandaté, ce matin nous avons parlé d'études prospectives avec le Plan Bleu de 1989 qui se situe à un niveau très différent. Bref, chacun de nous peut y trouver ce qu'il veut...

F. Goux-Baudiment : En ce qui concerne la nécessité de poser des définitions, je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est pour cette raison que j'ai proposé, voici plusieurs années, au Commissariat Général au Plan d'élaborer un glossaire, un lexique des mots les plus importants dans le domaine de la prospective. Il m'a été répondu qu'il n'en était pas question car, d'une part cela poserait le problème - insoluble - de savoir qui est autorisé à poser les bonnes définitions, et d'autre part, cela enfermerait la discipline dans un cadre très rigide qui nuirait à son évolution. Toutefois, si je dois admettre que ces questions sont difficiles à résoudre, je n'ai pas abandonné pour autant : je prépare actuellement un projet pour la Communauté Européenne visant à créer une base lexicale multilingue en prospective.

LES ENJEUX DE L'AMENAGEMENT DU LITTORAL MEDITERRANEEN

A MOYEN ET LONG TERME

Marc Lavergne, URBAMA/CNRS

1. Sur quelques points de définition

Il me paraît pour commencer nécessaire de préciser le sens que j'entends donner à certains des termes contenus dans le titre ; ensuite je tenterai de lister et d'explicitier, en fonction de ce cadre géographique, thématique et temporel, les différents enjeux qui peuvent être perçus à l'heure actuelle en matière d'aménagement du littoral méditerranéen.

Tout d'abord, l'enjeu global de l'aménagement du territoire est conventionnellement, ce que l'on traduit en français par le « développement durable », nouveau credo de la Banque Mondiale et des organismes qui s'inspirent de sa philosophie. Pour ma part, je pense qu'une traduction plus appropriée, bien que moins élégante, serait « développement reproductible », ce qui insiste plus sur l'aspect fonctionnel que temporel de ce concept.

Il s'agit en effet d'un « développement respectueux de l'environnement, techniquement approprié, économiquement viable, et socialement acceptable, permettant de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la faculté des générations futures de satisfaire les leurs ».

Le respect de l'environnement vient donc en premier lieu, non pas sous l'aspect uniquement esthétique ou sanitaire de la protection de la nature ou du cadre de vie, mais sous l'aspect globalisateur et fonctionnel d'une condition sine qua non de la reproduction de la vie des sociétés humaines dans un milieu donné, en l'occurrence le littoral méditerranéen.

Quant à l'**aménagement du territoire**, je dirai simplement qu'à mes yeux, si l'on entend par ce terme une politique déclarée, volontaire, voire volontariste, et non pas des attitudes et des décisions prises de manière sectorielle ou ponctuelle par des groupes ou des individus pour préserver leur environnement, il s'agit encore aujourd'hui, d'une des prérogatives de l'Etat, et, le cas échéant, de structures supranationales agissant dans le cadre de limitations de souveraineté librement consenties, malgré l'indéniable désengagement de l'Etat que l'on constate universellement dans les champs économique et social.

D'autres acteurs interviennent, certes, dans la pratique, aux niveaux national, régional et local pour orienter, appuyer ou limiter, contester la politique d'aménagement du territoire, en amont ou en aval du processus de décision. L'aménagement du territoire est ainsi la résultante de cette interaction d'acteurs multiples, dont l'une des spécificités est cependant la présence très influente (à des degrés variables selon les pays) de l'opinion publique, masse aux contours flous et fluctuants, mais très efficace en certaines circonstances, en interrelation avec un autre acteur de poids, les médias, autre notion vague, mais dont le poids peut être redouté par les acteurs institutionnels.

Une distinction est faite dans le titre entre deux échelles temporelles, le **moyen terme** et le **long terme**. Je hasarderai une définition chronologique de ces deux échelles, de l'ordre de cinq à vingt ans pour le moyen terme, et au-delà pour le long terme.

En effet, il me semble que la différence entre les deux horizons, en termes d'aménagement du territoire, réside dans les instruments et les objectifs :

- le moyen terme correspond à une durée de planification et de mise en œuvre effective de programmes d'aménagement, à partir de la constatation des besoins et des déséquilibres actuels ;
- le long terme, en revanche, ne relèverait plus de la prévision, et encore moins de la prédiction. L'expérience montre en effet que toutes les prévisions effectuées dans le passé, sous forme d'extrapolations à partir des tendances du moment, ont été contredites par les faits. Comme le suggère M. Tollia dans sa communication, la seule démarche raisonnable consisterait alors à « traquer les signes » porteurs d'avenir : ces petits faits qui indiquent des évolutions profondes ne sont pas aisés à déceler et à analyser, mais ce sont eux qui nous fournissent les seuls indices des grandes ruptures de demain.

Au-delà de cette distinction entre moyen et long terme, il faut garder à l'esprit que ces bornages du temps sont illusoire, et que l'aménagement du territoire est une action constante qui se déroule le long d'une échelle mobile, en intégrant au fur et à mesure des éléments nouveaux, fruits d'événements et d'évolutions dont les effets se cumulent et se démultiplient.

Le cadre géographique de notre réflexion est le **littoral méditerranéen** ; notion simple en apparence, mais plus difficile à cerner dans la pratique. En effet, si l'on n'entend pas par-là l'ensemble des pays qui bordent la Méditerranée, ni même la totalité des circonscriptions administratives qui ont un accès au rivage, et si l'on cherche à définir un territoire dont le milieu naturel et la vie humaine sont étroitement liés à la présence de la mer, le problème des limites se pose, et à travers lui, celui du contenu, du sens à donner à ce territoire.

En quoi le littoral est-il « méditerranéen », en quoi présente-t-il des caractéristiques communes justiciables, jusqu'à un certain degré, d'un aménagement commun ?

Quelle peut être sa largeur, compte tenu de la variété des littoraux de la Méditerranée, dont Fernand Braudel avait naguère dressé un tableau si évocateur¹ ? S'agit-il du rivage, au sens le plus étroit, des plaines et des piémonts, voire des montagnes, qui s'étendent à l'arrière-plan ? Comment séparer les pays qui regardent vers la mer de ceux qui sont tournés vers l'intérieur ? Certaines activités peuvent être tournées vers la mer, tandis que d'autres influences proviennent de l'arrière-pays...

¹ Fernand Braudel : "La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II", Armand Colin, 1949, 8^e éd. 1987, vol.1, chap. 1 et 2.

Les contours de ce littoral sont donc à dessiner en fonction des objectifs de l'aménagement, et peuvent varier en fonction du domaine sur lequel les aménageurs veulent mettre l'accent : l'aménagement touristique ne recouvre pas nécessairement les mêmes espaces que l'aménagement urbain ou industriel, et il faut donc faire jouer entre eux ces différents espaces de manière à parvenir à l'aménagement intégré du territoire.

D'autre part, il ne faut pas négliger le fait, lorsque l'on compare diverses portions du littoral méditerranéen, que leur place dans l'espace national est variable : dans certains pays, l'espace littoral occupe une position centrale, ou charnière, de l'espace national, pour d'autres, ce n'est qu'un appendice marginal ou une étroite fenêtre. La façon dont sera alors envisagé l'aménagement du territoire littoral en sera marquée. Pourquoi porter notre attention plus particulièrement sur le littoral au sein de l'aire méditerranéenne ?

La raison première me semble être que c'est là que les densités humaines sont les plus fortes, et que se concentrent aujourd'hui les activités. Il est vrai que les montagnes qui dominent le littoral, souvent de fort près, ont toujours été des réservoirs d'hommes, par opposition aux plaines côtières, souvent marécageuses et insalubres, et vulnérables aux attaques des pirates. Mais que revienne la paix, et qu'un Etat fort lance des programmes d'assainissement et de mise en valeur, que des villes portuaires grandissent et prospèrent grâce au commerce à longue distance, et la montagne se vide de ses excédents de population en direction du littoral.

Aujourd'hui, le mouvement de descente vers la côte, et l'attraction que celle-ci exerce sur l'ensemble des arrière-pays, véritable « littoralisation » qui vide de leur substance aussi bien la Dorsale tunisienne que la montagne libanaise, semble difficilement réversible.

Il s'ensuit une forte pression sur l'environnement littoral, d'autant que cette concentration humaine prend souvent les formes d'une **métropolisation** dévoreuse d'espace ou génératrice de pollutions, d'une **durcification** en continu du rivage par les aménagements touristiques, ou d'un **mitage** du paysage par l'habitat dispersé, qu'il soit pérenne ou résidentiel de vacances.

Or le milieu littoral, interface entre le milieu marin et le continent, est particulièrement fragile : la flore et la faune y sont le produit d'un mélange et d'un équilibre subtils, auquel la vie humaine s'est adaptée au fil des siècles, faisant naître une civilisation unique, fondée sur de grandes permanences (culture du blé, de la vigne et de l'olivier, élevage de la chèvre et du mouton, pêche littorale...) et sur une mobilité précoce des hommes.

Face à cette évolution rapide et parfois préoccupante, comment étudier les enjeux qui conditionnent l'aménagement du territoire ?

Il semble tout d'abord que les outils quantitatifs dont on dispose (recensements, statistiques de toutes sortes), en dépit de leur utilité, sont insuffisants : non seulement aucune matrice ne peut rendre compte de la complexité des activités

et des sentiments humains, mais il se pose le problème du cadrage spatial évoqué plus haut : les découpages administratifs qui servent de limites aux statistiques tenues par l'Etat ne correspondent pas aux contours du littoral, dans l'acceptation que nous avons retenue, fondée sur une préoccupation de prospective dans l'optique d'un développement durable. Ou plutôt, ces découpages administratifs, et les statistiques qui s'y inscrivent, doivent être pris en compte, car ils servent de cadre à certaines activités humaines, et en particulier à l'action de nombreux services de l'Etat. C'est pourquoi se constituent depuis déjà fort longtemps des organismes dont l'objet porte sur un espace particulier, tels que les Agences de Bassin fluvial, ou bien qui regroupent plusieurs ensembles administratifs voisins, tels que les Syndicats Intercommunaux, les Communautés Urbaines...

Il faut donc pondérer l'importance des outils statistiques dont on dispose actuellement, à la fois en développant des cadres spatiaux plus adaptés à la réalité que l'on veut étudier dans un souci de prospective, et en faisant appel à des instruments d'analyse qui ne soient pas exclusivement quantitatifs, tels que les enquêtes auprès d'échantillons de la population, par exemple.

Si l'on considère, enfin, l'ensemble des bordures de la Méditerranée, il ne faut pas oublier que l'appareil statistique y est d'une densité, d'une sophistication et d'une fiabilité très variables d'un pays à l'autre ; cela rend souvent hasardeuse son utilisation, dans la perspective d'un aménagement transnational.

Il nous faut maintenant revenir à la notion de **territoire** ; le terme a en effet deux acceptions à ne pas confondre : d'une part, dans un sens juridique, il s'agit d'une entité politique ou administrative aux contours précis, à l'intérieur de laquelle s'exerce un pouvoir reconnu, sur une population qui y est rattachée. Si, comme on l'a vu, c'est dans ce cadre que s'opère l'aménagement du territoire, il existe un autre sens, originel, porteur d'une notion beaucoup plus complexe, plus riche et qu'il peut être utile de prendre en compte en termes de prospective.

Cette notion, empruntée à l'éthologie animale, nomme « territoire » un espace relié par un lien fort, voire exclusif, à un individu ou à un groupe. Ce lien, appelé « territorialité », crée en réalité le territoire, qui n'existe pas par lui-même, étant une production humaine, dont les contours varient dans l'espace et dans le temps, et qui peut revêtir une intensité plus ou moins grande selon la nature du lien entre le groupe et l'espace considéré. On peut ainsi distinguer, par un exemple, un territoire vécu, un territoire approprié, un territoire perçu, un territoire représenté, en envisageant des dimensions plus ou moins abstraites du terme.

Tous les espaces ne sont donc pas des territoires ; ils peuvent le devenir par un processus de « territorialisation » d'un groupe, de même qu'un territoire peut perdre ce caractère par un processus inverse de « déterritorialisation » du groupe qui s'y sentait attaché.

Par ailleurs, les territoires tendent aujourd'hui à éclater, les liens que les hommes nouent avec l'espace se diversifiant de plus en plus, à la fois dans l'espace, de par la mobilité accrue des travailleurs, des touristes, des émigrés..., et dans le

temps, puisqu'au cours d'une vie, on distingue de plus en plus le lieu de l'enfance, celui de l'école, du logement, du travail, des vacances, de la retraite... L'ouverture économique et culturelle, par le biais de la mondialisation des économies et des médias, intervient aussi pour multiplier les espaces de référence de sociétés naguère paysannes ou pastorales, dont la territorialité était beaucoup plus simple.

Aujourd'hui, à côté des territoires à dimension spatiale que l'on peut repérer sur la carte, on s'aperçoit que l'activité humaine se déroule de plus en plus le long de réseaux à polarités multiples, dont l'inscription dans l'espace est ténue et fluide, et devient même inexistante avec l'affranchissement des distances et de tout enracinement des nouveaux modes de fonctionnement économique, financier, culturel...

La réussite de la prospective passe donc par une prise en compte dialectique de l'existence d'un espace qui demeure - en l'occurrence le littoral méditerranéen - et de la complexification des relations qui se nouent autour de cet espace. Pour prendre un exemple entre mille, comment réfléchir à l'aménagement du territoire du littoral de Nador, au Maroc, sans y intégrer le poids de l'émigration vers l'Europe du Nord, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, avec ses effets en retour sur l'investissement, l'agriculture, l'urbanisation, le changement des mentalités et des modes de vie ?

2. Les enjeux de l'aménagement du territoire

A moyen terme, l'enjeu de l'aménagement du littoral est de parer aux menaces les plus pressantes sur l'environnement, aux déséquilibres qui portent atteinte à la qualité de la vie, et à la reproductibilité des systèmes en place.

Certaines de ces menaces sont spécifiques aux littoraux :

- celles qui concernent le milieu marin, qu'il s'agisse du déversement des hydrocarbures, des eaux usées et des polluants d'origine industrielle ou agricole, ou qu'il s'agisse de la dévastation des fonds marins, de la flore et de la faune par les pêcheurs ou les touristes ; les dernières recherches indiquent que la Méditerranée est en meilleure santé qu'on ne le croyait, et que les stocks de mammifères marins, par exemple, sont en augmentation. Mais l'enjeu est aujourd'hui de renforcer la protection du milieu et de la rendre irréversible ;
- celles qui concernent le rivage, c'est-à-dire la préservation des sites naturels (forêts, marais côtiers, plages de sable ou falaises rocheuses, points de vue...) ; sur une largeur plus grande se pose la question de la préservation de l'accès de tous au rivage, par la lutte contre la durcification ou le mitage des espaces « naturels » ; cela passe par des politiques volontaristes de l'Etat ou des collectivités locales d'emprise foncière, du type du Conservatoire du littoral en France.

D'autres menaces, sans être spécifiques, sont aggravées par leur localisation près du littoral :

- les pollutions provoquées par les implantations industrielles : sidérurgie « sur l'eau », raffineries de pétrole, usines de phosphates, carrières et cimenteries ont des effets dévastateurs sur l'eau par leurs effluents liquides, ou sur l'air par leurs rejets de fumées et de poussières ;
- les emprises spatiales des infrastructures (routes, voies ferrées...) dont le tracé bouleverse le modelé du terrain, l'écoulement des cours d'eau et des nappes, et engendre une pollution sonore incontrôlée.
- l'urbanisation à un rythme accéléré et de manière anarchique, dévoreuse d'espace et créatrice de stress.

Il s'agit là de s'efforcer de limiter, d'orienter et de planifier l'extension urbaine, au moyen de Schémas Directeurs, parfois incapables de s'opposer au déferlement de l'habitat illégitime, souvent toléré par les Pouvoirs Publics.

La nécessité de protéger, autour des grandes agglomérations, une ceinture verte, maraîchère et/ou récréative, se fait de plus en plus sentir ; mais la pression foncière se fait toujours au bénéfice de la construction de logements réclamés par une population jeune et en forte croissance, surtout sur les rives Sud et Est de la Méditerranée.

La ville n'est pas seulement dévoreuse d'espace agricole ou « naturel », elle l'est aussi de ressources telles que l'air pur, l'eau propre ou l'énergie : un enjeu vital est de réduire cette consommation au plafond tolérable pour que ces ressources puissent se régénérer, ou que leur consommation n'excède pas leur production, en tous cas pas à un niveau compromettant celle des autres citoyens, sans parler de celle des générations futures. Cela passe par des solutions techniques, mais aussi par le développement d'un savoir-vivre en ville, d'une citoyenneté nouvelle fondée sur un civisme collectif transcendant les solidarités héritées de la vie en milieu rural.

Dans le même ordre d'idées, il faut faire en sorte que la vie urbaine demeure supportable, en particulier dans les agglomérations millionnaires qui étouffent sous l'engorgement ; la congestion du trafic envahit tout l'espace, le bruit et les gaz d'échappement des automobiles anéantissent la douceur de vivre des antiques cités de la Méditerranée, comme Athènes, Istanbul ou Le Caire.

Pour contrebalancer ces effets nocifs de la modernité, il faut également ménager, à l'extérieur des villes, la possibilité pour les citoyens d'accéder à des aires de détente et de loisirs : en direction des plages et de la mer, certes, mais aussi en direction de ces arrière-pays ruraux ou montagnards désertés par leur population.

L'aménagement du territoire urbain ne peut, on le voit, pas être dissocié de l'aménagement des terroirs ruraux, ni celui du littoral se concevoir séparément de celui de son arrière-pays ; ce sont demain les villes qui insuffleront leur dynamisme à la campagne, après l'en avoir privée, et l'enjeu d'un aménagement réussi est de parvenir à cette symbiose entre espaces différents et complémentaires.

On peut identifier deux clés, parmi d'autres, de ce succès :

- la **gestion de l'eau**, qui passe à la fois par le partage entre les usages agricoles, industriels et domestiques, et par la recherche d'un équilibre entre l'offre, à partir de ressources renouvelables et de qualité constante, et la demande, régulée par une tarification en fonction de l'utilité sociale de cette ressource rare.

Cela implique l'utilisation de technologies appropriées, à la fois en amont, pour capter les sources, les forages, pomper et stocker l'eau de surface, et en aval, avec le retraitement et la réutilisation des eaux usées, la lutte contre les gaspillages...

- la **conservation et la restauration du couvert végétal**, condition à la fois de la recharge des sols en eau de ruissellement, du filtrage des poussières, d'une régulation des microclimats, et de la fourniture aux citadins d'un cadre de détente et de loisirs qui sera de plus en plus apprécié, au fur et à mesure que se densifiera la population (doublement tous les vingt-cinq ans en moyenne sur la rive Sud de la Méditerranée).

A ceux qui craindraient que cette liste ne soit qu'un catalogue de vœux pieux, et que les gouvernants n'agissent qu'en fonction de leur intérêt immédiat, on répondra que la recherche d'un environnement équilibré n'est pas une préoccupation nouvelle, et qu'au contraire toutes les sociétés s'efforcent de se projeter dans l'avenir et à assurer leur « reproductibilité » ; c'était vrai en particulier pour les sociétés rurales, aujourd'hui déstabilisées par la recherche de profits à court terme, et la « marchandisation » de biens hier encore non marchands, comme les terres communes, l'eau, l'air... Mais le relais est pris par des acteurs multiples, qui investissent le champ de l'action culturelle et sociale, voire politique, et défendent le souci d'un avenir plus lointain.

A long terme, la prospective sur l'aménagement du littoral méditerranéen revêt d'autres caractères : elle est moins opérationnelle, moins inscrite dans l'espace, et plus incertaine.

Parmi les faits porteurs d'avenir qui peuvent servir de repères pour entrevoir ces horizons lointains, on peut tout d'abord relever la **transition démographique** : sur la rive Nord, il n'a pas fallu plus de quelques lustres, parfois quelques années, pour aboutir à un renversement complet des tendances : l'Italie et l'Espagne, vieilles terres catholiques, sont aujourd'hui parmi les nations les moins prolifiques d'Europe.

Sur la rive Sud, la transition est en cours, là aussi d'une manière extrêmement nette, au point d'étonner les observateurs attentifs. Les effets de l'urbanisation, de la scolarisation (en particulier celle des femmes), du travail salarié, des modèles importés se conjuguent pour donner un coup d'arrêt, non pas à la natalité, étant donné l'extrême jeunesse de la population (il faudra pour cela attendre encore une vingtaine d'années), mais à la fécondité. Ce n'est donc pas à une croissance exponentielle de la population qu'il faut s'attendre, mais à une relative stabilisation au bout d'une génération.

La généralisation du fait urbain et son corollaire, la métropolisation, risquent, de pair avec la poursuite de l'élévation du niveau de vie, d'engendrer une quête de retour à la nature, de déconcentration de l'habitat, pour fuir la saturation et le stress de la grande ville, comme on peut déjà le constater dans les pays industrialisés de la rive Nord. D'autre part, si la recherche du soleil a été l'un des facteurs majeurs de concentration de la population sur la Côte d'Azur et les Rivières ligure ou dalmate, en revanche, sur les rives Sud et Est, la population locale sera de plus en plus en quête de fraîcheur et d'air pur, et les stations d'estivage installées depuis des décennies dans les montagnes se transformeront en résidences permanentes.

Après la phase actuelle de concentration sur les littoraux, on peut donc imaginer le déclenchement d'un mouvement inverse de réoccupation de l'arrière-pays, qui offrira alors les ressources les plus recherchées, le calme, la fraîcheur et l'air pur.

On peut de la même manière s'interroger sur l'avenir du tourisme balnéaire, qui connaît des taux de croissance impressionnants, et qui recèle encore quelques gisements inexploités. Mais la croissance même de ce tourisme met en péril les atouts sur lesquels il repose (enlaidissement du littoral par les constructions anarchiques, pollution du continent et des eaux littorales par la concentration estivale de la population), tandis que la généralisation du transport aérien et la baisse de ses coûts ouvre aux touristes avides de soleil de nouvelles destinations, moins saturées par le tourisme de masse, et dont la saison balnéaire est plus longue.

Il ne faut d'autre part, en matière de prospective, pas oublier l'extrême fragilité de cette activité, sensible à la fois aux aléas de la conjoncture économique dans les pays de départ, qu'à ceux de la conjoncture politique dans les pays d'accueil.

D'autres orientations peuvent être décelées dès aujourd'hui :

- en matière de gestion de l'eau, les capacités de retraitement des eaux usées et de dessalement de l'eau de mer vont se multiplier ; mais la pénurie qui menace ne pourra pas être surmontée sans un réajustement drastique des allocations d'eau douce, entre l'agriculture irriguée qui consomme souvent 70 à 80 % du total disponible, et les autres usages. Si cette eau d'irrigation était facturée à sa vraie valeur, elle rendrait dans bien des cas déficitaire cette activité. Son poids économique justifie de moins en moins cette priorité, et il en est de même sur le plan social, puisque la main d'œuvre employée dans ce secteur diminue fortement, au point que certains pays méditerranéens doivent importer des travailleurs agricoles pour des tâches délaissées par leurs nationaux.
- en matière de développement industriel, l'augmentation des échelles de l'économie mondiale rend inadapté le passage par les isthmes qui ouvrent la Méditerranée sur l'extérieur (isthmes maritimes comme le canal de Suez et le détroit de Gibraltar, ou isthmes terrestres en direction de l'Europe du Nord, de l'Asie centrale ou de l'Afrique Noire). Le transport maritime préfère les mers ouvertes et les océans, le transport aérien relie l'Europe à l'Extrême-Orient sans

plus faire escale sur les rives de la Méditerranée, et les pôles de l'économie mondiale se déplacent vers d'autres Méditerranées asiatiques.

L'économie de la Méditerranée aurait ainsi pour perspective de s'orienter toujours plus vers sa vocation de services, d'industries légères et de haute technologie auxquelles elle offre un cadre climatique et des paysages attractifs, à l'image du technopôle de Sophia-Antipolis, en liaison avec l'Europe du Nord, avec laquelle son destin est lié par l'intégration ou la coopération avec l'Union Européenne.

CONCLUSION

De ce tableau prospectif d'ensemble, **trois enjeux majeurs** semblent se détacher, dans la mesure où ils conditionnent de manière absolue la reproductibilité de la vie humaine, telle qu'elle a été héritée de l'Antiquité et telle qu'aujourd'hui encore, elle prévaut dans les représentations que se font à la fois les habitants de ces régions, et aussi, les estivants et les voisins de l'Europe du Nord, de la qualité de la vie autour de ce bassin :

- le premier est le problème de **l'eau**, dans la mesure où « l'eau, c'est la vie », et où la politique suivie en matière de recherche d'approvisionnements, de répartition entre les utilisateurs, ainsi qu'en matière de qualité, est le révélateur d'un état général de l'économie, de la vie sociale et de l'environnement.

En ce sens, le degré de pollution des eaux profondes, des sources et des cours d'eau fournit un bon étalonnage des conditions économiques, politiques et sociales d'un pays : niveau de développement industriel et agricole, degré de civisme de la population, qu'il s'agisse des opérateurs économiques, de l'Etat ou de la société civile, niveau de prise en compte de l'avenir, choix stratégiques... Le problème de l'eau est également le déclencheur inéluctable d'affrontements ou d'une coopération régionale, pour le partage des eaux de bassins versants qui franchissent les frontières, et en l'absence d'un droit international abouti sur ces questions ;

- le second est le problème de la **croissance urbaine** : si la croissance démographique, on l'a vu, doit être appréciée à la lumière de projections moins alarmantes, en revanche, la croissance urbaine est le résultat à la fois d'une concentration de la population sur les littoraux et d'une modification des modes et des niveaux de vie : il en résulte une consommation d'espaces dévorante, et la spéculation foncière à proximité des bords de mer, au détriment des espaces agricoles ou « naturels », n'est freinée que marginalement par les réglementations étatiques. Le problème ne réside pas seulement dans cette extension spatiale des villes, des ports et des complexes balnéaires, mais dans le véritable choix de civilisation qui s'y pose, en matière d'urbanisme, d'architecture, de politique du patrimoine, d'énergie, de transport, de loisirs, d'implantations industrielles...

En outre, les pollutions ne sont pas, dans ces lieux privilégiés que sont les littoraux méditerranéens, qu'un problème technique, de qualité de l'air et des eaux : la pollution peut aussi être esthétique, et lorsque le bâti enlaidit certains sites, les dommages causés peuvent être autant irrémédiables qu'impossibles à mesurer ;

- corollaire de la croissance urbaine, la **préservation d'espaces « naturels »** doit être une préoccupation d'autant plus grande que le milieu méditerranéen est fragile.

Le respect de l'environnement passe par un nouveau rapport à la Nature, fondé sur l'éducation, l'esprit civique, et à un niveau supérieur, la coopération internationale. Rapport nouveau en effet, puisque le passage rapide à une société urbaine prive les nouveaux citadins des repères ancestraux dont disposaient leurs parents, dans l'appréciation et l'usage de l'univers rural. Une politique de parcs naturels, de zones protégées peut servir à cette éducation nécessaire des jeunes générations dans le cadre de l'école, tandis que le mouvement associatif que l'on voit se multiplier un peu partout peut favoriser cette prise de conscience et opposer une logique de développement durable aux appétits purement financiers.

La coopération internationale concerne avant tous les domaines maritime et atmosphérique, et, on l'a vu, celui du partage et de l'utilisation des ressources en eau. Elle implique des abandons de souveraineté au profit d'organismes supranationaux, dans la mesure où le destin commun transcende par-là les cloisonnements politiques ou idéologiques, et où des logiques d'affrontement provoquent à terme, une réduction du patrimoine disponible pour tous.

Finalement, il faut rappeler que l'on a envisagé ici les littoraux méditerranéens d'une manière globale, mais que la Méditerranée est aujourd'hui encore une ligne de partage entre deux mondes, l'un, industrialisé et « développé » au Nord, l'autre, plus agricole et en voie de développement, au Sud.

La grande question est de savoir si la Méditerranée va voir se renforcer cette frontière, ou si elle va redevenir un trait d'union, autour de ses préoccupations communes que l'on vient d'énumérer. Face aux écarts de niveau de vie, aux nationalismes d'Etats jeunes sur une partie de ses rives, et au repli possible de l'Europe nantie sur elle-même, l'avenir de la Méditerranée peut être le cadre de nouvelles solidarités, offrant de nouveaux modèles de développement durable, tout en amarrant solidement ses rives pour affronter ensemble les nouveaux défis planétaires.

DEBAT INTERVENU AU TERME DE LA COMMUNICATION DE

Marc Lavergne

Est-ce que nous vivons un éclatement des territoires, une démultiplication, ou au contraire, vivons-nous une condensation des territoires ? Je m'explique. Il y a quarante ans par exemple, quelqu'un qui naissait dans une ville, à moins d'un désastre majeur, y finissait sa vie. Aujourd'hui, apparemment, nous sommes en train de vivre ce que vous appelez une démultiplication des territoires, c'est-à-dire que l'on naît dans un endroit, on va travailler dans un autre et on mourra sans doute dans un troisième. Mais cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'au fond, aujourd'hui, du point de vue des individus, qu'est-ce qui fait qu'un territoire est un territoire, parce qu'un territoire est un espace humain, n'est ce pas ? Est-ce que nous vivons un éclatement ou, contrairement, une forme extrêmement paradoxale qui fait que les groupes, les individus, ont dans la tête et dans leur pratique plusieurs territoires en même temps ?

M. Lavergne : Il y a sans doute éclatement et condensation, vous avez raison. Cela renvoie à l'écartèlement entre la tradition et la modernité. Ce sont des faits qui ne sont pas du tout marginaux mais qui sont centraux pour beaucoup de sociétés méditerranéennes. C'est un vaste sujet aujourd'hui de savoir comment la mondialisation, ou ses formes, s'inscrit ou est intégrée dans la constitution de l'identité méditerranéenne et donc détermine le regard sur l'espace, sur le territoire.

La notion de littoral n'est-elle pas, comme vous l'avez dit, une énigme, un mystère à percer ? Est-ce que nous n'avons pas là quelque chose qui dessine un objet spécifique ? Qu'est-ce que cette notion de littoral dont on voit bien qu'au fond elle est organisée de façon différente selon le point de vue que l'on a ? Est-ce qu'elle ne pousserait pas à des études prospectives, selon une dynamique toute particulière sur le pourtour méditerranéen, de la relation ville-campagne, avec sans doute des formes de hiérarchisation, à l'intérieur de cet objet, différentes de la relation ville-campagne telle que nous la connaissons en Europe ou ailleurs mais non littoralisée ? Je m'explique : la ville est un système qui « s'auto-reproduit », qui participe activement à son auto-reproduction. La campagne, au contraire, est dans une dépendance énorme vis à vis du centre urbain. Vous avez dit que l'hinterland allait devenir extraordinairement important par rapport aux zones naturelles, mais tout va dépendre de la politique qui va être appliquée. Il faudrait donc faire des hypothèses politiques dans le développement de ce nouvel objet de « littoral » en Méditerranée.

M. Lavergne : Le littoral est-il une énigme ? Effectivement. Y a-t-il une dynamique particulière de relation ville-campagne ? Certainement, la ville s'auto-reproduit ; dans la campagne, les valeurs rurales qu'elle sous-tendait, sont en train de disparaître partout.

La multidimensionalité peut être retenue, en fin de compte, comme une nécessité d'approfondissement par rapport à un aménagement du territoire qui, par rapport à l'approche géographique, oblige à regarder le territoire d'une autre manière que celle d'une localisation stricte. Un moment de discussion là dessus serait intéressant, non seulement sur les multi-territoires vécus mais aussi sur la responsabilité multi-citoyenne que nous avons vis à vis de territoires différents. On est citoyen de son petit village et citoyen planétaire en même temps. Il ne faut pas concilier les deux mais faire de la comptabilité simultanée, en temps réel, aux différentes échelles qui sont les nôtres. En ce sens, il ne peut y avoir de politique d'aménagement de territoire si l'on ne l'aborde pas sous l'angle de la simultanéité de plusieurs territoires en même temps.

M. Lavergne : Effectivement il faut prendre en compte toutes ces échelles de manière simultanée mais pas forcément comme des poupées russes. Je crois qu'il y a une articulation entre tous ces jeux d'échelle à différents niveaux ; on rejoint d'autres questions comme les questions d'identité.

Il n'y a vraiment que les non-fonctionnaires pour faire l'apologie de l'État au point de dire que l'aménagement du territoire relève de l'État. Je ne veux pas aller jusqu'au paradoxe de dire que l'État n'a plus rien à y voir - et je crois qu'effectivement, pour les années à venir, les États en Méditerranée ont encore fortement leur mot à dire - mais pas seulement les États. Si l'aménagement du territoire, c'est aussi la culture, il relève aussi du souhait de sociétés (qui ont envie de quelque chose d'autre) c'est à dire la société civile. Je récuse complètement les premières phrases de M. Lavergne et je crois qu'il faut aller beaucoup plus loin dans l'implication des sociétés civiles. Aujourd'hui, le grand scénario, à mon avis, qu'il faudrait faire sur le tendanciel méditerranéen, c'est de voir ce qui se passe avec toutes les volontés cumulées des différents acteurs et notamment des collectivités territoriales.

M. Lavergne : l'aménagement du territoire est certainement le fait de chaque acteur. Je ne suis pas certain que l'État en ait jamais eu le monopole car chacun est acteur sur son espace. Mais je parlais de la politique étatique d'aménagement du territoire.

Je ne partage pas l'opinion de M. Lavergne sur le problème touristique parce qu'il y a un problème de développement du tourisme national interne dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, où il y a un réservoir de population qui commencera à partir de plus en plus en vacances et, d'ici vingt-cinq ans, il y aura des flux considérables. Auxquels s'ajouteront les flux internationaux qui ne baissent pas (il y aura, peut-être, une baisse en terme de pourcentage d'attraction de la Méditerranée pour le tourisme international mais, en nombre, il continuera d'augmenter). Quant à savoir si le tourisme tue le tourisme, je n'en suis pas sûre non plus lorsque je regarde Venise par exemple. Je mettrais donc le développement du tourisme comme enjeu majeur pour l'aménagement du littoral, aussi bien à moyen qu'à long terme.

M. Lavergne : Bien sûr le tourisme national est un réservoir, mais je ne crois pas que ce soit tout à fait contradictoire. Je prends, par exemple, le cas de la Tunisie.

La Banque Mondiale a dit aux Tunisiens, il y a quelques années, d'essayer d'investir dans d'autres secteurs que le tourisme parce qu'ils arrivaient à une phase de saturation du littoral. Cela n'a pas été fait et le tourisme en Tunisie continue à croître sans arrêt. Les Tunisiens ont estimé qu'il n'y avait pas d'autres secteurs alternatifs aussi intéressants, aussi porteurs que le tourisme, donc ça continue. Mais c'est tout de même une activité fragile, soumise (pour le tourisme international) à certains nombres d'aléas. Je crois qu'il n'y a pas de divergence fondamentale entre nos points de vue.

Lorsqu'il s'agit des territoires, on ne peut pas du tout s'en tirer par des généralités, il faut véritablement arriver à plonger dans la réalité. Ma première question est très précise : dans le cas d'une approche multidisciplinaire (ou interdisciplinaire) qui correspond nécessairement au caractère de la multidimensionalité que M. Antoine a signalé, **quel doit être l'apport des géographes ?** Ma deuxième question ou observation est relative à **la question des faits porteurs d'avenir**. Parlant des enjeux que vous avez signalés (la transition démographique, le retraitement des eaux usées, etc.), je dirais que ce sont de puissants processus qui sont en cours. Mais on n'invente rien, on n'a rien détecté, on a simplement sélectionné parmi des tendances qui sont des tendances fortes. Est-ce que vous avez une recette pour nous indiquer comment on peut arriver à tracer et à détecter les fait porteurs d'avenir ?

M. Lavergne : Les géographes ont-ils des outils ? A mon avis, tout à fait personnel, la géographie n'est pas une science. C'est un savoir et un savoir de synthèse qui emprunte des outils et qui peut en prêter aussi. Mais il n'y a pas d'outils tout à fait spécifiques. Il y a des tentatives, de la part de M. Lacoste et de M. Brunet, de faire de la géographie une science, de lui donner une scientificité avec certaines spécificités. Je crois que ce n'est pas à négliger, mais le cœur de la géographie c'est d'être ce savoir de synthèse. Parmi les outils, je citerai quand même l'enquête, le questionnaire, qui sont aussi utilisés par ailleurs et qui ne sont pas non plus suffisants. Mais je crois qu'il faut combiner tout ce qui est cartographie, analyses statistiques et travail beaucoup plus fin à la manière des sociologues. Je n'ai pas de réponse particulière sur le problème de comment sélectionner les faits porteurs d'avenir.

On ne doit pas fixer d'horizon quand on commence une prospective, et surtout pour le territoire où un certain nombre de processus sont extrêmement longs.

M. Lavergne : Pas d'échelle de temps, là je suis tout à fait d'accord. Plus fondamentalement, je suis tout à fait d'accord avec le fait qu'il s'agit plutôt d'une échelle glissante ; il s'agit d'un temps long, ou d'un temps plus ou moins long, et non pas d'échéance à des dates fixes où il faut arriver avec tels ou tels résultats. Parce que, évidemment il y a une réactivité, il y a des éléments qui sont produits en cours de route et qui sont difficiles à anticiper.

Je pense que **les sociétés ont peur du vide**, selon l'expression très forte de Barrel. La société bien ou mal réagit, autrement dit, les évolutions ne sont pas seulement le fait de ces tendances mais aussi des réactivités de la société. La prospective doit tenir compte de cela.

The very specific and very peculiar territory of the islands was not mentioned. Specially the space of the small islands. We have certain areas, on the Mediterranean Islands, with very specific life, in geographic, social and economic terms. I agree with M. Lavergne and I find some similarities with the mountainous areas. I should say that the small islands, that are at the moment in many cases depopulated, are a kind of territorial spare for a future precocious development; and I'd like to keep them like jewels spared for the hard times.

Il ne suffit pas de d'identifier ou bien de repérer les faits porteurs d'avenir, encore faut-il penser aux moyens pour essayer d'infléchir un peu ces tendances. C'est ce que disait hier F. Goux-Baudiment. Elle a parlé des problèmes de financement, du montage de projets. Il ne suffit pas de penser aux projets mais encore faut-il penser à la manière de les financer, c'est très important. Dans le cas du Maroc, et c'est un peu vrai partout, il y a une tendance à la concession pour les grands projets d'infrastructure, à travers des montages mixtes. Est-ce que M. Lavergne a réfléchi à ces problèmes de financement, notamment quand on parle de la gestion de l'eau ?

Je voudrais parler du tunnel qui va probablement être réalisé dans le détroit de Gibraltar. Je pense au cas du tunnel sous la Manche qu'il faut avoir présent à l'esprit parce que nous sommes en train de parler des acteurs. En effet, dans ce projet-là - sans parler bien sûr de ses effets structurant sur le Nord Pas de Calais - on a assisté à un grand jeu d'acteurs. On a vu comment les médias ont joué, et les régions, les Conseils Régionaux, les compagnies de transport. S'il y a des personnes ici qui ont réfléchi un peu, ou bien qui on travaillé sur ce projet, j'aimerais bien avoir leurs réactions à cette remarque.

M. Lavergne : Le projet de tunnel sous Gibraltar me renvoie à ce que je voulais citer en conclusion. La Méditerranée est une zone de fracture entre une rive Nord et une rive Sud, avec des recompositions à l'intérieur des deux côtés de cet espace. Mais il se trouve qu'aujourd'hui, au lieu d'être un lien, la Méditerranée est malheureusement beaucoup plus une frontière, une ligne de rupture entre des mondes dont les niveaux de vie sont incomparablement écartés. Alors est-ce qu'il va y avoir recomposition à terme de ces deux espaces grâce à ce tunnel ? Est-ce que ce tunnel impliquera un plus fort ancrage à l'Europe, qui est voulu par certains, ce qui permettrait symboliquement, économiquement, culturellement, de retisser ces liens Nord-Sud qui aujourd'hui sont assez distendus. En ce qui concerne les jeux d'acteurs dans ce domaine, on demandera à l'assistance s'il y a des gens qui ont des éclairages à partir de l'exemple du tunnel sous la Manche. Ce n'est pas mon cas, mais je crois effectivement que cela montre bien ce désengagement de l'État qui est présent partout, aussi bien chez nous que sur la rive Sud. Je dirai qu'il y a des tendances à l'échelle mondiale dans ce sens.

INTERVENTION COMPLEMENTAIRE SUR LES ENJEUX DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Jose BRITO

On m'a demandé de donner mes observations en tant que quelqu'un d'extérieur à la Méditerranée, qui observe les enjeux qui se posent et qui peuvent avoir un impact sur l'avenir de toute cette région.

Une première observation en écoutant le débat est que la discussion s'est cantonnée aux questions des aménagements tels qu'ils sont perçus par le Nord.

L'autre observation est que ce territoire paraît isolé, en termes d'aménagement, par rapport soit à d'autres territoires à l'extérieur de la région, soit même à d'autres faits porteurs d'avenir qui ont une influence considérable sur la région. Je pense particulièrement aux accords de Marrakech, aux conséquences du GATT et, peut être, à la fin de la PAC (Politique agricole commune) du Marché Commun, ce qui va supprimer, théoriquement, les subventions. Cela va en effet être un défi, un enjeu considérable pour la production des céréales, pour l'accès au marché européen de produits venant du Sud méditerranéen. Des problèmes de déstabilisation vont se poser. On a déjà vu les réactions rapides vis-à-vis de la « vache folle », qui est un petit problème par rapport à ce que sera la fin des subventions agricoles dans le cadre de l'Union Européenne.

La fin de la PAC

Or, du côté Sud, il y a une capacité de production et une productivité qui, malgré les évolutions technologiques dans le Nord, induiront une compétition très forte entre les produits provenant du Sud méditerranéen vers le Nord. D'autant que le coût du transport est très faible à cause de la proximité. Certes, l'évolution technologique fait que le coût de la main d'œuvre est de moins en moins important. Mais, cependant, la productivité du Sud méditerranéen peut mettre en cause la compétitivité de l'UE, ce qui peut entraîner quelque chose de conflictuel entre la partie Sud et la partie Nord de la Méditerranée. L'enjeu est donc la manière dont vont évoluer les relations lorsque l'on mettra en œuvre les accords de Marrakech.

La création d'une zone de libre échange entre l'Europe et le Maghreb

Un autre enjeu important est l'accord de libre échange qui est en cours entre l'UE et particulièrement les pays du Maghreb : il s'agit d'une zone de libre échange qui pourrait s'établir entre ces deux régions. La création d'une zone de libre échange méditerranéenne représente un défi considérable pour l'aménagement des villes, pour le littoral, etc. Il faut donc en tenir compte dans vos travaux.

La croissance démographique et la répartition inégale des richesses

Un autre élément qui a aussi un impact considérable sur les relations conflictuelles potentielles entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, concerne la croissance démographique différente entre les deux rives.

Nous avons, d'un côté, (sommairement) des populations vieilles et riches et, de l'autre, des populations jeunes, pauvres et en pleine expansion. Si l'on regarde le poids démographique que représenteront ces deux zones, il y a là un déséquilibre certain entre les deux côtés de la Méditerranée. Non seulement un déséquilibre de population mais aussi un déséquilibre de distribution des richesses, qui peuvent amener des conflits potentiels.

L'Europe s'interroge sûrement, dès maintenant, sur la manière de s'en protéger. En fait, toutes les discussions sur l'émigration ne sont rien face à d'autres stratégies de défense vis-à-vis de ce péril, qui n'est pas seulement démographique, mais qui provient aussi d'un certain extrémisme religieux dont on a peur.

Cela constitue désormais un environnement dans lequel, je crois, tous les pays de la Méditerranée vont travailler. Il va poser des problèmes, automatiquement, dans les relations des deux côtés de la Méditerranée. Ce qui en fera une zone très sensible du globe à l'avenir.

A mon avis, ce sont là des éléments qui pourront certainement influencer l'aménagement global dans la région et je crois qu'il est important d'en tenir compte.

2.3. LES GROUPES DE TRAVAIL : METHODOLOGIE, COMPOSITION ET RESULTATS, ARTICULATION

METHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL

F. Goux-Baudiment : la thématique que nous vous proposons est celle de l'aménagement côtier méditerranéen en terme de développement durable. Nous en préciserons le contenu atelier par atelier. Nous avons essayé de vous répartir en trois ateliers, en fonction de la langue qui est le problème majeur. Il y a donc un atelier d'anglophones et deux ateliers de francophones. Chaque atelier comptera un membre du Plan Bleu et un animateur.

Le groupe sur les tendances lourdes sera animé par J. Brito. Le groupe sur les acteurs sera animé par M. Lavergne, et celui sur les facteurs de changement par moi-même.

Afin que nous ayons un langage commun, nous vous proposons d'adopter les quatre définitions suivantes que J. Brito a élaborées :

- Acteurs :
L'ensemble des forces porteuses de projet à la poursuite de leurs intérêts économiques, sociaux, politiques, etc. Les acteurs ne sont pas définis a priori, mais par rapport à la problématique posée. Ils doivent être pertinents du double point de vue de leur homogénéité par rapport à la problématique et de leurs objectifs, stratégies et moyens d'actions. Ils peuvent être des acteurs individuels ou collectifs.
- Faits porteurs d'avenir (ou faits pouvant influencer l'avenir) :
Sont des événements déjà passés ou que l'on soit sûr que cela va se passer, porteurs de transformations. Facteurs d'évolution peu perceptibles actuellement, ils peuvent à long terme infléchir ou renforcer les principales tendances. Ils sont souvent liés à l'émergence de nouvelles forces (de nouveaux acteurs ou d'anciens acteurs convertis) ou/et d'une nouvelle conjoncture.
- Incertitude critique :
Désigne un phénomène dont l'impact est considéré comme décisif, structurant pour le futur de la problématique et dont l'évolution peut prendre plusieurs directions possibles qu'on ne peut ni contrôler, ni influencer, ni prévoir. Les incertitudes les plus importantes seront utilisées comme axes de construction des scénarios.
- Les tendances majeures :
Phénomènes qui se sont manifestés dans le passé lointain ou récent et dont les mécanismes qui les sous-tendent continueront encore à agir dans la société de demain, au moins pendant un temps suffisamment long pour être prise en considération.

Chaque groupe désignera un rapporteur qui sera chargé de restituer les travaux du groupe en séance plénière.

J. Brito : Je voudrais situer les débats pour mieux cerner ce que nous sommes en train d'essayer de faire. C'est un exercice qui n'a pas pour but d'aller jusqu'au fond du problème mais plutôt d'éclairer une démarche.

Hier, nous avons dit que l'important c'est l'action. En amont de l'action, il faut des stratégies. Nous avons parlé de stratégie opérationnelle et de stratégie générale. Pour élaborer des stratégies, on a besoin de ce qu'on a appelé une « vision » ou un « projet commun » ou encore une « vision partagée ». Il faut donc connaître le contexte dans lequel on se situe et, aussi, avoir une idée des aspirations des populations.

Puisque nous n'avons pas le temps matériel de suivre la démarche dans sa totalité, nous vous proposons de prendre simplement l'élément « contexte », et de chercher à le développer ensemble dans une démarche d'atelier prospective.

Les différents facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'avenir comprennent les incertitudes critiques, les tendances majeures ou tendances lourdes, et les acteurs et leur stratégie. Ce sont là des éléments du contexte qui nous permettraient, théoriquement si on continuait la démarche plus avant, de définir les stratégies.

Pour avoir une pluridimension de ces facteurs, nous vous suggérons de les analyser dans la matrice ESPECT dont l'anagramme mnémorique permet de balayer les principales dimensions d'un contexte, à savoir les dimensions :

Économique
Sociale
Politique
Environnementale
Culturelle
Technologique

C'est une trame pour s'obliger à tenir compte des différentes dimensions. Dans la thématique proposée qui est « l'aménagement des zones côtières en Méditerranée pour un développement durable », il est clair que la dimension environnementale est essentielle.

COMPOSITION ET RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL N° 1 SUR LES ACTEURS

Groupe n°	Objet	Rapporteur	Animateur
1	Acteurs	Alexandra MEXA	Marc LAVERGNE

1. Composition

Nom	Fonction	Pays
C. ARUOBA	Prof. Université d'Ankara	Turquie
S. FAHMI	Environmental Specialist EEAA	Egypte
M. W. GAMALELDIN	Expert Terra Consult - EEAA	Egypte
A. GJEBREA	Expert Institute of Hydrometeorology	Albanie
V. JELIC-MUCK	Head of Dept. State Directorate for Environment	Croatie
M. GAUCI	Inspector Environmental Protection Dept.	Malte
B. S. KOPATZ	Environmental Planner Director Central District Office Ministry of the Environment	Israël
S. TRUTA	Consultant (ex coordinator for PAP/RAC) PAP/CAR	Croatie
D. VALLEE	Chargée d'études environnement	CAR/PB
S. ANTOINE	Vice-Président du CAR/PB	France

2. Résultats du groupe de travail n° 1 sur les « acteurs »**2.1. Méthodologie**

Le groupe a décidé de définir un cas d'étude théorique, les objectifs, les niveaux de responsabilité des acteurs, les secteurs d'activités pris en compte.

Case study

Coastal area with
Urban centres with harbour
Tourism
Agriculture in hinterland
Area of ecological significance
Growing population
Without defined setting and avoiding bias

Cas d'étude

Zone côtière avec
Centres urbains avec port
Tourisme
Agriculture dans l'arrière-pays
Zone à caractère écologique
Accroissement de la population
sans préciser le lieu et en évitant les préjugés.

Scope of study

Identify Actors
 Define interaction between them
 Hierarchy
 Strategies
 Views/Hopes
 Prospective visions

On what level?

Local
 Regional
 National
 International/External

In which area/sector?

Economy { Industry
 Tourism
 Society
 Policy/Institutions
 Environment
 Culture
 Technology

When?

Actors with Potential/Influence

Objectif de l'étude

Identifier les Acteurs
 Définir leur interaction
 Hiérarchie
 Stratégies
 Vues/Espoirs
 Visions prospectives

À quel niveau ?

Local
 Régional
 National
 International/Externe

Dans quelle zone/secteur

Economie { Industrie
 Tourisme
 Société
 Politique/Institutions
 Environnement
 Culture
 Technologie

Quand ?

Acteurs avec Potentiel/Influence

2.2 Classification des acteurs

Broad Identification of Actors

1. « Planetarium Actors »
 such as the commercial rulers (financial)
 (GATT, WB etc.)
2. State (major actors for infrastructure
 acquisition)
 Ø decreasing rôle
3. Local Authorities
 Regional Authorities (P^{XX})
4. Private/Public firms
 Multinational entrepreneurs (P^{XX})
5. Civil Society
 Scientific b./ (Individuals...) (P)
6. Information/Media (Internet)
7. « Animal Community » !!! (F/F)

Identification générale des Acteurs

1. « Acteurs à l'échelle planétaire »
 tels que les acteurs internationaux
 (financiers, commerciaux, GATT, BM)
2. Niveau national (acteurs
 responsables des infrastructures)
 Ø leur rôle décroît
3. Autorités locales
 Autorités régionales (potentiel
 croissant)
4. Entreprises privées/publiques
 Multinationales (potentiel croissant)
5. Société civile
 Scientifique b./ (Individuels...)
 (Potentiel)
6. Informations/Media (Internet)
- « Communauté Animale » !!! (F/F)

À l'issue du tour de table sur le cas d'étude proposé, les acteurs suivants ont été identifiés.

	LEVEL			
	Local	Regional	National	International
Economy				
Tourism	Private land owners	//	//	Multinationals
Energy	Businessmen Economic			Tourists
Agriculture	Migrants	P.	P.	Tour/Operator
Industry	Investors		State Gov.	
...				
Society	Representatives of Unions/groups/NGO's/individ.			
	Religion			
	Education			
Policy	Municipalities	(P)	Central	E.U
...				
Environmental	NGO's (P)		Media	NGO's
	Local Authorities		NGO	Experts
	Civil Society		Central gov.	
Culture	Religion/Ethnic groups			
	Education			
Technological				

	NIVEAU			
	Local	Régional	National	International
Economie				
Tourisme	Propriétaires terriens	//	//	Multinationales
Energie	Hommes d'affaires			Touristes
Agriculture	Migrants économiques			
Industrie	Investisseurs	P.	P.	Tour/Opérateurs
...			Etat Gov.	
Société	Représentants des syndicats/groupes/ONG/individ.			
	Religion			
	Education			
Politique	Municipalités	(P)	Central	U.E
...				
Environnement	ONG	(P)	Media	ONG
	Autorités locales		ONG	Experts
	Société civile		Gouv.central	
Culture	Religion/groupes ethniques			
	Education			
Technologique				

La grille ci-dessus est difficile à remplir sur un sujet très vaste. C'est pourquoi le groupe a choisi de se concentrer sur un problème spécifique des régions côtières : l'utilisation des terres. Quels y sont les acteurs principaux ?

Actors involved in land-use

Who?

- Real estate Developers
- Migrants
- Population
- State/projects
- Land Owners
- Farmers
- Industry
- Tourism sector
- NGO's

Goals? / Lack of Goals?

- Max profits
- Protection / assure access for recreational use (Tourism)
- Quality of life
- ...

Strategies?

- Buy land to protect (NGO's)
- ad hoc - Alternatives (technology)

Means?

- Raise funds
- Fighting
- Political pressure
- Lobbying
- Planning *
- Legislation *
- Incentives

* : tool not always effective.

Acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire

Qui ?

- Développements immobiliers
- Migrants
- Population
- État/projets
- Propriétaires terriens
- Agriculteurs
- Industrie
- Secteur du tourisme
- ONG

Objectifs ? / Absence d'objectifs ?

- Maximiser les profits
- Protection pour assurer l'accès à des zones de loisirs (Tourisme)
- Qualité de vie
- ...

Stratégies ?

- Acheter des terrains pour protéger (ONG)
- ad hoc- Alternatives (technologie)

Les Moyens ?

- Chercher des fonds
- Lutter
- Pression politique
- Lobbying
- Planification *
- Législation *
- Incitations

* : outil pas toujours efficace.

2.3. Conclusions

Remarks and questions to be addressed in the future Remarques et questions à se poser dans le futur

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Actors can have multiple roles - Number of Actors (Few ~ Diverse) - Are experts Actors ? - Species ? - Within the same group conflicting goals appear (i.e. land owners, State) - " Indirect " actors (act through intermediaries). | <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs peuvent avoir plusieurs rôles - Nombre d'acteurs (peu ~ divers) - Les experts peuvent-ils être considérés comme des acteurs ? - Les espèces animales sont-elles des acteurs? - A l'intérieur d'un même groupe des objectifs conflictuels apparaissent (par exemple les propriétaires terriens, l'État) - Les acteurs " indirects " (agissent par des intermédiaires). |
|--|--|

Influence ?

Leur influence ?

Time ?

Dans le temps ?

- Long-term
- Short-term.

- à long terme
- à court terme

3. Débat

M. Lavergne : Of course all the discussions went more into detail. We put on the paper the objectives, the strategies and the means. These are not really encompassing the whole variety that you could imagine and add to this list. In my own view, maybe we did not tackle the interaction between the scales really in depth, between the national, regional, local level ; this interaction could have been considered more. Another question is up to which point should we have to go into detail. The discussion was very tense, and more concrete in the detail that was given here. May be we can go back to this in the discussion.

S. Antoine : I've been asked by the rapporteur to explain why animals have been put in this list. When human beings do not behave the way they should, the birds change location. This is for those who know the Tunisian and Algerian situation of the birds who migrate between Italy and Africa. They know that if you put too much salt in a lake, - I will not mention the lake - or less salt in that lake, the birds change location. That was only the meaning of having the animal community.

B. Glass : En ce qui concerne l'environnement, il n'est fait mention que des ONG. Je pense qu'il y a quand même une structuration plus complète que les seules ONG. Peut on avoir une information sur la perception des acteurs de l'environnement ?

M. Lavergne : Les ministères, ou toute administration qui en tient lieu, ont été mis sur la liste au niveau national. Il y a également, dans chaque État, une structure qui est en charge de l'environnement. Entre les deux, on ne sait pas trop ce qu'il y a au niveau régional. On a eu une discussion très intense à propos du niveau international et d'organismes comme le Plan Bleu : où les situer, entre le national et l'international ? C'était intéressant parce que chacun des participants a pu s'exprimer sur la manière dont il voyait les choses dans son pays. J'ai suggéré que l'on mette un « P », comme « Potentiel de développement », pour le rôle des acteurs internationaux de l'environnement dans la mesure où ils peuvent influencer les gouvernements nationaux pour mettre en œuvre une politique de l'environnement. Voilà ce que je peux dire pour compléter cette ligne de l'environnement.

M. Batisse : Je n'ai pas vu les agriculteurs dans la liste. Y sont-ils ? Par ailleurs, parmi les acteurs, je pense qu'il y a les acteurs clandestins. C'est à dire les gens qui font des choses sans le dire, petit à petit, sur le littoral en particulier, qui installent des maisons, qui occupent des territoires, et auxquels on ne dit rien parce que les lois ne sont pas appliquées. Ce sont des acteurs insidieux mais très importants dans le résultat final.

E. Coudert : J'ai été très surprise en voyant que les acteurs de l'environnement au niveau local ne figuraient pas dans la liste. C'est très surprenant, notamment en ce qui concerne toutes les administrations, les services extérieurs de l'État qui sont en charge de la gestion et de l'aménagement du territoire, les DDE, les DDA, etc.. Ils ont un rôle sur l'environnement qui paraît évident. De même, il y a les associations de défense de l'environnement, qui ont également un rôle très important. Ce ne sont donc pas que les ONG, ce sont toutes les associations locales, privées, de la société civile. Il y a là un grand vide.

V. Jelic-Mück : I would like to reply to this quite justified comment of the emptiness of this line on the environment. The frank and sincere answer is that simply we discussed very much but we did not reach a consensus, and it was a lack of time. This list was too broad and you are certainly very right in posing this question, and I'm joining you as a member of the group. We did not find the appropriate answer and we have lost too much time discussing the previous issues which are less known to us. What has to be taken into consideration are the vertical and horizontal ideas to be fulfilled, not the content we gave to them, not the interpretation, because also the colleague who presented our findings said it was incomplete.

S. Antoine : The farmers have been not only mentioned but it was the first category we have put in there. We've said that the farmers have a decreasing role of land users and that their aim was often profit to sell their lands which is not maybe their role. But it is often that motivation makes the urban sprawl easy. As to clandestine actors, we have also mentioned this, naturally more in the urban housing system, but this was mentioned. The answer to Ms Coudert was given just a second ago : it was not only lack of time. The rapporteur only mentioned some important categories and the NGOs were not at all referred to as the NGOs at a world level but also local NGOs, local organisations of citizens.

COMPOSITION ET RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL N° 2 SUR LES TENDANCES LOURDES

Groupe n°	Objet	Rapporteur	Animateur
2	Tendances lourdes	Lotfi BOUMGHAR	José BRITO

1. Composition

Nom	Fonction	Pays
J-M. MANZONE	Adjoint au Chef de Service de l'Environnement	Monaco
A. SAHIBI	Administrateur, Chef du Service Programmation, Direction de l'Observation, des Etudes et de la Coordination, Ministère de l'Environnement	Maroc
M. TOUMI	Docteur en Sciences de la Terre, ANPE	Tunisie
P. GONOD	Conseiller international	France
R. NEMER	Coordinatrice Projet Capacité 21 Ministère de l'Environnement	Liban
H. COCCOSSIS	Prof. Université d'Egée	Grèce
E. COUDERT	Chargée d'études prospectives	CAR/PB
A. BOURAHLA	Ingénieur en informatique	CAR/PB
B. GLASS	Directeur	CAR/PB

2. Cadrage de la discussion

2.1. Identifier les tendances majeures

Problématique Aménager ou réaménager une région côtière méditerranéenne pour un développement durable.

Objectif Il s'agit de la région littorale du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Identifier les tendances majeures.

Définition Les tendances majeures sont des phénomènes qui se sont manifestés dans le passé lointain ou récent et dont les mécanismes qui les sous-tendent continueront encore à agir dans la société de demain, au moins pendant un temps suffisamment long pour être pris en considération.

Dimensions

- économiques
- sociales
- politiques
- environnementales
- culturelles
- technologiques.

Pondération Chaque participant dispose de 15 points, à répartir selon les tendances qui lui semblent les plus importantes pour l'avenir, avec un maximum de 5 points par tendance.

2.2. Liste initiale des tendances majeures

1. Libéralisation des échanges.
2. Continuation de la structure des échanges.
3. Démographie croissante.
4. Plus de participation dans l'exercice du Pouvoir.
5. Urbanisation.
6. Désertification physique.
7. Poids important de la religion.
8. Multimédia/communication.
9. Mécanisation de l'agriculture.
10. Affirmation identitaire.
11. Plus d'individualisme.
12. Croissance des parcs automobiles/Transport routier.
13. Augmentation de la pollution.
14. Croissance du tourisme national.
15. Perte des terres agricoles.
16. Artificialisation de la frange littorale et pertes de ressources.
17. Progression de la consommation de produits culturels étrangers.
18. Transition démographique.
19. Remise en cause du rôle de la femme.
20. Accentuation de la fracture sociale.
21. Accentuation du chômage (jeunes).
22. Pression pour plus d'émigration.
23. Accentuation de la fermeture des pays du Nord.
24. Renforcement de la compétition pour l'accès aux marchés.
25. Augmentation de l'intensification agricole.
26. Permanence des conflits géopolitiques.
27. Déplacement des priorités de l'UE vers l'Europe de l'Est.
28. Intensification de l'effort de pêche.
29. Littoralisation.
30. Croissance du poids du secteur tertiaire.
31. Accroissement de la pollution de l'eau.
32. Augmentation des déchets liquides et solides.
33. Accentuation de la dégradation des ressources naturelles.
34. Progression de la conscience environnementale.
35. Perte de biodiversité.
36. Renforcement de la protection de la biodiversité.
37. Croissance des loisirs dans les pays du Nord.
38. Homogénéisation culturelle.
39. Progression des télécommunications.
40. Augmentation des besoins énergétiques.
41. Désertification socio-économique des zones marginales.
42. Désaffection vis-à-vis des diplômes.
43. Continuation de l'endettement.

44. Continuation de l'ingérence politique.
45. Accentuation des emprises technologiques.
46. Croissance du chômage.
47. Renforcement de l'érosion des sols.
48. Hausse de l'éco-toxicité.
49. Augmentation des coûts de santé.
50. Inadéquation Pouvoirs/Réponses.
51. Augmentation du poids secteur privé.
52. Progression de la régionalisation.
53. Primauté du multilatéralisme sur le bilatéralisme.

REGROUPEMENT DES TENDANCES MAJEURES ET PONDERATION	
Tendances	Nombre de points
1 Accentuation des fractures sociales (chômage)	10
2 Libéralisation des échanges, compétition d'accès aux marchés	7
3 Continuation de la spécialisation économique et des termes de l'échange	7
4 Croissance de la population	10
5 Croissance d'une culture participative dans l'exercice du pouvoir	6
6 Urbanisation et Littoralisation	14
7 Dégradation des sols (réduction des espaces agricoles, érosion)	14
8 Plus de spiritualité et poids des religions	4
9 Progression du poids des Multimédia	2
10 Homogénéisation culturelle versus affirmation culturelle et identitaire	5
11 Mécanisation et intensification agricoles	3
12 Éclatement de la cellule familiale versus recherche de plus de solidarité	3
13 Croissance parcs automobiles et augmentation de la pollution de l'air	7
14 Croissance du tourisme national et international vers le littoral	5
15 Rôle croissant de la femme	0
16 Accentuation de la pression de l'émigration versus fermeture du Nord	3
17 Intensification de la pression sur les ressources halieutiques	1
18 Croissance du poids du secteur tertiaire	1
19 Dégradation et pollution des ressources naturelles	19
20 Augmentation des déchets	11
21 Progression de la conscience de la limitation et de la dégradation du Milieu naturel et des coûts environnementaux	7
22 Perte de biodiversité	3
23 Augmentation des besoins énergétiques	3
24 Progression des déséquilibres régionaux avec marginalisation des zones Marginales	3
25 Dépendance financière (dettes)	2
26 Accentuation des emprises technologiques	1
27 Augmentation des coûts de santé	5
28 Progression du poids de l'initiative privée	0
29 Progression de la coopération et de l'intégration régionale	4

2.3. Les dix tendances majeures les plus importantes pour l'avenir

Rang	No.	Tendances	Nombre de points
1 ^{er}	19	Dégradation et pollution des ressources naturelles	19
2 ^e	6	Urbanisation et Littoralisation	14
3 ^e	7	Dégradation des sols (réduction des espaces agricoles, érosion)	14
4 ^e	20	Augmentation des déchets	11
5 ^e	1	Augmentation des fractures sociales	10
6 ^e	2	Libéralisation des échanges, compétition accrue pour l'accès aux marchés	7
7 ^e	21	Progression de la conscience de la limitation et de la dégradation du milieu naturel et des coûts environnementaux	7
8 ^e	13	Croissance du parc automobile et de la pollution de l'air	7
9 ^e	3	Continuation de la spécialisation et des termes de l'échange	7
10 ^e	5	Croissance d'une culture participative dans l'exercice du pouvoir	6

3. Débat

P. Gonod : En première remarque je voudrais souligner que, comme cela a été dit très justement, ce genre d'exercice reflète la composition d'un groupe dominé par des gens qui s'occupent de l'environnement. Si nous avions eu des économistes dominant ce groupe, la vision de la hiérarchie eut été profondément différente. En conséquence, on ne peut pas, simplement par un vote démocratique, régler ce genre de problème. Ma deuxième remarque porte sur la réduction du nombre des tendances. On est passé de 51 tendances à 29. Ce premier ajustement était un ajustement technique, sémantique. Ensuite, on est passé de 29 aux 10 tendances majeures, sur lesquelles on s'est fixé un seuil. Cela donne une première vue des choses mais ce n'est pas une analyse, c'est du brainstorming, donc cela doit être complété par autre chose. En effet, la réduction est dangereuse car ce que l'on a laissé de côté fait quand même partie du système. Dans le cas de Rhodes, on a bien vu que les relations internationales, qui étaient tenues pour négligeables au départ (le tourisme étant la variable dominante), en fait influaient très fortement sur le nombre de touristes. D'où le risque, en réduisant, de mutiler le système et de se condamner à ne pas comprendre le problème.

S. Antoine : Même lorsque l'on a du temps et que l'on fait un Delphi sophistiqué sur les tendances lourdes, on se trompe, et le résultat n'est pas meilleur que celui du brain-storming rapide. Je vais vous raconter une anecdote. Nous avons fait en 1970 un exercice avec 275 personnes de l'intelligentsia dans tous les domaines concernant l'environnement, le développement, la vie sociale, etc. On s'est demandé quels phénomènes majeurs allaient apparaître vers la fin du siècle, donc avec trente ans d'avance. Sur les 272 réponses, pas une seule (c'était en

1970) n'a mentionné, même en dernière position, qu'il pouvait y avoir autre chose que le plein emploi. Le plein emploi était alors une donnée absolue : il n'était pas même question d'imaginer qu'il pourrait y avoir des situations de chômage, de non emploi, de redistribution internationale du travail, etc.

J. Brito : Notre rapporteur a bien parlé des limites, dont tout le monde est assez conscient, d'un tel exercice qui consiste à traiter en une heure et demi un problème aussi complexe. La difficulté de la prospective c'est la capacité de pouvoir identifier ce qui sera plus tard, peut-être, des facteurs importants pour l'avenir. Et il est clair que, dans un exercice comme celui-là, il nous est très difficile de le faire. Il faut donc mettre en place des systèmes de vigie stratégique, d'analyse de contexte pour être les premiers à pouvoir identifier ces signaux.

M. Batisse : Ce qui m'a frappé c'est qu'il s'agit des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans les vingt ans à venir et que l'on n'a pas parlé de la croissance démographique, qui me paraît un facteur capital, même s'il y a des signes de ralentissement des taux de croissance. Par ailleurs, on a parlé de la dégradation des ressources et ensuite de la dégradation des sols. Je ne sais pas quelle est la différence entre les deux. Troisième point, c'est non pas la poursuite du tourisme en tendance lourde, mais la poursuite de la nécessité du tourisme comme devant être une tendance lourde. Ce n'est donc pas une tendance lourde, mais la nécessité du tourisme pour équilibrer les balances des paiements me paraît, dans les vingt années qui viennent, inévitable. Enfin, lié d'ailleurs à la démographie, il y a l'augmentation considérable, à laquelle on va forcément assister, des transports terrestres littoraux et des transports maritimes. Voici donc des points qui n'apparaissent pas dans la liste des dix mais qui me semblent tout à fait importants.

J. Brito : Effectivement, tout qui concerne la population est lié et le point 4 « croissance de la population » a été très peu voté dans le groupe. Il faudrait pouvoir reprendre les choses oubliées ou mises de côté dans un second round. Sur la question du tourisme, il me semble que c'est plutôt une politique. On avait parlé au début de la croissance du tourisme national (point 14 « tourisme national et international vers le littoral ») comme une des tendances qui se réalise. Quant à la question des dégradations, le groupe a voulu différencier les deux items pour donner un poids particulier à la dégradation des sols, et plus particulièrement à la réduction des espaces agricoles et à l'érosion des sols. Mais il est clair que cela fait partie des ressources naturelles.

COMPOSITION ET RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL N° 3 SUR LES INCERTITUDES

Groupe n°	Objet	Rapporteur	Animateur
3	Incertitudes	Mohamed MOHATTANE	Fabienne GOUX-BAUDIMENT

1. Composition

Nom	Fonction	Pays
G. AUBARELL	Chargé de Mission, Instituto d'Estudis Mediterranis	Espagne
T.Z. BENDERRA	Ingénieur, Secrétariat d'Etat à l'Environnement , Direction Générale	Alger
G. CINA	Architecte Urbaniste, Université de Gênes	Italie
P. TOTILA	Chargé de Mission, Service de l'évaluation et de la modernisation de l'Etat, Commissariat Général du Plan	France
M. LEENHARDT	Directeur, Parc naturel régional de Corse	France
J-P. GIRAUD	Responsable Informatique	CAR/PB
F. MALAMAIRE	Service Informatique	CAR/PB
M. BATISSE	Président	CAR/PB

2. Cadrage de la discussion

2.1. Les dimensions utilisées

- Économie
- Finances
- Social
- Démographie
- Politique/géopolitique
- Environnement
- Culture et éducation
- Science et techniques

2.2. Problèmes rencontrés au cours de la séance de travail

- Définition de la notion d'incertitude.
- Confusion croissante entre incertitudes et facteurs porteurs d'avenir.
- Souci au départ : avoir à l'esprit l'aménagement des régions côtières méditerranéennes ; la problématique globale tend à occulter les problématiques locales.
- Méthodologie : tout le monde a raisonné, spontanément, sous forme de scénarios, d'où la difficulté de coller au canevas de départ.

2.3. Liste initiale des incertitudes porteuses de ruptures

Économie	Finances	Social	Démographie	Politique/ géopolitique	Environnement	Culture et éducation	Science et techniques
• diversification versus homogénéisation	• conséquence des flux d'investissement sur le foncier (IDE)	• degré d'exclusion et capacité de réaction (paupérisation)	• Vieillesse et migration	• niveau de décentralisation : État central versus régional	• climat global change	• identité versus mondialisation : ouverture ?	• évolution des modes de transport (choix)
• équilibre de l'économie du territoire	• équilibre IDE/ investissement intérieurs	• chômage		• évolution des politiques publiques	• zonage cloisonné entre territoires - anthropisé - résiduel - protégé s'oppose à la territorialisation (construire un territoire)	• la mobilité des hommes : impact sur construction du territoire (voir le territoire versus vivre le territoire)	• élite versus masse
• diversification des secteurs de l'économie (ex : tourisme)	• capacité de financement des Sciences et Techniques	• urbain/rural		• rapports Nord- Sud	• paysages anthropisés versus paysages naturels	• global versus glocal (Internet)	• sciences et techniques pour le traitement des déchets et pour la gestion de l'eau
• diktat extérieur (pays étrangers)	• Capitaux	• fracture riches/pauvres dans le local		• démocratie et société civile	• désertification	• capacité de charge et écologie	• transfert de technologies Nord-Sud
• régime du foncier		• dépendance alimentaire		• démocratisation de l'État	• degré de la volonté d'action	• compétition culturelle ; durcissement/ ouverture	• obsolescence des technologies
• taux de croissance		Santé		• risque de conflit	• transfert de responsabilité vers la société civile	• capacité à générer des solidarité-identité	• développement des énergies renouvelables
• niveau des investissements				• émergence ou maintien des nationalismes	• pollution	• place de la femme	• capacité d'appropriation des sciences et techniques
• multi- nationales				• Politique CEE de type FEDER	• dégradation cadre de vie	• nivellement culturel	• progrès dans l'irrigation
• fracture régions/pays				• ghettoïsation du Sud	• disponibilité de la ressource (surtout eau)	• sauvages urbains	• énergie : choix nucléaire (refroidissement)
• maîtrise du tourisme par les pays ou par le marché				• tribalisme (ethnique)	• aménagement du territoire (politique et conséquences)	• américanisa- tion de la culture méditerranéenne	
• aide ?				• basculement UE vers Europe de l'Est Ø UE vers Méditerranée	• urbanisation anarchique	• changement des mentalités	
• dette et gestion dette				• sécurité nationale/ concertation/ conflits	• diversité biologique	• ouverture, dialogue	
• productivité/ environnement/ alimentation				• poids croissant de la société civile			

2.4. Les incertitudes porteuses d'avenir

<p style="text-align: center;">LES 5 FACTEURS DE SURVENANCE INÉLUCTABLE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Disponibilité des ressources naturelles 2. Capitaux (dette + IDE) 3. Fracture riches-pauvres 4. Évolution des modes de transport 5. Fracture pays-régions
<p style="text-align: center;">LES 5 FACTEURS SUR LESQUELS IL EST SOUHAITABLE D'AGIR POUR INFLÉCHIR LES TENDANCES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise du foncier 2. Participation de la société civile 3. Équilibre économique du territoire, écologie, aménagement du territoire et diversification des secteurs 4. Maîtrise du tourisme 5. Gestion de la dette

3. Débat

S. Antoine : Est-ce qu'une personne du groupe pourrait expliquer en quoi la variable « État/Région » est une incertitude ?

G. Aubarell : Nous sommes partis de l'idée de déséquilibre dans l'État, ou de déséquilibre entre des modèles différents. Par exemple, la Catalogne et l'Espagne ont deux façons différentes de voir le problème environnemental. Ceci explique cette variable représentant la dualité pays/région. Elle représente aussi l'interaction entre les diverses institutions, à divers niveaux territorial, national, régional mais aussi local, qui interviennent tous ensemble pour l'aménagement de l'environnement du territoire.

F. Goux-Baudiment : Nous sommes partis de 70 items. Nous avons donc procédé à des réductions drastiques pour les ramener aux dix que l'on vient de vous présenter. Cette réduction est issue d'un vote avec un système de pondération classique.

Le concept d'incertitude posait un certain nombre de questions, et d'autant plus que l'on avait à traiter et des incertitudes critiques et des faits porteurs d'avenir. Cela n'a pas été simple d'arbitrer entre les deux et cela explique la distinction opérée dans les résultats. Nous avons essayé de mettre en évidence, d'un côté, les cinq incertitudes majeures qui risquaient d'impacter le système d'une manière extrêmement forte dans les années à venir, et de l'autre les cinq possibilités de rupture desquelles il fallait s'emparer si on voulait pouvoir s'appropriier la rupture au lieu de la subir. On a donc joué sur la notion de désir souhaitable, de futur désirable et sur l'aspect volontaire contribuant à changer les tendances. En d'autres termes, nous avons pour philosophie de résoudre l'incertitude avant qu'elle ne s'impose dans sa propre résolution.

Un certain nombre de points qui ont surgi des débats me semblent particulièrement importants :

- la problématique Nord-Sud était extrêmement prégnante sur l'ensemble des considérations,
- il existe une problématique sociale commune au Nord et au Sud, en terme de chômage, d'instabilité chronique, etc.,
- les problématiques globales tendent à occulter les problématiques locales.

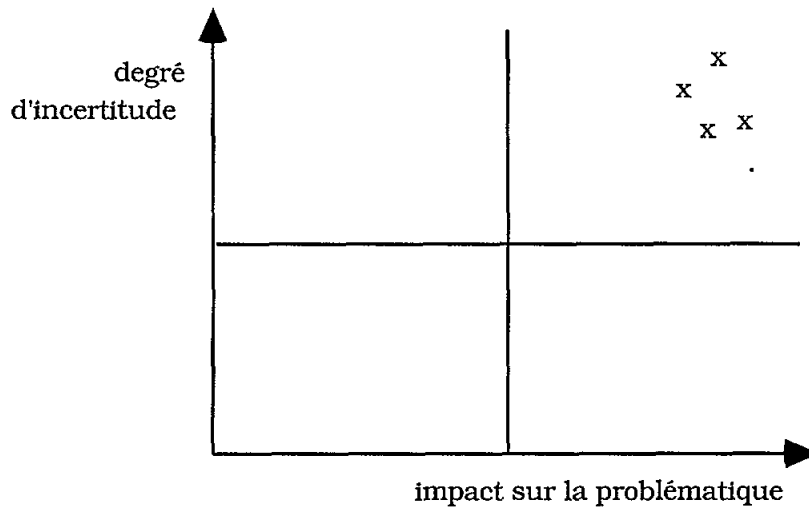
Un participant a souligné que, compte tenu de l'ensemble de ces incertitudes et des questions qui se posent sur le contexte, le Plan Bleu doit avoir un rôle d'aide à la réflexion, doit aider à éclairer ces incertitudes, à poser des concepts et des idées. Cela fait partie de ses fonctions dans une démarche d'approche de la problématique méditerranéenne.

S'il fallait dégager une conclusion, ce serait que ce débat, qui a l'air très éloigné à priori de l'aménagement côtier, a permis de remarquablement contextualiser la problématique. Il est apparu que le groupe a spontanément éprouvé le besoin de s'accorder sur le contexte avant d'aller plus loin dans l'analyse du problème au plan territorial. Malheureusement, comme pour les autres groupes, le temps nous a manqué pour finaliser nos réflexions.

S. Antoine : Vos réflexions sur le Plan Bleu ont été dans le même sens que celles du groupe 1 qui a répondu « non » à la question « le Plan Bleu est-il un acteur ? ». Effectivement, ce doit être, plutôt qu'un acteur, un *facilitating body*.

J. Brito : Il est normal que le concept d'incertitude critique ait été difficile à saisir et ait fait l'objet d'une grande discussion. Cela est sans doute dû au fait que nous n'avions pas vraiment discuté des concepts avant de commencer. On vous avait seulement donné une définition. Cela montre la différence qu'il y a entre accepter quelque chose d'écrit et le mettre en œuvre. Quand on commence à mettre en pratique, on voit que les représentations de chacun sont totalement différentes et, à partir de là, les divergences apparaissent. Il faut alors vraiment beaucoup travailler pour arriver à un minimum de consensus.

Personnellement je me demande si la plupart des incertitudes que vous avez données, sont réellement des incertitudes. Sur le schéma suivant, si on met le degré d'incertitude en ordonnée et l'impact sur la problématique en abscisse, les facteurs vont se distribuer un peu partout. Or, nous recherchons l'incertitude critique qui se situerait dans la zone en haut à droite. Là, notre capacité de contrôler le phénomène est extrêmement limitée. Dans la phase de construction des scénarios, les hypothèses devront porter sur ces facteurs d'incertitude.



C'est pourquoi le plus important est de lister les facteurs d'incertitude situés dans cette partie supérieure droite. C'est là où le débat doit porter vraiment, car c'est difficile à identifier. Mais c'est très important parce que c'est vraiment la clé d'entrée dans les scénarios et dans les stratégies. Quand on veut changer les choses, il faut tenir compte de ces incertitudes.

A. Hoballah: Obviously such an exercise is very frustrating, but still it's interesting in the participatory approach. But let me be very provocative. All the groups have preferred to take a very wide entry and, at the end, we have a very long list, a « shopping list ». This could be due of course to lack of explanation. There is one point most of you reacted and ask for deep complain, about lack of time. In fact, in practical life we never have time, the time we need. I think none of you has taken really from the beginning the necessary time to frame exactly the problem and take it in which way we have to work considering the time constraints.

ARTICULATION ENTRE ACTEURS, TENDANCES ET INCERTITUDES

Débat

J. Brito : Il est très difficile pour moi de tirer rapidement les conclusions d'une journée très riche. Hier, l'objectif avait été de fournir des informations aux participants. Cette journée-ci a été plus participative. Pratiquement tout le monde a dit quelque chose, a donné son opinion, a argumenté. C'était l'objectif principal. Il est clair que l'exercice a des limites. Je vois comme principale limite que les règles du jeu doivent être définies à l'avance. Tous les participants devraient savoir exactement, en venant, ce qu'on attend d'eux et ce qu'ils vont faire de façon à se préparer, mentalement, et être capable de contribuer.

Au début de l'exercice, la plupart des personnes se demandent « mais qu'est-ce qu'on fait ? » On a l'impression d'être perdu ou de perdre son temps. Et puis, à mesure que l'exercice avance, les choses se précisent. Et quand on arrive à la fin de l'exercice, on a une meilleure conscience de ce qui était demandé et aussi, je crois, de la puissance de l'approche, de la méthodologie proposée. Si on avait le temps pour aller au bout de la logique de la démarche, on comprendrait encore mieux les articulations. Dans notre expérience africaine, on « enferme » les gens pendant trois semaines. A la fin, ils ont une bonne compréhension globale du système et comprennent mieux aussi leurs décisions et actions passées.

On a dit que la prospective, c'est comme une mangue, si on n'y a jamais goûté on ne pourra jamais dire quel goût cela a. Quand on nous dit de faire, très souvent on ne voit pas très bien les choses. Ce n'est que quand on est dans la pratique et que l'on est obligé de faire, que l'on commence à comprendre.

En ce qui concerne la réduction de la complexité, il est vrai que nous avons tous une approche trop analytique, car notre culture est analytique, et nous cherchons toujours à découper le système en éléments que l'on comprend. Cette culture fait que notre structure mentale nous amène à voir seulement un certain nombre de schémas.

J'espère que l'ensemble des participants a saisi l'importance de la participation de tous et de la multi-disciplinarité. Avec des gens ayant des expériences différentes, les résultats sont meilleurs parce que l'on oublie moins les différents aspects du problème. Il faut retenir également que des outils simples permettent d'obtenir des résultats aussi bons si ce n'est meilleurs que ceux obtenus avec des instruments d'analyse très complexes, très scientifiques. La plupart des facteurs qui influencent notre avenir sont des facteurs qualitatifs de la perception des choses plutôt que des éléments chiffrés. Notre expérience montre que la transdisciplinarité des personnes et une réelle participation sont des conditions de réussite.

P. Gonod : Il est extrêmement intéressant de revoir la prospective en partant des acteurs. Il y a deux façons d'aborder le problème : ou l'on part des acteurs et on va vers le système, ou on part du système et on va vers les acteurs. Autrement dit, si l'on privilégie l'approche par les acteurs, cela n'a de sens que si l'on peut rattacher les acteurs au système. Cela pose le problème très concret de l'articulation de ce qu'a fait le groupe 2 avec le groupe 1 et avec le groupe 3. Comment va-t-on pouvoir

articuler tout cela pratiquement. Car nous oscillons entre deux risques majeurs : l'hyper-complexité dans laquelle personne ne s'y retrouve et le simplisme et la naïveté qui n'aboutissent à rien.

B. Glass : Pour aller au contact des acteurs qui font concrètement les choses sur le terrain, notre réflexion d'aujourd'hui me paraît indispensable. Il faut avoir beaucoup d'humilité car c'est un exercice extrêmement difficile. La preuve en est qu'on ne sait pas très bien ce que sont les régions côtières. Je tire un profit majeur des échanges que nous avons eus, notamment dans le groupe 2. L'identification des 51 premières tendances a donné lieu à un grand nombre d'informations, que l'on garde précieusement en mémoire, et ces deux ou trois heures de travail en commun ont été très riches.

Qu'il y ait des frustrations des experts qui sont spécialisés dans les analyses de systèmes je le conçois ; ce sont des systèmes qui relèvent d'une certaine complexité et je suis tout à fait d'accord pour qu'un travail particulier soit mené pour sélectionner des informations qui soient scientifiquement fondées. Mais je pense aussi qu'on doit mener un travail simplificateur si on veut aller en direction des décideurs.

En conclusion, je veux souligner que tout ceci est réellement un point de départ. Car nous ne sommes pas du tout sûrs de la manière de mener, en définitive, cette approche au niveau des régions côtières, sous quelle forme l'organiser. Nous avons déjà établi clairement dans les discussions, que l'approche Nord et l'approche Sud doivent être menées avec des conceptions différentes. On a affaire à des problématiques et à des cultures qui ne sont pas les mêmes. Et c'est déjà le mérite de ces premiers échanges.

M. Mohattane : Il est difficile d'utiliser le graphique de M. Brito dans la mesure où bien souvent on ne peut même pas imaginer ce qui va arriver. Cela a été le cas pour le mur de Berlin, l'arrivée de Khomelny au pouvoir, l'invasion du Koweït, etc.

J. Brito : C'est vrai, nous nageons dans l'incertitude. Mais ce que nous recherchons c'est une réduction des incertitudes, ce n'en est pas l'élimination. Le repérage des incertitudes dépend aussi du degré d'information que l'on a et de la capacité d'appréhension des signaux. Car, souvent, ces signaux sont en face de nous et on ne les voit pas.

P. Tolilla : Il est possible que parmi les plus grandes incertitudes que nous ayons à considérer, il y ait les fameuses tendances lourdes. Vous venez de citer la chute du mur de Berlin et l'explosion du système soviétique. Il était tellement clair que nous vivions dans une vision binaire du monde depuis 1945, que, pour nous, ces tendances-là étaient des tendances lourdes. Il y a donc au cœur de la prospective un problème lié au concept même de tendance lourde et, sans doute, y a-t-il là, pour nous, pour le futur, de fortes incertitudes.

M. Batisse : Je suis de l'avis de M. Brito. Il y a en effet beaucoup d'incertitudes politiques sur lesquelles on aurait pu réfléchir. Ainsi, avec un minimum de bon sens, on aurait pu se rendre compte que les choses allaient exploser en Iran à l'époque du Shah.

A mon avis, il faut faire la liaison entre l'incertitude politique, qu'elle soit économique, sociale ou culturelle -je l'appellerai politique au sens large- et l'incertitude scientifique. Or, devant l'incertitude scientifique, on n'a qu'une solution : c'est le principe de précaution, d'ailleurs sacralisé par la Conférence de Rio. Je pense que l'on devrait prendre, face à l'incertitude politique, la même attitude. Il me semble que ce que nous faisons, en essayant de faire de la prospective, avec toutes les difficultés que cela présente, c'est appliquer le principe de précaution. La prospective est au fond une sorte de précaution que l'on prend dans le raisonnement et dans l'action, et je crois que, à ce titre, elle se justifie en elle-même. Dans ce sens, le rôle du Plan Bleu est bien de crier « attention, prenez des précautions car il pourrait se passer des choses que vous n'aimeriez pas ».

2.4. ACTUALITES PROSPECTIVE : VILLES PORTUAIRES, VILLES ET MONDIALISATION

LES VILLES PORTUAIRES MEDITERRANEENNES : QUEL AVENIR FACE AUX MUTATIONS DES ECONOMIES PORTUAIRES ET MARITIMES ? LE CAS DE MARSEILLE

Didier Picheral – Port Autonome de Marseille

(Transcription)

La plupart des grandes cités méditerranéennes se sont développées, et depuis longtemps, autour d'activités fondées sur l'échange. Ouvertes sur l'espace méditerranéen plus que vers leur arrière-pays, elles se sont développées autour de leur port pour commercer avec un monde ouvert et pour implanter un certain nombre d'industries. Ces villes ont eu - et Marseille en particulier - des hauts et des bas avec des périodes extrêmement brillantes, et des périodes extrêmement sombres au cours des siècles. Mais on a le sentiment, et c'est peut-être l'enjeu d'aujourd'hui, qu'elles ont toujours su s'adapter, au cours de leur histoire, aux transformations du monde, aux mutations économiques et technologiques auxquelles elles ont été confrontées, ainsi qu'aux mutations géopolitiques de ce monde méditerranéen qui a été largement troublé au cours des siècles.

Depuis le début des années 60 ou la fin des années 50, les grandes villes portuaires méditerranéennes sont confrontées à une crise fondamentale et lourde, à la fois économique, sociale, et d'identité. Cette crise peut être porteuse d'une sortie par le haut, car c'est une crise d'adaptation face à des mutations de plus grande ampleur que celles que les villes portuaires ont vécu au cours des périodes antérieures.

Cette crise est amplifiée, pour les villes portuaires du Nord de la Méditerranée, par une phase de stagnation démographique qui est tout à fait nouvelle pour ces villes et qui contraste très fortement avec des évolutions qui ont duré jusque au début des années 70.

Je m'appuierai sur le cas de Marseille pour vous dire comment la ville-port a vécu cette période, comment elle essaie de s'en sortir, quel avenir on peut lui dessiner et à quelles conditions elle peut effectivement retrouver une dynamique qui la place comme un des pôles de développement et un des pôles d'activité de la mer Méditerranée et du monde.

Je parlerai du rôle du port dans la ville, c'est-à-dire comment le port a façonné et façonne encore aujourd'hui l'économie et l'espace des villes portuaires. Je regarderai ensuite comment les mutations, auxquelles ont été confrontés les ports ces dernières années, ont pesé sur le développement et sur l'évolution des villes portuaires méditerranéennes et en particulier de Marseille. En dernière partie, je vous dirai comment Marseille essaie de trouver des stratégies de réponse pour faire face à ces mutations et pour reprendre une dynamique nouvelle.

1. LE ROLE DU PORT DANS LA VILLE

L'économie

Comment le port a façonné l'économie des villes portuaires ? Un premier paradoxe est que la plupart des villes portuaires aujourd'hui, et la plupart des régions maritimes en Europe et en Méditerranée, mais aussi en Europe du Nord, sont des villes et des régions à taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne de l'État dans lequel elles se situent. On en verra la raison en revenant sur les effets des mutations économiques sur les économies portuaires. Mais, aujourd'hui, qu'apporte un port à une économie urbaine ?

Les activités portuaires

Le port apporte d'abord, à travers l'activité portuaire directe, du travail à la communauté portuaire, à ceux qui fabriquent les prestations portuaires, avec les services aux navires, les services à la marchandise, les opérations de manutention, etc. Toutes ces opérations physiques et administratives, de valeur ajoutée importante, ne sont pas celles qui font aujourd'hui l'emploi dans une ville portuaire, dans la mesure où ces opérations sont devenues extrêmement productives. Ce n'est pas à travers ces activités et ces emplois, qui occupent la vie quotidienne du port, que se dessine le rayonnement international des villes portuaires. Ce premier niveau n'est pas en soi porteur de dimension métropolitaine internationale, même s'il est créateur de relations internationales à travers les échanges nécessaires entre les partenaires de la chaîne de transport international : armateurs, chargeurs, transitaires, toutes personnes ayant besoin de s'échanger des informations pour faire leur travail. Ces activités portuaires engendrent souvent - et engendraient surtout autrefois - l'implantation de grandes entreprises de transport international ou le siège social de grands armateurs.

Les activités induites

Ces activités portuaires jouent un rôle indirect beaucoup plus important sur la dimension économique internationale des villes portuaires à travers des activités induites. Il s'agit, d'une part, de l'activité de distribution et de négoce et, d'autre part, des activités portuaires que la présence des ports a permis et permet encore. Il faut prêter une forte attention à cette fonction « distribution » qui se développe autour des ports. Il s'agit là, pour l'ensemble des produits importés, de la gestion de leur diffusion à travers un espace européen de plus en plus large et de plus en plus grand. Cette fonction ouvre effectivement la voie à une polarisation, sur les ports, d'une activité importante d'échange de biens et d'informations, de services multiples, qui sont nécessaires à ce type de fonction.

La présence d'industries portuaires a été - pour Marseille au 19^e siècle c'est flagrant - et est encore le moteur de l'économie des villes portuaires. C'est parce que les villes portuaires avaient un avantage par rapport à d'autres implantations pour importer les matières premières dont elles avaient besoin pour se développer, que les industries portuaires ont eu des taux de croissance très rapides à certaines périodes. C'est aussi parce que, ouvertes sur le monde, elles avaient des débouchés extérieurs extrêmement faciles à atteindre grâce au transport maritime dont le coût est beaucoup plus faible que le coût du transport terrestre.

Les industries portuaires

Enfin s'est développé un troisième type d'industries portuaires liées au transport maritime : construction navale, réparation navale, construction de machines à vapeur et construction d'outillages nécessaires au développement maritime et portuaire. Ces industries sont donc, ou ont été, un facteur majeur de puissance des économies portuaires et de rayonnement des villes portuaires.

Ces industries ont subi, au cours des dernières années, des crises d'adaptation particulièrement fortes. Les difficultés des villes portuaires résultent bien souvent de cette crise et de la difficulté à engendrer des reconversions sur les nouvelles industries portuaires ou sur les nouvelles industries fondant le développement économique d'aujourd'hui. La reconversion a été d'autant plus difficile qu'il y a une culture très spécifique autour de ces industries. On ne reconvertit pas si facilement des travailleurs du secteur de la réparation navale, de la construction navale, des industries agro-alimentaires - dans le cas de Marseille - vers les nouvelles industries, qu'il s'agisse du raffinage, de la chimie ou des industries à plus haute technologie.

Par exemple, le port de La Ciotat, à 30 km de Marseille, qui a longtemps été le siège d'une industrie de construction navale très importante qui a fermé dans les années 70, a eu du mal à effectuer sa reconversion. En particulier, il y a eu des réactions de rejet face à une industrie qui n'avait pas du tout la même culture et ni la même tradition que celle des travailleurs qui construisaient les navires. Il s'agissait de l'industrie de la couche-culotte qui était effectivement rejetée parce qu'elle n'était pas suffisamment noble et parce qu'elle ne correspondait pas à la culture antérieure.

De la même façon et bien qu'il ne s'agisse pas d'industrie, la ville de Marseille a beaucoup de mal à générer une activité touristique correspondant à sa dimension. En effet l'image du tourisme auprès de nombreux Marseillais est relativement négative : travailler dans le tourisme, ce n'est pas « bien ». Cela résulte aussi de l'antagonisme entre une tradition portuaire et l'image qu'on peut se faire de l'activité touristique.

Migrations et accueils de population

Le dernier point concernant le rôle du port sur l'économie urbaine c'est l'effet que le développement économique et la présence du port a sur l'émigration, faisant des villes portuaires un lieu d'accueil de nouvelles populations. Marseille, en particulier, a été la ville de tous les apports méditerranéens de population au cours du XIX^e et du XX^e siècle, liés bien sûr à cette ouverture que permettait le port vers les populations d'un espace beaucoup plus large que l'espace continental français. Ce rôle indirect des ports reste réel même si le transport maritime de voyageurs n'est plus fondamental. Il en reste une espèce de continuum

L'espace

Les villes portuaires ont un problème d'espace. En effet, les villes et les ports ont à gérer ensemble des problèmes d'espace difficiles, liés au fait qu'un port a besoin d'espace, et de plus en plus d'espace. De ce fait, les logiques de développement urbain et les logiques de développement portuaire peuvent être de plus en plus antagonistes.

2. LES MUTATIONS RECENTES DU PORT ET DU COMPLEXE ECONOMIQUE PORTUAIRE

Il faut insister sur les mutations qui pèsent sur l'évolution des villes portuaires et en quoi elles sont une crise des villes portuaires, notamment du port de Marseille. Comprendons bien que « crise » ne veut pas dire forcément « régression » ; « crise » veut dire simplement « difficultés d'adaptation à une situation nouvelle ». Une crise peut être salutaire.

Les mutations technologiques

Les premières mutations auxquelles ont été confrontés - et sont toujours confrontés - les ports sont les mutations technologiques du transport maritime, et leurs conséquences en termes de besoin en installations portuaires. Je ne développerai pas toutes les évolutions sur la croissance de la taille des navires, sur la conteneurisation, le développement des unités de charge, sur l'industrialisation croissante du transport maritime (en utilisant justement les unités de charge qui permettent effectivement l'industrialisation), et sur l'importance aujourd'hui du maillon terrestre de la chaîne internationale de transport maritime.

Les conséquences de ces mutations sont importantes pour les villes portuaires dans la mesure où elles ont contribué, avec d'autres mutations, à la sortie des installations portuaires hors des villes. En effet, les besoins portuaires résultant de ces mutations conduisent à rendre inadaptées les installations portuaires au cœur des villes. Le tissu urbain et le tissu portuaire deviennent de plus en plus étrangers l'un à l'autre. L'espace portuaire est un espace industriel très spécifique et il n'y a pas d'osmose entre espace urbain et espace portuaire. Les nouveaux terminaux à conteneurs et les nouveaux terminaux pétroliers sont des espaces très souvent vides d'hommes, souvent très larges et dangereux, qui n'ont rien d'urbain, comme les grandes usines automobiles ou autres.

La concentration économique

L'extraordinaire concentration économique des centres de décision des entreprises à laquelle on a assisté au cours des trente dernières années constitue une mutation d'ordre économique qui a un effet important sur le rôle des villes portuaires méditerranéennes. Aujourd'hui, dans un domaine comme le conteneur qui est très porteur en termes d'échange de marchandises en matière portuaire, les vingt premiers armateurs mondiaux concentrent l'essentiel du trafic maritime de conteneurs et ont tous une stratégie qui se développe sur un espace mondial et non seulement sur un espace méditerranéen ou sur un espace européen. Il faut en tenir compte lorsqu'on réfléchit au rôle des villes méditerranéennes portuaires dans le monde.

Cette concentration des centres de décision ne se fait pas toujours au profit des villes méditerranéennes dont le positionnement est relativement marginalisé, face aux centres économiques européens, aux zones européennes les plus dynamiques et aux zones les plus porteuses de développement des échanges en Europe. La zone

méditerranéenne européenne ne représente que 20 à 25 % des échanges de l'Europe avec le reste du monde tandis que la zone Nord pèse environ 75 à 80 %.

La mondialisation

Le très important développement des échanges lié à la mondialisation est un autre facteur de changement. Bien que la mondialisation soit devenue un thème à la mode depuis quelque temps, c'est néanmoins une réalité et la croissance des échanges qu'elle a engendrée a modifié la donne pour les villes portuaires. D'autant plus qu'elle s'est faite essentiellement sur les relations Est/Ouest, entre les trois grands pôles économiques mondiaux que sont l'Europe, l'Extrême-Orient et les États-Unis. Dans ce contexte, les relations Nord/Sud sont devenues un appendice avec des taux de croissance souvent beaucoup plus faibles.

De ce fait, le positionnement de la Méditerranée dans ces échanges doit être reconsidéré et, en particulier, le positionnement d'un certain nombre de ports comme Marseille, qui ont été pendant longtemps beaucoup plus orientés vers les échanges Nord/Sud que vers les échanges Est/Ouest. Cette nouvelle situation n'est pas forcément défavorable à la Méditerranée et aux villes portuaires méditerranéennes, mais elle lui pose quand même un certain nombre de problèmes. C'est un défi pour les villes portuaires méditerranéennes que d'arriver à se positionner favorablement dans cette nouvelle structuration des échanges mondiaux.

Nouvelles technologies et productivité

Les effets des nouvelles technologies du transport maritime au niveau des techniques de manutention et de l'activité portuaire directe contribuent également fortement aux mutations qui pèsent sur les villes portuaires.

Ces nouvelles technologies concernent d'une part la conteneurisation et, d'autre part, les opérations administratives, notamment le développement des échanges de données informatisés et des transmissions télématiques de toutes les informations nécessaires aux actes de commerce et de transport maritime. Ces technologies ont engendré, à trafic égal, une formidable baisse des besoins en emplois.

Dans l'activité portuaire, les progrès de productivité ont été particulièrement importants ces vingt à trente dernières années, qu'il s'agisse de la manutention ou des opérations administratives. Par exemple, en matière de manutention, il y a trente ans une équipe de 25 dockers débarquait d'un navire vingt tonnes à l'heure, alors qu'aujourd'hui dix personnes suffisent à décharger 300 tonnes à l'heure. La productivité a donc été multipliée environ par 30 à 40 en vingt ans. Dans les entreprises de service en matière administrative, l'informatique a créé les mêmes progrès de productivité.

Aujourd'hui, les villes portuaires ne peuvent plus vivre et se développer grâce à leur activité directement portuaire. Au contraire, le défi est d'arriver à compenser cette baisse de l'emploi portuaire direct. Ce n'est donc plus sur l'emploi portuaire direct que doit s'appuyer la dynamique de développement des villes portuaires, c'est ailleurs.

Ce phénomène est amplifié par la crise des industries portuaires traditionnelles, comme la construction et la réparation navale, les industries lourdes plus traditionnelles comme la sidérurgie ou les industries agroalimentaires. A Marseille comme dans de nombreux cas, ces industries traditionnelles étaient fondées sur le système « importation de matières premières à bas prix/valorisation/ réexportation », autrement dit le système colonial. C'est en particulier vrai pour la forte industrie de la savonnerie, des oléagineux et des huiles de Marseille. Mais, au cours des trente et même des cinquante dernières années, toutes ces industries se sont trouvées en crise assez forte et le relais n'a pas été pris, à l'intérieur des villes en tout cas, par de nouvelles industries portuaires.

Certes, il existe de nouvelles industries portuaires, à Fos et à Marseille en particulier. Dans l'aire métropolitaine de Marseille, l'industrie chimique et pétrochimique, la sidérurgie nouvelle se sont partiellement substituées à ces industries traditionnelles, mais dans un autre espace et, bien souvent, avec une autre main-d'œuvre et une autre logique, de sorte que la ville n'a pas su faire de saut qualitatif en intégrant finalement à son profit ce développement des nouvelles industries portuaires.

Vers une redistribution du rôle des villes portuaires en Méditerranée

La dernière mutation - peut-être la plus importante et celle à laquelle, en matière de prospective, il faut réfléchir le plus - concerne actuellement les transports maritimes de conteneurs et les changements stratégiques de desserte de l'Europe en matière de trafic de conteneurs.

Pour l'avenir des villes portuaires, le trafic de conteneurs est un facteur des plus importants parce que c'est autour de ce trafic, avec ce type de manutention, que s'échange la majorité des biens manufacturés entre les grands pôles économiques mondiaux et, également, entre le Nord et le Sud. Aujourd'hui, avec la progression très forte des échanges au cours des trente dernières années, les armateurs ont décidé de faire une course au gigantisme en utilisant des navires de très grandes tailles. Dans la bataille que se livrent actuellement les vingt grands armateurs mondiaux, la Méditerranée est de plus en plus considérée - mais peut-être ne le sera-t-elle pas demain - comme un espace annexe.

Un espace annexe, cela veut dire que la desserte de l'Extrême-Orient se fait principalement par des très grands navires au départ du Nord de l'Europe. Les ports du Nord de la Méditerranée ne sont desservis que de façon indirecte par le relais de « hubs », comme Malte, Giatoro ou Algésiras. La logique de desserte fait que de très grands navires partent du Nord de l'Europe et s'arrêtent dans les ports du Sud de la Méditerranée tandis que les trafics des ports nord méditerranéens sont rabattus sur ces très gros navires par des plus petits, les « feeders », qui chargent à Marseille, Gênes ou Barcelone et vont décharger dans les « hubs » des marchandises qui sont reprises par les très gros navires.

Cette logique risque de marginaliser les ports du Nord de la Méditerranée et de remettre en cause leur rôle de portes de l'Europe pour les échanges entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

3. LES EFFETS DE CES MUTATIONS SUR LES VILLES-PORTS EN GENERAL ET MARSEILLE EN PARTICULIER

Toutes ces mutations ont été difficilement absorbées par les villes portuaires et par les ports.

En premier lieu, ces mutations engendrent un développement extérieur et souvent peu maîtrisé par la ville-centre qu'est Marseille par rapport à son aire métropolitaine. Le développement de Fos, qui a renforcé le rôle économique de la région, n'a pas été maîtrisé par la ville-centre et n'a pas toujours profité à celle-ci qui, au contraire, s'est dépeuplée et a vu le nombre d'emplois reculer fortement.

Les autres conséquences sont les suivantes :

- de moins en moins de centres de décision implantés dans la ville, tant dans le transport maritime qu'en matière industrielle ;
- une forte crise de l'emploi ;
- en matière portuaire, une longue et difficile crise d'adaptation au progrès de productivité, qui a engendré l'absence de confiance d'un certain nombre de clients et d'armateurs vis-à-vis du port de Marseille mais aussi vis-à-vis d'autres ports méditerranéens ;
- une identité multiculturelle qui a un peu vacillé car, en période de chômage et de difficultés économiques, la pluralité des cultures de Marseille et des Marseillais a engendré des tensions ;
- un risque de marginalisation à l'égard des courants des grands échanges mondiaux si cette stratégie des grands armateurs de conteneurs se confirme.

4. LES STRATEGIES DE REPONSE

Quelles stratégies de réponse peut-on imaginer face à cette situation ? Plus particulièrement, quelles stratégies de réponse ont déjà commencé à être mises en œuvre à Marseille et au port ?

Au plan portuaire

La première stratégie concerne les développements extérieurs à la ville, c'est-à-dire ceux qui se sont développés à Fos, à 40 km à l'ouest de la ville, pour qu'ils se fassent de façon intégrée et complémentaire avec les développements des installations portuaires de la ville-centre. Cela s'est fait depuis le début puisque l'établissement public qui gère les installations portuaires est un établissement commun à l'aire métropolitaine, Fos compris.

La seconde stratégie se fonde sur la considération que la Méditerranée est quand même un grand atout géographique grâce à son ouverture sur l'Extrême-Orient et à sa qualité de mer intérieure relativement riche d'échanges, de sorte que les villes-ports et les ports nord méditerranéens peuvent revendiquer d'être les portes de l'Europe vers la Méditerranée et vers l'Extrême-Orient. Les villes portuaires ne vivent et ne continuent à vivre que par les échanges maritimes et, donc, l'intégration est un formidable atout pour le développement des villes portuaires et de leur économie. Cet atout n'est sûrement pas suffisamment valorisé aujourd'hui alors que les coûts de

transport maritime sont extrêmement bas et que Marseille est beaucoup plus près d'Alger ou de Tunis qu'elle ne l'est de Paris en termes de coût de transport.

Enfin, cette qualité de porte de l'Europe sur l'Extrême-Orient conduit à être le lieu d'implantation de centres de distribution européens, à essayer de valoriser la rupture de charge qu'est le fait portuaire et à trouver tous les moyens d'être concrètement un point de passage obligé pour les marchandises venant de l'Extrême-Orient vers l'Europe et réciproquement. Cela est d'autant plus possible que ces ports méditerranéens peuvent jouer un rôle de redistribution en Méditerranée de ces grands échanges Est/Ouest. Les logiques de transport maritime font qu'il n'est pas possible de desservir en direct des ports ne générant que des trafics relativement peu importants, et que pour aller du Japon et de l'Extrême-Orient au Maghreb, on passe, aujourd'hui, quasiment automatiquement, par l'intermédiaire d'un port nord méditerranéen, voir nord européen dans certains cas, ce qui est paradoxal. Il y a une synergie possible dans le rôle des villes portuaires nord méditerranéennes entre la desserte de l'Europe et la desserte de la Méditerranée à partir des grands courants d'échanges mondiaux.

Au plan général

Une autre stratégie de réponse, liée cette fois au plan général, est d'essayer de développer les échanges intra-méditerranéens, de tirer profit de ces bas coûts de transports maritimes et de favoriser l'intégration Nord/Sud en Méditerranée, en tirant profit, en particulier pour les villes portuaires comme Marseille, de toute la diversité de la population. L'émigration maghrébine à Marseille est forte et les cadres d'origine maghrébine doivent et peuvent jouer un rôle, tout à fait fondamental, de pont entre ces villes portuaires et les économies maghrébines. Ils le font, mais il existe des potentialités dix fois plus importantes que ce qui se passe aujourd'hui.

Une seconde stratégie de réponse est de s'appuyer sur l'activité portuaire pour favoriser les implantations d'entreprises de dimension internationale dans le secteur des transports maritimes. Il faut essayer de créer les conditions d'accueil de grandes entreprises internationales, de sièges européens de grandes entreprises internationales, en développant des services tertiaires de haut niveau - qui sont déjà nécessaires à l'activité portuaire stricto sensu - et en tirant profit de ces synergies pour atteindre des masses critiques permettant de ré-enclencher une dynamique de développement de services.

Pour terminer, il est fondamental, dans le cas de Marseille, que celle-ci se vive, non pas comme une ville entourée de collines et une vieille ville historique, mais comme une agglomération, comme une aire métropolitaine de 50 sur 30 km et qu'il y ait une intégration beaucoup plus forte, économique, politique et institutionnelle, de tout cet espace. Et même, pour s'ancrer plus fortement dans l'espace européen, l'agglomération pourrait mettre en œuvre une stratégie commune avec l'espace lyonnais. Car l'avenir des villes-ports aujourd'hui est en mer mais aussi dans leur enracinement sur des hinterlands européens beaucoup plus larges que ceux dont elles ont eu l'habitude au cours de leur histoire.

DEBAT INTERVENU AU TERME DE LA COMMUNICATIONS DE

Didier Picheral

What is the expected effect on the ports of the Mediterranean, and particularly Marseilles, of a series of a very large scale projects that are currently promoted or undergoing at the European level ? Quel est notamment l'effet des grands axes de transport qui sont déjà mis en place ou vont l'être, comme le tunnel entre le Maroc et l'Espagne ou le projet de pipe-line, sur le développement des ports en Méditerranée et plus particulièrement Marseille ?

D. Picheral : Les alternatives aux transports maritimes, qu'il s'agisse des oléoducs ou qu'il s'agisse d'un tunnel sous Gibraltar, ne pèsent pas très fort sur le développement des économies portuaires. Pourquoi ? D'abord parce qu'aujourd'hui il y a déjà un trafic important qui traverse le détroit de Gibraltar, à Tanger, par voie maritime, et qui finalement préfère le transport terrestre sur l'essentiel du maillon sauf sur le maillon maritime. Compte tenu des différentiels de coûts, tout au moins pour l'Europe non espagnole, ceci restera marginal pour développer les échanges entre l'Europe et le Maghreb. Donc je ne pense pas que cela pèse fortement. En ce qui concerne le projet de pipeline, effectivement cela va enlever des développements potentiels de trafic aux ports nord méditerranéens. Mais ce n'est pas à travers le trafic de transit de gaz naturel liquéfié ou de pétrole que les économies portuaires et les villes portuaires se sont vraiment développées. Donc effectivement du trafic sera transféré au profit des oléoducs sans que cela pèse beaucoup sur le développement des économies portuaires.

Pourquoi cette crise à Marseille même avec les conditions que vous venez de décrire ? Vous avez dit que, par exemple, les industries marseillaises ont connu une crise parce que ce sont des industries de type colonial fondées sur l'importation de matières premières. Mais il existe dans le monde des économies qui sont, si l'on appelle colonial ce système, strictement coloniales comme les Pays-Bas. Ce qui tend à montrer que, peut-être, un des problèmes du développement des industries marseillaises, c'est moins le caractère colonial d'importation des produits, qu'un problème de stratégie économique et de gestion des entreprises, c'est à dire de vision du développement d'une région et de ses activités économiques, qu'une espèce de fatalité dans l'importation des matières premières.

D. Picheral : Moi aussi j'ai la même question : pourquoi à Marseille, et dans d'autres villes méditerranéennes - et je pense en particulier à Gênes - la transition vers des nouvelles industries ne s'est pas faite, pourquoi le corps économique, les responsables économiques, les patrons d'entreprises, le capital marseillais a été strictement incapable de faire cette transition ? Pourquoi cette transition s'est faite à côté d'elle, à Fos, sur de nouvelles industries qui ont réussi, mais sans que Marseille ait été capable de l'intégrer et de capitaliser cet acquis ? C'est une vraie question que les villes méditerranéennes devraient se poser et d'autant plus importante qu'en terme de prospective elle est fondamentale.

Vous avez dit que Marseille est une ville multiculturelle, cosmopolite, c'est vrai. Cependant, je trouve que c'est une vision « angélique ». Marseille est une ville cosmopolite et multiculturelle à condition de préciser que, pendant des années, les

populations immigrées ont été maintenues dans des ghettos internes à la ville de Marseille comme la Porte d'Aix. Et quand ces ghettos ont été détruits, ces populations ont été renvoyées dans des ghettos à l'extérieur de la ville, dans les banlieues. Je pense qu'il faut parler de la multiculturalité et du cosmopolitisme concrètement sur le terrain. Et je ne sais pas si les populations immigrées aujourd'hui se sentent véritablement une vocation à servir de trait d'union tant qu'elles seront traitées dans le développement urbain de cette manière.

D. Picheral : Je suis d'accord, j'ai été assez angélique. Mais la tradition marseillaise a toujours eu des périodes de cette nature ; je crois donc que la machine intégratrice peut remarquer à nouveau un jour ou l'autre et je pense que c'est quand même la condition de la réussite de Marseille que d'être capable de tirer profit de cela.

Vous n'avez pas parlé du côté environnemental. Vous avez dit par exemple que le coût du transport maritime était plus faible que le coût du transport terrestre. Mais si je prends en compte la pollution qui va se produire dans le port de Marseille, le dragage, et tout ce qui se réfère à la dépollution, il n'est pas évident que le coût puisse rester très faible.

D. Picheral : Les questions environnementales dans les villes portuaires et les zones industrielo-portuaires sont des questions fondamentales et l'équilibre écologique de la Méditerranée en dépend. Mais je ne crois pas que les surcoûts soient aussi importants que vous dites.

En ce qui concerne la fuite du tourisme, je crois que vous n'avez pas pris en compte le côté physique des côtes marseillaises qui jouent un rôle important. Car les gens recherchent toujours la facilité et une plage sablonneuse n'est pas la même chose qu'une plage rocheuse.

Imaginons que nous sommes dans une ville méditerranéenne, un port, aujourd'hui complètement détruit, et qu'on vous demande de reconstruire ce port pour demain, quel type de port construiriez-vous maintenant, s'il n'y avait pas de contraintes ?

D. Picheral : Comment construire le port de demain et sur quelles bases ? Je l'appuierai sur ce trafic d'unités de charges, de conteneurs, en ayant pour objectif qu'il soit le nœud d'un grand réseau mondial et méditerranéen qui redistribue les flux de marchandises. Je lui ferai offrir le service le plus compétitif pour être ce nœud-là, en sachant que, par la compétitivité, je ne crée pas d'emplois directs mais que, par contre, je crée un pôle international autour duquel se développeront beaucoup d'activités. Ensuite, je ferai une zone industrielle portuaire car je continue à croire au rôle fondamental des industries de base comme élément structurant des espaces économiques.

A propos de l'accord qui vient d'être passé entre le Port Autonome de Marseille et la ville de Lyon, et compte tenu de ce que vous nous avez décrit du comportement des classes dirigeantes de Marseille, compte tenu de ce qu'on sait aussi du capitalisme lyonnais, est-ce que ce n'est pas une illusion de penser que, dans ce mariage, Marseille sera bénéficiaire du transfert d'industrie puisque toutes les conditions de liaison, terrestre et fluviale, entre Marseille et Lyon sont destinées à s'améliorer ? De

plus, compte tenu de l'antagonisme et de la rivalité historique entre Marseille et Nice, l'ancrage sur Lyon ne présente-t-il pas une condition d'éclatement de PACA ? Nice s'organise déjà en direction de la Ligurie.

D. Picheral : Je ne crois pas qu'aujourd'hui le problème se pose en terme de rivalité entre Lyon et Marseille. L'importance des espaces économiques, le phénomène de polarisation qui intervient dans l'économie mondiale font que, vues de loin, Lyon et Fos-Marseille, c'est la même unité économique. En matière industrielle par exemple, les conditions écologiques et environnementales d'implantation des industries chimiques dangereuses font qu'on va assister très probablement à un ripage de ces industries de Lyon vers Marseille. La gestion commune de cet espace peut se passer mieux avec cet accord que sans.

Marseille et la Méditerranée ont intérêt à avoir un relais à Lyon qui leur permet de rejoindre l'espace économique européen le plus dynamique, ce qu'on appelle parfois la « banane bleue ». L'avenir de l'espace méditerranéen dépend beaucoup de sa capacité à avoir de très bonnes relations avec le cœur de l'Europe pour qu'effectivement il joue son rôle de porte de l'Europe vers la Méditerranée, vers l'Extrême-Orient.

Il y a un projet euroméditerranéen en cours dont le devenir dépendra de la volonté politique des responsables des deux rives. Quelles sont les chances de développement des échanges Nord-Sud dans cette région du monde, en fonction de ce projet euroméditerranéen de Barcelone ?

D. Picheral : C'est un enjeu fondamental de développer l'intégration économique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Cela peut d'autant mieux réussir que les ports nord méditerranéens peuvent jouer le rôle de plate-forme commerciale et de négoce de produits venant de l'ensemble du monde et redistribués sur l'ensemble de la Méditerranée, en synergie avec les trafics directs de l'Europe du Sud vers le Sud de la Méditerranée. On peut là tirer profit d'une situation géographique et de la baisse des coûts de transports maritimes liée au fait que les trafics seront de plus en plus denses. Cela s'est passé ainsi lors de l'intégration économique entre l'Extrême-Orient et l'Europe. De grandes entreprises multinationales n'ont pu faire fabriquer leurs productions à Singapour (qu'elles ramènent ensuite en Europe) qu'à partir du moment où les coûts de transports sont devenus très bas et où les conditions de transport sont devenues très fiables. Pourquoi ne pas pouvoir le faire entre la Méditerranée du Sud et la Méditerranée du Nord ?

Dans cette image que vous nous avez donnée d'un port nouveau à imaginer, comment faire pour que la ville qui est derrière le port ne soit pas cloisonnée par rapport au port lui-même ? On rencontre ce problème en Ligurie par exemple. Quand un grand port fonctionne et produit, il n'y a plus de continuité entre la ville et le port. Cela pose également un problème d'environnement : comment jouir de la présence de l'eau, d'un paysage différent, etc. ? Quel serait le critère pour corriger ce problème structurel ?

D. Picheral : Aujourd'hui c'est un problème majeur, résolu de façon non satisfaisante dans les différentes villes-ports jusqu'à maintenant. Car, d'une certaine façon, il est résolu en niant le port et en l'envoyant ailleurs. On utilise alors les friches portuaires pour redévelopper des quartiers urbains nouveaux et des ouvertures de l'espace urbain sur la mer et sur le littoral. C'est une solution. Mais c'est une solution qui conduit à faire perdre une certaine identité portuaire à la ville-port, en terme spatial, architectural et urbain.

MONDIALISATION ET VILLES : DE LA COMPETITIVITE A LA COOPERATION

Ricardo Petrella, Professeur à l'Université de Louvain - Membre du Groupe de Lisbonne

(Transcription)

Si la mondialisation continue à être ce qu'elle est, il n'y aura pas de prospective stratégique méditerranéenne en tant que telle. Car des lieux de la Méditerranée seront désintégrés - en termes de compétitivité - sur le plan mondial, dans le marché mondial, dans l'économie mondiale. Les localités de la Méditerranée seront en lutte entre elles pour être compétitives sur le plan mondial.

Et pourtant, si l'on faisait un autre type de mondialisation, celle-ci pourrait faciliter les synergies, les coopérations, l'intégration dans les espaces de multiples phénomènes de flux, de relations, sans relations conflictuelles substitutives. Voilà ma thèse.

Liminaire : les aéroports de Zurich et de Genève

Je voudrais vous raconter brièvement l'histoire des aéroports de Zurich et de Genève. Dans le cadre des grandes stratégies mondiales, Zurich était désignée comme l'un des 36 *hubs* mondiaux dans lesquels va se structurer le trafic aéroportuaire au cours des vingt prochaines années.

Aussi Swissair, décidée à devenir un acteur mondial, a choisi, il y a quelques temps, de délocaliser tous ses vols internationaux de Genève vers Zurich. Désormais Swissair ne garde à Genève que Washington et New-York. Tous les autres grands vols intercontinentaux ont été dirigés sur Zurich. Par ailleurs, l'hypothèse est que Swissair, dans dix ans, fera de Bruxelles son principal *hub* à la place de Zurich. Mais parlons pour commencer du choix de Zurich à la place de Genève. Les Genevois se sont demandés qui décidait de l'avenir de Genève, d'autant plus que l'assassinat permanent de toutes les organisations internationales par les États-Unis, fait que Genève commence à perdre son avenir international. Alors, si Swissair y contribue également en déplaçant les vols intercontinentaux, quel est l'avenir de Genève ? Si on lui enlève les avions, son rôle de ville internationale se dégrade.

Les Genevois ont alors posé la question : " Est-ce que l'avenir de Genève est décidé par Swissair ou bien par les cantons de Genève ? ". Mais la République de Genève n'a pas pu répondre correctement à cette question parce qu'elle est actionnaire de Swissair et, dans cette logique, elle ne peut qu'être favorable au déplacement des vols internationaux vers Zurich. Les Genevois, démocratiquement, se sont alors adressés à la Suisse. Ils ont demandé : " Est-ce la Confédération Helvétique qui décide de l'avenir de Genève ou de Zurich, ou est-ce Swissair, notre compagnie nationale ? ". Ils ont également demandé « comment se fait-il que l'avenir d'une ville romande puisse être sacrifié au profit d'un avenir favorable pour une ville alémanique ? ». Suite à la décision de la Swissair, c'est le problème de la rupture des équilibres traditionnels entre les deux cultures qui est ainsi apparu. Cela voulait-il dire que la Suisse était favorable à la Suisse alémanique ? La Confédération Helvétique, devant ce désordre dû à Swissair, retire à la compagnie nationale le monopole de

liaison aérienne et libéralise les marchés suisses, pour que d'autres compagnies viennent se concurrencer à Genève et rétablir l'avenir de cette ville grâce à l'apport des compagnies étrangères. Le *board* de la Swissair, deux jours après la décision de la Confédération de libéraliser le ciel des aéroports suisses, a dit « Grand merci, Confédération Suisse, cela faisait 17 ans qu'on demandait la libéralisation du ciel, maintenant nous allons pouvoir conquérir Bruxelles et d'autres villes ». C'est pour cela que je vous disais que peut-être la stratégie finale de Swissair était de déplacer le *hub* de Zurich à Bruxelles. C'est ainsi que la Confédération suisse s'est retrouvée piégée dans le cadre même de sa stratégie de libéralisation parce que la Swissair n'attendait que cela.

Cette histoire est très instructive à maints égards, et notamment pour mon thème « Mondialisation et villes ».

One single global market place

En effet, derrière la mondialisation actuelle, il y a une forte idéologie des classes dirigeantes et des groupes dirigeants du monde, et notamment des pays développés à économie de marché capitaliste. Selon ces classes dirigeantes, qui ont réussi à imposer depuis une vingtaine d'années cette idée, la mondialisation ne fait que répondre désormais à une marche inexorable de l'histoire. Désormais la seule logique historique et le sens de l'histoire, c'est la création d'un seul grand marché mondial et non pas celle des sociétés mondiales ou des groupes ou des cultures. Dorénavant l'histoire de nos sociétés et de nos pays consiste à devenir une partie importante, intégrée et intégrante du marché mondial, *the global market place*.

Auparavant, l'histoire du monde était par exemple la création de la France, de l'Italie, du Maroc, suivie par l'histoire internationale. Mais maintenant on dit que l'histoire est celle de la création d'un *single global market place*, et que tout le monde doit s'y positionner. Le marché français doit devenir intégré au marché mondial, comme le marché italien et le marché marocain.

Dans ce cadre, la grande responsabilité des dirigeants de ces marchés locaux est de faciliter et de créer les conditions les plus favorables de façon à ce que les acteurs des marchés locaux s'intègrent dans le marché mondial de la manière la plus *successful* et la plus compétitive. Le rôle du pouvoir politique, des universités, de l'école est donc, par exemple, de former les ressources humaines capables de permettre aux agents locaux de s'intégrer dans le marché mondial. L'histoire et le sens des années à venir veulent désormais que l'on arrivera inexorablement au marché mondial intégré qui dépasse les sociétés, les cultures et les religions. D'ailleurs tous les universitaires américains, relayés par tous les universitaires européens, japonais ou asiatiques, africains ou arabes, disent, comme disait Thatcher, " *there is no such thing as a society, there is a market alone* ".

L'histoire future c'est donc de créer le marché mondial. Ainsi, toutes ces zones de libre échange comme Euroméditerranée, Alena, Mercosur, Asean, etc., sont des tremplins vers l'intégration mondiale. La création de ces zones de libre échange ne doit pas être interprétée comme l'expression de la logique de la régionalisation contre la mondialisation. Car toutes ces zones ne sont que des étapes, dans la logique de la

mondialisation, vers *the single global market place*. C'est pour cela que le *single European market place is the best form of the Europeans to be in the history*. C'est pour cela que l'Alena ne va pas créer un bloc nord américain car sa logique est d'être seulement un pas en avant pour, demain, absorber le Mercosur. Déjà celui-ci s'est élargi de trois à cinq et il commence à négocier avec l'Amérique centrale, le Mexique, etc., pour faire *a single latin American, then a global American single market*.

Cette logique-là est celle de la libéralisation des marchés. Parce qu'il n'existe plus de sociétés, il n'existe plus rien : plus de pays, plus de groupement, plus de culture. Tout marché ne peut être désormais que libéralisé : le marché allemand, grec, soudanais, chinois, indien. Telle est la logique : tout le marché indien, libéralisé ; le marché des « télécom » indien, libéralisé ; le marché japonais de l'eau, libéralisé ; le marché québécois de l'eau, libéralisé ; le marché marocain de fleurs, libéralisé. Tout doit être libéralisé pour créer le grand marché mondial. Et vous ne pourrez pas défendre votre marché parce que, sinon, vous serez accusé de protectionnisme.

La financiarisation de l'économie mondiale

Dans cette mondialisation libéralisée, la véritable mondialisation est celle des mouvements de capitaux, décidée en 1974 par Nixon. En seize ans nous avons libéralisé tous les marchés de capitaux et cela fait six ans que nous vivons dans un marché mondial de capitaux. Il faut savoir que la mondialisation des marchés financiers a signifié la transformation de la monnaie qui, d'un outil aux mains des pouvoirs publics, est devenue une marchandise. On achète et on vend des monnaies comme on achète et on vend une voiture,

La monnaie, jadis, était un instrument au service du pouvoir politique pour régler l'économie nationale domestique, en jouant sur les taux d'investissement, sur la consommation, l'épargne, le travail, les transferts sociaux, la politique fiscale, etc. Mais cela fait vingt ans que la monnaie est devenue une marchandise, d'où l'objectif d'une monnaie forte comme le franc fort, le deutchmark fort, le dollar fort, etc. En effet, personne n'achèterait une monnaie qui ne serait pas de bonne qualité. Aussi, à partir du moment où on a « marchandisé » (merchandising) la monnaie, l'objectif de l'inflation zéro est devenu prioritaire, nécessaire, logique. De la même façon que vous n'achèterez jamais une voiture qui rouillera l'année suivante, personne n'achètera une monnaie qui perdrait de la valeur trois mois ou trois jours après.

La stratégie du taux d'inflation zéro était donc inévitable et signifiait aussi que les équilibres budgétaires d'un pays devaient être assurés, car si l'État dépense trop, c'est l'inflation. D'où l'équation « taux d'inflation zéro = équilibre budgétaire ». Pour cela, il faut donc réduire le déficit public, les dépenses publiques, supprimer les taxes sur le capital, ce qui explique tout ce qui se passe et notamment le démantèlement de l'État-providence un peu partout.

Cette financiarisation a aussi un impact sur les villes parce qu'elles deviennent de plus en plus importantes comme lieux de la mondialisation. Mais comme elles n'ont pas les capitaux nécessaires, on leur donne des fonctions, des compétences mais elles n'ont

plus la maîtrise de l'argent. Précisément parce que l'Etat diminue la répartition entre les villes, celles-ci se trouvent dans la situation très cocasse où leurs compétences augmentent mais où leurs ressources financières diminuent. Donc elles s'endettent. C'est pour cela que les villes émettent des obligations et font des emprunts sur les marchés de capitaux mondiaux. C'est à cause de cet endettement croissant que les villes doivent pratiquer une politique de développement exogène.

Comme les paysans pauvres d'Afrique qui sont obligés de remplacer toutes leurs productions pour produire des cultures pour l'exportation mondiale, les villes ont la nécessité d'abandonner toutes les activités qui répondent aux besoins locaux pour se spécialiser sur le marché exportateur compétitif. C'est la raison pour laquelle les politiques métropolitaines visent toutes désormais à investir dans les activités pour les marchés mondiaux afin de s'intégrer dans le marché mondial.

Les acteurs fondamentaux seront privés et non publics

Dans ce contexte, la dérégulation de l'économie est inévitable non seulement parce que l'Etat ne doit plus dépenser pour en finir avec son déficit, mais aussi parce qu'il ne faut pas que l'Etat intervienne dans un marché qui se libéralise. Alors, l'Etat n'a plus de sens. Il est normal qu'on affirme, dans cette logique-là, que l'Etat doit disparaître en tant que régulateur de l'économie. Il doit se résumer à la seule création de l'environnement le plus favorable à la détermination de l'économie de marché auto-régulatrice dans le cadre de sa capacité d'intervention sur le marché mondial.

L'Etat, même local, dans son rôle au niveau de la ville, perd sa fonction dite régaliennne. La ville, en tant que représentante de l'Etat, n'est plus alors qu'un système d'ingénierie locale qui devra favoriser l'interaction des acteurs locaux dans le marché et dans l'économie mondiale. Tout le rôle métropolitain perd donc sa nature propre qui était une politique de type public - c'est à dire la ville comme cité, citoyenneté, cité - pour devenir uniquement un service d'ingénierie bureaucrate, technicien, social, financier. Il y a une transformation fondamentale du rôle de la ville. La cité n'est plus l'espace de la *res publica* locale dans la logique de la *res publica* nationale ou mondiale ; la ville perd cette fonction de *res publica* pour devenir un conseil d'administration. C'est pour cela que l'on privatise tout et que les fonctions de la ville elle-même tombent dans la logique privatisée.

Dans cette conception de la mondialisation, une fois que l'on a libéralisé les marchés, que l'on a déréglementé, que l'on a financiarisé, il n'y a plus qu'à privatiser. La privatisation est l'autre élément très important : parce qu'il n'y a que les privés qui peuvent jouer les acteurs fondamentaux, on privatise tout. On privatise les banques, les assurances ; on privatise les transports aériens comme les transports publics ; on privatise les transports urbains ; on privatise le rail comme les ports ; on privatise l'eau, le gaz, l'électricité ; on privatise les hôpitaux, l'éducation, les universités. Je ne serais pas étonné que, demain, le Massachusetts General Hospital de Boston vienne acheter l'hôpital le plus rentable de Marseille. Cela se fera, comme il se fait qu'aujourd'hui British Airways puisse acheter la ligne Rome-Milan. Comme demain Bruxelles Airport sera acheté par Swissair et comme demain, pourquoi pas, l'Université Californienne de Los Angeles achètera l'Université Catholique de Louvain où j'enseigne. Petit à petit, on n'aura même plus besoin de campus parce qu'une firme

commerciale pourra fournir un logiciel évolué de chimie qui permettra aux étudiants en chimie de ne plus aller l'apprendre dans des campus, avec des professeurs, des étudiants, des salles, des transports. Vous épargnez ainsi l'énergie, les matériaux, l'entretien des bâtiments. Vous apprenez la chimie à la maison, en trois mois, au lieu d'écouter un prof de chimie vieux de 62 ans, qui est là dans un petit local à Louvain et qui ne sait nécessairement pas tout. *"I offer you the 77 most preminent people in the world, I offer you chemistry, produced in expert systems by the 77 most important chemist people in the world. Why do you want to go to Louvain ? Go home, stay at home and you buy the best pedagogical educational software in chemistry ».*

De même, vous n'aurez plus besoin d'aller à Florence. Toutes les grandes sociétés commerciales offriront un enseignement sur l'architecture et la Renaissance avec un *high definition painting software. You can stay at home, you don't need to go anywhere : you can have it at home, le même et même plus beau que le vrai.*

Le scénario de l'apartheid social mondial

C'est dans ce contexte que le scénario actuel de la mondialisation amène chacun à se demander en quoi il peut être plus compétitif. Il doit utiliser les technologies pour justement réduire les coûts, améliorer la qualité et la diversité des produits. Le scénario dominant est celui de la conquête des marchés. La seule logique de l'acteur public ou privé (de plus en plus privé), dans cette marche vers la mondialisation des marchés et l'intégration des marchés locaux, consiste à conquérir des parts de marché, et plus encore des marchés mondiaux. Par exemple, le producteur automobile Volkswagen est, jusqu'à présent, sur le marché européen. Et bien maintenant, il va essayer de conquérir des parts de plus en plus importantes du marché mondial. Technologiquement parlant, VW peut produire les 39 millions de voitures par an. Mais il y a aussi General Motors ou Toyota qui peuvent faire la même chose. La lutte sera dure. Il y a aujourd'hui quatorze grands producteurs d'automobiles mondiaux. Dans cinq ans et selon la logique de la mondialisation, il n'en restera que sept et, dans vingt ans, il n'y en aura plus que quatre. Dans ce scénario, les villes deviennent des lieux stratégiques d'établissement et de développement des stratégies financières industrielles des sept producteurs qui vont rester (aujourd'hui quatorze et demain quatre). Si la ville ne crée pas les conditions les plus favorables pour accepter l'un des sept plus grands producteurs automobiles, celui-ci lui tient le raisonnement suivant : « Je veux m'implanter à X mais X doit me procurer ça, ça, ça et ça. Sinon, je vous rappelle que je me suis déjà déplacé de Genève à Zurich, et que demain je peux aller de Marseille à Liverpool, ou à Singapour ou à Kuala-Lumpur, partout... ».

Aujourd'hui la compétitivité devient donc le seul élément légitimant, rationalisant, justifiant. Ce n'est pas par hasard si M. Picheral a terminé en disant que la grande stratégie est d'être un nœud mondial compétitif. *You are right, but you are wrong. Totally wrong, because the world that you will suggest in this is a world of war.*

Ce sera un monde de guerre, de marchés à conquérir, où chacun doit se battre pour survivre. Si ce scénario actuel de la survie continue à être dominé par les principes que nous venons d'évoquer, dans quinze à vingt ans, ce sera l'apartheid social mondial.

Dans ce grand *global market place*, il y aura un apartheid entre ceux qui seront dedans et ceux qui ne le seront pas, entre ceux qui peuvent définir un avenir - parce qu'ils peuvent encore penser leur avenir - et ceux qui n'auront même plus la possibilité de penser leur avenir parce qu'ils n'auront aucun autre choix.

Un autre scénario, un peu moins violent que celui de l'apartheid social mondial, pourrait être le scénario de la «

», c'est à dire avec des arrangements mondiaux entre les trois grandes zones développées. Celles-ci auront de temps en temps des appendices, comme par exemple le Sud-Est asiatique. On peut parler d'appendice parce que le Sud-Est asiatique ne comprend même pas 60 millions de personnes et qu'en Asie le Japon représente toujours 80 % en termes de production. Ceci dit pour ceux qui oublient trop vite le Pays du Soleil Levant et pensent déjà à la Corée ou à Singapour. Singapour n'est, à l'heure actuelle, qu'une petite puce face à la puissance multiéléphantiaque du Japon.

Dans ce contexte de la « pax triadica », la population mondiale sera de 8 milliards en l'an 2020. En l'an 2030, si les épidémies ne règlent pas le jeu d'ici là, il y aura, selon la conférence d'Istanbul, 75 villes dans le monde de plus de 15 millions d'habitants. Parmi celles-ci, Los Angeles et Tokyo seront les deux seules villes du monde dit développé. Nous savons que dans ces villes - dont nous connaissons déjà le nom aujourd'hui et qui sont toutes des villes d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie - 40 % des gens n'ont pas accès à l'eau potable. Actuellement, 1,4 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable sur 5,7 milliards.

La stratégie mondiale est métropolitaine

Dans un processus de mondialisation, plus on se mondialise, plus les villes deviennent des lieux déterminants du processus même de mondialisation. En effet, les dirigeants des multinationales raisonnent non plus en terme de pays, comme la France ou l'Italie, mais en terme de ville sur la mappemonde, comme Trois Rivières au Québec, Montreux en Suisse ou une petite ville à côté de Kuala-Lumpur en Malaisie. Les multinationales cherchent à combiner les ressources humaines, technologiques, naturelles, financières, etc., et choisissent la ville la plus efficace pour que l'entreprise, à court terme, ait le taux de profit, le R.O.I. (Return On Investment) le plus élevé.

Le Président de ABB a expliqué comment il procédait. Chaque 10^e jour du mois, à 10h00 du matin, le Président de ABB est devant son ordinateur et va contrôler la situation des 5000 centres de profit dont est composée la multinationale. Il va avoir toutes les informations nécessaires pour dire ce qui est profitable, où et comment. Lorsqu'il veut plus de détail, il consulte la banque de données qui lui donne l'information sur 15 000 projets dans lesquels, à l'heure actuelle, ABB investit en termes de produits, services, etc. Ce qui lui permet de connaître les relations avec 47 200 entreprises de par le monde avec lesquelles ABB (et ses 5000 centres de profit) est en relation de fournisseur, client, etc. Puis il va dire, après déjeuner, ce qui l'intéresse, ce que l'on élimine et où on va mettre l'usine de moteur, ici ou à Shanghai. Il ne regarde pas le monde mais les villes. La stratégie des acteurs mondiaux est donc une stratégie métropolitaine.

Auparavant, concernant les relations monde/ville, on vivait dans la culture de l'ascenseur, c'est-à-dire en imaginant que le monde et les espaces du monde sont hiérarchiquement linéaires. Il y a le rez-de-chaussée : c'est moi et ma famille ; ensuite, au premier étage, c'est mon voisinage, mon village ; le deuxième niveau, c'est une petite province ; le troisième niveau, c'est la région ; le quatrième étage, c'est la nation ; le cinquième étage, c'est le continent ; le sixième étage, c'est l'intercontinental ; et le septième étage, c'est le monde. C'est ça l'ascenseur et on a toujours pensé qu'on bougeait d'un étage à l'autre. Une fois résolu le problème de l'étage supérieur, on redescend au sixième, puis au cinquième, etc.

Mais le monde n'est plus un ascenseur. Quand le Président de ABB regarde le monde, il ne fait pas l'ascenseur parce que, pour lui, telle ville est le monde et que les acteurs dans les 5000 centres de profit de l'entreprise ne sont pas en hiérarchie régionale. Toutes les entreprises des réseaux mondiaux ont abandonné la ligne territoriale, de type BP France, BP Europe, BP Monde. Cela existe encore parce qu'on ne peut pas rompre les traditions comme cela. Mais il y a BP Oil Production, BP Chemistry, etc. mais pas BP PACA, BP France.

Il est très important de savoir que, désormais, la ville est un lieu stratégiquement pertinent par rapport au monde. Désormais, la ville est l'espace où le local, le national, le mondial opèrent, où le mondial est né. Tout le problème est de savoir comment les villes se positionnent puisqu'elles sont acculées et obligées à devenir des marchés, à être des espaces d'interaction de marchés et de flux. Non plus des espaces localisés mais des espaces de flux permanents. La ville comme stock, qui était une notion très importante bien que n'ayant jamais été le seul déterminant, disparaît dans ce contexte. La ville n'est plus qu'un stock aléatoire, provisoire, temporaire au sein des flux du monde. C'est de là que le problème est venu et que les principales stratégies métropolitaines se sont mises à obéir à la logique de la compétitivité et à détruire toutes les stratégies de la culture de la coopération.

Aujourd'hui nous assistons à la prédominance de la logique compétitive, de sorte que les cinq grandes *global financial cities*, où 90 % de toutes les transactions financières se font, sont en train de devenir les trois *global financial cities*, c'est à dire Londres, New York et Tokyo où, désormais, plus de 75 % des transactions financières ont lieu. Dans ces trois villes, il y a 85 % des sièges sociaux de toutes les entreprises bancaires, financières et d'assurance du monde. Il faut signaler qu'à Tokyo sont localisées deux fois plus d'entreprises financières, de banques, d'assurances que les entreprises localisées à Londres et New York mises ensemble.

Dans cette compétition financière extraordinaire, chaque ville essaie maintenant de devenir un petit paradis fiscal ou *an international coordination centre*. On a calculé qu'il y a plus de 1 500 nouveaux *international coordination centres*, une autre manière d'être des paradis fiscaux mais sans le nom. On les appelle les *international coordination centres* car les holdings financières, que sont devenues toutes les entreprises du monde, s'y localisent et effectuent toutes les transactions de leur groupe, détaxées.

Le gouvernement néerlandais est en train de devenir, en ce moment, le plus « *fault country* » pour ces centres de coordination internationale parce qu'il doit se battre

contre la Belgique et le Luxembourg. On assiste donc à une guerre compétitive financière extraordinaire entre les gouvernements hollandais, belge et luxembourgeois pour attirer le plus grand nombre de holdings financières dans ces centres. A titre indicatif, la Belgique a 107 centres de coordination internationale. Elle est devenue un des paradis fiscaux les plus importants du monde. Avec Bruxelles et l'Union Européenne, on comprend pourquoi la Belgique est en train de devenir un espace très important d'attraction de l'investissement financier de par le monde.

Dans le cadre de la compétitivité que se font les villes, il y a eu, au cours des années 70-80, la mode des technopoles, des technosites, etc. Cette tendance a montré ses limites et on ne crée plus de technosites, ni de technopoles. Mais il y a encore beaucoup de villes qui fondent leur compétitivité sur la vitrine des technologies et qui créent les conditions pour que la technologie du monde aille se localiser dans leur ville.

Aujourd'hui, les villes entrent dans une phase d'extrême compétitivité pour devenir un nœud, un *hub* de la *global information society*. Toute ville veut avoir maintenant son téléport, son télécentre, son téléceci, son télécela et veut devenir *the great pole of the global information and communication market place*. Toutes les villes essaient d'attirer toutes les grandes sociétés d'investissement en informatique, en télécom, etc. Parce que *you will be and you will become a digitalised network city*. La ville est numérisée et, comme dit Negroponte, « *you will be if you are digital, you will not be if you are not digital* ». Al Gore et Clinton sont désormais lancés sur la création of *the global information infrastructure*, ce qui explique toutes les mesures qui se prennent en ce moment dans toutes les villes américaines qui, bien entendu, doivent faire partie de cette région mondiale.

La compétitivité n'épargne pas le domaine culturel. Ainsi Amsterdam essaie de diminuer le rôle de Paris dans l'industrie touristique des musées et elle est en train de réussir. New York est aussi en train d'essayer de redevenir un des plus grands centres d'activité culturelle du monde. Paris veut rester le numéro un. Mais il y a en Asie toute une série de villes qui commencent la compétition : Singapour, Osaka, etc. Nous assisterons de plus en plus à cette « marchandisation » de la culture grâce à laquelle chaque ville essaiera de devenir un pôle culturel, en compétition l'un contre l'autre. Il faut s'attendre, dans les dix prochaines années, à des bouleversements considérables sur le plan de la gestion de l'industrie culturelle.

La place de la coopération dans la mondialisation

Comment, dans tout cela, évaluer les efforts coopératifs, les régimes coopératifs qui, malgré tout, existent de par le monde ? Car on ne part pas de zéro. Les villes européennes, notamment depuis une dizaine d'années, ont commencé à se découvrir protagonistes. Elles ont créé toute une série de réseaux, comme les eurométropoles par exemple. Le seul défaut de ces réseaux est qu'ils font coopérer les villes pour que chacune puisse devenir plus compétitive que l'autre. Par exemple, l'euroclub de métropoles, créé par Chaban-Delmas il y a quelques années, ne sert qu'à accroître la compétitivité de chacune en leur permettant de devenir des technopoles. Et les eurocités ne sont, entre elles, que des clubs de villes qui partagent

des expériences pour que l'une saisisse mieux que l'autre la possibilité de devenir un centre financier, un centre universitaire, un centre de *knowledge*, etc.

Je suis donc, pour l'instant, très sceptique vis-à-vis des formes de coopération que les villes européennes ont mis sur pied, ces quinze dernières années, parce qu'elles restent dans la logique de la compétition. Il existe cependant des formes de collaboration entre les villes comme Euromed ou MedUrb. MedUrb est un bon exemple de comment bâtir une coopération. Il faudrait faire beaucoup plus de MedUrb, ou MedFinances, ou MedUniv, etc.

On constate que la coopération ne marche pas très bien pour l'instant sauf lorsque l'on a une centrale énergétique qui distribue de l'argent. Mais quand la centrale n'envoie plus l'argent, le réseau ne fonctionne plus. On est alors obligé de se dire que c'était simplement une manière de récupérer de l'argent, et pas véritablement de la coopération.

C'est pour cette raison qu'en préambule, je disais qu'il n'y aurait plus de prospective stratégique méditerranéenne si le phénomène de mondialisation continue comme actuellement. Il me semble qu'il est donc temps que les représentants ici présents des villes réfléchissent à comment renverser la vapeur, comment faire en sorte que véritablement la coopération devienne la voie du salut des villes méditerranéennes.

Nous nous situons alors, non pas dans la prospective générale, mais dans la prospective des choix culturels, idéologiques et politiques. L'analyste peut dire si les forces sociales actuellement dominantes, sont en faveur - ou non - des scénarios de la coopération politique. L'analyste doit s'arrêter là, il n'a pas à dire ce qu'il faut faire. Car le problème est celui de la volonté politique. Les leaders politiques ou économiques ou culturels savent très bien les choix politiques qu'ils doivent faire en faveur de la coopération.

Si, de cette réunion, pouvait sortir un message fort à nos responsables politiques, ce serait d'arrêter de s'amuser à des jeux dangereux, et de prendre des mesures très concrètes. Par exemple, on pourrait revenir à l'idée qu'il faut empêcher que l'eau, demain, ne connaisse le scénario que j'appelle la « pétrolisation » et de faire un contrat mondial de l'eau.

Le pétrole est une ressource de l'humanité. Il a été privatisé et cette ressource est maintenant exploitée par des compagnies privées, dans l'intérêt de leurs structures financières et de leurs holdings. Le pétrole permet toujours de faire du profit. Et l'eau risque de devenir le pétrole du 21^è siècle car elle est en train d'être privatisée un peu partout. Au lieu d'être un bien patrimonial commun de l'humanité, l'eau va devenir comme une espèce de pétrole.

On va vers cette privatisation et pétrolisation de l'eau. Aussi, il me semble que si nous voulons dire que l'eau est un bien patrimonial et proposer au reste du monde d'avoir un contrat mondial de l'eau, la première chose à faire est que nous démontrions que nous sommes capables de le faire pour la Méditerranée.

Une proposition de résolution pour l'avenir serait que les stratégies prospectives de la Méditerranée et du Plan Bleu, soient précisément de faire un contrat méditerranéen comme exemple pour un contrat mondial de l'eau. Et je vous proposerais comme objectif - si entre-temps nous avons pu montrer que nous sommes capables, nous en Méditerranée, de jeter les bases d'un contrat méditerranéen de l'eau - que le Groupe de Lisbonne et le Plan Bleu, ensemble, aillent proposer à l'Exposition universelle 98 de Lisbonne - dont le thème est l'océan, patrimoine de l'humanité - de lancer un contrat mondial de l'eau.

DEBAT INTERVENU AU TERME DE LA COMMUNICATION DE

Ricardo Petrella

Le président Batisse ouvre les débats avec les remarques préliminaires suivantes. Le Plan Bleu est très conscient de l'enjeu de l'eau en Méditerranée. Le texte de référence pour la Conférence euroméditerranéenne sur l'eau qui aura lieu à Marseille le 25 et 26 novembre prochains a été préparé par le Plan Bleu, à la demande de Bruxelles et de la France. Ce texte va tout à fait dans le sens de ce que vous avez préconisé. Par ailleurs, le Plan Bleu, à travers les scénarios méditerranéens tendanciels et alternatifs, est arrivé à la conclusion -que nous utilisons comme une pédagogie - que les scénarios alternatifs étaient les seuls valables pour l'avenir. Ceux-ci se basent fondamentalement sur une certaine distanciation de la région méditerranéenne par rapport aux grands pôles que sont le Japon, les États-Unis et, peut-être, l'Europe. En effet, celle-ci étant présente en Méditerranée, elle peut constituer un atout pour l'ensemble de la Méditerranée. Les scénarios alternatifs du Plan Bleu sont en fait des scénarios volontaristes qui veulent tenter de renforcer l'identité et la personnalité méditerranéenne.

Dans la mondialisation, le facteur « compétitivité du tourisme » est très important en Méditerranée. Avez-vous des commentaires sur le tourisme dans ce système, tant du côté positif que du côté négatif ? Ce serait intéressant parce que le tourisme touche non seulement les villes mais aussi le littoral.

R. Petrella : En ce qui concerne les facteurs compétitifs du tourisme, je voudrais attirer votre attention sur une stratégie que j'appellerai la stratégie des **3 T** « Télécommunications, Transport et Tourisme ». Pourquoi ne ferions-nous pas de la Méditerranée un laboratoire régional pour montrer comment on peut utiliser ces trois forces pour faire de la Méditerranée une communauté de peuples, de cultures, de partage et de solidarité ? Il y a un danger nouveau qui est en train de naître, c'est le tourisme religieux qui est une autre forme de recolonisation de la Méditerranée du Sud par la Méditerranée du Nord. La stratégie, pour contrer ce danger, est de rétablir les liens entre les trois fils du même Livre, c'est à dire que Juifs, Arabes et Chrétiens vivent ensemble de nouveau. Nous devons réapprendre à vivre la Méditerranée ensemble et le tourisme par les 3 T peut être un bon moyen de le faire. Pourquoi ne ferions-nous pas une politique de développement des structures d'informatisation, de télécommunications, des transports aériens et maritimes pour nos villes, dans le cadre de projets de société pour faire des échanges, réduire les pressions, augmenter la connaissance réciproque ? Des projets, comme l'université méditerranéenne à distance, existent déjà.

La mondialisation des villes n'est-elle pas accompagnée d'une autre mondialisation, celle de l'espace rural pour la production agricole ?

R. Petrella : Vous avez entièrement raison de dire qu'il y a aussi la mondialisation de l'espace rural. Edgard Pisani vous répondrait que nous devons passer de l'agriculture industrielle à l'agriculture paysanne. L'appropriation par la mondialisation de l'espace rural est du même type que celle qui s'exerce sur l'espace urbain.

La question de l'eau est une dimension vitale. Il y a déjà des scénarios pour construire des trains-citernes qui vont transporter de l'eau de la rive Nord de la Méditerranée vers le Sud.

R. Petrella : L'eau est paradigmatique de cette capacité (ou incapacité), au cours des vingt ans à venir et peut-être définitivement, des citoyens de rétablir l'ordre du jour. Si les citoyens ne sont pas capables de rétablir l'ordre du jour de l'eau, je ne pense pas qu'ils soient capables de faire autre chose.

En fin de compte, ne sommes-nous pas en train de vivre un scénario qui a été tracé, il y a longtemps, par la théorie de l'impérialisme de Lénine, Rosa Luxembourg, Karl Marx, etc. ?

R. Petrella : Non, je pense que c'est totalement nouveau. Car la mondialisation actuelle n'est pas le dernier stade de l'impérialisme colonisateur mondial. C'est totalement différent. Personne ne pouvait se rendre compte de ce qui allait être changé, parce que les catégories mentales, conceptuelles, politiques, historiques de l'époque ne permettaient pas de le comprendre. Personne ne pouvait voir la réalité mondiale telle qu'elle est aujourd'hui.

Vous dénoncez la privatisation mais, au Maroc, on a libéralisé et on a obtenu des résultats. C'est à dire qu'il y a un certain nombre de citoyens qui ont pu, grâce à cette libéralisation, profiter de services qui étaient auparavant des services étatiques ou publics.

En ce qui concerne la mondialisation du politique, je pense comme vous que la mondialisation aujourd'hui est un slogan qui est le fait d'une couche dominante mondiale qui a intérêt à nous présenter ce mouvement comme une fatalité. Cela s'enracine dans le fait que le capitalisme n'a plus de contrepoids, il roule sur son aire et sur sa logique propre qui est une tendance à la marchandisation de l'ensemble des secteurs où il peut y avoir des profits, que ce soit l'eau, la santé etc. Ceci dit, la mondialisation telle qu'on la vit est le fait de choix opérés par des décideurs, par des gouvernements. Ce n'est pas un mouvement aveugle, c'est un mouvement qui a été choisi. N'y avait-il pas, même à l'intérieur du libéralisme, d'autres alternatives que la libéralisation mondiale des capitaux, que la globalisation ?

Le monde, à un certain moment, était bipolaire, avec d'un côté l'Ouest et de l'autre l'Est. Maintenant il y a un seul pôle et c'est lui qui risque de faire l'histoire du XXI^e siècle. **Donc politiquement, en tant qu'être humain, comment peut-on faire face à cette situation ?**

R. Petrella : De ce point de vue, c'est très important de savoir comment redonner la capacité aux citoyens, à travers l'urbain, de fixer l'ordre du jour. L'enjeu de notre civilisation urbaine, puisque les villes ont une stratégie métropolitaine mondiale, serait que les citoyens puissent être capables de rétablir l'ordre du jour. C'est dans un contexte d'intégration convergente, mais inégale et déstabilisante, qu'il faut revoir le rôle du citoyen à travers une ville qui, elle, est mondiale.

Sous la mondialisation, il est en train de se passer un certain nombre de processus qui n'ont rien à voir avec l'histoire qu'on nous raconte, et si ce processus continue, nous allons vers une forme d'apartheid mondial. Dans ce contexte, est-ce que cette mondialisation n'est pas en train de générer ses propres opposants ? C'est à dire que, contrairement à ce qu'on veut bien nous dire, nous assistons à des crispations, et sans doute dangereuses, sur la notion de nationalisme, notamment des nationalismes ethniques, ce qui est complètement contraire à toute notre culture démocratique.

R. Petrella : Oui, il y a autre chose sous la mondialisation et même pire que ce que je décris. Vous savez que désormais l'apartheid social est en train de se faire dans les structures urbaines, comme les villes privées aux États-Unis qui sont en train de naître. C'est donc bien un choix politique des classes mondiales, des groupes d'intérêt mondiaux. Ils font le monde dans leurs villes, mais ces villes privées sont les plus intégrées dans les marchés mondiaux et les plus intégrées dans la mondialité actuelle, parce qu'elles sont des extra-territorialités de villes comme Los Angeles, New-York, etc. Les villes privées sont en communication avec le reste du monde et là c'est une forme où certains citoyens ont recapturé la capacité de fixer l'ordre du jour.

A propos de l'État dans la mondialisation, croyez-vous qu'il y a des États qui ont tout intérêt à ce que d'autres États meurent ? La thèse est que finalement aujourd'hui le pouvoir appartient de plus en plus à des sociétés globales et que cela se fait en défaveur de l'État. **On se demande alors pourquoi l'État accepte de perdre son pouvoir.** Est-ce qu'il s'organise d'une autre façon ou est-ce qu'il est tellement pris par cette logique de la mondialisation qu'il ne réagit pas ?

R. Petrella : A l'heure actuelle les États ne sont pas en train de disparaître ou de perdre véritablement le pouvoir. Ils sont en train de se donner d'autres fonctions, d'autres rôles par rapport à d'autres acteurs. Il y a un changement du rôle des acteurs. Car les États sont des expressions d'acteurs, de forces sociales, telles que les groupes sociaux, d'intérêts économiques, industriels, culturels, de réalités sociales, de réalités politiques, qui pensent pouvoir maintenir leurs pouvoirs. Les États pensent qu'ils peuvent perpétuer leur propre survivance grâce au fait qu'ils favorisent une intégration réussie de certaines parties de leurs groupes dans l'économie mondiale. Ils sont en train de transformer leur stratégie pour s'adapter. C'est une stratégie de repositionnement afin de tirer profit des atouts locaux ou des atouts mondiaux pour que cette transformation adaptative se fasse de la manière la plus compétitive possible. Alors, qu'est-ce que l'État ? Quel est le rôle des pouvoirs publics ? Où est la représentation "polis" dans ce contexte au niveau de l'urbain ? Où est la métropolitité de citoyens ?

Comment concrètement arriver à changer les choses ? Car on bute toujours sur les problèmes essentiels tels que la domination de la maximisation du profit. Le thème du développement durable, à l'heure actuelle, me semble être le relais idéologique remplaçant les idéologies socialistes. C'est rassembleur, c'est très généreux et, aussi, très vague mais c'est une locomotive. Qu'est-ce que l'on peut accrocher de plus derrière cette locomotive ? Il faut arriver à passer à une élaboration assez concrète de contre-stratégies pour poser des questions opératoires telles que : Qu'est-ce que

Je peux changer dans le système ? Qu'est ce que je veux changer ? Quels sont les processus que je veux y infléchir ? Quels sont ceux que je veux introduire ? etc.

R. Petrella : Il ne faut pas dire que l'alternative est le développement durable parce que, sinon, nous maintiendrons cette opposition qui a fait que les grandes familles des forces progressistes de tous les pays du monde se sont divisées entre les forces dites sociales du socialisme et les forces dites écologiques du développement durable.

Considérant le contexte, surtout géopolitique, en Méditerranée, je suis tout à fait sceptique sur la possibilité d'un contrat sur l'eau, qui ne peut être réglé que par des puissances externes. Or ce problème, si l'on veut que cela réussisse, ne peut être pris en charge que par les Méditerranéens. Cependant, considérant l'histoire, les sociétés et la civilisation en Méditerranée, je me demande si nous n'aurions pas plutôt intérêt à réfléchir à un contrat social, à l'heure où nous nous préparons à tenir la première réunion de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable. Ce sont plutôt les valeurs méditerranéennes qui devraient être mises à la surface et exploitées. Je vous pose cette question de contrat social suite à une phrase du PDG de la firme coréenne DAEWOO, dont l'un des commandements pour être compétitif est : « Il faut arriver à oublier l'anniversaire de sa femme, de ses enfants, son propre anniversaire ; pleurer en travaillant ; mais surtout ne jamais faire comme ces Méditerranéens qui prennent le temps de faire une sieste ».

R. Petrella : le contrat mondial de l'eau est un exemple de contrat social, c'est dans ce sens qu'il faut le prendre.

Dans ce contexte de mondialisation de l'économie et de désengagement de l'État, ce qui ne veut pas dire la même chose au Nord et au Sud, **ne pensez-vous pas que les grandes puissances sont en train de créer des concepts pour protéger leur économie** comme, par exemple, « l'environnement, un patrimoine universel » ou « le droit de l'homme », « le droit de l'enfant » etc. ?

Aujourd'hui, j'ai l'impression que le développement local est justifié par le manque d'une citoyenneté forte, d'acteurs locaux forts, qu'il faut détecter. Nous en tant qu'aménageurs, on a souvent ce problème. Il y a maintenant du territoire urbain à la place de la ville, et la *civitas* que vous avez évoqué tout à l'heure coule comme du sable. Qu'est ce que vous pouvez dire là-dessus ?

R. Petrella : Il est vrai que les villes, aujourd'hui, ne sont plus rien ; elles ne sont plus des lieux d'appartenance, elles ne créent plus de liens. Les villes ne sont pas des mégasystèmes qui créent appartenance, identité, solidarité, sauf en Suède peut-être où je crois qu'il y a encore des *civitas*.

A propos de cette société planétaire duale qui est la force motrice de la mondialisation, je ne vois pas la viabilité du système tel qu'il est décrit. Des ruptures vont apparaître, comme la fracture sociale planétaire avec 1 milliard de nantis et 7 milliards d'exclus. A quelle échéance les voyez-vous ?

R. Petrella : Il me semble que pour les dix à quinze années à venir, le scénario dominant le plus probable sera celui de la survie, sans implosion du système. Même si

la demande globale agrégée diminue, cela n'implosera pas parce que le système va toujours chercher en dehors du marché saturé les nouveaux marchés émergents. Et la soupape de sécurité, pour les dix prochaines années, c'est le nouveau marché émergent de l'Asie et plus particulièrement de la Chine. Je ne vois pas non plus le scénario de l'implosion pour des raisons de type 1 milliard de nantis/7 milliards d'exclus, parce que l'histoire montre que la source de danger ce n'est pas les exclus mais la minorité - au sein des nantis - qui veut changer le système. Le problème est de savoir maintenant où sont les élites minoritaires dominantes qui sont en train de se battre contre leur propre système. Mon hypothèse est qu'elles sont en train de se former mais qu'elles ne sont pas encore très bien organisées et n'ont pas encore fait alliance avec les tiers-états actuels. Quand l'alliance entre cette élite minoritaire éclairée, en contestation avec le système, et la société civile se fera, alors la mayonnaise de la dé-mondialisation prendra. Mais je ne vois pas cela avant quinze à vingt ans.

Mais il y a un scénario d'implosion auquel je pense qui est celui de l'implosion de la bulle financière, surtout lorsque les fonds de pensions des pays du monde développé atteindront le stade de capitalisation boursière dans le marché financier mondial, ce que les fonds de pension en Angleterre ont atteint. Et cela peut arriver dans cinq ans.

ANNEXE 1



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN



SÉMINAIRE / WORKSHOP

**« LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN MÉDITERRANÉE
ET L'APPROCHE PAR ACTEURS »**

**« TERRITORIAL PROSPECTIVE IN THE MEDITERRANEAN
AND THE APPROACH BY ACTORS »**

Plan Bleu / Blue Plan

Sophia-Antipolis - 7, 8, 9 novembre 1996

Liste des participants / List of participants

Mr. Serge ANTOINE
Vice Président du CAR/PB
10, rue de la Fontaine
91570 BIEVRES / FRANCE
Tel : 01 69 41 20 56 / 01 44 90 88 95
Fax : 01 69 85 52 33 / 01 44 90 88 94

Prof. Celik ARUOBA
University of Ankara
Siyasal Bilgiler Fakultesi
ANKARA / TURQUIE
Tel : 90 312 319 13 96
Fax : 90 319 77 36
e-mail : aruoba@politics.ankara.edu.tr

Mme Gemma AUBARELL
Chargé de Mission - Département des Etudes
Instituto d'Estudis Mediterranis
407 bis, av. Diagonal
E - 08008 BARCELONE / ESPAGNE
Tel : 34 3 415 72 22
Fax : 34 3 415 87 90

Mr. Tewfik Zahir BENDERRA*
Ingénieur - Secrétariat d'Etat à l'Environnement
Direction Générale de l'Environnement
6, place El-Quods - Immeuble El-Djamila
DZ- HYDRA, ALGER / ALGERIE
Tel : 213 2 69 29 24
Fax : 213 2 60 50 72

Mr. Lotfi BOUMGHAR
Directeur
Institut National d'Etudes et de Stratégie Globale - INESG
Route des Vergers - B.P. 137
Birkadem ALGER / ALGERIE
Tel : 213 2 254 06 87
Fax : 213 2 254 01 39

Mr. José BRITO
Consultant en Gestion Stratégique du Développement
Ancien coordonateur du Programme Futurs Africains du PNUD
Strategic Management Associates, Inc.
18 B.P. 2645
ABIDJAN 18 / COTE D'IVOIRE
Tel : 225 26 90 57
Fax : 225 26 90 57

Mr Giuseppe CINA
Architecte Urbaniste
Département de Planification de la Ville, du Territoire
Université de Gênes
Stradone di S. Agostino 37
16123 GENES / ITALIE
Tel : 39 10 209 58 57
Fax : 39 10 209 59 07
e-mail : maniglio@polis.unige.it

Pr. Harry COCCOSSIS
Université d'Egée
30, Voulgaroktonou St.
11472 ATHENES / GRECE
Tel : Endeca/30 1 72 51 191
Fax : 30 1 72 22 857 or 64 48 428
e-mail : hkok@aegean.gr

Ms. Sherine FAHMY*
Environmental Specialist
Environmental Management Sector - EEAA
17, Telba St. - El Mohandessine
GIZA - LE CAIRE / EGYPT
Tel : 202 360 43 64
Fax : 202 361 07 64

Dr. M. Walid GAMALELDIN*
E E A A / TERRA Consult
LE CAIRE / EGYPT
Tel : 202 39 26 554/39 26 433
Fax : 202 390 86 00

Mr. Mario GAUCI*
Inspector
Environment Protection Department
FLORIANA / MALTE
Tel : 356 23 20 22
Fax : 356 24 13 78

Mr. Ali GJEBREA*
Institute of Hydrometeorology
Academy of Sciences
TIRANA / ALBANIA
Tel : 355 42 27 907
Fax : 355 42 27 907

Mr. Pierre GONOD
Conseiller International
Résidence F. de Croisset - B.3
1, avenue Francis de Croisset
06130 GRASSE / FRANCE
Tel : 04 93 36 63 69
Fax : 04 93 40 03 77

Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT
Directeur
Bureau d' Etudes proGective
16, rue Mouton-Duvernet
75014 PARIS / FRANCE
Tel : (33) 01 43 95 65 00
Fax : (33) 01 43 95 62 62
e-mail : 101352.2707@compuserve.com
e-mail : progetive@wanadoo.fr

Ms. Visnja JELIC-MUCK*
Head of Department
State Directorate for Environment
Ulica Grada Vukovara 78
10000 ZAGREB / CROATIA
Tel : 385 1 6110 797
Fax : 385 1 537 203
e-mail : visnja.jelic-muck@duzo.tel.hr

Ms. Bat-Sheva KOPATZ*
Environmental Planner
Director Central District Office
Ministry of the Environment
P.O. Box 34033
95464 JERUSALEM / ISRAEL
Tel : 972 8 925 45 46
Fax : 972 8 922 91 35

Mr. Robert LANQUAR
Consultant
26, rue Dufrenoy
75016 PARIS / FRANCE
Tel : 01 45 04 56 96
Fax : 01 45 04 57 05
e-mail : medonrené@meddev.com

Mr. Marc LAVERGNE
Docteur en Géographie, Chercheur au CNRS/URBAMA
14, rue de Paris
91570 BIEVRES / FRANCE
Tel : 01 69 41 86 32
Fax : 01 69 85 55 34

Mr. Michel LEENHARDT
Directeur du Parc Naturel Régional de Corse
2, rue major Lambroschini - BP 417
20184 AJACCIO Cedex / FRANCE
Tel : 04 95 51 79 10
Fax : 04 95 21 88 17

Mr. Guy LOINGER
Consultant, GEISTEL/LCA
58, rue Daguerre
75014 PARIS / FRANCE
Tel : 01 45 22 79 40 D / 01 45 65 09 98
Fax : 01 45 22 79 31 D / 0145 65 97 02

Mr. Jean-Michel MANZONE*
Adjoint au Chef de Service de l'Environnement
3, Avenue de Fontvieille
98000 MONACO / PRINCIPALITE DE MONACO
Tel : 00 377 93 15 85 12
Fax : 00 377 92 05 28 91

Mlle Alexandra MEXA
University of the Aegean
ATHENS / GREECE
Tel : 30 1 72 51 191
Fax : 30 1 72 22 857

Mr. Mohamed MOHATTANE
Economiste, Professeur à la Faculté de droit de Rabat
Secrétaire Général du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la
Méditerranée (GERM)
8, rue Al Moutanabbi - Agdal
10100 RABAT / MAROC
Tel : 212 7 67 47 39
Fax : 212 7 67 47 40

Ms. Randa NEMER*
Coordnatrice Projet Capacité 21
Ministère de l'Environnement
Antelias, BEYROUTH / LIBAN
Tel : 961 1 521 030 ---->36/ 961 3 240 553
Fax : 961 1 521 037
e-mail : rnemer@inco.com.lb

Mr. Riccardo PETRELLA
Professeur à l'Université de Louvain - Membre du Groupe de Lisbonne
30, rue Monrose
B - 1030 BRUXELLES / BELGIQUE
Tel : 32 2 245 18 98
Fax : 32 2 245 21 08

Mr. Didier PICHERAL
Port Autonome de Marseille
23, place de la Joliette - B.P. 1965
13226 MARSEILLE Cedex 02 / FRANCE
Tel : 04 91 39 40 37
Fax : 04 91 39 40 39

Mr Assaad SAAB
Chef de la Mission Prospective - EDF-DEPS
2, rue Louis Murat
75384 PARIS Cedex 08 / FRANCE
Tel : 01 40 42 52 41
Fax : 01 40 42 13 78

Mr. Abdelfetah SAHIBI*
Administrateur Chef du Service Programmation
Direction de l'Observation, des Etudes et de la Coordination
Ministère de l'Environnement
75, rue Sebou Agdal
10100 RABAT / MAROC
Tel : 212 7 68 07 44
Fax : 212 7 68 07 46

Mme Thu Thuy TA
Ingénieur Consultant
Immeuble Nice Premier - 455 Promenade des Anglais
06200 NICE / FRANCE
Tel : 04 93 71 64 99
Fax : 04 93 18 15 21

Mr. Paul TOLILA
Chargé de mission
Service de l'Evaluation et de la Modernisation de l'Etat
Commissariat Général du Plan
18, rue de Martignac
75007 PARIS / FRANCE
Tel : 01 45 56 51 46
Fax : 01 45 56 54 70

Mr. Mohamed TOUMI*
Docteur en Sciences de la Terre - Chef de service Aménagement Urbain
Dept. Etudes et Projets - A N P E
Centre Urbain Nord - Cité Essalama 1004 - B.P. 52
1002 TUNIS Belvédère / TUNISIE
Tel : 216 1 707 122 / 707 125
Fax : 216 1 708 230

Mr. Srdjan TRUTA
Consultant (ex coordinator for PAP/RAC)
Centre d'Activités Régionales du Programme
d'Actions Prioritaires (CAR/PAP)
Kraj sv. Ivana II
HR - 21000 SPLIT / CROATIA
Tel : 385 21 43 499
Fax : 385 21 36 16 77
e-mail : srdjantruta@ppa.tel.hr.

* Désigné par les points focaux

Plan Bleu pour la Méditerranée - Centre d'Activités Régionales (CAR/PB)
15, rue Ludwig Van Beethoven - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE / France
Tel. 33 (0)4 92 38 71 30
Fax 33 (0)4 92 38 71 31
e-mail : planbleu@planbleu.org

Mr. Michel BATISSE
Président

Mr. Bernard GLASS
Directeur

Mr. Arab HOBALLAH
Directeur Adjoint

Mme Elisabeth COUDERT
Chargée des études prospectives

Mr. Abdelaziz BOURAHLA
Ingénieur en informatique

Mr. Jean-Pierre GIRAUD
Responsable informatique

Mme Silvia LARIA-SOTTANO
Chargée des études institutionnelles et de la documentation

Mr. Franck MALAMAIRE
Service informatique

Mlle Domitille VALLEE
Chargée d'études environnement

Interprètes

Mr. Peter EPPENDAHL
Ms. Nicole PERRIER
Ms. Jenny TSCHERNING



SEMINAIRE DU PLAN BLEU

« LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN MEDITERRANEE ET L'APPROCHE PAR ACTEURS »

Sophia Antipolis, 7- 8- 9 novembre 1996

Ordre du jour

Jeudi 7 novembre

- 09h - 10h30 ❖ Ouverture :
M. Michel BATISSE, Président du Plan Bleu
M. Bernard GLASS, Directeur
M. Arab HOBALLAH, Directeur Adjoint
- ❖ La prospective dans les régions côtières méditerranéennes
Mme Elisabeth COUDERT, Chargée des études prospectives, PB
- ❖ Les études prospectives dans la gestion des zones côtières : cas de l'Ile de Rhodes et des régions côtières syriennes
Professeur Harry COCCOSSIS, Université d'Egée
- 10h30 - 11h00 Pause café
- 11h00 - 12h30 ❖ Le projet de la baie d'Iskenderun et les méthodes prospectives dans le PAC de Fuka-Matrouh
Professeur Çelik ARUOBA, Université d'Ankara
- ❖ Prospective de la façade méditerranéenne française
M. Guy LOINGER, consultant
- 12h30 - 14h00 Déjeuner
- 14h00 - 15h30 ❖ Prospective et décision : la connaissance, le pouvoir et les signes
M. Paul TOLILA, Commissariat Général du Plan.
- ❖ L'approche prospective du territoire, concepts et méthodes
Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT, proGective
- 15H30 - 16h00 Pause café
- 16h00 - 17h30 ❖ L'expérience du projet « Futurs Africains »
M. José BRITO, consultant
- ❖ Table ronde et débat
M. Paul TOLILA, Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT,
M. José BRITO

Vendredi 8 novembre

- 09h00 - 10h30 ❖ Les enjeux d'aménagement du territoire à moyen et long terme sur le littoral méditerranéen
M. Marc LAVERGNE, CNRS/URBAMA
- Table ronde et débat.
M. Marc LAVERGNE, M. José BRITO, Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 10h30 - 11h00 Pause café
- 11h00 - 12h30 ❖ Groupes de travail sur une matrice d'analyse du jeu des acteurs.
- 12h30 - 14h00 Déjeuner
- 14h00 - 15h30 ❖ Exploitation des résultats des groupes de travail.
- 15h30 - 16h00 Pause café
- 16h00 - 17h30 ❖ Les faits émergents dans les modes d'organisation sur le littoral méditerranéen : modes, tendances et acteurs.
- Table ronde et débat
M. Marc LAVERGNE, M. José BRITO, Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 20h00 Dîner

Samedi 9 novembre

- 09h00 - 10h30 ❖ Les villes portuaires méditerranéennes : le cas de Marseille
M. Didier PICHERAL, Port Autonome de Marseille
- ❖ Mondialisation et villes : de la compétitivité à la coopération
M. Riccardo PETRELLA, Groupe de Lisbonne
- 10h30 - 11h00 Pause café
- 11h00 - 12h30 ❖ Table ronde et débat
M. Ricardo PETRELLA, M. Didier PICHERAL, M. José BRITO, Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 12h30 - 13h30 ❖ Synthèse et conclusions



WORKSHOP OF THE BLUE PLAN

« TERRITORIAL PROSPECTIVE IN THE MEDITERRANEAN AND THE APPROACH BY ACTORS »

Sophia Antipolis, November 7- 8- 9, 1996

Agenda

Thursday November 7th

- 09h - 10h30 ❖ Opening address
Mr. Michel BATISSE, Blue Plan Chairman
Mr. Bernard GLASS, Director
Mr. Arab HOBALLAH, Deputy Director
- ❖ Prospective for the Mediterranean coastal regions
Mrs. Elisabeth COUDERT, BP Prospective Officer
- ❖ Prospective studies in coastal area management : the cases of the Syrian coast and the Island of Rhodes
Prof. Harry COCCOSSIS, University of the Aegean
- 10h30 - 11h00 Coffee break
- 11h00 - 12h30 ❖ Iskenderun Bay Project and prospective studies for Fuka-Matrouh CAMP
Prof. Çelik ARUOBA, University of Ankara
- ❖ Prospective for French Mediterranean coastal regions
Mr. Guy LOINGER, consultant
- 12h30 - 14h00 Lunch
- 14h00 - 15h30 ❖ Prospective and decision: knowledge, power and signs
Mr. Paul TOLILA, Commissariat Général du Plan.
- ❖ Prospective approach to the territory: concepts et methods
Mrs. Fabienne GOUX-BAUDIMENT, proGective
- 15H30 - 16h00 Coffee break
- 16h00 - 17h30 ❖ The experience of the « African Futures » project
Mr. José BRITO, consultant
- ❖ Roundtable and debate
Mr. Paul TOLILA, Mrs Fabienne GOUX-BAUDIMENT,
Mr. José BRITO

Friday November 8th

- 09h00 - 10h30 ❖ Land use planning stakes in the Mediterranean coastal areas for middle and long term
Mr. Marc LAVERGNE, CNRS/URBAMA

Roundtable and debate
Mr. Marc LAVERGNE, Mr. José BRITO, Mrs Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 10h30 - 11h00 Coffee break
- 11h00 - 12h30 ❖ Working groups on a matrix for analysing the actors' game
- 12h30 - 14h00 Lunch
- 14h00 - 15h30 ❖ Exploiting working groups' results
- 15h30 - 16h00 Coffee break
- 16h00 - 17h30 ❖ Emerging facts in the territorial modes of organisation in Mediterranean coasts: modes, trends and actors

Roundtable and debate
Mr. Marc LAVERGNE, Mr. José BRITO, Mrs. Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 20h00 Dinner offered by BP/RAC

Saturday November 9th

- 09h00 - 10h30 ❖ Mediterranean harbour cities: the case of Marseilles
Mr. Didier PICHERAL, Port Autonome de Marseille

❖ Mondialisation and cities: from competitiveness to co-operation
Mr. Riccardo PETRELLA, Lisbon Groupe
- 10h30 - 11h00 Coffee break
- 11h00 - 12h30 ❖ Roundtable and debate
Mr. Ricardo PETRELLA, Mr. Didier PICHERAL, Mr. José BRITO, Mrs. Fabienne GOUX-BAUDIMENT
- 12h30 - 13h30 ❖ Synthesis and conclusions

ANNEXE 2

UN EXEMPLE D'APPROCHE PAR GRILLES DE LECTURE : L'AUDIT DES ACTEURS LOCAUX CONCERNÉS®

Fabienne Goux-Baudiment, Directeur, Bureau d'Etudes ProGective

La méthodologie relative aux grilles de lecture est encore balbutiante en France. Elle relève souvent davantage des méthodes sociologiques classiques que de l'analyse prospective même. Le principe des grilles de lecture consiste à permettre à celui qui le pratique de relativiser sa propre représentation du réel afin d'admettre celles des autres, ouvrant ainsi la voie à la négociation, voire au consensus. La méthode mise au point par le bureau d'études proGective, l'Audit des ALC®, a déjà été expérimentée deux fois, sur des ensembles territoriaux lourds, dans le cadre de l'élaboration de projets de territoire.

L'Audit des ALC® comporte deux étapes.

- La première est un diagnostic des forces et des faiblesses du système étudié.

Sur ce schéma (qui concerne un projet de territoire élaboré à l'occasion de la révision d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, un SDAU), nous avons l'image de la réalité -ce que nous recherchons à travers cet Audit-, la réalité elle-même et une grande flèche qui rappelle la dynamique du système (Cf. page suivante).

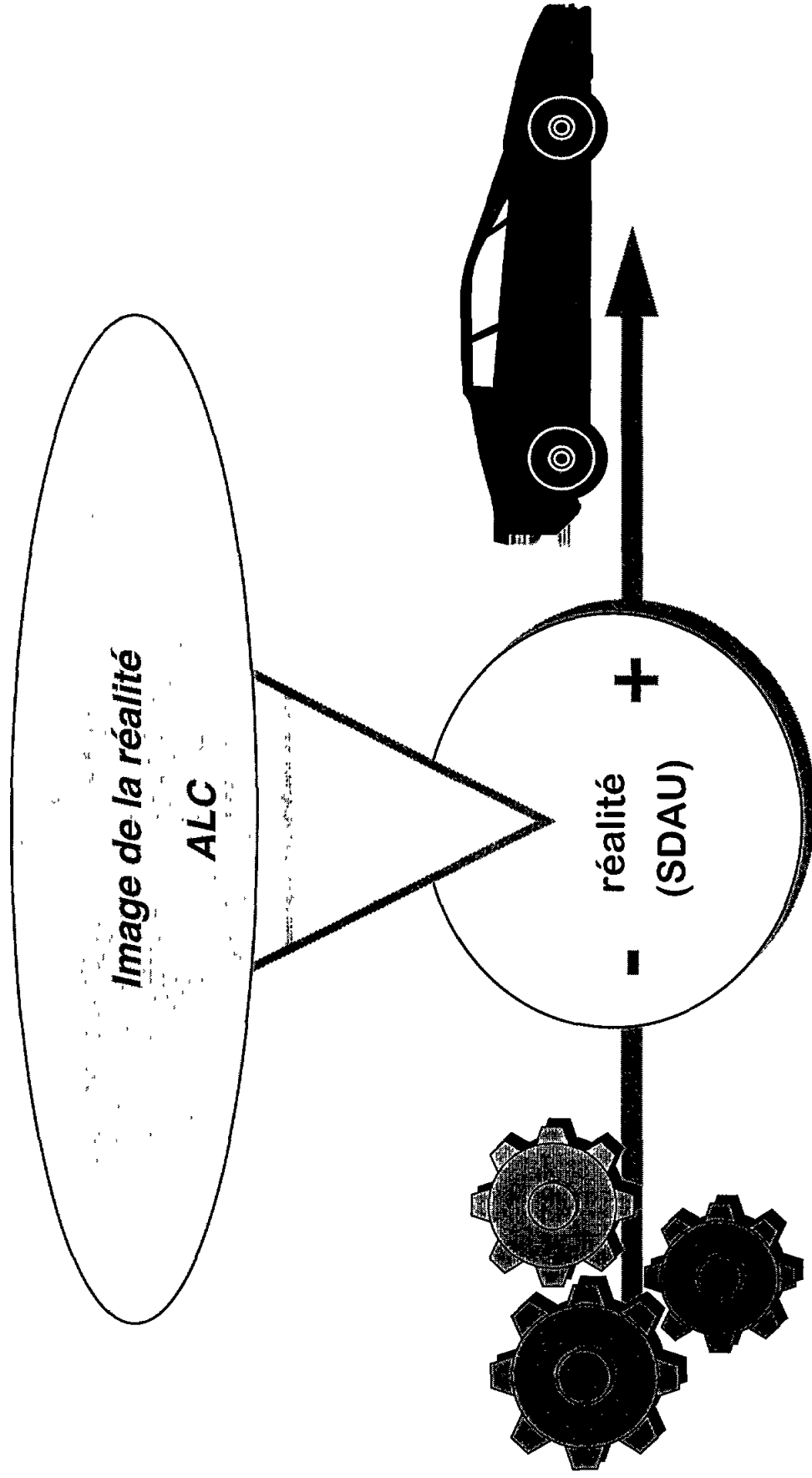
Le signe « moins », dans la réalité, représente les faiblesses du système, et le signe « plus » les forces, les atouts. C'est le diagnostic statique, photographique de l'état du système.

L'image des rouages symbolise les freins qui retardent, freinent l'évolution du système, et l'image de la voiture de sport doit vous faire penser aux moteurs qui propulsent l'ensemble, qui le tirent dans la direction choisie. C'est le diagnostic dynamique, qui résulte de l'étude des évolutions passées et en cours.

Mais chacun de ces diagnostics est double : ils comportent une partie très statistique qui permet d'appréhender la réalité au regard d'indicateurs classiques (type INSEE en France) et une partie très qualitative qui porte sur l'image qu'ont les acteurs de la réalité, comment ils se la représentent, comment ils l'imaginent. Cette restitution des représentations est très importante dans la mesure où le décideur opère ses choix sur la base de ce référentiel personnel qu'il a en tête, même s'il est très éloigné de la réalité (ce qu'il ne sait pas).

L'intérêt de cette méthode -et, à dire vrai, la raison pour laquelle nous l'avons mis au point- est d'obliger les acteurs à prendre conscience de ce *gap*, de ce différentiel entre les représentations du réel et le réel. Cette prise de conscience est un acquis durable pour la plupart des participants car elle modifie en profondeur leur regard sur la réalité, sur eux-mêmes et sur les autres. C'est bien là l'une des fonctions essentielles de la prospective, comme le rappelait Michel BATISSE tout à l'heure : la fonction pédagogique.

Une image partagée du présent



De plus, ce différentiel peut être considéré comme un véhicule efficace de l'innovation. Car la prise de conscience de son existence « déverrouille » des schémas mentaux préexistants, ouvrant ainsi la porte à des processus de reformulation de la réalité porteurs de nouveauté.

La seconde étape de cet Audit a pour objet d'aider les acteurs locaux à exprimer leurs visions personnelles de l'avenir, individuellement, puis à travailler ensemble pour élaborer une « vision d'avenir commune » (ce que J. BRITO appelle une « vision partagée »).

Au regard de l'ensemble du processus d'étude et d'ingénierie prospective dont l'Audit n'est qu'une partie, il est important de faire la distinction entre « vision d'avenir commune » et « scénario ». Ceux-ci seront élaborés d'après la vision d'avenir commune dominante, qui sert en quelque sorte de cadre volontariste dans lequel devront s'inscrire les développements à préparer

Pour en revenir à l'élaboration de la vision d'avenir commune, nous obtenons un résultat de ce type (Cf. schéma page suivante). Les visions personnelles ont été découpées en items caractéristiques. Ceux-ci ont été soumis au vote des participants au moyen d'un Abaque de Régnier. Les résultats montrent, comme on le voit ici, les items porteurs de consensus et les items porteurs de dissensus.

Le cadre général du projet de territoire reposera donc sur les items consensuels et les différents scénarios seront fondés sur des hypothèses relatives aux items dissensuels.

Nous avons donc là une méthode permettant d'obtenir une vision du futur commune à la plupart des acteurs locaux qui se sont sentis suffisamment concernés (d'où son titre) par le sujet pour s'impliquer dans cette élaboration de projet de territoire.

Visions d'avenir communes

BASE CONSENSUELLE

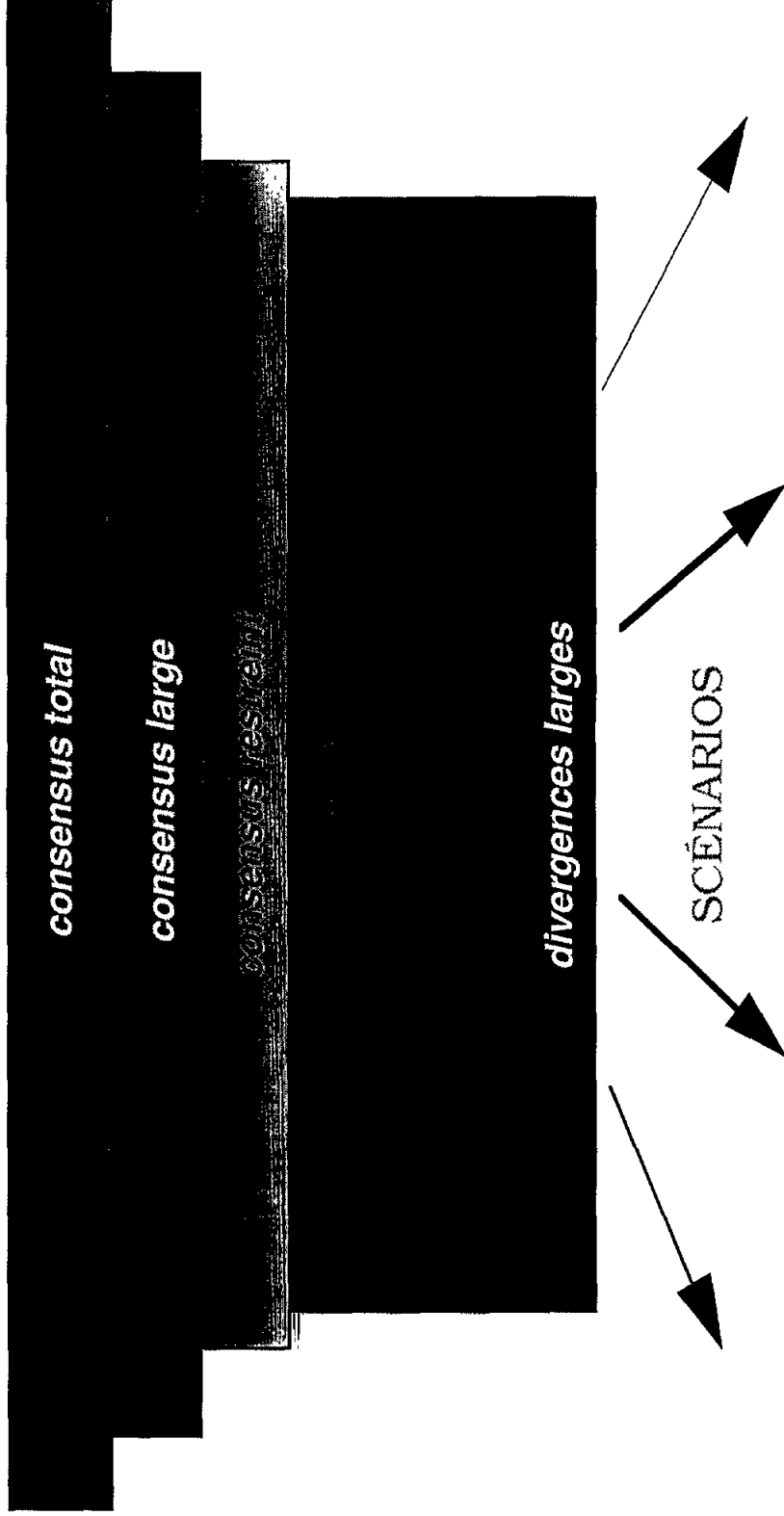
consensus total

consensus large

consensus restreint

divergences larges

SCÉNARIOS



PUBLICATIONS OF THE MAP TECHNICAL REPORTS SERIES

*Please note that MTS 1 - 20 are presently out of print (as marked with an *).*

MTS 1. (*)

UNEP/IOC/WMO: Baseline studies and monitoring of oil and petroleum hydrocarbons in marine waters (MED POL I). MAP Technical Reports Series No. 1. UNEP, Athens, 1986 (96 pgs.) (parts in English, French or Spanish only).

PNUE/COI/OMM: Etudes de base et surveillance continue du pétrole et des hydrocarbures contenus dans les eaux de la mer (MED POL I). MAP Technical Reports Series No. 1. UNEP, Athens, 1986 (96 pgs.) (parties en anglais, français ou espagnol seulement).

MTS 2. (*)

UNEP/FAO: Baseline studies and monitoring of metals, particularly mercury and cadmium, in marine organisms (MED POL II). MAP Technical Reports Series No. 2. UNEP, Athens, 1986 (220 pgs.) (parts in English, French or Spanish only).

PNUE/FAO: Etudes de base et surveillance continue des métaux, notamment du mercure et du cadmium, dans les organismes marins (MED POL II). MAP Technical Reports Series No. 2. UNEP, Athens, 1986 (220 pgs.) (parties en anglais, français ou espagnol seulement).

MTS 3. (*)

UNEP/FAO: Baseline studies and monitoring of DDT, PCBs and other chlorinated hydrocarbons in marine organisms (MED POL III). MAP Technical Reports Series No. 3. UNEP, Athens, 1986 (128 pgs.) (parts in English, French or Spanish only).

PNUE/FAO: Etudes de base et surveillance continue du DDT, des PCB et des autres hydrocarbures chlorés contenus dans les organismes marins (MED POL III). MAP Technical Reports Series No. 3. UNEP, Athens, 1986 (128 pgs.) (parties en anglais, français ou espagnol seulement).

MTS 4. (*)

UNEP/FAO: Research on the effects of pollutants on marine organisms and their populations (MED POL IV). MAP Technical Reports Series No. 4. UNEP, Athens, 1986 (118 pgs.) (parts in English, French or Spanish only).

PNUE/FAO: Recherche sur les effets des polluants sur les organismes marins et leurs peuplements (MED POL IV). MAP Technical Reports Series No. 4. UNEP, Athens, 1986 (118 pgs.) (parties en anglais, français ou espagnol seulement).

MTS 5. (*)

UNEP/FAO: Research on the effects of pollutants on marine communities and ecosystems (MED POL V). MAP Technical Reports Series No. 5. UNEP, Athens, 1986 (146 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Recherche sur les effets des polluants sur les communautés et écosystèmes marins (MED POL V). MAP Technical Reports Series No. 5. UNEP, Athens, 1986 (146 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 6. (*)

UNEP/IOC: Problems of coastal transport of pollutants (MED POL VI). MAP Technical Reports Series No. 6. UNEP, Athens, 1986 (100 pgs.) (English only).

MTS 7. (*)

UNEP/WHO: Coastal water quality control (MED POL VII). MAP Technical Reports Series No. 7. UNEP, Athens, 1986 (426 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/OMS: Contrôle de la qualité des eaux côtières (MED POL VII). MAP Technical Reports Series No. 7. UNEP, Athens, 1986 (426 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 8. (*)

UNEP/IAEA/IOC: Biogeochemical studies of selected pollutants in the open waters of the Mediterranean (MED POL VIII). MAP Technical Reports Series No. 8. UNEP, Athens, 1986 (42 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/AIEA/COI: Etudes biogéochimiques de certains polluants au large de la Méditerranée (MED POL VIII). MAP Technical Reports Series No. 8. UNEP, Athens, 1986 (42 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 8. Add. (*)

UNEP: Biogeochemical studies of selected pollutants in the open waters of the Mediterranean (MED POL VIII). Addendum, Greek Oceanographic Cruise 1980. MAP Technical Reports Series No. 8, Addendum. UNEP, Athens, 1986 (66 pgs.) (English only).

MTS 9. (*)

UNEP: Co-ordinated Mediterranean pollution monitoring and research programme (MED POL - PHASE I). Final report, 1975-1980. MAP Technical Reports Series No. 9. UNEP, Athens, 1986 (276 pgs.) (English only).

MTS 10. (*)

UNEP: Research on the toxicity, persistence, bioaccumulation, carcinogenicity and mutagenicity of selected substances (Activity G). Final reports on projects dealing with toxicity (1983-85). MAP Technical Reports Series No. 10. UNEP, Athens, 1987 (118 pgs.) (English only).

MTS 11. (*)

UNEP: Rehabilitation and reconstruction of Mediterranean historic settlements. Documents produced in the first stage of the Priority Action (1984-1985). MAP Technical Reports Series No. 11. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1986 (158 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens. Textes rédigés au cours de la première phase de l'action prioritaire (1984-1985). MAP Technical Reports Series No. 11. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1986 (158 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 12. (*)

UNEP: Water resources development of small Mediterranean islands and isolated coastal areas. Documents produced in the first stage of the Priority Action (1984-1985). MAP Technical Reports Series No. 12. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (162 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Développement des ressources en eau des petites îles et des zones côtières isolées méditerranéennes. Textes rédigés au cours de la première phase de l'action prioritaire (1984-1985). MAP Technical Reports Series No. 12. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (162 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 13. (*)

UNEP: Specific topics related to water resources development of large Mediterranean islands. Documents produced in the second phase of the Priority Action (1985-1986). MAP Technical Reports Series No. 13. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (162 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Thèmes spécifiques concernant le développement des ressources en eau des grandes îles méditerranéennes. Textes rédigés au cours de la deuxième phase de l'action prioritaire (1985-1986). MAP Technical Reports Series No. 13. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (162 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 14. (*)

UNEP: Experience of Mediterranean historic towns in the integrated process of rehabilitation of urban and architectural heritage. Documents produced in the second phase of the Priority Action (1986). MAP Technical Reports Series No. 14. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (500 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: MAP Technical Reports Series No. 14. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (500 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 15. (*)

UNEP: Environmental aspects of aquaculture development in the Mediterranean region. Documents produced in the period 1985-1987. MAP Technical Reports Series No. 15. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (101 pgs.) (English only).

MTS 16. (*)

UNEP: Promotion of soil protection as an essential component of environmental protection in Mediterranean coastal zones. Selected documents (1985-1987). MAP Technical Reports Series No. 16. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (424 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Promotion de la protection des sols comme élément essentiel de la protection de l'environnement dans les zones côtières méditerranéennes. Documents sélectionnés (1985-1987). MAP Technical Reports Series No. 16. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (424 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 17. (*)

UNEP: Seismic risk reduction in the Mediterranean region. Selected studies and documents (1985-1987). MAP Technical Reports Series No. 17. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (247 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Réduction des risques sismiques dans la région méditerranéenne. Documents et études sélectionnés (1985-1987). MAP Technical Reports Series No. 17. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1987 (247 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 18. (*)

UNEP/FAO/WHO: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by mercury and mercury compounds. MAP Technical Reports Series No. 18. UNEP, Athens, 1987 (354 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le mercure et les composés mercuriels. MAP Technical Reports Series No. 18. UNEP, Athens, 1987 (354 pgs.).

MTS 19. (*)

UNEP/IOC: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by petroleum hydrocarbons. MAP Technical Reports Series No. 19. UNEP, Athens, 1988 (130 pgs.) (English and French).

PNUE/COI: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures de pétrole. MAP Technical Reports Series No. 19. UNEP, Athens, 1988 (130 pgs.).

MTS 20. (*)

UNEP/WHO: Epidemiological studies related to environmental quality criteria for bathing waters, shellfish-growing waters and edible marine organisms (Activity D). Final report on project on relationship between microbial quality of coastal seawater and health effects (1983-86). MAP Technical Reports Series No. 20. UNEP, Athens, 1988 (156 pgs.) (English only).

MTS 21.

UNEP/UNESCO/FAO: Eutrophication in the Mediterranean Sea: Receiving capacity and monitoring of long-term effects. MAP Technical Reports Series No. 21. UNEP, Athens, 1988 (200 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/UNESCO/FAO: Eutrophisation dans la mer Méditerranée: capacité réceptrice et surveillance continue des effets à long terme. MAP Technical Reports Series No. 21. UNEP, Athens, 1988 (200 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 22.

UNEP/FAO: Study of ecosystem modifications in areas influenced by pollutants (Activity I). MAP Technical Reports Series No. 22. UNEP, Athens, 1988 (146 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Etude des modifications de l'écosystème dans les zones soumises à l'influence des polluants (Activité I). MAP Technical Reports Series No. 22. UNEP, Athens, 1988 (146 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 23.

UNEP: National monitoring programme of Yugoslavia, Report for 1983-1986. MAP Technical Reports Series No. 23. UNEP, Athens, 1988 (223 pgs.) (English only).

MTS 24.

UNEP/FAO: Toxicity, persistence and bioaccumulation of selected substances to marine organisms (Activity G). MAP Technical Reports Series No. 24. UNEP, Athens, 1988 (122 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Toxicité, persistance et bioaccumulation de certaines substances vis-à-vis des organismes marins (Activité G). MAP Technical Reports Series No. 24. UNEP, Athens, 1988 (122 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 25.

UNEP: The Mediterranean Action Plan in a functional perspective: A quest for law and policy. MAP Technical Reports Series No. 25. UNEP, Athens, 1988 (105 pgs.) (English only).

MTS 26.

UNEP/IUCN: Directory of marine and coastal protected areas in the Mediterranean Region. Part I - Sites of biological and ecological value. MAP Technical Reports Series No. 26. UNEP, Athens, 1989 (196 pgs.) (English only).

MTS 27.

UNEP: Implications of expected climate changes in the Mediterranean Region: An overview. MAP Technical Reports Series No. 27. UNEP, Athens, 1989 (52 pgs.) (English only).

MTS 28.

UNEP: State of the Mediterranean marine environment. MAP Technical Reports Series No. 28. UNEP, Athens, 1989 (225 pgs.) (English only).

MTS 29.

UNEP: Bibliography on effects of climatic change and related topics. MAP Technical Reports Series No. 29. UNEP, Athens, 1989 (143 pgs.) (English only).

MTS 30.

UNEP: Meteorological and climatological data from surface and upper measurements for the assessment of atmospheric transport and deposition of pollutants in the Mediterranean Basin: A review. MAP Technical Reports Series No. 30. UNEP, Athens, 1989 (137 pgs.) (English only).

MTS 31.

UNEP/WMO: Airborne pollution of the Mediterranean Sea. Report and proceedings of a WMO/UNEP Workshop. MAP Technical Reports Series No. 31. UNEP, Athens, 1989 (247 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/OMM: Pollution par voie atmosphérique de la mer Méditerranée. Rapport et actes des Journées d'étude OMM/PNUE. MAP Technical Reports Series No. 31. UNEP, Athens, 1989 (247 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 32.

UNEP/FAO: Biogeochemical cycles of specific pollutants (Activity K). MAP Technical Reports Series No. 32. UNEP, Athens, 1989 (139 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques (Activité K). MAP Technical Reports Series No. 32. UNEP, Athens, 1989 (139 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 33.

UNEP/FAO/WHO/IAEA: Assessment of organotin compounds as marine pollutants in the Mediterranean. MAP Technical Reports Series No. 33. UNEP, Athens, 1989 (185 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS/AIEA: Evaluation des composés organostanniques en tant que polluants du milieu marin en Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 33. UNEP, Athens, 1989 (185 pgs.).

MTS 34.

UNEP/FAO/WHO: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by cadmium and cadmium compounds. MAP Technical Reports Series No. 34. UNEP, Athens, 1989 (175 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le cadmium et les composés de cadmium. MAP Technical Reports Series No. 34. UNEP, Athens, 1989 (175 pgs.).

MTS 35.

UNEP: Bibliography on marine pollution by organotin compounds. MAP Technical Reports Series No. 35. UNEP, Athens, 1989 (92 pgs.) (English only).

MTS 36.

PNUE/UICN: Répertoire des aires marines et côtières protégées de la Méditerranée. Première partie - Sites d'importance biologique et écologique. MAP Technical Reports Series No. 36. UNEP, Athens, 1990 (198 pgs.) (français seulement).

MTS 37.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with eutrophication and plankton blooms (Activity H). MAP Technical Reports Series No. 37. UNEP, Athens, 1990 (74 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche consacrés à l'eutrophisation et aux efflorescences de plancton (Activité H). MAP Technical Reports Series No. 37. UNEP, Athens, 1990 (74 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 38.

UNEP: Common measures adopted by the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against pollution. MAP Technical Reports Series No. 38. UNEP, Athens, 1990 (100 pgs.) (English, French, Spanish and Arabic).

PNUE: Mesures communes adoptées par les Parties Contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. MAP Technical Reports Series No. 38. UNEP, Athens, 1990 (100 pgs.).

PNUE: Medidas comunes adoptadas por las Partes Contratantes en el convenio para la Protección del Mar Mediterraneo contra la Contaminación. MAP Technical Reports Series No. 38, UNEP, Athens, 1990 (100 pgs.).

MTS 39.

UNEP/FAO/WHO/IAEA: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by organohalogen compounds. MAP Technical Reports Series No. 39. UNEP, Athens, 1990 (224 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS/AIEA: Evaluation de l'état de la pollution par les composés organohalogénés. MAP Technical Reports Series No. 39. UNEP, Athens, 1990 (224 pgs.).

MTS 40.

UNEP/FAO: Final reports on research projects (Activities H, I and J). MAP Technical Reports Series No. 40. UNEP, Athens, 1990 (125 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche (Activités H, I et J). MAP Technical Reports Series No. 40. UNEP, Athens, 1990 (125 pgs.).

MTS 41.

UNEP: Wastewater reuse for irrigation in the Mediterranean region. MAP Technical Reports Series No. 41. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1990 (330 pgs.) (English and French).

PNUE: Réutilisation agricole des eaux usées dans la région méditerranéenne. MAP Technical Reports Series No. 41. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1990 (330 pgs.).

MTS 42.

UNEP/IUCN: Report on the status of Mediterranean marine turtles. MAP Technical Reports Series No. 42. UNEP, Athens, 1990 (204 pgs.) (English and French).

PNUE/UICN: Rapport sur le statut des tortues marines de Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 42. UNEP, Athens, 1990 (204 pgs.).

MTS 43.

PNUE/UICN/GIS Posidonie: Livre rouge "Gérard Vuignier" des végétaux, peuplements et paysages marins menacés de Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 43. UNEP, Athens, 1990 (250 pgs.) (français seulement).

MTS 44.

UNEP: Bibliography on aquatic pollution by organophosphorus compounds. MAP Technical Reports Series No. 44. UNEP, Athens, 1990 (98 pgs.) (English only).

MTS 45.

UNEP/IAEA: Transport of pollutants by sedimentation: Collected papers from the first Mediterranean Workshop (Villefranche-sur-Mer, France, 10-12 December 1987). MAP Technical Reports Series No. 45. UNEP, Athens, 1990 (302 pgs.) (English only).

MTS 46.

UNEP/WHO: Epidemiological studies related to environmental quality criteria for bathing waters, shellfish-growing waters and edible marine organisms (Activity D). Final report on project on relationship between microbial quality of coastal seawater and rotavirus-induced gastroenteritis among bathers (1986-88). MAP Technical Reports Series No.46. UNEP, Athens, 1991 (64 pgs.) (English only).

MTS 47.

UNEP: Jellyfish blooms in the Mediterranean. Proceedings of the II workshop on jellyfish in the Mediterranean Sea. MAP Technical Reports Series No.47. UNEP, Athens, 1991 (320 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Les proliférations de méduses en Méditerranée. Actes des 11èmes journées d'étude sur les méduses en mer Méditerranée. MAP Technical Reports Series No.47. UNEP, Athens, 1991 (320 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 48.

UNEP/FAO: Final reports on research projects (Activity G). MAP Technical Reports Series No. 48. UNEP, Athens, 1991 (126 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche (Activité G). MAP Technical Reports Series No. 48. UNEP, Athens, 1991 (126 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 49.

UNEP/WHO: Biogeochemical cycles of specific pollutants. Survival of pathogens. Final reports on research projects (Activity K). MAP Technical Reports Series No. 49. UNEP, Athens, 1991 (71 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques. Survie des Pathogènes. Rapports finaux sur les projets de recherche (activité K). MAP Technical Reports Series No. 49. UNEP, Athens, 1991 (71 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 50.

UNEP: Bibliography on marine litter. MAP Technical Reports Series No. 50. UNEP, Athens, 1991 (62 pgs.) (English only).

MTS 51.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with mercury, toxicity and analytical techniques. MAP Technical Reports Series No. 51. UNEP, Athens, 1991 (166 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant du mercure, de la toxicité et des techniques analytiques. MAP Technical Reports Series No. 51. UNEP, Athens, 1991 (166 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 52.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with bioaccumulation and toxicity of chemical pollutants. MAP Technical Reports Series No. 52. UNEP, Athens, 1991 (86 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant de la bioaccumulation et de la toxicité des polluants chimiques. MAP Technical Reports Series No. 52. UNEP, Athens, 1991 (86 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 53.

UNEP/WHO: Epidemiological studies related to environmental quality criteria for bathing waters, shellfish-growing waters and edible marine organisms (Activity D). Final report on epidemiological study on bathers from selected beaches in Malaga, Spain (1988-1989). MAP Technical Reports Series No. 53. UNEP, Athens, 1991 (127 pgs.) (English only).

MTS 54.

UNEP/WHO: Development and testing of sampling and analytical techniques for monitoring of marine pollutants (Activity A): Final reports on selected microbiological projects. MAP Technical Reports Series No. 54. UNEP, Athens, 1991 (83 pgs.) (English only).

MTS 55.

UNEP/WHO: Biogeochemical cycles of specific pollutants (Activity K): Final report on project on survival of pathogenic organisms in seawater. MAP Technical Reports Series No. 55. UNEP, Athens, 1991 (95 pgs.) (English only).

MTS 56.

UNEP/IOC/FAO: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by persistent synthetic materials which may float, sink or remain in suspension. MAP Technical Reports Series No. 56. UNEP, Athens, 1991 (113 pgs.) (English and French).

PNUE/COI/FAO: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les matières synthétiques persistantes qui peuvent flotter, couler ou rester en suspension. MAP Technical Reports Series No. 56. UNEP, Athens, 1991 (113 pgs.).

MTS 57.

UNEP/WHO: Research on the toxicity, persistence, bioaccumulation, carcinogenicity and mutagenicity of selected substances (Activity G): Final reports on projects dealing with carcinogenicity and mutagenicity. MAP Technical Reports Series No. 57. UNEP, Athens, 1991 (59 pgs.) (English only).

MTS 58.

UNEP/FAO/WHO/IAEA: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by organophosphorus compounds. MAP Technical Reports Series No. 58. UNEP, Athens, 1991 (122 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS/AIEA: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organophosphorés. MAP Technical Reports Series No. 58. UNEP, Athens, 1991 (122 pgs.).

MTS 59.

UNEP/FAO/IAEA: Proceedings of the FAO/UNEP/IAEA Consultation Meeting on the Accumulation and Transformation of Chemical contaminants by Biotic and Abiotic Processes in the Marine Environment (La Spezia, Italy, 24-28 September 1990), edited by G.P. Gabrielides. MAP Technical Reports Series No. 59. UNEP, Athens, 1991 (392 pgs.) (English only).

MTS 60.

UNEP/WHO: Development and testing of sampling and analytical techniques for monitoring of marine pollutants (Activity A): Final reports on selected microbiological projects (1987-1990). MAP Technical Reports Series No. 60. UNEP, Athens, 1991 (76 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE/OMS: Mise au point et essai des techniques d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance continue des polluants marins (Activité A): Rapports finaux sur certains projets de nature microbiologique (1987-1990). MAP Technical Reports Series No. 60. UNEP, Athens, 1991 (76 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 61.

UNEP: Integrated Planning and Management of the Mediterranean Coastal Zones. Documents produced in the first and second stage of the Priority Action (1985-1986). MAP Technical Reports Series No. 61. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1991 (437 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes. Textes rédigés au cours de la première et de la deuxième phase de l'action prioritaire (1985-1986). MAP Technical Reports Series No. 61. UNEP, Priority Actions Programme, Regional Activity Centre, Split, 1991 (437 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 62.

UNEP/IAEA: Assessment of the State of Pollution of the Mediterranean Sea by Radioactive Substances. MAP Technical Reports Series No. 62, UNEP, Athens, 1992 (133 pgs.) (English and French).

PNUE/AIEA: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances radioactives. MAP Technical Reports Series No. 62, UNEP, Athens, 1992 (133 pgs.).

MTS 63.

PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques (Activité K) - Survie des pathogènes - Rapports finaux sur les projets de recherche (1989-1991). MAP Technical Reports Series No. 63. UNEP, Athens, 1992 (86 pgs.) (français seulement).

MTS 64.

UNEP/WMO: Airborne Pollution of the Mediterranean Sea. Report and Proceedings of the Second WMO/UNEP Workshop. MAP Technical Reports Series No. 64. UNEP, Athens, 1992 (246 pgs.) (English only).

MTS 65.

UNEP: Directory of Mediterranean Marine Environmental Centres. MAP Technical Reports Series No. 65, UNEP, Athens, 1992 (351 pgs.) (English and French).

PNUE: Répertoire des centres relatifs au milieu marin en Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 65. UNEP, Athens, 1992 (351 pgs.).

MTS 66.

UNEP/CRU: Regional Changes in Climate in the Mediterranean Basin Due to Global Greenhouse Gas Warming. MAP Technical Reports Series No. 66. UNEP, Athens, 1992 (172 pgs.) (English only).

MTS 67.

UNEP/IOC: Applicability of Remote Sensing for Survey of Water Quality Parameters in the Mediterranean. Final Report of the Research Project. MAP Technical Reports Series No. 67. UNEP, Athens, 1992 (142 pgs.) (English only).

MTS 68.

UNEP/FAO/IOC: Evaluation of the Training Workshops on the Statistical Treatment and Interpretation of Marine Community Data. MAP Technical Reports Series No. 68. UNEP, Athens, 1992 (221 pgs.) (English only).

MTS 69.

UNEP/FAO/IOC: Proceedings of the FAO/UNEP/IOC Workshop on the Biological Effects of Pollutants on Marine Organisms (Malta, 10-14 September 1991), edited by G.P. Gabrielides. MAP Technical Reports Series No. 69. UNEP, Athens, 1992 (287 pgs.) (English only).

MTS 70.

UNEP/IAEA/IOC/FAO: Organohalogen Compounds in the Marine Environment: A Review. MAP Technical Reports Series No. 70. UNEP, Athens, 1992 (49 pgs.) (English only).

MTS 71.

UNEP/FAO/IOC: Selected techniques for monitoring biological effects of pollutants in marine organisms. MAP Technical Reports Series No. 71. UNEP, Athens, 1993 (189 pgs.) (English only).

MTS 72.

UNEP: Costs and Benefits of Measures for the Reduction of Degradation of the Environment from Land-based Sources of Pollution in Coastal Areas. A - Case Study of the Bay of Izmir. B - Case Study of the Island of Rhodes. MAP Technical Reports Series No. 72. UNEP, Athens, 1993 (64 pgs.) (English only).

MTS 73.

UNEP/FAO: Final Reports on Research Projects Dealing with the Effects of Pollutants on Marine Communities and Organisms. MAP Technical Reports Series No. 73. UNEP, Athens, 1993 (186 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant des effets de polluants sur les communautés et les organismes marins. MAP Technical Reports Series No. 73. UNEP, Athens, 1993 (186 pgs.).

MTS 74.

UNEP/FIS: Report of the Training Workshop on Aspects of Marine Documentation in the Mediterranean. MAP Technical Reports Series No. 74. UNEP, Athens, 1993 (38 pgs.) (English only).

MTS 75.

UNEP/WHO: Development and Testing of Sampling and Analytical Techniques for Monitoring of Marine Pollutants (Activity A). MAP Technical Reports Series No. 75. UNEP, Athens, 1993 (90 pgs.) (English only).

MTS 76.

UNEP/WHO: Biogeochemical Cycles of Specific Pollutants (Activity K): Survival of Pathogens. MAP Technical Reports Series No. 76. UNEP, Athens, 1993 (68 pgs.) (English and French).
PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques (Activité K): Survie des pathogènes. MAP Technical Reports Series No. 76. UNEP, Athens, 1993 (68 pgs.).

MTS 77.

UNEP/FAO/IAEA: Designing of monitoring programmes and management of data concerning chemical contaminants in marine organisms. MAP Technical Reports Series No. 77. UNEP, Athens, 1993 (236 pgs.) (English only).

MTS 78.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with eutrophication problems. MAP Technical Reports Series No. 78. UNEP, Athens, 1994 (139 pgs.) (English only).

MTS 79.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with toxicity of pollutants on marine organisms. MAP Technical Reports Series No. 79. UNEP, Athens, 1994 (135 pgs.) (parts in English or French only).
PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant de la toxicité des polluants sur les organismes marins. MAP Technical Reports Series No. 79. UNEP, Athens, 1994 (135 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 80.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with the effects of pollutants on marine organisms and communities. MAP Technical Reports Series No. 80. UNEP, Athens, 1994 (123 pgs.) (English only).

MTS 81.

UNEP/IAEA: Data quality review for MED POL: Nineteen years of progress. MAP Technical Reports Series No. 81. UNEP, Athens, 1994 (79 pgs.) (English only).

MTS 82.

UNEP/IUCN: Technical report on the State of Cetaceans in the Mediterranean. MAP Technical Reports Series No. 82. UNEP, Regional Activity Centre for Specially Protected Areas, Tunis, 1994 (37 pgs.) (English only).

MTS 83.

PNUE/UICN: Les aires protégées en Méditerranée. Essai d'étude analytique de la législation pertinente. MAP Technical Reports Series No. 83. PNUE, Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées, Tunis, 1994 (55 pgs) (français seulement).

MTS 84.

UNEP: Integrated Management Study for the Area of Izmir. MAP Technical Reports Series No. 84. UNEP, Regional Activity Centre for Priority Actions Programme, Split, 1994 (130 pgs.) (English only).

MTS 85.

UNEP/WMO: Assessment of Airborne Pollution of the Mediterranean Sea by Sulphur and Nitrogen Compounds and Heavy Metals in 1991. MAP Technical Report Series No. 85. Athens, 1994 (304 pgs.) (English only).

MTS 86.

UNEP: Monitoring Programme of the Eastern Adriatic Coastal Area - Report for 1983-1991. MAP Technical Report Series No. 86. Athens, 1994 (311 pgs.) (English only).

MTS 87.

UNEP/WHO: Identification of microbiological components and measurement development and testing of methodologies of specified contaminants (Area I) - Final reports on selected microbiological projects. MAP Technical Reports Series No. 87. UNEP, Athens, 1994 (136 pgs.) (English only).

MTS 88.

UNEP: Proceedings of the Seminar on Mediterranean Prospective. MAP Technical Reports Series No. 88. UNEP, Blue Plan Regional Activity Centre, Sophia Antipolis, 1994 (176 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Actes du Séminaire débat sur la prospective méditerranéenne. MAP Technical Reports Series No. 88. UNEP, Blue Plan Regional Activity Centre, Sophia Antipolis, 1994 (176 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 89.

UNEP: Iskenderun Bay Project. Volume I. Environmental Management within the Context of Environment-Development. MAP Technical Reports Series No. 89. UNEP, Blue Plan Regional Activity Centre, Sophia Antipolis, 1994 (144 pgs.) (English only).

MTS 90.

UNEP: Iskenderun Bay Project. Volume II. Systemic and Prospective Analysis. MAP Technical Report Series No. 90. Sophia Antipolis, 1994 (142 pgs.) (parts in English or French only).
PNUE: Projet de la Baie d'Iskenderun. Volume II. Analyse systémique et prospective. MAP Technical Reports Series No. 90. UNEP, Sophia Antipolis, 1994 (142 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 91.

PNUE: Une contribution de l'écologie à la prospective. Problèmes et acquis. MAP Technical Reports Series No. 91. Sophia Antipolis, 1994 (162 pgs.) (français seulement).

MTS 92.

UNEP/WHO: Assessment of the State of Pollution in the Mediterranean Sea by Carcinogenic, Mutagenic and Teratogenic Substances. MAP Technical Reports Series No. 92. UNEP, Athens, 1995 (238 pgs.) (English only).

MTS 93.

UNEP/WHO: Epidemiological studies related to the environmental quality criteria for bathing waters, shellfish-growing waters and edible marine organisms. MAP Technical Reports Series No. 93. UNEP, Athens, 1995 (118 pgs.) (English only).

MTS 94.

UNEP: Proceedings of the Workshop on Application of Integrated Approach to Development, Management and Use of Water Resources. MAP Technical Reports Series No. 94. UNEP, Athens, 1995 (214 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Actes de l'Atelier sur l'application d'une approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau. MAP Technical Reports Series No. 94. UNEP, Athens, 1995 (214 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 95.

UNEP: Common measures for the control of pollution adopted by the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution. MAP Technical Reports Series No 95. UNEP, Athens, 1995 (69 pgs.) (English and French).

PNUE: Mesures communes de lutte contre la pollution adoptées par les Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. MAP Technical Reports Series No. 95. UNEP, Athens, 1995 (69 pgs.).

MTS 96.

UNEP/FAO: Final reports of research projects on effects (Research Area III) - Pollution effects on plankton composition and spatial distribution, near the sewage outfall of Athens (Saronikos Gulf, Greece). MAP Technical Reports Series No. 96. UNEP, Athens, 1996 (121 pgs.) (English only).

MTS 97.

UNEP/FAO: Final reports of research projects on effects (Research Area III) - Pollution effects on marine communities. MAP Technical Reports Series No. 97. UNEP, Athens, 1996 (141 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO: Rapports finaux des projets de recherche sur les effets (Domaine de recherche III) - Effets de la pollution sur les communautés marines. MAP Technical Reports Series No. 97. UNEP, Athens, 1996 (141 pgs.).

MTS 98.

UNEP: Implications of Climate Change for the Albanian Coast. MAP Technical Reports Series No. 98. UNEP, Athens, 1996 (179 pgs.) (English only).

MTS 99.

UNEP: Implications of Climate Change for the Sfax Coastal Area (Tunisia). MAP Technical Reports Series No. 99. UNEP, Athens, 1996 (326 pgs.) (English and French).

PNUE: Implications des changements climatiques sur la zone côtière de Sfax. MAP Technical Reports Series No. 99. UNEP, Athens, 1996 (326 pgs.).

MTS 100.

UNEP: State of the Marine and Coastal Environment in the Mediterranean Region. MAP Technical Reports Series No. 100. UNEP, Athens, 1996 (142 pgs.) (English only).

MTS 101.

PNUE: Etat du milieu marin et du littoral de la région méditerranéenne. MAP Technical Reports Series No. 101. UNEP, Athens, 1996 (148 pgs.) (français seulement).

MTS 102.

UNEP: Implications of Climate Change for the Coastal Area of Fuka-Matrouh (Egypt). MAP Technical Reports Series No. 102. UNEP, Athens, 1996 (238 pgs.) (English only).

MTS 103.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with biological effects (Research Area III). MAP Technical Reports Series No. 103. UNEP, Athens, 1996 (128 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche relatifs aux effets biologiques (Domaine de Recherche III). MAP Technical Reports Series No. 103. UNEP, Athens, 1996 (128 pgs.).

MTS 104.

UNEP/FAO: Final reports on research projects dealing with eutrophication and heavy metal accumulation. MAP Technical Reports Series No. 104. UNEP, Athens, 1996 (156 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche relatifs à l'eutrophisation et à l'accumulation des métaux lourds. MAP Technical Reports Series No. 104. UNEP, Athens, 1996 (156 pgs.).

MTS 105.

UNEP/FAO/WHO: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean sea by zinc, copper and their compounds. MAP Technical Reports Series No. 105. UNEP, Athens, 1996 (288 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le zinc, le cuivre et leurs composés. MAP Technical Reports Series No. 105. UNEP, Athens, 1996 (288 pgs.).

MTS 106.

UNEP/FAO/WHO: Assessment of the state of eutrophication in the Mediterranean sea. MAP Technical Reports Series No. 106. UNEP, Athens, 1996 (456 pgs.) (English and French).

PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de l'eutrophisation en mer Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 106. UNEP, Athens, 1996 (456 pgs.).

MTS 107.

UNEP/WHO: Guidelines for authorization for the discharge of liquid wastes into the Mediterranean Sea. MAP Technical Reports Series No. 107. UNEP, Athens, 1996 (200 pgs.) (English and French).

PNUE/OMS: Lignes directrices concernant les autorisations de rejet de déchets liquides en mer Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 107. UNEP, Athens, 1996 (200 pgs.).

MTS 108.

UNEP/WHO: Assessment of the state of microbiological pollution of the Mediterranean Sea. MAP Technical Reports Series No. 108. UNEP, Athens, 1996 (270 pgs.) (English and French).

PNUE/OMS: Evaluation de l'état de la pollution microbiologique de la mer Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 108. UNEP, Athens, 1996 (270 pgs.).

MTS 109.

UNEP/WHO: Survey of pollutants from land-based sources in the Mediterranean. MAP Technical Reports Series No. 109. UNEP, Athens, 1996 (188 pgs.) (English and French).

PNUE/OMS: Evaluation de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée (MED X BIS). MAP Technical Reports Series No. 109. UNEP, Athens, 1996 (188 pgs.).

MTS 110.

UNEP/WHO: Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by anionic detergents. MAP Technical Reports Series No. 110. UNEP, Athens, 1996 (260 pgs.) (English and French).

PNUE/OMS: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les détergents anioniques. MAP Technical Reports Series No. 110. UNEP, Athens, 1996 (260 pgs.).

MTS 111.

UNEP/WHO: Guidelines for treatment of effluents prior to discharge into the Mediterranean Sea. MAP Technical Reports Series No. 111. UNEP, Athens, 1996 (247 pgs.) (English only).

MTS 112.

UNEP/WHO: Guidelines for submarine outfall structures for Mediterranean small and medium-sized coastal communities. MAP Technical Reports Series No. 112. UNEP, Athens, 1996 (98 pgs.) (English and French).

PNUE/OMS: Lignes directrices pour les émissaires de collectivités côtières de petite et moyenne taille en Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 112. UNEP, Athens, 1996 (98 pgs.).

MTS 113.

UNEP/IOC: Final reports of research projects on transport and dispersion (Research Area II) - Modelling of eutrophication and algal blooms in the Thermaikos Gulf (Greece) and along the Emilia Romagna Coast (Italy). MAP Technical Reports Series No. 113. UNEP, Athens, 1996 (118 pgs.) (English only).

MTS 114.

UNEP: Workshop on policies for sustainable development of Mediterranean coastal areas, Santorini island, 26-27 April 1996. Presentation by a group of experts. MAP Technical Reports Series No. 114. UNEP, Athens, 1996 (184 pgs.) (parts in English or French only).

PNUE: Journées d'étude sur les politiques de développement durable des zones côtières méditerranéennes, Ile de Santorin, 26-27 avril 1996. Communications par un groupe d'experts. MAP Technical Reports Series No. 114. UNEP, Athens, 1996 (184 pgs.) (parties en anglais ou français seulement).

MTS 115.

Methodes et outils pour les etudes systemiques et prospectives en Méditerranée, PB/RAC, Sophia Antipolis, 1996. MAP Technical Reports Series No. 115. UNEP/BP, Athens, 1996 (117 pgs.) (français seulement).

MTS 116.

UNEP/IAEA: Data Quality Review for MED POL (1994-1995), Evaluation of the analytical performance of MED POL laboratories during 1994-1995 in IAEA/UNEP laboratory performance studies for the determination of trace elements and trace organic contaminants in marine biological and sediment samples. MAP Technical Reports Series No. 116. UNEP, Athens, 1997 (126 pgs.) (English only).

MTS 117.

UNEP: La Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et le développement durable. MAP Technical Reports Series No. 117. UNEP, Athens, 1997 (97 pgs.) (français seulement).

MTS 118.

UNEP/WMO: The Input of Anthropogenic Airborne Nitrogen to the Mediterranean Sea through its Watershed. MAP Technical Reports Series No. 118. UNEP, Athens, 1997 (95 pgs.) (English only).

MTS 119.

UNEP: Strategic Action Programme to Address Pollution from Land-Based Activities. MAP Technical Reports Series No. 119. UNEP, Athens, 1998, (178 pgs) (English and French)
PNUE: Programme d'Actions Stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre. MAP Technical Reports Series No. 119. Athens 1998, (178 pgs) (Français et anglais)

MTS 120.

UNEP: MED POL Phase III. Programme for the Assessment and Control of Pollution in the Mediterranean Region (1996-2005). MAP Technical Reports Series No. 120. UNEP, Athens, 1998, (120 pgs).

MTS 121.

PNUE: MED POL Phase III. Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution dans la région Méditerranéenne (1996-2005). MAP Technical Reports Series No. 121. Athens 1998, (123 pgs).

MTS 122.

UNEP/WMO: Atmospheric Input of Mercury to the Mediterranean Sea. MAP Technical Reports Series No. 122. Athens, 1998, (78 pages).

MTS 123.

UNEP/WMO: MED POL Manual on Sampling and Analysis of Aerosols and Precipitation for Major Ions and Trace Elements. MAP Technical Reports Series No. 123. UNEP, Athens, 1998, (166 pgs.).

MTS 124.

UNEP/WHO: Identification of Priority Hot Spots and Sensitive Areas in the Mediterranean. MAP Technical Reports Series No. 124. UNEP, Athens, 1999. (102 pgs.).
PNUE/OMS: Identification des "Points Chauds" et "Zones Sensibles" de pollution prioritaire en Méditerranée. MAP Technical Reports Series No. 124. UNEP, Athens, 1999 (102 pgs.).

MTS 125.

UNEP: Proceedings of the Workshop on Invasive *Caulerpa* Species in the Mediterranean, Heraklion, Crete, Greece, 18-20 March 1998. MAP Technical Reports Series No. 125, UNEP, Athens 1999. (317 pgs). (English and French).
PNUE: Actes de l'atelier sur les espèces *Caulerpa* invasives en Méditerranée, Heraklion, Crète, Grèce, 18-20 mars 1998. No. 125 de la série des rapports techniques du PAM, PNUE, Athènes, 1999. (317 pgs). (Anglais et français).

MTS 126.

UNEP/MCSD/Blue Plan: Report of the Workshop on Tourism and Sustainable Development in the Mediterranean, Antalya, Turkey, 17-19 September 1998. MAP Technical Reports Series No. 126, UNEP, Athens 1999. (English and French).
PNUE/CMDD/Plan Bleu: Rapport de l'atelier sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée, Antalya, Turquie, 17-19 septembre 1998. No. 126 de la série des rapports techniques du PAM, PNUE, Athènes, 1999. (Anglais et français).



Issued and printed by:

Mediterranean Action Plan
United Nations Environment Programme

Additional copies of this and other publications issued by
the Mediterranean Action Plan of UNEP can be obtained from:

Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan
United Nations Environment Programme
Leoforos Vassileos Konstantinou, 48
P.O.Box 18019
11610 Athens
GREECE



Publié et imprimé par:

Plan d'action pour la Méditerranée
Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Des exemplaires de ce document ainsi que d'autres
publications du Plan d'action pour la Méditerranée
du PNUE peuvent être obtenus de:

Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Leoforos Vassileos Konstantinou, 48
B.P. 18019
11610 Athènes
GRECE